TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 980 DERNIÈRE ÉDITION 3 MARDI 20 MAI 1980

POUR RÉPRIMER L'AGITATION POPULAIRE

L'armée sud-coréenne a pris le contrôle du pays

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,60 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le sommet de Varsovie et les crises d'Asie centrale

Cavalier seul ?

Personne ne faisait apparemment grief à M. Helmut Schmidt de vouloir se rendre à Moscou cet été. Le chancelier ouest-allemand aurait été ainsi le premier chef de gouvernement occidental à s'entretenir avec M. Brejnev après l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge. Si M. Giscard d'Estaing ravit à son collègue cette « palme », il n'y a aucune raison de dénoncer chez l'un comme « trahison » ce qui était considéré chez l'autre comme un geste de bonne volonté. Il est vrai que Bonn a largement consulté ses alliés au sujet de son projet, tandis que le secret dont M. Giscard d'Estaing a entouré sa démarche a pu être jugé à bon droit comme discourtois par certains de ses partenaires. Mais la réaction extrêmement favorable des responsables allemands, contrastant avec les sarcasmes d'une bonne partie de la presse d'outre-Rhin et d'ailleurs, montre que la nouvelle n'est pas mauvaise pour tout le monde à l'Ouest.

Il serait encore injuste de parler d'« apaisement », voire de comparer la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing à la visite que Neville Chamberlain, premier ministre britannique, fit à Hitler dans les semaines qui précédèrent l'accord de Munich et la capitulation des puissances occidentales à propos de la Tchécoslovaquie. Même si la situation afghane se prête à certaines comparaisons avec cette crise, la différence essentielle provient de ce que M. Giscard d'Estaing — on est catégorique à cet égard du côté français — n'avait nullement l'intention de « négocier » avec M. Brejnev une solution à cette crise, encore moins d'acquiescer au fait accompli.

Mais c'est précisément en raison de la minceur de l'objectif officiellement proclamé — réaffirmer les positions connues sur le caractère « inacceptable » de l'intervention soviétique en Afghanistan, « éviter tout malentendu » sur les réactions des uns et des autres — que l'exercice révèle sa faiblesse.

A quoi sert-il de répéter à M. Brejnev en personne — qui, de toute manière, n'agit qu'avec l'aval de sa direction collégiale — ce qui a été dit déjà en termes non équivoques, dès janvier, à M. Kornienko, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, puis, le mois dernier, à M. Gromyko à Paris ? Le « maintien du dialogue » est une préoccupation légitime, mais un dialogue de sourds reste un dialogue de sourds, quel que soit le niveau auquel il se situe. Or, la tenue d'un sommet n'a d'autre originalité que de donner un caractère plus spectaculaire, et par conséquent plus risqué, à la politique du « dialogue à tout prix ».

Si, en effet, l'Elysée a affirmé, avec une prudence bien compréhensible, qu'il n'attendait aucun résultat concret de la rencontre de Varsovie, M. Brejnev, lui, a déjà obtenu ce qu'il cherchait. Quoi que fasse M. Giscard d'Estaing, sa présence à Varsovie sera présentée par la presse de Moscou, à l'intention du public soviétique comme du reste du monde, comme signifiant la fin de la quarantaine dans laquelle le viol de l'Afghanistan a enfermé la direction du Kremlin pendant cinq mois.

Quoi qu'il fasse encore, il justifiera les espoirs de ceux pour qui, à Moscou, la fin de l'isolement passe par l'exploitation des divisions non seulement entre les Etats-Unis et leurs alliés, mais entre les pays islamiques et leurs partenaires occidentaux. Il n'est guère logique de prêcher la fermeté aux voisins de l'Afghanistan, d'empêcher toute « normalisation » sur le terrain, et de contribuer à cette même normalisation au niveau diplomatique.

PAGE 11

Le début d'une étude de Noël-Jean Bergeroux : SIX ANS APRÈS L'ÉLECTION DE M. GISCARD D'ESTAING

• Paris invoque les « dangers d'escalade » pour justifier son initiative
• L'Inde annonce l'amorce d'un « règlement négocié » du problème afghan
• Téhéran juge « regrettables » les sanctions prises par les Neuf

MM. Giscard d'Estaing, Brejnev et Gierek (le « numéro un » polonais) ont eu, ce lundi 19 mai à Varsovie, avec la participation des trois ministres des affaires étrangères, des entretiens qui devaient se limiter à la matinée. La rencontre semble s'être transformée rapidement en un tête-à-tête franco-soviétique. L'agence Tass parle d'un « dialogue entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing ».

La confirmation officielle de la rencontre n'a été donnée à Paris qu'après le départ de la capitale du président de la République, dimanche 18 mai, et M. François-Poncet n'en a informé ses collègues de l'Europe des Neuf que samedi, lors de leur rencontre à Naples. Le gouvernement allemand s'est félicité, ce lundi, de la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev.

« Nous saluons et approuvons cette contribution au rétablissement d'un dialogue entre l'Est et l'Ouest », *a déclaré le porte-parole fédéral.*

Selon le correspondant de l'A.F.P. à Washington, « le gouvernement s'est enfermé dans un mutisme désapprobateur et embarrassé lorsque ce sommet est devenu une certitude. Sans critiquer ouvertement le président de la République française, les sources officielles exprimaient la crainte que son initiative solitaire ne fasse le jeu de l'Union soviétique et n'affaiblisse encore davantage la solidarité occidentale ».

L'agence Chine nouvelle *a estimé ce lundi que la rencontre de MM. Giscard d'Estaing et Brejnev est* « un nouveau geste de l'U.R.S.S. destiné à lancer une offensive de détente en Europe occidentale pour se tirer de la très mauvaise passe où l'Union soviétique se trouve du fait de son invasion de l'Afghanistan ». *L'agence officielle chinoise a souligné que ce jugement était* « largement répandu dans l'opinion publique ».

Le porte-parole de l'Elysée a expliqué que l'objet de la rencontre était de « mener le dialogue ». « Nous pensons fondamentalement, *a-t-il dit,* que si le dialogue ne se poursuit pas (...) des tensions très grandes et des dangers d'escalade risquent d'apparaître. »

Pour sa part, Mme Gandhi a indiqué ce lundi que l'Inde a amorcé un « règlement négocié » *du problème afghan et s'est dite* « confiante » *en son succès. A Islamabad, la Conférence islamique s'est ouverte en présence des représentants des principaux mouvements de résistance afghans que l'Iran avait intégrés à sa délégation.*

Par ailleurs, les sanctions adoptées dimanche à Naples par les Neuf contre l'Iran ont été qualifiées de « regrettables » *par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh. A Washington, M. Carter et le département d'Etat ont exprimé leur satisfaction, tout en regrettant que les sanctions ne portent que sur les contrats conclus depuis la prise d'otages*

« Demandez aux Polonais... »

De notre envoyé spécial

Varsovie. — « *Mener le dialogue* ». Juché sur une table basse de l'Intercontinental de Varsovie, pour une « *conversation informelle* » sur le coup de minuit avec la presse, c'est ainsi que le porte-parole de l'Elysée pour les affaires étrangères définit l'objet du voyage présidentiel. Le thème revient à chaque phrase : sur le fond, M. Blot n'est pas autorisé à dire autre chose. Il répond tout juste, piqué par une question sur le « *jeu solitaire* » de la France, que si, pour les Occidentaux, « *c'est mener une politique solitaire que parler avec les Soviétiques, M. Muskie vient de le faire à Vienne* » ; il a précisé aussi que le président s'est longuement entretenu au téléphone avec M. Schmidt avant son départ et a envoyé des messages à M. Carter et Mme Thatcher.

Six heures plus tôt, M. Gierek était allé accueillir M. Giscard d'Estaing dans une Peugeot 604. Cinq heures plus tôt, une Zil — une voiture soviétique, subtile courtoisie — attendait M. Brejnev. Le dirigeant polonais a embrassé le second mais pas le premier, avec lequel il a, en revanche, dîné. Le Français réside dans un ancien château de la famille Poniatowski, le Soviétique dans une villa en face de l'ambassade soviétique. Ainsi a commencé, dimanche 18 mai, après quarante-huit heures de faux suspense la première réunion au sommet Est-Ouest depuis l'invasion de l'Afghanistan.

En voici la version officielle française. Premier temps : les autorités polonaises ont souhaité organiser une rencontre entre le président Brejnev et un dirigeant d'un pays occidental (Quand ? « *Disons au début de l'année* »).

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Inquiétude en Iran

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Même s'ils se sont empressés d'afficher un certain détachement à l'annonce de la décision prise à Naples par les Neuf, et ont fait mine de ne pas se montrer surpris en apprenant que la Communauté avait finalement opté pour la sévérité, les milieux officiels iraniens redoutent de voir s'assombrir un peu plus encore un avenir déjà menaçant à bien des égards.

C'est un chef d'Etat profondément angoissé que nos confrères de la télévision italienne ont rencontré, à sa demande expresse, tard dans la nuit du 17 au 18 mai, à quelques heures d'une échéance redoutée. M. Bani Sadr leur a paru, nous ont-ils rapporté, si accablé, qu'il a lancé, devant les caméras, un appel à la compréhension occidentale empreint d'accents pathétiques, assurant notamment qu'« *une décision va être prise d'ici peu à propos des otages* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 6.)

Le nouveau glacis soviétique

par RENÉ DABERNAT

L'expédition militaire que l'U.R.S.S. poursuit en Afghanistan a maintenant perdu le caractère local et circonstanciel sur lequel le Kremlin avait cru pouvoir mettre l'accent. Son ampleur, sa durée, le phénomène de rejet qu'elle suscite chez le peuple afghan, enfin l'inquiétude internationale en élargissent, au contraire, les conséquences et la portée. Il ne s'agit plus seulement de l'équilibre en Asie centrale. Il s'agit, selon un premier bilan établi en Europe, d'une opération que l'Union soviétique a entreprise « *dans le cadre d'une nouvelle phase de sa stratégie mondiale* » et qu'elle tente de faire avaliser par une conférence régionale (projet du « gouvernement » de Kaboul) ou même un sommet planétaire (plan Brejnev).

Les principes directeurs de cette stratégie sont connus. D'une part, l'U.R.S.S. estime avoir rompu, en 1917, la chaîne des temps et pris la tête d'un monde transformé qui, sans conflit armé global contre l'Occident, fera, de proche en proche, basculer l'univers du capitalisme vers le socialisme, sous le poids des forces populaires. D'autre part, elle regarde comme naturelle, justifiée et définitive toute expansion du communisme réalisée avec son appui, pourvu que celle-ci s'effectue au nom d'un mouvement de libération nationale, quelle qu'en soit la représentativité réelle. Mais — voilà le fait majeur d'aujourd'hui — l'affaire afghane montre que le Kremlin, dans le cadre de cette stratégie, accélère sa poussée et se fixe un objectif précis : la constitution d'un nouveau glacis.

Le coup de Kaboul ne peut être isolé, en effet, de l'édification par l'U.R.S.S., aux flancs sud de son empire et à des carrefours essentiels du tiers-monde, d'une série de bastions englobant, à titre principal, l'Ethiopie, Aden et, dans le sillage vietnamien, l'ancienne Indochine. Mais il manque un pivot central entre l'aile africano-arabe et l'aile asiatique du dispositif. C'est l'Afghanistan qui doit combler ce vide. Si l'opération réussit, Moscou disposera d'un levier pour constituer, plus tard, le glacis afro-asiatique destiné à compléter celui que Staline forgea en Europe orientale, également par la force et sans guerre ouverte contre l'Occident.

Le Kremlin avait dès lors besoin, à Kaboul, d'un Etat satellite, donc asservi, et non plus de gouvernements « amis » tels qu'en formaient le roi Zaher jusqu'en juillet 1973, puis, de juillet 1973 à avril 1978, son cousin le prince Daoud. L'élimination de ce dernier marque, effectivement, le début de la nouvelle phase d'expansion russe en Afghanistan, que va confirmer, le 27 décembre 1979, l'entrée ostentatoire des troupes et des tanks de l'armée rouge.

(Lire la suite page 4.)

Cuba face au ‹ socialisme réel ›

Un million de personnes ont défilé le samedi 17 mai devant l'ancienne ambassade des Etats-Unis à La Havane. Les participants à cette « marche du peuple combattant » réclamaient la suppression du blocus et des vols d'avions espions ainsi que le retrait des Américains de la base de Guantanamo.

Le pont maritime « sauvage » entre Cuba et la Floride se poursuit malgré les injonctions de M. Carter et le renforcement, samedi, de la surveillance maritime et aérienne dans le détroit.

Nous commençons page 7 la publication d'une série de *trois articles de notre envoyé spécial Francis Pisani : « Cuba à l'heure du socialisme réel ».*

AU JOUR LE JOUR

Cousin cousine

« Voulez-vous pas m'emmerder avec vos mesures anglaises » *chantent-ils, car Québécois et fiers d'être Français d'origine, ils luttent pour conserver leur identité, mais c'est tout juste si nous savons qu'ils vont peut-être faire un pas de plus vers nous et leur indépendance.*

Mais si, à leur référendum, ils disent « oui », *nous n'y serons pour rien, et, s'il répondent* « non », *nous ne penserons même pas à nous en faire le reproche, car si, sur les plaques de leurs voitures, ils écrivent à notre intention :* « Je me souviens » *nous, nous n'en finissons jamais de les oublier...*

MICHEL CASTE.

—POINT—

Liberté et sécurité

En faisant adopter par le conseil des ministres du 30 avril, le projet de loi dit « sécurité et liberté », *dont la commission des lois de l'Assemblée nationale sera saisie dès le mardi 20 mai, le garde des sceaux a réussi deux exploits.*

Le premier tient à la brièveté du temps qui se sera écoulé entre l'annonce du projet et le moment où les représentants de la nation auront à se prononcer. Brièveté qui n'a pas empêché le ministre de diffuser largement le projet, comme si, en faisant appel à l'opinion, on voulait faire pression sur les parlementaires.

L'autre exploit est d'avoir réuni contre son projet, à l'exception de deux groupements qui ont fait de la répression leur credo absolu, tout ce que la France compte d'organisations de magistrats et d'avocats. Aux oppositions du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France se sont ajoutées celles d'organisations connues pour leur modération. L'Union syndicale des magistrats juge le texte « inacceptable », *les Unions de jeunes avocats disent un* « non catégorique », *le barreau de Paris parle d'une* « grave rupture avec la tradition pénale », *et la Confédération syndicale des avocats dénonce* « l'accroissement du déséquilibre entre l'accusation et la défense ».

M. Peyrefitte fait dire qu'au-delà des spécialistes du droit — à part les auteurs occultes ou avoués du projet, nul n'a pris sa défense — c'est à rassurer la France dite profonde qu'il s'attache.

Les Français — c'est vrai — ont le sentiment que la violence s'accroît. Tout est fait pour les en convaincre. L'opinion, d'abord instruite des méfaits qui se commettent, ensuite « sondée » *au moment opportun, adhère à l'idée que tout empire. L'impression vaut certitude.*

Dans leur réponse à la violence, les sociétés ont évolué à mesure qu'elles prenaient de la distance par rapport à l'instinct de vengeance. Elles ont alors trouvé des règles destinées à doser avec sérénité la réplique à la provocation, la punition à la faute.

« Nous avons besoin du court terme » *dit le ministre. Au compte de l'urgence on prépare des décisions graves qui peuvent rendre la justice expéditive. Le Parlement devra dire si l'urgence de la liberté n'est pas, à son tour, en question.*

(Lire pages 12 et 13.)

« Que le spectacle commence », de Bob Fosse à Cannes

Chanter la vie danser la mort

Acteur, chorégraphe, homme de théâtre, de cinéma et de télévision, grand spécialiste du « musical », Bob Fosse nous est surtout connu par ses films *Cabaret, Lenny, Sweet Charity*. Avec *All that jazz* (en français *Que le spectacle commence*), il vient sans doute de réaliser son chef-d'œuvre. Brisant les conventions de la comédie musicale, genre aimable et rassurant par nature, il n'a pas hésité à faire de la mort l'un des éléments essentiels de son film. Audace qu'on ne manquera pas de trouver provocante ou scandaleuse, alors qu'elle inspire au cinéaste d'inoubliables séquences. Si le jury n'est pas aveugle, *All that jazz* sera inscrit au palmarès.

C'est presque uniquement sur la scène et dans les coulisses d'un théâtre de Broadway que se déroule le récit. Joe Gideon, le chorégraphe-metteur en scène, prépare, organise, dirige les répétitions du prochain spectacle. Parallèlement il achève le montage d'un film. Qui est ce Joe Gideon ? L'« ombre », comme dirait Kurosawa, le double de Bob Fosse ? Peut-être. En tout cas, un fanatique du « show-biz », un perfectionniste, un travailleur acharné, dont on serait tenté de dire qu'il ne vit que pour son métier si l'amour (ou plus exactement le sexe) n'occupait tant de place dans son existence. Entre son épouse (résignée), sa maîtresse (exigeante) et les demoiselles de la troupe aux charmes desquelles il ne résiste pas, cet homme est, en effet, un homme couvert de femmes.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

SE DÉFENDRE

Ce ne sont, partout, que bruits de bottes. Plus que jamais, comme le constate Jacques Madaule, la force brute domine le monde. Le pouvoir, selon le mot de Mao, est au bout du fusil. François de Rose dénonce la campagne de l'U.R.S.S. et du P.C.F. contre l'implantation en Europe des fusées Pershing-2. Quant à Jean-François Pintat, il ne voit d'autre solution qu'européenne, en dépit du tabou existant depuis l'échec, en 1954, de la communauté européenne de défense.

La raison du plus fort

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

L'APPEL des partis communistes pour l'annulation de la décision de l'OTAN d'implanter en Europe des missiles Pershing-2 constitue un nouveau développement de l'offensive diplomatique de l'U.R.S.S. sur cette affaire. Son ambassadeur à Paris multiplie les entretiens d'« intoxication » avec des personnalités politiques françaises. Il a demandé la tribune de l'Académie diplomatique internationale pour nous avertir du danger qu'il y aurait à ne pas obtempérer aux injonctions de son gouvernement.

Selon le porte-parole de l'U.R.S.S., la mise en place de ces fusées introduirait un élément nouveau dans le rapport des forces en Europe, en donnant aux Etats-Unis une capacité de « première frappe » contre les fusées intercontinentales soviétiques. En réalité les bombardiers américains et britanniques, les avions de la VIe flotte en Méditerranée et nos Mirage-IV ont toujours eu cette capacité. Ce qui est nouveau, c'est que les chances de pénétration des avions, face à l'amélioration des défenses antiaériennes, vont diminuant alors que les fusées soviétiques menaçant l'Europe sont devenues beaucoup plus précises.

La mise en place de missiles dans la zone de l'OTAN vise donc à rétablir une situation inhérente au rapport des forces depuis trente ans. Y renoncer serait admettre que l'Union soviétique a le droit de déployer des fusées contre l'Europe et que l'Europe n'a pas ce même droit.

Moscou fait valoir, d'autre part, que les fusées basées en Europe ne mettront que six minutes pour atteindre son territoire alors que les fusées intercontinentales mettraient une trentaine de minutes pour frapper les Etats-Unis.

Si l'on veut bien se rappeler que les fusées soviétiques menaçant l'Europe ne mettront pas plus de six minutes, elles aussi, pour atteindre leurs objectifs, on est amené à conclure que, pour le Kremlin, seul est important ce qui touche aux rapports des superpuissances. Que les missiles soviétiques menacent l'Europe ne doit pas entrer en ligne de compte, mais que des missiles en Europe puissent atteindre la Russie est intolérable.

Quant à la menace que les Pershing feraient peser sur les fusées intercontinentales de l'Union soviétique, on rappellera seulement qu'aux termes des accords SALT 2 ces fusées sont au nombre de mille trois cent quatre-vingt-dix-huit. Le programme arrêté par l'OTAN porte sur l'installation de cent huit engins Pershing-2 munis d'une seule ogive chacun avec un rayon d'action de 1 800 kilomètres. Une salve offensive de ces cent huit missiles toucherait une proportion infime de l'arsenal soviétique, ne modifierait donc pas le rapport des forces entre les superpuissances et appellerait toutes les ripostes imaginables contre l'Europe.

Une chronologie singulière

M. Ponomarev a affirmé à Paris que l'effort d'armement de son pays n'intervenait jamais qu'en réaction à des initiatives de l'OTAN. Chronologie singulière ! Les fusées S.S.-20 sont mises en place en U.R.S.S. depuis plus de deux ans, alors que les Pershing n'apparaîtront en Europe qu'à partir de 1983. Admirable prémonition qui a fait commencer, au début de la dernière décennie, un programme d'armes en réaction à des décisions occidentales qui ne devaient intervenir que huit ou dix ans plus tard !

La manœuvre a évidemment un double but :

1) Empêcher l'Occident de se doter de l'armement qui a le plus de chances d'entraîner la liaison entre les systèmes tactiques et stratégiques, entre les opérations se déroulant sur le territoire de l'Europe et celles qui atteindraient la Russie. Il s'agit d'assurer la « sanctuarisation » de l'U.R.S.S. en cas de conflit nucléaire en Europe.

2) Séparer les alliés occidentaux sur un problème essentiel à leur défense en répétant l'opération qui a si bien réussi à propos de la bombe à neutrons en 1977-1978. Le schéma est exactement le même : lettre de M. Brejnev aux chefs d'Etat et de gouvernement en Europe, agitation dans l'opinion, relais des partis communistes et, après un triste cafouillage entre alliés, abandon du projet.

S'il arrivait par malheur que le même montage produise le même résultat pour les euromissiles, il faudrait en conclure que désormais c'est Moscou qui décide quels armements sont autorisés pour notre sécurité. Autant faire tout de suite l'économie de toute politique de défense.

Deux pays ont à cet égard des responsabilités particulières : la République fédérale et la France.

Les hésitations du chancelier Schmidt sont compréhensibles : échaudé par l'affaire de la bombe à neutrons, son pays est celui qui devra recevoir les Pershing. Déjà, la presse soviétique souligne la vulnérabilité de l'Allemagne occidentale, cible idéale pour l'armée rouge. L'idée d'un moratoire dans le déploiement des missiles soviétiques que M. Schmidt a lancée ne saurait pourtant être satisfaisante. Pourquoi l'U.R.S.S. accepterait-elle, s'il ne s'agit que de différer l'implantation des missiles soviétiques jusqu'au jour où l'alliance atlantique pourrait elle-même déployer les siens ? Elle demandera au moins l'arrêt de toute production d'engins américains destinés à l'Europe. Aux termes du moratoire, les Occidentaux auraient les mains vides. L'U.R.S.S., avec la totalité de sa panoplie, aurait réussi son coup.

S'exprimer publiquement

Pour la France, le problème n'est pas celui de la mise en place de ces engins, mais seulement d'une prise de position éventuelle sur un problème qui concerne la sécurité du continent. Sans doute dans le secret des chancelleries ne manquons-nous pas de faire connaître notre manière de voir, mais il y aurait intérêt à le dire publiquement.

L'inanité des raisons avancées par les Soviétiques et les P. C. montre, en effet, l'aspect politique de l'opération. S'il nous était interdit, au nom du non-alignement, d'exprimer un avis rencontrant celui de nos alliés, nous serions conduits, à la limite, à devoir partager l'opinion de nos adversaires. Il suffit de voir comment M. Gromyko, malgré tout ce qu'il avait pu entendre en privé, a feint, de constater un accord avec M. Giscard d'Estaing lorsqu'il a déclaré que ses propos contenaient des « éléments positifs », « bons et justes concernant la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, le droit des Afghans à décider eux-mêmes de leur sort et le fait que l'Afghanistan doive demeurer un pays non aligné » !

2) Aussi longtemps que le P.C. était seul à donner de la voix sur l'affaire des Pershing, on pouvait considérer qu'elle n'intéressait que notre politique intérieure. Mais dès lors que l'ambassadeur soviétique aborde publiquement le problème, que Paris est choisi comme siège d'un congrès groupant vingt partis communistes étrangers, et que M. Ponomarev s'y exprime, il y a manifestement matière à l'expression d'une réponse autorisée.

Il y va de notre intérêt. Si le principe était admis que le déploiement de fusées capables d'atteindre l'U.R.S.S. constitue une « agression implicite » (pour reprendre une expression prêtée à M. Couve de Murville (1)), on ne voit pas pourquoi cela ne s'appliquerait pas un jour à nos propres systèmes stratégiques.

Si d'autre part le chancelier Schmidt paraît donner des signes d'hésitation, une prise de position de notre pays lui apporterait un soutien non négligeable pour résister aux pressions du Kremlin.

Si, pour la première fois de notre histoire, nous avons le sentiment — illusoire — d'être protégés par un glacis géographique dans le cas d'un conflit en Europe, s'ensuit-il que nous devions nous abriter derrière un glacis politique ? Nous sommes dans une période dangereuse. Non pas qu'un conflit ouvert soit devenu soudainement plus probable : l'échec du raid américain en Iran ne signifie pas plus la faillite de la force américaine en Europe qu'un succès n'aurait démontré une supériorité globale. Le vrai danger est celui d'une détérioration structurelle du rapport des forces sur le Vieux Continent...

Va-t-on accepter que l'U.R.S.S. ait un droit de veto sur les décisions concernant notre sécurité et qu'elle dispose de toutes les armes permettant d'anéantir l'Europe, en nous interdisant celles qui exposeraient son territoire à une contagion nucléaire ?

Si l'alliance atlantique cédait dans cette affaire, elle signerait sa démission. Si une certaine conception du non-alignement nous interdisait de prendre parti, elle paralyserait l'exercice de notre indépendance, nous conduirait au neutralisme et préparerait notre asservissement.

(*) Ambassadeur de France.

(1) *Le Monde* du 8 février.

Le pouvoir au bout du fusil

par JACQUES MADAULE

ON ne parle plus guère aujourd'hui de militarisme. Le mot a je ne sais quoi de désuet. La chose, c'est différent. Mais elle a tellement changé d'allure ! Plus de ces généraux chamarrés, portant képi, bottes et culottes de peau, prêts à monter à cheval et à mettre sabre au clair. Il n'y a plus de chevaux, mais seulement des command-cars. Les militaires d'aujourd'hui ressemblent à des hommes d'affaires qui travaillent dans un domaine un peu particulier : ils inventent, fabriquent, mettent au point un matériel terriblement dangereux et fantastiquement coûteux qui se démode très vite, en sorte que c'est toujours à recommencer. L'industrie et le commerce de ces objets-là ne sont pas près de chômer.

Les Soviétiques, à cet égard comme en bien d'autres, sont exemplaires. L'armée était totalement absente des manifestations du 1er mai à Moscou. Elle n'est plus seulement la grande muette. Elle n'aime pas non plus se montrer quand ce n'est pas nécessaire. On sait qu'elle est là. Tout le monde le sait, et c'est bien suffisant. Observons plutôt les gestes de M. Giscard d'Estaing en ce même 1er mai : il envoie son ambassadeur sur la tribune officielle à Moscou et il fait durement réprimer une manifestation pour les droits de l'homme devant l'ambassade soviétique. On aurait pu lui téléphoner du Kremlin ce que disait Smerdiakov à Ivan Karamasov : « *Il y a plaisir à causer avec un homme intelligent.* »

Tout se passe comme si une révolution silencieuse avait eu lieu en U.R.S.S. Pendant longtemps les militaires y ont été tenus en respect par le parti. L'U.R.S.S. n'a pas connu ce 18 brumaire que tant d'augures lui prédisaient. Voici une vingtaine d'années encore Khrouchtchev était assez fort pour limoger Joukov. Sans bruit les choses ont totalement changé. Nul ne peut dire avec certitude quand et comment l'événement s'est produit.

Socialisme et militarisation

Il serait temps que l'on se rendît compte dans tous les secteurs de l'opinion — je veux dire dans ceux de gauche, car la droite a depuis longtemps compris (elle a beau être la plus bête du monde...) — que l'Union soviétique actuelle est d'abord une puissance militaire qui consacre aux armements, depuis des années, une proportion beaucoup plus importante de ses ressources qu'aucun autre grand Etat. La nécessité de défendre la « révolution » ne justifie pas un effort aussi gigantesque.

Mais elle n'a ni le privilège ni le monopole de cette militarisation à outrance. L'armée chinoise jouit d'un très grand pouvoir, et l'on ne saurait exagérer l'influence de l'armée à Hanoï. Il pourrait sembler que socialisme existant et militarisation aillent de pair. Mais les Etats dits socialistes ont des émules ailleurs, notamment dans le tiers-monde, où le pouvoir est exercé si souvent par des militaires, parfois de simples sergents-chefs comme au Libéria.

Le bouquet, c'est sans doute le cône sud de l'Amérique latine, où la « sécurité nationale » est entendue à peu près de la même façon à Santiago, à Buenos-Aires et à Montevideo. Si l'on compare ce militarisme-là à celui des pays de l'Est, il est certes plus haut en couleur et surtout moins autonome, mais il s'efforce de ressembler à son grand adversaire. Ceux-là aussi, quand ils se sont lavé les mains et discrètement parfumés en sortant de leurs chambres de torture, se donnent des allures d'hommes d'affaires pratiques et positifs.

Dans nos pays, qui restent malgré tout démocratiques, il faut que l'on prenne conscience de cet état du monde actuel où la force brute l'emporte à peu près partout. Peu importe qu'elle ne soit plus représentée par des chevaliers ou par des reîtres, mais par des techniciens « businessmen ! » En bien des domaines, certes, nous sommes livrés aujourd'hui à l'hypertélie technicienne. Mais il n'en est aucun où ce soit plus dangereux que celui des armements. Car les armements donnent le pouvoir. Il est au bout du fusil, disait Mao.

Si nous ne voulons pas que l'humanité connaisse, un jour prochain, le plus grand désastre de son histoire, il faut lutter avec lucidité pour le désarmement. Cela veut dire sans illusion sur les énormes difficultés économiques et politiques qu'il faudra vaincre pour aboutir, car le militarisme technocratique d'aujourd'hui est lié à toute la technostructure de nos sociétés « avancées ».

Si l'on veut aboutir, il faut se mettre de la cire dans les oreilles pour ne pas entendre le chant des sirènes qui voudraient nous faire croire que la course aux armements, ce sont ceux d'en face qui la relancent quand elle tend à ralentir. Il n'y a pas d'innocents dans cette affaire. C'est une révolution qu'il faut partout entreprendre, mais une révolution tout autre que celle dont on nous parle depuis plus d'un siècle.

Un tabou à renverser

par JEAN-FRANÇOIS PINTAT (*)

LA défense est le premier devoir d'un pays. Les régimes qui n'ont pas su assurer leur défense se sont tous effondrés. Nous sommes l'objet, à l'heure actuelle, en France, d'une double menace en provenance de l'Union soviétique : l'une frontale, l'autre périphérique.

La plus grave pour le moment reste périphérique. Le communisme international s'attaque au ventre mou de l'Occident, le Moyen-Orient et l'Afrique. Il dispose avec les Cubains et les Allemands de l'Est de la plus belle des légions étrangères. Or la France dépend actuellement à 75 % de l'étranger pour son approvisionnement énergétique et de 10 % pour beaucoup de matières premières qui lui sont nécessaires. Si nous voulons éviter un jour l'asphyxie, il nous est indispensable de disposer d'une force d'intervention rapide.

La menace frontale sur les marches de l'Europe de l'Ouest a été atténuée pour le moment par la dissuasion atomique. Mais la situation a considérablement évolué. Jadis, la doctrine des représailles massives était un argument déterminant. En 1970, apparaissait la théorie de la riposte graduée, tenant compte du développement de la capacité nucléaire de l'U.R.S.S. En 1980, devant la crainte même d'une destruction mutuelle totale, les spécialistes parlent de guerre préventive qui détruirait les silos de lancement des fusées adverses sans toucher le reste du territoire.

Face à cette évolution, la France ne peut attendre le bon vouloir de ses alliés.

Son armement nucléaire est maintenant pris très au sérieux. A partir de cet acquis, ses efforts doivent s'orienter vers plusieurs directions. Si nous partons du principe qu'une attaque ennemie peut rayer de la carte nos bases fixes de fusées, nous devons les rendre mobiles.

Pour cela, il n'y a que deux méthodes :

— augmenter raisonnablement le nombre des sous-marins atomiques, très difficiles à détecter dans l'océan et donc indestructibles dans le cadre d'une attaque préventive ;

— nous équiper en missiles mobiles sol-sol à tête multiple, de moyennne portée, montés sur remorques et tractés par camion.

Dans le même temps, la France doit s'équiper de la bombe à neutrons. Elle ne fera en effet jamais de guerre préventive. Mais, face à une attaque foudroyante par des moyens classiques, elle disposera ainsi d'une dernière arme avant la terreur nucléaire, arme qui détruira uniquement le personnel assaillant, sans causer pour autant de dégâts irrémédiables à l'environnement général.

La défense de la France ne peut se concevoir hors de l'Europe

Tout cela est indispensable. Cependant, la véritable défense de la France ne peut se concevoir hors d'un cadre européen. Nous ne sommes pas seuls au monde. La France exporte 30 % de sa production, dont 20 % en Europe.

L'occupation de l'Europe de l'Ouest par l'armée rouge verrait l'asphyxie de la France et un chômage massif l'envahir.

Par ailleurs, nos troupes sont en Allemagne ; comment pourrions-nous éviter d'être mêlés au conflit si l'Union soviétique entrait en Allemagne de l'Ouest ?

Nous devons donc protéger notre sanctuaire élargi. A la notion de défense linéaire doit succéder la notion de défense en surface. C'est le seul moyen pour nous d'échapper à ce terrible dilemme : capitulation ou holocauste.

Moins la couverture atomique des Etats-Unis devient crédible, plus il faut évoluer vers une défense nucléaire européenne.

Un premier rapprochement devrait se faire avec les Anglais. Mme Thatcher, si difficile à vivre par ailleurs, est plus souple sur ce point. Un premier test serait de voir si nos amis britanniques pourraient envisager d'équiper leurs sous-marins atomiques de fusées françaises à tête multiple M-4.

Il ne serait pas souhaitable que l'Allemagne intervienne dans cette opération. Mais elle peut être une aide efficace par l'action de ses scientifiques et par son soutien financier.

∴

Si la France prend principalement en main l'effort atomique, elle ne peut tout faire, et il paraît normal que l'Allemagne fasse un effort plus important dans les domaines de l'armement classique.

Il faut, pour cela, une volonté européenne, une conscience, une doctrine pour la défense liée à une évolution irréversible vers une unité politique européenne.

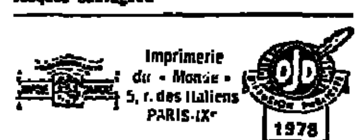
Actuellement, le blocage de l'Europe tient au fait que, depuis l'échec de la Communauté européenne de défense (C.E.D.), le problème de la défense européenne est devenu un sujet tabou.

On ne parle plus de sécurité, alors que c'est précisément ce qui permettrait d'aller de l'avant. Les vingt années qui nous séparent de la fin du siècle vont être déterminantes. La France mène une excellente politique d'armement nucléaire, mais elle ne se sauvera pas seule, son destin est lié au sort de l'Europe.

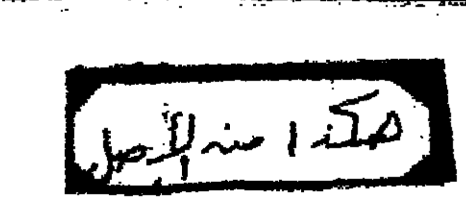
L'Europe s'effondrera dans la médiocrité et les divisions, ou elle se sauvera dans l'unité, grâce à sa force retrouvée.

(*) Sénateur (républicain) de la Gironde, premier vice-président du groupe libéral et démocratique à l'Assemblée des Communauté européennes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



LA RENCONTRE ENTRE MM. BREJNEV ET GISCARD D'ESTAING

« *Demandez aux Polonais...* »

(Suite de la première page.)

Etant donnés les liens étroits entre Paris et Varsovie, ils ont estimé que cette rencontre serait le plus utile avec le président de la République française. Deuxième temps : ce projet a été soumis aux deux autorités (A-t-il alors été précisé à Paris que M. Brejnev serait d'accord ? Réponse : « *Demandez aux Polonais* »). Des contacts exploratoires ont ensuite été menés. M. Poniatowski était à Varsovie le 25 avril et M. Leclerc, conseiller diplomatique de l'Elysée, les 9 et 10 mai. Troisième et dernier temps : la date a été fixée au début de la semaine dernière. Comme il ne s'agit pas d'une rencontre officielle, mais d'un entretien informel, organisé à l'invitation de la Pologne, il a été décidé que l'annonce en serait faite par Varsovie, après l'arrivée du président. Les fuites organisées à Moscou puis Varsovie sont donc une violation des accords ? Réponse : « *Nous n'interprétons pas ces fuites* ».

Voilà pourquoi cette rencontre n'aurait pu être confirmée plus tôt, d'autant qu'il n'aurait pas été « *courtois* » d'annoncer le départ de M. Giscard d'Estaing avant qu'il n'ait terminé ses entretiens avec le président mexicain.

Il y a bien des blancs dans cette chronologie et encore plus d'explications boiteuses. L'intérêt qu'avait Moscou à lancer la rumeur puis à faire « doser » les indications à Varsovie pendant que se déroulait la rencontre entre MM. Muskie et Gromyko vendredi à Vienne est clair. Il était de bonne guerre pour l'U.R.S.S. — au moment où se confirmait la prochaine visite de M. Schmidt à Moscou — de montrer que les autres puissances occidentales voulaient en même temps rétablir le contact avec elle et qu'elle n'avait que l'embarras du choix pour trouver des interlocuteurs.

N'aurait-il pas été « courtois » aussi que M. François-Poncet avertisse de ce sommet, vendredi matin à Vienne, ses homologues américain, britannique et ouest-allemand ? Etait-il très digne de voir samedi et dimanche à Varsovie la presse internationale tirer d'officieux Polonais des informations sur le programme de M. Giscard d'Estaing ? « *Nous ne pouvons pas en dire plus, car Paris souhaite la discrétion* », s'entendaient dire les journalistes, tandis que l'ambassade de France se taisait. Détail, évidemment, à côté d'une rencontre d'une telle importance. Reste à savoir ce à quoi auront abouti les présidents français et soviétique (M. Gierek ne devait se joindre qu'à une partie des conversations) lorsqu'ils se seront quittés dans l'après-midi de ce lundi, après plusieurs heures d'entretien et un déjeuner de travail.

A en croire le porte-parole français, il ne faudrait pas s'attendre à des résultats spectaculaires. Si M. Giscard d'Estaing a accepté l' « *invitation polonaise* », c'est essentiellement parce que la communication entre l'Ouest et l'Est n'existerait plus, qu'il est « *fondamental que les Occidentaux comprennent quelles sont les motivations soviétiques et que les Occidentaux fassent comprendre quelle est leur position* ».

Le problème afghan, « *sur lequel la position de la France est la fermeté* », devait donc occuper une partie des conversations, mais il ne pouvait nullement s'agir d'une amorce de négociation pour le résoudre. Seulement d'une information réciproque, indispensable, car « *nous pensons fondamentalement que si, le dialogue ne se poursuit pas, non seulement l'affaire afghane ne se réglera pas, mais que, en plus, des tensions très graves, et donc des dangers d'escalade, risquent d'apparaître* ».

Ce serait donc sans but plus précis que le président français aurait été rencontrer M. Brejnev, non pas dans un pays neutre, mais dans la capitale où vient de se tenir la dernière réunion du pacte de Varsovie. Sans aucune assurance et au risque de faire marquer un point spectaculaire à l'offensive diplomatique soviétique vers l'Europe.

Il était difficile d'imaginer M. Giscard d'Estaing rentrant en France fêter à Saxon-Sion le sixième anniversaire de son élection sans avoir aucun résultat à annoncer.

BERNARD GUETTA.

Une cinquantaine de cas humanitaires individuels restent en suspens entre la France et l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — Les rencontres entre dirigeants français et soviétiques sont en général l'occasion, du moins lorsqu'elles sont préparées par les voies diplomatiques normales, d'évoquer les questions humanitaires toujours en suspens entre les deux pays, et, pour Paris, de demander aux Soviétiques des efforts dans ce domaine.

Sept conjoints de citoyens français sont actuellement empêchés de se rendre en France. Cinq femmes qui ont épousé des Français depuis plusieurs mois ne reçoivent pas de visa de sortie pour rejoindre leur mari. Un seul cas est vraiment explicable, même s'il est difficilement justifiable : celui de Mme Olga Bondu, qui purge une peine de plusieurs mois de camp de travail après un incident bénin dans un restaurant de Novorossiiks.

D'autre part, deux citoyens d'origine soviétique ne sont pas autorisés à rejoindre leurs épouses en France. Il s'agit d'un architecte physicien de Kiev, qui a perdu son poste dans l'enseignement quand il a déposé sa demande de mariage avec une Française, et son emploi dans la recherche quand il a pu se marier, après bien des difficultés, puisque les autorités soviétiques refusaient à sa fiancée, pourtant membre du P.C.F., un visa d'entrée en U.R.S.S.

Le deuxième cas est celui d'un homme qui a été condamné à cinq ans de camp pour trafic de devises. La loi soviétique interdit en principe l'émigration de citoyens ayant subi une condamnation pénale.

Enfin, les autorités de Moscou continuent de refuser à M. Torrent, qui a connu une Soviétique à Paris au moment de la construction de la nouvelle ambassade d'U.R.S.S., le visa d'entrée lui permettant de se marier. Après plusieurs démarches officielles, M. Torrent avait fini par obtenir un visa de trois jours. Ce bref séjour a suffi pour déposer auprès de l'état civil soviétique sa demande de mariage. Mais celui-ci devrait être célébré avant la fin de ce mois, et M. Torrent n'a toujours pas obtenu son visa.

La liste des cas humanitaires en suspens entre la France et l'Union soviétique comprend environ une cinquantaine de noms. Ce chiffre est à peu près stable : aux quelques cas qui sont réglés chaque année viennent régulièrement s'ajouter de nouvelles affaires. Quatorze cas sont en suspens depuis plus de trois ans. Certains ont trait au problème de la double nationalité. C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes, dont onze Arméniens, citoyens français d'origine, sont considérées par les autorités d'U.R.S.S. comme des Soviétiques à part entière, et, malgré leurs demandes réitérées, ne sont pas autorisées à émigrer en France.

DANIEL VERNET.

DANS LA PRESSE

L'AURORE : collusion avec le P.C. ?

Sous le titre « Giscard donne des armes à Moscou » :

« *Tout donne à croire, à première vue, que les seuls bénéficiaires seront les Soviétiques, les partisans d'un nouveau Munich... et les communistes. Ce n'est pas par hasard que Georges Marchais se déclare enchanté de ce mini-sommet qui a aussi l'air d'une opération de politique intérieure.*

» *S'il se confirmait que c'est à travers le tandem Poniatowski-Doumeng* (1), *et grâce aux bons offices du milliardaire rouge, que la rencontre a été préparée dans le plus grand secret à Varsovie, on serait en droit de parler d'une vraie collusion entre le gouvernement et le P.C...* »

(ALFRED HOURNEY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : des risques qui ne sont pas minces.

« *De deux choses l'une : ou bien Valéry Giscard d'Estaing obtiendra de Brejnev un gage important, c'est-à-dire un geste qui traduira la volonté du gouvernement soviétique d'apaiser le feu qu'il a allumé en décembre dernier, et le président français aura remporté une incontestable victoire qui servira son crédit personnel et justifiera ce rendez-vous diplomatique inattendu. Ou bien, alors, c'est seulement pour voir et pour entendre Brejnev opposer une fin de non-recevoir à ses objurgations, et, dans ce cas, revenant les mains vides, Giscard apparaîtra non seulement comme celui qui a échoué mais aussi qui s'est compromis et a compromis son pays dans un rôle qui n'est pas honorable à tous les égards (...). Les risques que prend Valéry Giscard d'Estaing en allant à Varsovie ne sont pas minces.* »

LIBERATION : pour des médailles en chocolat ?

Sous le titre « Giscard prix Lénine de la paix », *Libération* écrit :

» *Sans doute, le « devine qui vient dîner ce soir » de Valéry-la-détente a-t-il été discrètement préparé par Gromyko et François-Poncet. Mais, dans le secret qui entoure « les hommes de sang-froid » de ce monde nucléarisé jusqu'aux dents, le seul effet visible de cette équipée, pour l'instant, c'est que Giscard vient de briser la sorte de quarantaine observée par les Occidentaux vis-à-vis de Moscou depuis le coup de Kaboul.*

» *Giscard ramènera-t-il autre chose de Varsovie que des médailles en chocolat pour ses sportifs, comme un quelconque Daladier rentrant de Munich ? Afghan soit qui mal y pense !* »

RADIO - FRANCE : pallier une carence.

« *Il fallait que l'Est et l'Ouest se rencontrent. Le président américain étant indisponible, tant par les méandres de sa politique que par ses engagements électoraux, il était normal qu'un de ses alliés majeurs du camp occidental, membre permanent du Conseil de sécurité et puissance atomique au demeurant, prenne l'initiative de pallier cette carence...*

» *La France n'a ni les moyens ni les appétits des deux grandes puissances nucléaires. Mais elle est qualifiée pour jouer un rôle de consolidation (...) Tout au long de la présente crise, elle est demeurée fidèle à ses engagements d'allié atlantique, mais elle a aussi maintenu sa conception selon laquelle l'unique alternative de la détente, c'est la guerre.*

» *Le rendez-vous d'aujourd'hui est donc bénéfique. A condition que, dès le départ, il soit visible que Varsovie n'est pas Munich...* »

(EDOUARD SABLIER.)

(1) D'après certaines informations, ce serait dans l'avion de M. Doumeng, spécialiste du commerce avec l'Est et membre du P.C., que M. Poniatowski s'est rendu à Varsovie le 25 avril.

Le projet serait dû à l'initiative de M. Gierek et remonterait à plusieurs semaines

De notre envoyé spécial

Naples. — La rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev, à Varsovie, et le suspense entretenu à Paris sur cet événement ont fait dévier quelque peu la rencontre des neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, à Naples, de son but initial. Les affaires Est-Ouest ont occupé toute la soirée de samedi 17 mai. M. François-Poncet a informé ses collègues, déjà au courant par la presse, qu'il accompagnerait le président de la République à Varsovie. Le ministre des affaires étrangères n'en avait rien dit à ceux qu'il avait rencontrés jeudi et vendredi à Vienne, pas plus qu'il n'en avait parlé à M. Muskie, le nouveau secrétaire d'Etat américain ni, assure-t-on, à M. Gromyko à qui il n'avait d'ailleurs rien à apprendre à ce sujet.

L'affaire intéressant au premier chef l'Elysée, le président de la République se serait chargé lui-même de l'information à son niveau : il a eu une communication téléphonique au milieu de la semaine dernière avec M. Carter et a informé M. Schmidt et d'autres chefs de gouvernement européens. Le gouvernement de Bonn a d'ailleurs exprimé, dès dimanche, sa satisfaction, ce qui est jugé essentiel à Paris. Plusieurs ministres présents à Naples, sans manifester publiquement leur mécontentement, ont exprimé, par diplomates interposés, quelque scepticisme sur la démarche de M. Giscard d'Estaing et quelques critiques sur le manque d'esprit de concertation de la France, auquel ils opposent volontiers celui de l'Allemagne fédérale. Celle-ci ne manque pas une occasion de consulter ses partenaires sur la préparation de la prochaine visite de M. Schmidt à Moscou.

Du côté français, on répond que les deux visites ne sont pas de même nature. Celle de M. Schmidt sera une visite officielle avec tout l'apparat attaché à cet adjectif. La rencontre de Varsovie est une conversation d'homme à homme prévue pour une demi-journée (lundi matin) avec la participation des ministres des affaires étrangères, mais sans les prises de position publiques — toast, déclarations, communiqué, — qu'implique la première formule.

Le mystère dont cet événement a été entouré et qui a eu pour effet de le dramatiser n'a pas été expliqué. Le président de la République souhaitait apparemment qu'il reste « *confidentiel* » jusqu'à ce qu'il ait eu lieu, ce qui dénote une certaine candeur. Les Polonais, qui en étaient les principaux artisans et n'avaient aucune raison de le minimiser, ont « vendu la mèche ».

Pour autant qu'on sache, l'initiative est, en effet, venue de M. Gierek. En ce qui concerne les relations Est-Ouest, Paris et Varsovie, dont les préoccupations quant à l'équilibre européen et mondial sont historiquement quasi identiques, s'entendent à demi-mot. MM. Giscard d'Estaing et Gierek se rencontrent aussi souvent que possible, et l'Elysée s'est servi plus d'une fois du canal polonais pour s'assurer d'avoir bien été compris au Kremlin. Le projet de rencontre remonte déjà à plusieurs semaines (la période approximative avait été arrêtée assez tôt, bien que la date précise n'ait été fixée que récemment). La suggestion aurait d'abord été faite lors d'une visite de M. Olechowski, ambassadeur de Pologne à Paris, début avril à l'Elysée. Elle a bien entendu fait l'objet de l'entretien que M. Poniatowski a eu le 25 avril à Varsovie avec M. Gierek. Rappelons que les relations normales franco-soviétiques (mais le sont-elles encore ?) appelaient une visite de M. Brejnev à Paris cette année ce qui, dans les circonstances actuelles, poserait quelques problèmes...

Il y a tout lieu de croire que dans leur for intérieur, les Polonais sont tout aussi inquiets que les Français de l'intervention soviétique en Afghanistan et des dangers qu'elle implique. Il n'y avait donc pas de raison de repousser l'invitation de Gierek, estime-t-on dans les milieux responsables, d'autant plus qu'il pouvait être intéressant de faire connaître à M. Brejnev, en présence d'un témoin de son bord, le point de vue français sur l'affaire afghane.

Ce point de vue est bien connu : toute solution de la crise afghane passe nécessairement par un engagement soviétique d'observer un calendrier d'évacuation précis. A partir de là, les garanties dont le Kremlin estime avoir besoin pour le respect de la neutralité et du non-alignement de l'Afghanistan peuvent être envisagées. Ceci a déjà été dit plusieurs fois à des responsables soviétiques, notamment à MM. Kornienko (vice-ministre soviétique des affaires étrangères) et Gromyko, et rien n'indique que M. Giscard d'Estaing soit prêt à en démordre. Mais là est le point faible de l'argumentation française : à quoi servira-t-il de redire à M. Brejnev ce qu'on lui a déjà fait savoir plusieurs fois ?

Les difficultés soviétiques en Afghanistan

Depuis que le gouvernement français tient ce langage au Kremlin, la situation a cependant évolué et, précisément, dans le sens qu'il avait indiqué : l'U.R.S.S. connaît sur le terrain des difficultés indiscutables ; elle s'est coupée du monde islamique et, du même coup, s'est éloignée du tiers-monde ; elle a relancé la course aux armements et les risques d'affrontement. Cette évolution — autrement importante, — estime-t-on à Paris que la participation aux Jeux olympiques — est-elle de nature à faire réfléchir les dirigeants soviétiques ? M. Giscard d'Estaing le saura sans doute mieux en revenant de Varsovie, mais on semble penser, du côté français, que la multiplication des offres de procédure du Kremlin, assez futiles en elles-mêmes (deux en une semaine, via Kaboul et le sommet de Varsovie), révèle un certain malaise.

Les Neuf, qui s'étaient prononcés en février pour la neutralisation de l'Afghanistan, ont en tout cas procédé à un dernier examen de la dernière offre soviétique : le projet de sommet mondial (*le Monde* du 17 mai). Ceux qui avaient rencontré à Vienne M. Gromyko ont pu apporter quelques précisions. Ce que le Kremlin envisagerait n'est pas un grand rassemblement mondial, mais une confrontation des vues des puissances les plus importantes par régions, et peut-être en plusieurs fois. Pourrait-on trouver dans cette procédure un « habillage » utilisable pour une solution afghane ? Les Neuf y réfléchissent.

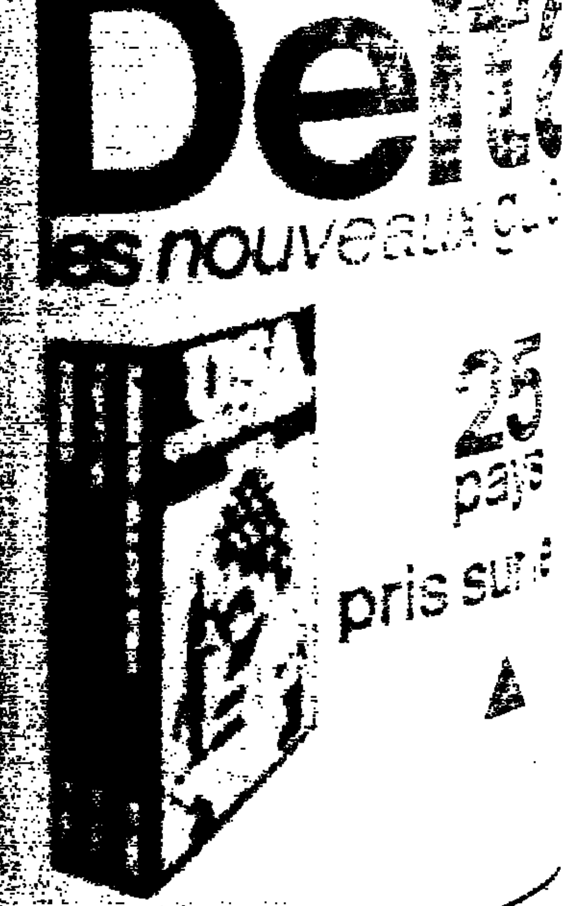
De son côté, M. Genscher a assuré que M. Schmidt, lors de son voyage à Moscou, n'a aucune intention de renoncer aux nouveaux euro-missiles américains malgré les pressions qu'il s'attend à subir de la part des Soviétiques.

Au cours de la discussion de Naples, la participation aux Jeux olympiques a été brièvement évoquée. M. François-Poncet n'a pas donné l'impression que la décision du comité olympique français était définitive. Il a semblé estimer que les sportifs français n'iraient pas à Moscou si ceux des autres pays de la Communauté boycottaient les Jeux.

MAURICE DELARUE.



(Dessin de KONK.)



DIPLOMATIE

LA RENCONTRE ENTRE MM. BREJNEV ET GISCARD D'ESTAING

BONN : la presse ne ménage pas ses sarcasmes

De notre correspondant

Bonn. — Que le président Giscard d'Estaing, sans avoir vraiment prévenu *ses alliés*, devance aujourd'hui le chancelier Schmidt en rencontrant M. Brejnev est évident. Cela ne manque pas de susciter une certaine amertume dans les milieux politiques de Bonn, ainsi que des commentaires acides dans la presse. La *Süddeutsche Zeitung* par exemple va jusqu'à attribuer à M. Giscard d'Estaing des préoccupations essentiellement électorales...

Dans les milieux officiels, on exprime cependant une certaine satisfaction, dans la mesure où la rencontre de Varsovie s'inscrit dans la relance du dialogue Est-Ouest, qui a toujours été souhaitée à Bonn, et facilite la préparation du voyage de *M. Schmidt à Moscou*. Après tout, ce n'est pas avec un enthousiasme excessif que M. Schmidt s'était décidé à établir des contacts au plus haut niveau avec le Kremlin. Maintenant que le chemin sera peut-être un peu déblayé, son rôle lui paraîtra moins risqué. Même M. Kohl, président du parti chrétien-démocrate (opposition), s'est félicité dimanche du sommet franco-soviétique en soulignant qu'il était « *toujours partisan d'un dialogue raisonnable* ».

Rien de tout cela n'empêche la plupart des commentateurs de considérer l'initiative française comme une « *gifle* » pour le chancelier, ou même une « *vengeance* » des Russes contre le gouvernement de Bonn qui a décidé le boycottage des Jeux de Moscou !

La démarche française suscite d'autres critiques : tout d'abord, on relève que Paris n'a pas jugé bon de consulter sérieusement ses partenaires. Cette procédure cavalière est considérée par certains comme la preuve que les dirigeants français ne prendraient pas la solidarité européenne au sérieux. Il serait difficile aussi, après une telle improvisation, de reprocher au président Carter sa tendance à agir sans consulter suffisamment ses alliés. Plus troublant encore paraît le fait que la France revendique, ou se voit attribuer par les Soviétiques, le rôle de « *l'élève modèle* » en Europe.

La visite que fera M. Schmidt à Moscou s'inspire, souligne-t-on volontiers, d'un esprit tout différent. Le chancelier ira à Moscou muni d'un « mandat » des alliés, et pas du tout en cavalier seul. Vue sous cet angle, la rencontre de Varsovie apparaît, à bien des égards, comme entrant dans le cadre des manœuvres entreprises par le Kremlin pour diviser le camp occidental.

JEAN WETZ.

M. MARCHAIS : une bonne chose.

Interrogé, dimanche 18 mai, sur la rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Brejnev, M. Marchais a notamment indiqué :

« Nous pensons que cette rencontre est une bonne chose. Nous, communistes, nous sommes toujours partisans de la discussion, en particulier lorsqu'il existe une situation internationale effectivement marquée par certains éléments de tension.

» Nous estimons que la France a un rôle particulier à jouer dans le monde. Evidemment, notre pays est membre de l'alliance atlantique, et nous ne demandons pas qu'il s'en retire. Mais nous sommes pour la dissolution simultanée des blocs. En attendant, la France doit être à l'initiative dans tous les domaines où elle peut le faire pour contribuer à résoudre les conflits en cours, pour faire avancer la cause du désarmement et celle de la coopération *internationale*.

» Notre pays se doit de mener une politique de non-alignement sur quelque bloc que ce soit. Il se doit d'être actif. »

M. CHIRAC : pas de marchandage.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui était samedi 17 mai le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a déclaré :

« Ou bien le chef de l'Etat va rencontrer M. Brejnev pour engager je ne sais quel marchandage. Je dis très clairement que dans cette hypothèse il se présenterait comme un voyageur sans bagages et qu'il aurait tort, car nous n'avons rien à marchander avec l'Union soviétique. Ou bien il y va pour affirmer très clairement une position de fermeté s'opposant à tout ce qui fait actuellement cette recrudescence de l'hégémonisme soviétique. Si c'est pour cela, alors il a raison d'y aller ».

M. JEAN-PIERRE COT : la diplomatie de l'U.R.S.S. cautionnée.

M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et membre du bureau exécutif du P.S. a désapprouvé lundi matin 19 mai, sur les antennes d'Europe 1, la rencontre de Varsovie. Il a déclaré notamment : *« Ce n'est pas par un style de coups de poker qu'on arrive à résoudre un problème... Nous assistons depuis quelque temps à une montée en puissance de l'Union soviétique... Dans ce contexte, en se précipitant à Varsovie, je vois que nous serons à cautionner la diplomatie de l'U.R.S.S. »*

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, déclare pour sa part : *« Parler est positif en ce moment, mais j'espère que le Parlement et les responsables de l'opposition seront informés de cette rencontre. »*

Le secrétariat national du M.R.G. s'abstient de juger prématurément *« l'initiative du président de la République »* mais se réserve *« le moment venu, d'exiger un bilan précis de cette rencontre »*. Il évoque *« l'inquiétude des Français qui sont, à juste titre, déroutés par la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing »*.

● *M. Maurice Schumann, vice-président du Sénat (R.P.R.)*, a évoqué, lundi 19 mai, à TF 1, les entretiens entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing, en déclarant qu'il pouvait être *« extrêmement utile de rappeler aux superpuissance, que l'Europe existe et, à défaut de l'Europe, que la France existe. A cet égard, le voyage* [de M. Giscard d'Estaing] *peut être très utile »*.

● *Les entretiens entre le ministre des affaires étrangères japonais*, M. Okita, et son collègue français, M. François-Poncet, qui devaient avoir lieu à Paris ce lundi 19 mai, ont été reportés à mercredi, apprend-on de bonne source. M. François-Poncet accompagne en effet M. Giscard d'Estaing à Varsovie.

LONDRES : perplexité et inquiétude

De notre correspondant

Londres. — Une attitude d'expectative *(wait and see)* inquiète, telle est la réaction des milieux officiels britanniques à l'égard du sommet franco-soviétique de Varsovie. En premier lieu, on est perplexe et déconcerté ici par le secret qui a entouré la préparation d'une rencontre dont on affirme n'avoir pas été informé. Mme Thatcher a été prévenue, dit-on, quelques heures seulement avant le départ du président français pour Varsovie, mais ni lord Carrington, ministre des affaires étrangères, ni MM. Muskie et Colombo, ses collègues américain et italien, n'ont été informés, encore moins consultés. Ainsi, au cours de la semaine diplomatique de Vienne, MM. François-Poncet et Gromyko, qui avaient de nombreuses occasions de laisser prévoir cette visite, se sont retrouvés dans une sorte de complicité tacite pour maintenir le secret sur la rencontre. D'où un certain malaise, que la mise au point de l'Elysée, faite après le départ du président Giscard d'Estaing pour Varsovie, n'a pas entièrement dissipé.

En fait, on s'attendait ici que le chancelier Schmidt fût le premier homme d'Etat occidental à rencontrer M. Brejnev après l'invasion de l'Afghanistan. Aussi bien, le chancelier fédéral, par la voie diplomatique normale, avait consulté et informé ses alliés de sa visite et de ses intentions. Que M. Brejnev ait préféré le président Giscard d'Estaing comme interlocuteur prioritaire et privilégié préoccupe les Britanniques, dans la mesure où le chancelier Schmidt est considéré comme un solide allié atlantique, très solidaire des Etats-Unis. De toute évidence, dit-on, M. Brejnev spécule sur la politique indépendante de la France pour tenter de diviser l'alliance et de rompre le front occidental. Mais quelle sera l'attitude du président français ?

Personne ne met en doute la ferme position prise par Paris au sujet de l'Afghanistan et, dans une moindre mesure, de *l'Iran*. Mais de sérieux doutes subsistent quant à la capacité de la France de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest. « *Le président Giscard d'Estaing n'est pas de Gaulle* », dit-on encore, et les circonstances ont changé. Le président français parlera-t-il à Varsovie pour le compte de l'Europe et, au-delà, pour celui de l'alliance occidentale ou prendra-t-il une position en flèche, affectant la solidarité des Occidentaux ?

Telles sont les questions que se posent les officiels, non sans une certaine appréhension, certains estimant que les considérations de politique intérieure ont été déterminantes dans la décision de M. Giscard d'Estaing.

Certains journaux sont moins nuancés : « *La France divise l'alliance occidentale en se rendant seule à un sommet avec les Russes* », écrit le correspondant diplomatique du *Daily Mail*, tandis que le nationaliste *Daily Express* titre sur toute la première page : « *Giscard fait un affront au reste de l'Europe* » et ajoute dans son éditorial : « *L'apaisement est une seconde nature chez les Français.* » Le journal pense que la rencontre ne permettra pas de sortir de l'impasse au sujet de l'Afghanistan, mais pourrait par contre porter atteinte à la fragile unité de l'Occident. « *L'U.R.S.S. cherche depuis le début de l'année à enfoncer un coin entre les alliés. Et le président Giscard d'Estaing paraît faire directement leur jeu.* » Le *Daily Telegraph* se contente de noter qu'au lendemain des décisions de Naples prises par les ministres européens solidaires des Etats-Unis, « *la rencontre secrète Giscard-Brejnev anéantit cet apaisant témoignage d'unité de l'alliance* ».

HENRI PIERRE.

Le nouveau glacis soviétique

(Suite de la première page.)

Mais, note l'un des récents interlocuteurs de M. Gromyko, ce n'est pas le rouleau compresseur russe *qui se met en mouvement* à l'échelle de la planète, avec des divisions bientôt lancées contre l'Allemagne ou la Yougoslavie, c'est une dynamique marxiste où coexistent les armes, dans les secteurs éloignés de l'Occident, et la diplomatie, dans les secteurs proprement européens ou américains.

Faut-il pour autant négliger les raisons tantôt locales, tantôt conjoncturelles de l'intervention en Afghanistan ? Assurément pas. Certains *facteurs*, au contraire, ont joué un rôle important, parmi lesquels: échecs répétés des régimes imposés après avril 1978, *désertions militaires, soulèvement* d'une partie de la population, mise à profit du choc provoqué par la prise des otages de Téhéran. Cependant, l'affaire afghane illustre aussi la conviction soviétique que le rapport mondial des forces penche désormais en faveur du camp socialiste, dirigé de Moscou. Cette conviction imprègne les quatre documents fondamentaux divulgués en U.R.S.S., en juin 1978. Les deux premiers, publiés dans la *Pravda*, concernent la Chine (13 juin) et les Etats-Unis (17 juin). Le troisième, consacré à l'Afrique, prend la forme d'une déclaration gouvernementale (23 juin). Le quatrième émane de M. Brejnev lui-même et porte sur l'Europe (discours de Minsk du 24 juin).

Que, en l'espace de douze jours, le Kremlin ait fait connaître son analyse de l'évolution mondiale, annonçait, on le mesure maintenant, un tournant. Encore n'est-ce pas tout. Cette analyse ne reprend pas uniquement les arguments habituels : crise du capitalisme, contradictions et rivalités entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon ; collusion Pékin-Washington contre nature ; danger de la course aux armements, spécialement pour l'Allemagne ; montée des forces populaires dans le monde, etc. Elle tient également compte des pays dans lesquels, bien avant le coup de Kaboul, le camp socialiste s'est implanté ou renforcé sans aucune riposte occidentale.

Un premier groupe comprend, précisément, l'Ethiopie, Aden et l'ancienne Indochine. Selon des sources sérieuses, l'U.R.S.S. possède en Ethiopie, au bas mot, 700 chars (T-34, T-54, T-55), 450 véhicules blindés, 400 pièces d'artillerie, 85 avions de combat, 3 vedettes, 1 bâtiment de débarquement. *On dénombre*, en *outre*, au moins 3 000 conseillers russes, 15 000 soldats cubains, 600 experts est-allemands. A Aden, l'Union soviétique aligne 300 chars et automitrailleuses (T-34 et T-52), 120 à 160 avions Mig-17 ou Mig-21, 2 groupes de bombardiers Sukoy-22 et IL-28, 6 transporteurs Antonov, 6 appareils de reconnaissance maritime IL-38, quelques hélicoptères de transport *M-18* et d'assaut *M-16*, 7 vedettes ou patrouilleurs. On y trouve également plusieurs centaines de coopérants civils et 4 000 conseillers militaires russes, 1 000 conseillers cubains, presque autant d'est-allemands.

Quant au Vietnam, il reste jaloux de son indépendance, mais a besoin de Moscou pour étendre sa domination à *toute* l'Indochine. Utilisant cette dépendance, l'U.R.S.S. prend pied dans certaines anciennes bases américaines, dont Cam-Ranh, Da-Nang et Bien-Hoa. Pour la première fois, sa flotte du Pacifique, dotée de sous-marins nucléaires, bénéficie à Cam-Ranh de facilités qu'elle n'avait pu obtenir jusqu'ici. D'autre part, le Tonkin et le nord du Laos abritent des missiles soviétiques. Enfin, l'U.R.S.S. utilise certains aéroports à des fins militaires. Actuellement, son aide au gouvernement de Hanoï frôle 1 milliard de dollars par an. Ses coopérants, conseillers et autres « volontaires » deviennent plus nombreux, y compris au Sud-Vietnam. Jamais, dans l'histoire, la Russie n'avait disposé d'un tel point d'appui en Asie du Sud-Est.

⁂

Dans aucun de ces trois cas, le Kremlin n'a rencontré d'opposition occidentale. Or, en Afghanistan, l'absence d'opposition a été encore plus nette, pendant près d'un quart de siècle. Dès 1954, l'Amérique s'est largement dégagée de ce pays en lui *refusant les armes qu'il* réclamait pour tenter de récupérer sur le Pakistan une partie du Pachtounistan et du Balouchistan. Khrouchtchev exploita ce refus lors de son escale à Kaboul, en décembre 1955, au terme d'un voyage en Inde. En vingt ans, l'U.R.S.S. livra la quasi-totalité de l'équipement militaire, construisit des routes nord-sud (on voit maintenant pourquoi), forma des centaines d'officiers et de sous-officiers, instruisit sur son sol vingt mille soldats afghans, bâtit, pour concurrencer l'université américaine, une école polytechnique où passèrent cinquante mille étudiants, auxquels un enseignement *marxiste* fut dispensé.

Mais l'Afghanistan n'était pas totalement satellisé, alors que *Moscou voulait franchir* cette ultime étape, en *fonction* du glacis afro-asiatique prévu dans le cadre de la nouvelle phase de sa *stratégie mondiale. Cette étape* commence avec la mise à l'écart du prince Daoud. Un parti unique prend le pouvoir, multiplie les cellules communistes, endoctrine les « jeunesses communistes », remplace le vert islamique par le rouge. Puis, le 27 décembre dernier, c'est la brutale accélération que l'on sait. Mais, d'avril 1978 à aujourd'hui, l'objectif reste inchangé : créer un parti-Etat omniprésent afin que l'Afghanistan devienne, pour le Kremlin, une solide courroie de transmission capable de relayer un jour, au moins en partie, les troupes soviétiques.

⁂

L'affaire afghane s'inscrit ainsi dans une perspective globale qui est, selon le communiqué Brejnev-Marchais du 10 janvier, *« celle du passage du capitalisme au socialisme »*. C'est pourquoi de nombreux milieux internationaux en mesurent aujourd'hui les dangers. Le Kremlin devra donc choisir entre le maintien de ses objectifs actuels — au risque de sacrifier la détente et de s'enliser en Afghanistan, où la résistance s'affirme — et une négociation d'ensemble, notamment avec l'Occident.

RENÉ DABERNAT.

EUROPE

Belgique

Le troisième gouvernement Martens a été formé dans un climat de scepticisme

De notre correspondant

Bruxelles. — Les ministres de cinq gouvernements belges ont prêté serment devant le roi, dimanche après-midi 18 mai. Il s'agissait des trente-six membres du nouveau cabinet présidé par M. Wilfried Martens, une coalition de sociaux chrétiens, de socialistes et de libéraux, mais qui se répartissent aussi dans quatre autre exécutifs créés en vertu de la régionalisation : un pour la Wallonie, un bilingue pour Bruxelles, un pour la communauté francophone et un dernier pour la communauté flamande. Très las, dimanche midi, M. Martens a expliqué combien il avait été difficile de réussir ce puzzle où chaque tendance devait trouver sa place.

Si le premier ministre est fatigué, le monde politique, lui, est désabusé. Les commentaires sont *unanimes : la nouvelle coalition* est mal partie et personne ne lui prête longue vie. A gauche comme à droite, on a la conviction que le troisième gouvernement Martens ne terminera pas l'année et qu'il n'y a eu accord entre les trois partis dits « traditionnels » que pour éviter des élections anticipées au début de l'été, à la veille du départ en vacances. Tout au long des négociations pour la formation du gouvernement, on a assisté à un véritable dialogue de sourds et même après les congrès des différents partis qui avaient donné le feu vert, mercredi et jeudi, à la formule proposée par M. Martens, l'équivoque n'a pas été levée.

Le président du parti libéral, M. Jean Gol, n'a donné qu'un accord sous réserve, assorti d'un ultimatum puisqu'il accorde *« cent jours à la nouvelle coalition pour réaliser les assainissements budgétaires indispensables »*. Les socialistes, eux, continuent à déclarer que ce cabinet avec participation libérale, est « *une alliance contre nature* » et ils annoncent qu'ils défendront bec et ongles les acquis sociaux contre leurs associés libéraux.

Alors que l'équipe sociale-chrétienne-socialiste, présidée par M. Martens, avait démissionné le *9 avril 1980 à la suite d'une nouvelle* crise entre Flamands et francophones, le problème communautaire paradoxalement aura été le plus facile à résoudre par la nouvelle majorité. L'impasse étant totale pour le statut de la capitale, les négociateurs ont décidé de « *geler Bruxelles* ». La ville restera un territoire d'Etat dépendant (malgré son exécutif propre) directement du gouvernement central et financé par une dotation, du moins jusqu'à nouvel ordre — c'est-à-dire définitivement, accuse le parti fédéraliste bruxellois F.D.F. de Mme Spaak, qui reproche aux autres partis francophones leur « *nouvelle capitulation devant l'impérialisme flamand* ».

Un certain flou

Il a été plus difficile de s'entendre sur l'austérité, la plus rude depuis la crise des années 30. Le chômage atteint officiellement les 300 000 unités, 7,5 % de la population active. Mais les experts estiment que la réalité est pire et que, sans les mesures « artificielles » des cabinets précédents, il atteindrait 500 000 personnes. Le budget de l'Etat frise la faillite et le déficit de la Sécurité sociale (rien que pour l'assurance-maladie) atteint les 50 millions de francs belges (6,5 milliards de francs français). Le franc belge est menacé.

L'accord n'a été possible que moyennant un certain flou : les restrictions intéressant les travailleurs ne seront décidées qu'en accord avec les « interlocuteurs » sociaux.

Il y a vingt-sept ministres et neuf secrétaires d'Etat, dix-sept francophones et dix-neuf Flamands, le premier ministre étant considéré comme « asexué linguistique ». Côté francophone, le parti socialiste envoie sept *délégués au gouvernement*, les sociaux-chrétiens six et les libéraux quatre.

Côté *flamand*, il y aura neuf sociaux-chrétiens du C.V.P. cinq socialistes et cinq libéraux. Un ministre, celui de l'intérieur, ne siège pas au Parlement : M. Philippe Moureaux, principal conseiller du président du parti socialiste, M. André Cools ; le ministre libéral des finances, M. Robert Henrion, soixante-cinq ans, est le membre le plus âgé, le plus jeune étant son adjoint, le secrétaire d'Etat social-chrétien flamand, Jean Willocx, trente-trois ans. Plusieurs ministres du cabinet sortant ne sont pas repris. Mais le principal absent sera sans aucun doute M. Henri Simonet, remplacé aux affaires étrangères par M. Charles-Ferdinand Nothomb, président de la Chambre et ancien président du parti social-chrétien.

Le troisième gouvernement Martens disposera d'une majorité de 175 voix sur un total de 212 à la Chambre des représentants et de 153 sur 181 au Sénat.

PIERRE DE VOS.

Le nouveau cabinet

MINISTRES A COMPETENCE EXCLUSIVEMENT NATIONALE

Le cabinet restreint de politique générale comprend :

Premier ministre : M. Wilfried Martens (C.V.P.).

Vice-premier ministre, chargé des communications : M. Guy Spitaels (P.S.).

Vice-premier ministre, chargé de la justice et des réformes : M. Vanderpoorten (P.V.V.).

Affaires économiques : M. Willy Claes (S.P.).

Plan et politique scientifique : M. José Desmarets (P.S.C.).

Finances : M. Robert Henrion (P.R.L.).

⁂

Les autres ministres à compétence nationale sont :

Affaires étrangères : M. Charles Ferdinand Nothomb (P.S.C.).

Défense nationale : M. Charles Poswick (P.R.L.).

Agriculture : Albert Lavens (C.V.P.).

Intérieur : M. Philippe Moureaux (P.S.).

Coopération au développement : M. Marc Eyskens (C.V.P.).

Commerce extérieur : M. Robert Urbain (P.S.).

Région bruxelloise : Mme Cécile Goor-Eyben (P.S.C.).

Communauté française : M. Michel Hansenne (P.S.C.).

Communauté flamande : M. Marc Galle (S.P.).

Budget : M. Gaston Geens (C.V.P.).

Education nationale, secteur français : M. Guy Mathot (P.S.).

Education nationale, secteur flamand : M. Willy Calewaert (S.P.).

Santé publique : M. Albert Califice (P.S.C.).

Travaux publics : M. Jos Chabert (C.V.P.).

⁂

EXECUTIFS DE COMMUNAUTES ET DE REGIONS

EXECUTIF FLAMAND

Président : Mme Hendrika De Backer-Van Ocken, ministre de la communauté flamande (C.V.P.).

Membres : MM. et Mmes Willy Calewaert, ministre de l'éducation nationale (S.P.) ; André Kempinaire, ministre de la communauté flamande (S.P.) ; Pol Akkermans, secrétaire d'Etat pour la communauté flamande (C.V.P.) ; Rika Steyaert, secrétaire d'Etat pour la communauté flamande (C.V.P.) ; Lucienne Herman-Michielsens, secrétaire d'Etat pour la communauté flamande (P.V.V.) ; Gaston Geens, ministre du budget et adjoint de l'éducation nationale, est également membre de l'exécutif flamand.

EXECUTIF COMMUNAUTE FRANÇAISE

Président : MM. Michel Hansenne, ministre de la communauté française (P.S.C.).

Membres : MM. Guy Mathot, ministre de l'Education nationale (P.S.) ; Albert Demuyter, secrétaire d'Etat pour la communauté française (P.R.L.), exécutif région wallonne.

EXECUTIF REGION WALLONNE

Président : M. Jean-Maurice Dehousse, ministre de la région wallonne (P.S.).

Membres : MM. Pierre Mainil, secrétaire d'Etat pour la région wallonne (P.S.C.) ; Albert Bertouille, secrétaire d'Etat pour la région wallonne (P.R.L.).

EXECUTIF REGION BRUXELLOISE

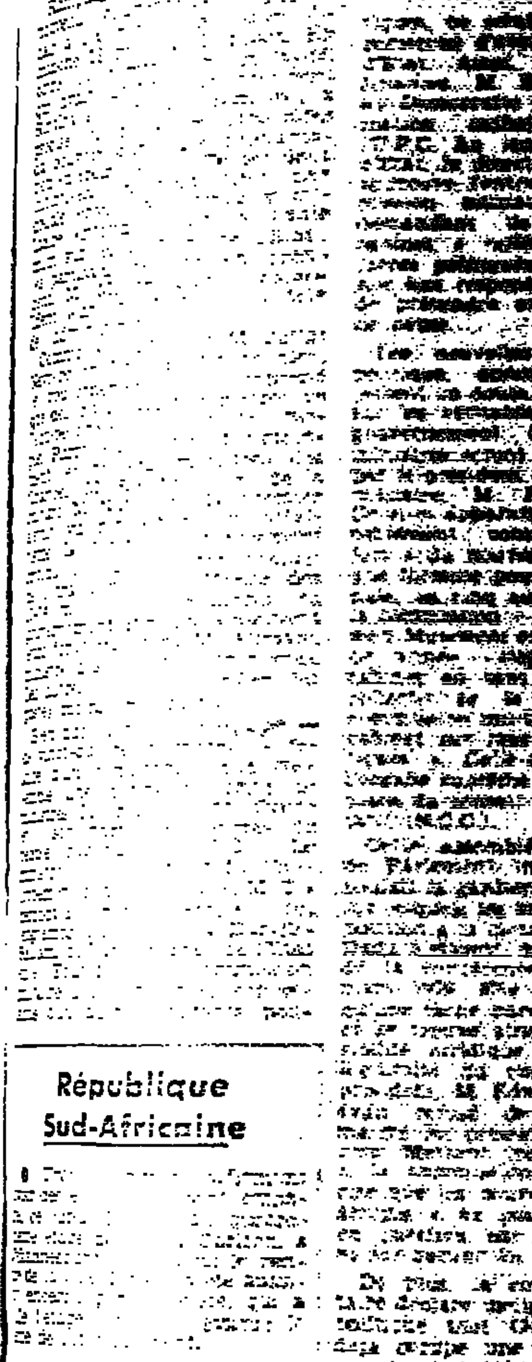
Président : Mme Cécile Goor-Eyben, ministre de la région bruxelloise (P.S.C.).

Membres : MM. Auguste De Winter, secrétaire d'Etat pour la région bruxelloise (P.V.V.) ; Guy Cudell, secrétaire d'Etat pour la région bruxelloise (P.S.).

Participent également aux délibérations de cet exécutif : Mme Rita Steyaert, secrétaire d'Etat pour la communauté flamande (C.V.P.) ; M. Albert Demuyter, secrétaire d'Etat pour la communauté française (P.R.L.).

⁂

Sigles des partis :
C.V.P. : chrétien-social flamand.
S.P. : socialiste flamand.
P.V.V. : libéral flamand.
P.S.C. : chrétien-social francophone.
P.S. : socialiste francophone.
P.R.L. : libéral francophone.



AFRIQUE

Ouganda

La commission militaire désigne un gouvernement civil dépourvu de pouvoirs réels

De notre envoyé spécial

Kampala. — La composition du nouveau gouvernement ougandais a été rendue publique, dimanche 18 mai, à Kampala. En outre, la commission militaire, qui avait destitué le président Binaïsa il y a une semaine, a précisé les nouvelles structures du pouvoir dans une proclamation en treize points. De ces deux initiatives, on peut tirer une double leçon : la commission militaire entend garder la haute main sur les affaires de l'Etat ; les partisans de l'ancien président, M. Milton Obote, consolident leurs positions à la tête de l'administration.

Comme le souhaitait M. Julius Neyrere, chef de l'Etat tanzanien, le gouvernement ne comprend que des civils. Huit ministres de l'équipe précédente ont été limogés. Parmi eux figurent notamment les anciens ministres des finances, M. Ssentongo, et de la culture, M. Nabudere. Le premier s'était vu reprocher son affairisme. Le second avait vivement critiqué le coup de force, qualifié de « trahison » *(le Monde* des 13-14 mai). Neuf membres du gouvernement Binaïsa conservent leurs fonctions, dont M. Alimadi, ministre des affaires étrangères. Les autres se voient confier des postes moins importants.

Bien que la nouvelle équipe — de vingt-quatre membres — résulte d'un compromis, elle rassemble une bonne majorité de ministres favorables à M. Obote *et à son parti, le Congrès du* peuple ougandais (U.P.C.). Le ministre de la culture et du développement communautaire, M. Tiberondwa, par exemple, fut longtemps l'assistant, à Dar-Es-Salaam, de l'ancien chef de l'Etat exilé. Toutefois, la commission militaire a fait quelques concessions aux autres courants politiques, ne serait-ce que pour les remercier d'avoir soutenu le coup d'Etat. Ainsi, le ministre des finances, M. Sebalu, appartient au Democratic Party (D.P.), formation catholique rivale de l'U.P.C. Au *lendemain du coup* d'Etat, la direction du D.P. avait approuvé l'entreprise de la commission militaire tout en lui demandant de constituer un cabinet « *reflétant les diverses forces politiques* ». Il sera difficile aux responsables de ce parti de prétendre avoir obtenu gain de cause.

Les nouvelles règles du jeu politique, annoncées dimanche, jettent un doute, dès sa naissance, sur les véritables pouvoirs de ce gouvernement. Les conseils des *ministres seront en effet présidés* par le président de la commission militaire, M. Paulo Muwanga. Celui-ci apparaît de plus en plus nettement comme « l'homme fort » du nouveau régime. Selon une formule pour le moins originale, les cinq autres membres de la commission — un civil, M. Yoweri Museweni et les quatre chefs de l'armée — siégeront au sein du cabinet en tant que « *ministre collectif de la défense* ». La commission militaire « *dirigera le cabinet sur tous les sujets politiques* ». Celle-ci devient ainsi l'organe suprême du pouvoir à la place du conseil national consultatif (N.C.C.).

Cette assemblée faisait office de Parlement intérimaire et se voulait la gardienne des principes sur lesquels les mouvements d'opposition à la dictature d'Idi Amin Dada s'étaient mis d'accord lors de la conférence de Moshi en mars 1979. Elle n'exercera plus qu'une tâche purement législative et se trouve ainsi dans l'impossibilité juridique de contester la légitimité du coup d'Etat. Son président, M. Edward Rugumayo, avait refusé de la convoquer malgré les pressions de M. Nyerere. Mettant les points sur les *i*, la commission militaire précise que les pouvoirs qu'elle s'est arrogés « *ne pourront être mis en question par aucun tribunal ni par aucune loi* ».

De plus, la commission militaire déclare inéligible à un poste politique tout Ougandais ayant déjà occupé une fonction similaire pendant les huit années du régime d'Idi Amin Dada. Cependant, cette disposition taillée sur mesure exclut de son champ d'application les six membres de la commission. Ce tour de passe-*passe permet* à *M. Paulo Mu*wanga, ancien ambassadeur du maréchal et opposant tardif au dictateur de s'accorder lui-même l'immunité.

Les élections présidentielle et législatives pourraient se tenir dès septembre, soit trois mois avant la date prévue. Cette échéance sera pourtant difficile à respecter, en raison des nombreuses opérations administratives restant à accomplir. Quatre mois après le recensement national, ses résultats n'ont toujours pas été publiés. Certains agents refusent de livrer leurs chiffres aussi longtemps qu'ils ne seront pas rémunérés... Au cours d'entretiens à Arusha, vendredi et samedi, le président Nyerere aurait obtenu de ses interlocuteurs ougandais que le scrutin soit contrôlé par une équipe d'observateurs du Commonwealth, sur le modèle des récentes élections rhodésiennes. Dans cette affaire, le chef de l'Etat tanzanien semble surtout guidé par le désir de voir enfin s'installer sur sa frontière septentrionale un gouvernement stable, et dont la légitimité ne puisse pas être contestée constamment.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. Muwanga : un habile politicien

Président de la commission militaire au pouvoir, M. Paulo Muwanga est un vétéran de la politique ougandaise. Aucune autre personnalité ne peut revendiquer une telle longévité dans les allées du pouvoir. Agé d'une soixantaine d'années, il appartient à l'ethnie des Bougandais, majoritaire dans la région de Kampala. Il débuta dans la vie publique au début des années 50 et fonda un mouvement monarchiste, avant de se rapprocher de M. Milton Obote. Il devint membre du Congrès du peuple ougandais (U.P.C.), créé par ce dernier en 1960. Après l'arrivée au pouvoir en 1966 de M. Obote, il fut nommé chef du protocole. Au lendemain du coup d'Etat d'Idi Amin Dada en 1971, il ne choisit pas l'exil comme beaucoup d'autres. Le futur maréchal, qui voulait se concilier les Bougandais, l'envoya diriger plusieurs missions diplomatiques, dont l'ambassade d'Ouganda à Paris. Opposant tardif au dictateur, il ne rompit avec lui qu'en 1975, après que le président, au cours d'une sordide querelle, l'eut accusé d'avoir vendu le mobilier de l'ambassade.

Il vécut ensuite à Londres et rallia tardivement Dar-Es-Salaam avant de participer, en mars 1979, à la conférence de Moshi, qui réunit les mouvements d'opposition au tyran. Membre du comité directeur du F.N.L.O. (Front national de libération de l'Ouganda), il devint chef de la province de Masaka et entra en tenue de combat dans la capitale ougandaise libérée. Le président Lule le nomma ministre de l'intérieur. M. Binaïsa l'avait maintenu dans ses fonctions jusqu'en février, date à laquelle il fut rétrogradé au ministère du travail pour avoir interdit, de sa propre initiative, trois journaux critiques à son endroit. Depuis, M. Muwanga semblait attendre l'heure de la revanche. En venant à l'aide de ses puissants alliés de l'armée lors du limogeage du général Ojok, il a porté le coup de grâce au président Binaïsa. Fin politicien bien que médiocre orateur, M. Muwanga n'est guère aimé des Bougandais de Kampala. Ceux-ci le tiennent pour un « traître » *à leur ethnie parce qu'il est resté fidèle à M. Obote, le fossoyeur du royaume bougandais.*

J.-P. L.

République Sud-Africaine

● *Trois hommes* affirmant avoir des explosifs se sont emparés ce lundi 19 mai du quatorzième étage de l'hôtel Carlton, à Johannesburg, situé dans le centre de la ville. L'hôtel a été aussitôt encerclé par la police, qui a isolé l'étage occupé et évacué le reste de l'établissement.

Algérie

Le prochain congrès du F.L.N. devrait permettre au président Chadli de renforcer son autorité

De notre correspondant

Alger. — La préparation du congrès extraordinaire du Front de libération nationale, prévu pour la seconde quinzaine de juin, va bon train. Une commission, présidée par M. Abdelmajid Allahoum, ministre du tourisme, s'occupe notamment de dresser les listes de candidatures et de préparer le matériel de ces assises ; une seconde, appelée officiellement « commission spéciale », est confiée à M. Boualem Baki, ministre des affaires religieuses. Elle a commencé ses travaux samedi et doit proposer des amendements aux statuts actuels du F.L.N., en vue de renforcer les pouvoirs de son secrétaire général, le président Chadli Bendjedid. Elle doit également proposer une restructuration du parti pour en simplifier l'organigramme.

Placées sous l'autorité directe du chef de l'Etat, ces deux commissions ne comprennent aucun membre de l'actuel bureau politique, dont les titulaires ont été tous écartés de la préparation du prochain congrès. Ce fait, ainsi que l'annulation de sa dernière réunion hebdomadaire, mercredi, tend à confirmer que le bureau politique est « gelé » en attendant son profond remaniement. Lors de sa dernière session, du 6 au 10 mai, le comité central avait sévèrement reproché à l'« exécutif » du F.L.N. son « *inertie* » et accordé un « *soutien sans réserve* » au président Chadli Bendjedid pour « *opérer les changements qu'il considère nécessaires* » à la tête du parti et de l'Etat. Ces « *pleins pouvoirs* » devraient, en principe, lui être confirmés en juin par le congrès extraordinaire du F.L.N.

La tournure des événements ne constitue pas, à vrai dire, une réelle surprise. Des divergences couvaient depuis plusieurs mois, et effet, entre les membres du bureau politique dont le « dosage » avait plus répondu, lors de sa formation, en février 1979, à des préoccupations immédiates nées du vide laissé par la disparition brutale du président Boumediène, qu'à la nécessité d'une action d'envergure à long terme dans tous les domaines.

Le débat politique s'était, depuis, polarisé autour de deux grands courants animés par deux anciens « *candidats à la candidature* » à la présidence de la République, MM. Mohammed Salah Yahaoui, coordonnateur du F.L.N., et Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères, tandis que les alliances se défaisaient aussi rapidement qu'elles s'esquissaient, dans un climat lourd et paralysant.

L'enjeu de cette « bataille de l'ombre » est la part de « continuité » et celle de « changement » apportées dans la stratégie de développement mise en œuvre depuis dix ans.

Les uns souhaiteraient quelques aménagements tout en préservant les « *acquis fondamentaux* » (monopole de l'Etat sur l'ensemble de la vie économique), les autres préconiseraient de réserver une plus grande place à l'initiative privée, notamment pour la fabrication de la « seconde génération » des produits industriels algériens, en aval de l'industrie de base déjà installée.

En faisant arbitrer le comité central en sa faveur, le président Chadli Bendjedid semble avoir ainsi renvoyés dos à dos les deux tendances, pour mettre fin à un débat jugé « stérile » alors que de nombreux dossiers en souffrance attendent des décisions concrètes. Son projet politique n'en paraît que plus clair : former autour de lui une équipe de travail homogène, qui se chargera de mettre en application le plan quinquennal 1980-1984 aussitôt après son approbation par le prochain congrès extraordinaire du F.L.N.

(Intérim.)

● *Une grève générale*, la seconde depuis le début de l'effervescence berbère, a paralysé Tizi-Ouzou durant la plus grande partie du dimanche 18 mai. L'ensemble des commerces privés étaient fermés, fonctionnaires et ouvriers avaient déserté leur poste de travail. Les grévistes ont, semble-t-il, voulu se solidariser avec les vingt-quatre manifestants qui comparaîtront devant la Cour de sûreté de l'Etat *(le Monde* du 17 mai). — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Les sanctions des Neuf n'auront qu'une portée limitée

De notre envoyé spécial

Naples. — Trois questions, outre les relations Est-Ouest, ont été traitées par les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, samedi 17 et dimanche 18 mai, à Naples.

1) *Les sanctions contre l'Iran.* — On lira d'autre part le texte de la déclaration des Neuf à ce sujet. Communication en a été faite dès samedi à Washington, qui s'est dit satisfait. Cette déclaration s'appuie sur la résolution adoptée le 10 janvier par la majorité du Conseil de sécurité de l'ONU (et à laquelle l'U.R.S.S. avait opposé son veto) mais en l'édulcorant très sensiblement. L'atténuation principale vient de ce que les sanctions européennes ne sont pas applicables aux contrats conclus avant le 4 novembre dernier, date de la prise d'otages de Téhéran. Les Neuf avaient d'abord envisagé de ne suspendre que les contrats exécutés à moins des deux tiers. Cette nouvelle formule a été jugée plus précise et plus habile, car elle lie directement l'application des sanctions au sort des otages. En fait, le volume des contrats français et ceux des autres membres de la Communauté frappés par la décision des Neuf serait faible.

Les sanctions ne frapperont pas non plus les ressortissants des Neuf agissant hors du territoire de la Communauté, ce qui était le cas dans le projet de résolution du Conseil de sécurité. Ce projet n'ayant pas été formellement adopté, ces dispositions ne sont applicables qu'aux Etats qui l'acceptent expressément, et elles ne sauraient avoir d'effet hors de leur territoire.

Les Neuf ont pris grand soin dans leur déclaration de souligner leur bonne volonté à l'égard de l'Iran, leur seul grief étant l'affaire des otages. Ils encouragent expressement la nouvelle initiative de M. Waldheim (*le Monde* du 16 mai) que Washington, en revanche, juge peu opportune. La publication de la déclaration des Neuf avait été soigneusement synchronisée avec la décision du secrétaire général des Nations unies.

2) *Les problèmes communautaires.* — La discussion de Naples n'a été qu'un nouvel épisode, sans conclusion, de la partie de « bras de fer » qui oppose la Grande-Bretagne à ses partenaires. Le conseil européen de Luxembourg avait échoué à la fin avril, Mme Thatcher n'ayant pas jugé suffisantes les propositions budgétaires franco-allemandes. La France et l'Allemagne les ont donc retirées, et le Conseil avait chargé les ministres des finances de réexaminer la question en cherchant une nouvelle base technique. Cependant, la présidence italienne ne jugea pas utile de les convoquer, espérant sans doute que la question pourrait être plus facilement relancée à Naples, au plan politique, en partant du point atteint à Luxembourg avant la rupture. Cette stratégie a échoué. Le conseil des ministres des finances sera donc convoqué cette semaine, mais un temps précieux a été perdu.

3) *Proche-Orient.* — Les Neuf paraissent tout à fait décidés à passer outre aux objections américaines et à faire des propositions en vue de résoudre le problème palestinien dès que le terme fixé par les accords égypto-israéliens de Camp David sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza sera échu (26 mai). Une discussion assez vive aurait eu lieu à ce sujet vendredi au petit déjeuner qui réunissait à Vienne M. Muskie et ses collègues français, britannique et ouest-allemand. Les Neuf feraient une déclaration à ce sujet au conseil européen de Venise, les 12 et 13 juin, et envisagent de faire ensuite des propositions aux Nations unies, afin que les Palestiniens (y compris ceux de Jérusalem-Est) ne soient plus considérés comme des réfugiés mais comme un peuple ayant le droit de décider de son sort. Des contacts à très haut niveau auraient lieu avec le monde arabe pour préparer cette opération. Au besoin, il semble que le gouvernement français agirait de son propre chef, mais il est peu probable qu'il lui sera nécessaire de faire cavalier seul. — M. D.

La déclaration de Naples

Voici le texte de la déclaration sur l'Iran publiée dimanche 18 mai à Naples par les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf :

« *Les ministres des affaires étrangères (...) ont réexaminé, conformément à leur déclaration du 22 avril* (1), *la situation issue de la détention des otages américains en Iran, détention qui caractérise une violation flagrante du droit international.*

» *Les ministres ont vérifié les informations venant de l'Iran. Tout en constatant l'existence de certains développement, susceptibles d'être importants pour la libération des otages, et notamment l'accomplissement du deuxième tour des élections législatives ainsi que la convocation prochaine du Madjliss* (2), *ils ont dû reconnaître qu'aucun progrès désisif menant à la libération des otages n'a été réalisé depuis le 22 avril dernier.*

» *Dès lors, ils ont décidé de mettre en application sans délai les mesures envisagées dans le projet de résolution du Conseil de sécurité du 10 janvier 1980, dans les conditions et selon des modalités fixées en commun. Ils sont notamment convenus que tous les contrats conclus après le 4 novembre 1979 seront frappés par les mesures d'embargo. Ils resteront en consultation étroite conformément à l'article M 224 du traité de Rome* (3).

» *Les ministres ont accueilli avec une grande satisfaction la décision par laquelle le secrétaire général des Nations unies a confié à M. Ajib Daoudy, membre de la commission d'enquête des Nations unies, le soin d'entrer en contact avec le gouvernement iranien en vue de permettre la reprise des travaux de la commission et d'aboutir à un règlement de la crise. Ils apportent leur soutien total au secrétaire général avec lequel ils resteront en relation constante en vue de déterminer si la mission des Nations unies progresse de telle manière qu'il leur sera possible de suspendre rapidement les mesures prises à l'égard de l'Iran.*

» *Ces mesures ont pour seul objectif de hâter la libération des otages. A cette occasion, les ministres ont réaffirmé leur volonté de respecter l'indépendance de l'Iran et le droit du peuple iranien à déterminer lui-même son avenir.* »

Les mesures d'embargo figurent dans un document de travail qui suit dans ses grandes lignes le projet de résolution soumis au Conseil de sécurité. Elles consistent notamment à :

1) Empêcher la vente ou la fourniture, à partir du territoire des Neuf, « *de tous biens, de toutes marchandises et de tous produits à l'exception des denrées alimentaires, des médicaments et des fournitures à objet strictement médical* » à toute personne ou organisme iranien ou se trouvant en Iran.

2) S'abstenir de mettre à la disposition de l'Iran « *aucun crédit ou prêt nouveau* » ou « *aucune facilité de dépôt, ou d'autoriser des accroissements substantiels des dépôts existants en des monnaies autres que le dollar* », ou d'accorder des modalités de paiement « *plus favorables que celles qui sont ordinairement appliquées* ».

3) Empêcher l'expédition des produits et marchandises ci-dessus.

4) Empêcher les ressortissants ou sociétés se trouvant sur le territoire des Neuf de passer de nouveaux contrats de services à l'appui de projets industriels en Iran, autres que ceux qui concernent les soins médicaux.

Les sanctions entreront en vigueur jeudi 22 mai.

(1) Les Neuf avaient alors décidé d'appliquer « immédiatement les sanctions » le 17 mai si aucun « progrès décisif menant à la libération des otages » n'était enregistré d'ici là.

(2) Le Parlement iranien.

(3) Cet article prévoit que les membres de la Communauté se consultent pour prendre en commun les dispositions nécessaires en cas de guerre, de tension grave ou pour faire face à des engagements contractés en vue du maintien de la paix.

L'Europe risque de « payer très cher » sa politique pro-israélienne

déclare M. Yasser Arafat au « Club de la presse » d'Europe 1

Au cours d'un entretien avec vingt journalistes français, diffusé dans le cadre de l'émission du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Yasser Arafat, président du conseil de l'O.L.P., a déclaré dimanche 18 mai que l'Europe risque de « *payer très cher* » sa politique pro-israélienne.

« *Je lance un avertissement à l'Europe*, a déclaré M. Yasser Arafat, *afin qu'elle prenne conscience de ses intérêts et de la politique qui est contraire à ses intérêts. Cette politique est contraire aux intérêts de vos peuples, car vous ne voyez au Proche-Orient qu'Israël, la stabilité d'Israël, le niveau de vie d'Israël, et rien d'autre. Si cette politique continue, vous la paierez très cher.* »

Evoquant son « *désir de se rendre en France* », mais notant que, « *malheureusement* », aucune invitation officielle ne lui avait été adressée, le président de l'O.L.P. a précisé que le but d'une telle visite « *serait d'abord de convaincre l'opinion publique européenne de la justesse de sa cause et aussi d'arrêter le soutien politique et diplomatique qu'accorde le gouvernement français à l'agression sioniste contre mon peuple tourmenté, réfugié, opprimé* ».

M. Arafat a dit encore qu'il souhaitait que « *la France use de son influence au sein de l'Europe, au sein de la Communauté économique européenne, comme dans le monde entier, pour aider son peuple à retourner dans sa patrie, à y vivre, à décider de son sort, à établir un Etat indépendant sur son territoire* ».

A propos de l'Afghanistan, M. Arafat a déclaré, sans plus de détail, avoir accepté à la demande du président iranien Bani Sadr de tenter « *une mission de bons offices pour trouver une solution diplomatique et pacifique du problème* », car « *ce déploiement militaire inquiétant dans la région du golfe arabe et dans l'océan Indien peut aboutir à une guerre atomique qui mettrait en danger l'humanité entière* ». M. Arafat a précisé qu'il attendait la réponse du gouvernement afghan à « *cette proposition irano-palestinienne* », dont il n'a pas indiqué la teneur.

∴

M. Avi Primor, délégué en France de l'organisation sioniste mondiale, qui participait dimanche 18 mai à Strasbourg à la réunion des communautés juives de l'Est de la France, a commenté ainsi la déclaration que venait de faire M. Yasser Arafat au « Club de la presse » d'Europe 1 : « *Je n'ai jamais entendu un Arabe parler avec autant d'agressivité des Neuf, et surtout de la France.* » Ayant qualifié le chef de l'O.L.P. de « jusqu'au-boutiste hargneux », M. Primor a ajouté : « *Je suis d'autant plus étonné de cette agressivité que la Communauté européenne semble vouloir adopter depuis quelque temps une attitude beaucoup plus favorable aux thèses palestiniennes.* »

● *L'Office de secours des Nations-Unies pour les réfugiés palestiniens (U.N.R.W.A.)* a informé les gouvernements de Jordanie et Syrie qu'il mettait un terme à l'enseignement scolaire dispensé aux réfugiés palestiniens dans ces deux pays en raison de difficultés financières. L'Office maintiendra cependant son activité scolaire au Liban et en Cisjordanie, en raison « *des conditions particulières* » qui y existent. — *(A.F.P.)*

La situation demeure tendue en Cisjordanie malgré la levée du couvre-feu à Hébron

De notre correspondant

Jérusalem. — Les autorités israéliennes ont levé le dimanche 18 mai, durant la journée, le couvre-feu imposé pendant deux semaines à la population d'Hébron après l'attentat du 2 mai contre des colons israéliens, parmi lesquels six personnes avaient été tuées. Cette décision était attendue et réclamée depuis plusieurs jours, mais l'atmosphère reste très tendue dans l'ensemble de la Cisjordanie où des incidents et des manifestations ont toujours lieu. Le gouvernement militaire continue d'appliquer très strictement les mesures répressives, considérablement renforcées depuis l'attentat, et a décidé d'autre part d'annuler l'élection des maires d'Hébron et de Khalkhoul expulsés le 3 mai, ce qui devrait permettre selon la loi jordanienne toujours en vigueur, de « nommer » leurs successeurs.

La politique de représailles « dissuasives » et de punition collective reste donc maintenue. Ainsi deux maisons à Naplouse et à Bet-Sahour, près de Bethléem, ont été « murées », et les familles qui les habitaient ont été déportées à Jéricho, dans un camp de réfugiés abandonné après la guerre de 1967. Deux membres de ces familles avaient été précédemment arrêtés, l'un pour avoir lancé des pierres contre la voiture du gouverneur de Naplouse, l'autre pour avoir jeté un cocktail Molotov sur un camion militaire. Dans ce dernier cas, le jeune homme arrêté a été hospitalisé quelques jours plus tard et ses proches affirment qu'il a été battu pendant son interrogatoire. Les autorités militaires démentent et déclarent qu'il a fait une chute en essayant d'échapper aux soldats qui le poursuivaient.

Les sanctions prises contre ces deux familles, l'expulsion des maires d'Hébron et de Khalkhoul, et deux récentes démolitions de maisons (à Hébron et à Bethléem) font l'objet de nombreuses protestations en Cisjordanie, pour autant que celles-ci soient permises, mais aussi en Israël. Mme Shoulamit Aloni, député du mouvement pour les droits civiques, a demandé, le 18 mai, un débat à la Knesset sur l'attitude de l'armée dans les territoires occupés. « *Ces mesures de représailles collectives*, dit-elle, *sont contraires aux droits de l'homme, aux conventions internationales, à la loi israélienne et à la morale juive.* » D'autre part, M. Uri Avneri, député du parti Chelli, et le général de réserve Mattityahou Peled, qui anime le mouvement israélien intitulé Conseil pour la paix Israël-Palestine, ont eu une communication téléphonique avec les maires d'Hébron et de Kkalkhoul, qui se trouvent actuellement au siège des Nations unies à New-York, pour leur assurer qu'une campagne était menée en Israël afin d'obtenir l'annulation des décrets d'expulsion.

FRANCIS CORNU.

Inquiétude à Téhéran

(Suite de la première page.)

Quand bien même l'application des sanctions économiques fournirait aux Iraniens, comme l'a assuré l'ayatollah Behechti, chef du parti républicain islamique, « *l'occasion d'une salutaire prise de conscience et d'un retour à l'autarcie* », les commerçants du Bazar semblent fort peu réjouis à l'idée que l'austérité pourrait dominer, bon gré mal gré, et pour un temps indéterminé, la vie quotidienne de trente-six millions de citoyens.

Il va falloir patienter une dizaine de jours avant que ne se produisent, à peu près simultanément, les deux faits qui pourraient avoir, l'un comme l'autre, des répercussions sensibles, sinon décisives, sur le sort des otages américains. Tout d'abord, la première réunion de l'Assemblée nationale, fixée, en principe, au 28 mai, étant entendu que le calendrier officiel iranien a bien souvent montré qu'il n'était pas soumis à une extrême rigueur. Ensuite, la venue prochaine, à Téhéran, de M. Adib Daoudi, juriste syrien, membre de la commission spéciale de l'ONU, mandaté par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, pour étudier, avec les autorités iraniennes, les modalités d'une éventuelle libération des otages.

Si le Parlement iranien a été dûment autorisé par l'imam Khomeiny à décider du sort des diplomates américains, disséminés à présent dans seize localités du pays (1), tout porte à croire que la grande majorité des deux cent quarante-deux députés appelés à siéger pour la première fois se prononceront pour la comparution des otages devant un tribunal islamique.

Cette solution, comme l'a indiqué M. Ibrahim Yazdi, ancien ministre des affaires étrangères, « *s'impose* », car « *l'Iran entend bien pouvoir juger, à travers eux, les Etats-Unis et leur politique au cours des vingt-cinq dernières années* ».

Toutefois, les étudiants islamiques, qui ne se sont guère manifestés ces derniers temps, sinon pour annoncer les transferts successifs de leurs prisonniers aux quatre coins du pays, n'ont pas encore fait connaître leur point de vue. On sait pertinemment que leur avis est d'importance en la matière et que rien ni personne ne saurait, jusqu'à preuve du contraire, leur interdire de faire jouer [illegible] prétextes et de faire traîner en longueur ou capoter telle [illegible] naison laborieusement imaginée par d'autres qu'eux.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Outre Téhéran, Kerman, Hamadan, Gorgan, Qom, Arak, Mahalat, Chiraz, Djahrom, Ispahan, Madjafabad, Tabriz, Meched, Yazd, Zamjan et Ghazvin.

AMÉRIQUES

États-Unis

A LA SUITE D'UN PROCÈS

Des émeutes raciales ont fait une quinzaine de morts à Miami

Le bilan de deux nuits d'émeutes raciales dans les quartiers noirs de Miami (Floride) était ce lundi 19 mai d'au moins quinze morts et d'environ deux cents blessés. La police et la garde nationale appelées en renfort ont opéré 251 interpellations (222 Noirs et 29 Blancs). Le couvre-feu a été décrété de 20 heures à 6 heures du matin dans les quartiers majoritairement noirs de Liberty-City et de Coconut-Grove.

De notre correspondante

New-York. — De violentes émeutes avaient éclaté à Miami samedi soir après le verdict acquittant quatre anciens policiers blancs, accusés d'avoir frappé à mort, en décembre dernier, un représentant d'assurances noir, M. Arthur McDuffie, qui circulait à motocyclette, et d'avoir ensuite tenté de faire passer sa mort pour un accident.

Après trois heures de délibérations les six jurés blancs ont rejeté les conclusions de l'accusation selon laquelle M. McDuffie, âgé de trente-trois ans, pris en chasse par les policiers pour avoir selon eux, brûlé un feu rouge, aurait été rattrapé, jeté à terre et brutalement frappé par une douzaine d'hommes. Le crâne fracturé, M. McDuffie était transporté dans le coma à l'hôpital où il devait mourir quatre jours plus tard. Les policiers témoignèrent ensuite que la victime, ancien « marine » et champion de karaté, s'était blessé en leur résistant et en tombant de sa machine.

L'affaire McDuffie avait provoqué tant d'émotion à Miami que les magistrats avaient décidé de transférer le procès dans une autre ville, Tampa. Samedi soir, en apprenant le verdict, les leaders noirs de Miami invitèrent la population à participer à une manifestation silencieuse qui devait rapidement dégénérer. En quelques minutes, la foule furieuse se mit en marche vers les locaux de la police, se heurtant aux hommes de la garde nationale. Dans le quartier noir du nord-ouest de la ville, baptisé Liberty-City, les incendies se multipliaient tandis que claquaient des coups de feu. Dans la confusion générale, les émeutiers se tournèrent aussi bien contre les Noirs que contre les Blancs, mettant au passage le feu aux voitures, et pillant les magasins aux vitrines éventrées.

L'émeute dura toute la nuit. Le bilan est d'au moins quinze morts et d'environ deux cents blessés, dont treize sont gravement atteints.

Toute la journée de dimanche, la tension est restée grande dans la ville où patrouillaient mille deux cents gardes nationaux. Les écoles restent fermées ce lundi.

Les dirigeants des mouvements locaux pour les droits civiques ont décidé de porter l'affaire McDuffie devant un jury fédéral. L'émotion est vive dans tout le pays où l'on célébrait, dimanche, la mémoire de Martin Luther King.

Les graves incidents de samedi et dimanche inquiètent d'autant plus les autorités de Miami, qui compte une importante population noire et plus de quatre cent mille cubains immigrés, que la ville est dans une situation économique difficile, avec un fort taux de chômage. Les dernières arrivées massives de réfugiés cubains et haïtiens ont aussi aggravé les tensions sur le marché de l'emploi.

NICOLE BERNHEIM.

Deux primaires

● **M. BUSH L'EMPORTE DANS LE DELAWARE.**

● **MM. CARTER ET KENNEDY SONT A ÉGALITÉ DANS LE MAINE.**

Washington *(A.F.P.).* — L'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, a dû s'incliner samedi 17 mai devant M. George Bush au cours d'une élection républicaine dans le Delaware, alors que le président Carter et le sénateur Kennedy obtenaient des résultats égaux dans le Maine. La convention locale du parti républicain, qui se tenait à Wilmington (Delaware), a accordé six délégués à M. Bush, quatre au favori du parti républicain et deux à des candidats non engagés.

A Bangor (Maine), les vingt-deux délégués choisis à la convention démocrate de l'Etat ont été répartis à égalité entre le président sortant et le sénateur du Massachusetts. Le résultat obtenu par le sénateur Kennedy dans le Maine est une surprise, la convention de l'Etat du Maine constituant la dernière étape d'un processus électoral compliqué dans lequel le président Carter avait tout d'abord pris l'avantage. Le sénateur Kennedy s'est empressé de saluer ce résultat en soulignant que l'avantage accordé au président Carter dans le décompte total des délégués était largement fondé sur des prévisions qui pouvaient se révéler comme dans le Maine, inexactes.

Nicaragua

Deux personnalités modérées sont nommées membres de la junte de gouvernement

Managua *(Reuter, U.P.I.).* — Deux personnalités modérées, MM. Rafael Cordova, avocat, membre de la Cour suprême, et Arturo Cruz, économiste, président de la Banque du Nicaragua, ont été nommés, le dimanche 18 mai, membres de la junte de gouvernement du Nicaragua.

MM. Cordova et Cruz, respectivement âgés de cinquante-six et cinquante-huit ans, remplacent Mme Violeta Chamorro et M. Alfonso Robelo, qui avaient démissionné à la mi-avril, l'une pour raison de santé, et l'autre en accusant expressément les sandinistes de vouloir monopoliser le pouvoir.

Le nom de M. Cordova, adversaire de longue date du général Somoza, avait déjà été prononcé lors des tractations qui devaient conduire à la formation de la première junte de reconstruction nationale, en juin 1979.

M. Cordova, leader d'une formation modérée dénommée UDEL (Union démocratique nationale), avait activement participé à la tentative de médiation entre Anastasio Somoza et l'opposition à l'automne 1978. M. Cruz a été membre du groupe des « douze », une coalition d'intellectuels, d'hommes d'affaires et d'ecclésiastiques, née en 1977 en opposition au régime somoziste.

Ces nominations interviennent moins d'une semaine après que d'importantes personnalités du Congrès américain eurent subordonné leur acceptation de voter un prêt de 75 millions de dollars à la désignation de deux nouvelles personnalités modérées dans la junte de cinq membres. M. Moises Massen, membre de la junte, a, cependant, nié que le choix de MM. Cordova et Cruz puisse être la conséquence de pressions de Washington.

Pérou

M. Belaunde, ancien chef de l'État est en tête à l'élection présidentielle

Lima *(A.F.P., Reuter).* — M. Fernando Belaunde Terry, ancien président renversé par un coup d'Etat le 3 octobre 1968, et dirigeant du parti modéré Action populaire (A.P.), semble s'acheminer vers une nette victoire aux élections présidentielles péruviennes qui ont eu lieu le dimanche 18 mai.

Selon les premiers résultats officieux, M. Belaunde recueillerait de 38 à 40 % des voix. Les observateurs avaient prédit qu'aucun des quinze candidats à la magistrature suprême ne franchirait la barre des 36 % des votes exprimés, nécessaire pour être élu à ce premier tour.

M. Armando Villanueva, candidat de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), dont il représente la tendance progressiste, arriverait assez loin derrière M. Belaunde, avec environ 25 % des suffrages exprimés. Il est suivi par M. Luis Bedoya, candidat du parti populaire chrétien (P.P.C.), qui recueillerait 17 % des voix. L'ensemble des partis de gauche ne semble pas devoir dépasser 13 %.

M. Villanueva a déclaré, dimanche soir, que « *son parti défendrait ses droits dans la rue* » si les irrégularités commises, selon lui, dans le déroulement des élections n'étaient pas corrigées par les autorités compétentes.

Un jury national électoral doit se prononcer sur une série de plaintes déposées par l'APRA.

La participation a été massive. Les opérations de vote ont eu lieu sans incident majeur. Le chef de l'Etat, le général Francisco Morales Bermudez, a réaffirmé que les forces armées respecteront la volonté populaire.

Près de six millions cinq cent mille Péruviens des deux sexes (dont pour la première fois, les analphabètes) devaient élire, après douze ans de régime militaire, le président, deux vice-présidents, ainsi que soixante sénateurs et cent quatre-vingts députés.

CUBA FACE AU «SOCIALISME RÉEL»

I. — «Antisociaux» et «affamés»

De notre envoyé spécial FRANCIS PISANI

La Havane. — Des chiffres, d'abord. Ils sont impressionnants. Les 4 et 5 avril, plus de dix mille Cubains se sont précipités vers l'ambassade du Pérou. Vingt centimètres carrés de liberté par personne ! Encore le flot ne s'est-il pas tari de lui-même : les autorités l'ont endigué, momentanément, grâce à l'établissement d'un cordon de police. Et dès que M. Castro annonce que ceux qui en *manifesteront* le désir pourront sortir du pays, des queues se forment. On parle maintenant de deux cent cinquante mille candidats à l'exil.

En débarquant à La Havane, on attend mines déconfites et regards fuyants de circonstance. Eh bien ! les responsables exultent presque ! Il ne s'agit pas selon eux de « *crise* » mais de « *difficultés* » qui les « *occupent* » plus qu'elles ne les « *préoccupent* ». La conjoncture leur semble favorable. Ils rappellent volontiers qu'ils ont depuis longtemps cessé de croire au « *paradis* », préférant aujourd'hui parler de « *socialisme réel* ».

Pour apprécier la portée de l'événement, il faut, d'abord, déterminer qui sont ces 10 800 premiers candidats à l'exil. Première évidence : le groupe est trop important pour ne pas être composite. Mais les observateurs s'accordent à dire qu'ils ont vu beaucoup de jeunes, d'hommes et de Noirs ; que les motivations exprimées étaient très rarement d'ordre idéologique, malgré la présence d'environ 400 anciens détenus politiques et de leurs familles, désespérés de la lenteur avec laquelle les Etats-Unis accordent les visas d'entrée sur leur territoire.

Pour les autorités, le groupe est essentiellement composé « *de délinquants, de membres du lumpen et d'antisociaux* ». Le terme « *homosexuels* », utilisé dans les premiers communiqués, a rapidement disparu.

Un haut fonctionnaire nous a affirmé que, selon les premières statistiques du ministère de l'intérieur, près de 55 % des personnes auxquelles passeport et sauf-conduit avaient été délivrés au sortir de l'ambassade avaient eu maille à partir avec la justice pour les délits de droit commun. Le chiffre est invérifiable ; mais il est moins invraisemblable qu'il peut paraître — ne serait-ce que parce que la nature des délits n'est pas précisée !

En marge de la loi

La proportion de délinquants de droit commun est manifestement plus grande que dans un groupe « de référence » de dix mille personnes. Certains réfugiés eux-mêmes parlaient d'au moins 25 % ou 30 %. Cela peut s'expliquer, au moins en partie, par le moment auquel l'affaire a éclaté, et par la localisation géographique de l'ambassade.

Après avoir connu une chute radicale dans les débuts de la révolution, le taux de délinquance avait, ces dernières années, tendance à s'élever à nouveau. La principale raison en est, évidemment, la persistance des difficultés économiques, et l'apparition d'inégalités, particulièrement difficiles à admettre dans ce type de régime. Les Cubains ajoutent qu'ils avaient, dans ce domaine aussi, péché par idéalisme, comptant avant tout sur la « *conscience* » et la « *rééducation* ». Les effectifs de police étaient faibles à La Havane. Il était courant de rendre la liberté probatoire à un condamné pour délit mineur qui avait fait preuve de bonne conduite pendant son premier mois de détention.

Lors de son discours du 27 décembre devant l'Assemblée du pouvoir populaire, le président Castro déclarait la guerre aux délinquants : « *Nous allons les combattre avec la plus grande énergie*, disait-il ; *si c'est nécessaire, nous réviserons même certaines lois.* » Quelques jours auparavant un premier coup de filet avait été jeté, mobilisant 4 000 hommes et 1 100 voitures. D'autres opérations de même nature devaient suivre, surtout après la nomination, le 11 janvier, au poste de ministre de l'intérieur, d'un homme connu pour avoir la « *main dure* » : Ramiro Valdes. Pas de surprise, donc, pour le Cubain moyen : les « délinquants » fuient « Ramirito ».

Un point ne manque pas d'inquiéter dans ce durcissement. M. Castro a déclaré à plusieurs reprises, au cours des derniers mois que délinquants de droit commun et contre-révolutionnaires ont de plus en plus fréquemment tendance à se rapprocher. Mais il n'a fourni aucun élément pour étayer sa thèse. On se contente de dire dans les milieux proches du gouvernement que l'opposition politique à la révolution, après avoir cherché à s'exprimer par le canal de la religion il y a quelques années, assume des formes de plus en plus marginales, « *antisociales* » au sens large.

L'ambassade du Pérou se trouve dans le quartier « chic » de Miramar. Mais celui-ci est entouré des faubourgs les plus pauvres : ceux de Mariano, Santa-Fe et Nina-Bonita, d'où sont venus une partie importante des réfugiés. C'est dans cette population, en majorité noire, que Batista, jadis, recrutait de préférence ses soldats, les *casquitos*. Après la victoire de la révolution, ces derniers se sont reconvertis dans le tout petit commerce, prospère jusqu'à son interdiction totale en 1968. Depuis lors, une grande partie des habitants de cette zone, plutôt que de « s'intégrer à la production », ont cherché les moyens de « s'en sortir », en marge de la loi. Ils constituent un sous-prolétariat, dans lequel la délinquance fleurit sans peine.

Les « *anti-sociaux* », selon la formulation officielle, constituent une catégorie « fourre-tout », incluant ceux qui ne participent pas à l'effort social collectif, ceux qui n'ont pas assez de « conscience » pour en supporter les rigueurs, jusqu'à ceux qui... rejettent la révolution. La boucle est bouclée ! N'oublions pas, enfin, un certain nombre de cadres moyens de l'administration, voire de l'armée et de la police, heureux peut-être de saisir l'occasion de filer « à l'anglaise » au moment où les plus hautes instances de la révolution s'apprêtaient à lancer une très sévère campagne d' « exigences ».

La crise, en second lieu, a surgi dans des circonstances internationales bien particulières.

L'année 1979, marquée par le coup d'Etat révolutionnaire de Grenade et la victoire des sandinistes au Nicaragua, a été lourde pour les Etats-Unis.

L'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains a refusé leur proposition d'envoyer une force militaire au Nicaragua pour « *séparer les forces en présence* ». Les pays latino-américains, toutes tendances confondues (exception faite du Paraguay), révélaient ainsi leur sensibilité accrue à la notion d'indépendance nationale.

La montée révolutionnaire en Amérique centrale et caraïbe et ce blocage concomitant d'une institution internationale d'ordinaire docile annonçaient des lendemains difficiles. Comment s'étonner, dès lors, se demande-t-on à La Havane, que Washington ait tout fait pour renverser la vapeur ?

Son soutien marqué à la junte salvadorienne a pour but d'enrayer la poussée révolutionnaire en Amérique centrale. Les dirigeants nord-américains ont, d'autre part, entrepris de briser le front uni latino-américain en se servant notamment de l'évolution politique modérée du Venezuela et du Pérou. Enfin, avec l'affaire de la brigade soviétique, ils ont entrepris d'attirer l'attention des régimes libéraux du continent sur ce qui demeure à leurs yeux le danger numéro un : la révolution cubaine et sa dépendance envers l'Union soviétique. Et pour bien marquer qu'ils n'ont pas cessé de considérer la mer des Caraïbes comme un lac américain, ils ont installé un nouveau poste de commandement à Key-West en Floride, à 150 kilomètres de Cuba.

Cependant, les relations de Cuba avec le Pérou et le Venezuela, deux pays devenus des plus modérés, se détérioraient rapidement. La tension s'est cristallisée sur le problème de l'asile diplomatique.

Dans les mois qui ont précédé la dernière crise, plusieurs groupes de Cubains, qualifiés par le gouvernement de « *délinquants de droit commun* », avaient demandé l'asile tant aux diplomates péruviens que vénézuéliens en poste à La Havane. Le 15 janvier, l'ambassadeur du Pérou a renvoyé chez eux cinq candidats à l'asile politique, considérant qu'ils n'étaient pas fondés à y prétendre. Il l'a dit le 19 janvier dans la presse cubaine. Il fut aussitôt rappelé à Lima.

L'argument de M. Castro lorsqu'il décida de retirer la garde devant l'ambassade péruvienne a consisté notamment à dire : « *Vous incitez les gens à partir en les accueillant en héros pour peu qu'ils aient utilisé la force ; vous portez donc l'entière responsabilité de la multiplication des incidents.* » Sa réponse au problème posé n'en est pas moins simple : en favorisant le départ de tous ceux qui le désirent directement pour les Etats-Unis, il met Washington dans l'obligation d'adopter une position claire sur le problème des « *dissidents* ». Car, affirme-t-on à La Havane, il est de la responsabilité de l'administration américaine que l'émigration, depuis vingt ans, n'ait pas été plus forte. On en veut pour preuve le fait que les Etats-Unis ont insisté pour fournir eux-mêmes les avions qui devaient servir aux « *vols de la liberté* », entre 1965 et 1971... de peur que les Cubains ne mettent *en service trop de gros-porteurs.*

Plus récemment, précise-t-on, la crise a éclaté au moment où près de treize mille personnes (essentiellement des prisonniers politiques récemment libérés et leurs familles) dûment munis de leur passeport et d'une autorisation de quitter l'île, n'avaient plus besoin, pour ce faire, que du visa américain.

S'agissant des délinquants (dont le nombre, parmi les nouveaux arrivés à Key-West, semble de plus en plus inquiéter les autorités fédérales américaines et celles de la Floride), les Cubains trouvent un malin plaisir à dire : « *Vous nous avez pris ingénieurs, techniciens et médecins au moment du triomphe de la révolution. Vous auriez mauvaise grâce à refuser aujourd'hui des contestataires moins honorables.* »

Nuisible à l'image du régime

Il ne sera peut-être jamais possible de dire si M. Castro savait à quoi le retrait de ses gardes devant l'ambassade du Pérou exposait la révolution. Il est en tout cas vraisemblable qu'il n'avait pas mesuré combien l'afflux qui s'est ensuivi nuirait à l'image de son régime. Mais, conformément à son habitude, il a depuis lors « foncé », marquant même quelques points importants plus faciles à percevoir dans la région qu'en Europe.

Il a, d'abord, su transformer le problème de ses « dissidents » en un problème nord-américain. Un des représentants républicains de la Floride a déclaré le mardi 6 mai : « *Nous sommes les otages de Castro !* » En attirant l'attention de ses voisins sur les dangers que les grandes manœuvres américaines du 8 mai faisaient courir à la stabilité régionale, il a obtenu que M. Carter renonce au débarquement à Guantanamo. Les protestations de présidents aussi peu susceptibles d'être taxés de « castrime » que le Vénézuélien Herrera Campins ou le Costaricain Carazo, ont sûrement été décisives. Parallèlement, il a battu le rappel des « durs », qui sont venus lui apporter leur soutien lors de la gigantesque manifestation du 1er mai : MM. Maurice Bischop, de Grenade, et Daniel Ortega, du Nicaragua.

M. Castro est, en outre, parvenu à transformer le problème de l'exil politique en un problème d'émigration, une question qui concerne tous les pays de la région. Cuba est socialiste ; mais avant tout Cuba est sous-développé — comme le sont le Mexique, la Jamaïque, Saint-Domingue ou Haïti.

C'est par dizaines, voire par centaines de milliers, que les habitants de ces pays quittent chaque année leur terre natale dans l'espoir de faire fortune aux Etats-Unis (1). C'est en tant que dirigeant du tiers-monde qu'il dit en substance aux Américains du Nord : « *Vous êtes la vitrine d'une société d'opulence dont vous ne livrez pas les clés. Acceptez d'aborder les vrais problèmes, ou nous lâchons la meute des affamés.* » Rome n'a-t-elle pas disparu sous le déferlement des Wisigoths ? Ces propos que l'on tient en privé à La Havane ont manifestement été entendus par le président mexicain, M. Lopez Portillo, qui a choisi le moment où M. Castro était dans la plus grande difficulté pour annoncer une visite officielle à La Havane. Elle devrait avoir lieu début août.

Dernier point de cette offensive castriste livrée au beau milieu de la tourmente : les Cubains éprouvent quelque orgueil à démontrer que le « *socialisme réel* » peut être générateur d'air frais.

La conjoncture permet donc de mieux comprendre le surprenant optimisme des dirigeants cubains. Mais de très sérieux problèmes de fond n'en sont pas moins posés. Aucune victoire tactique ne pourra masquer que dix mille personnes se sont précipitées un jour d'avril dans les jardins de la légation péruvienne.

Prochain article :

PROGRÈS ET PESANTEURS

(1) Huit cent mille Mexicains se rendent illégalement chaque année vers les Etats-Unis. Plus d'un million de Jamaïquains vivent aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Environ un tiers de la population portoricaine a choisi de travailler « au nord ». Entre 1968 et 1973, l'émigration annuelle officielle des habitants de la République Dominicaine est passée de soixante-cinq mille à cent cinquante-deux mille. Enfin l'émigration des Haïtiens vers l'Amérique du Nord, permanente depuis vingt ans, a pris, ces derniers mois, de nouvelles proportions, avec l'arrivée de nombreux bateaux en Floride.

AMÉRIQUES

Le Canada à l'heure du référendum québécois

II. — Un choix de société

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE DHOMBRES

Les Québécois auront à se prononcer, le 20 mai, sur le projet de « souveraineté-association » de M. René Lévesque. Dans son précédent article (« le Monde » daté 18-19 mai), notre envoyé spécial a décrit la lutte que mènent contre ce projet les hauts fonctionnaires d'Ottawa et l'appui qu'apportent aux thèses fédéralistes les milieux économiques québécois. Il analyse ici les motivations des partisans du « oui » au référendum et leurs chances de succès.

Québec. — La « taverne » ne paye pas de mine : enfumée, meublée seulement de chaises et de tables branlantes, elle est le point de rendez-vous d'un certain nombre de gaillards barbus et forts en gueule. Les innombrables bouteilles de bière vides posées devant les clients attestent que l'animation assourdissante des conversations n'est pas due uniquement à l'intérêt des sujets choisis. L'accent « français de France » d'un visiteur attire l'attention et les questions qu'il pose suscitent un mélange d'étonnement et de commisération. « *Bien sûr on va voter « oui » au référendum. Tu veux peut-être qu'on fasse plaisir aux Anglais ? Voilà trop longtemps qu'on attend. On est assez grand pour se débrouiller tout seuls. Et puis, Lévesque, c'est un gars bien honnête, bien droit. Il n'a pas deux paroles. Ce qu'il dit, il le fait.* »

Pour la génération qui a entre trente et quarante ans et à l'égard de laquelle M. René Lévesque a joué un peu le rôle de « père », le référendum représente l'aboutissement d'années d'espoir, de militantisme, d'agitation sociale ou étudiante. Les jeunes de vingt ans — à l'image de leurs compagnons d'âge un peu partout dans le monde occidental — sont moins politisés, moins enclins à considérer le référendum comme « leur » affaire, voire comme une étape décisive. Leurs préoccupations sont ailleurs : l'utilité ou non de poursuivre des études, la peur du chômage, la recherche d'expériences purement individuelles.

La génération des cinquante-soixante ans n'est pas non plus très enthousiaste à l'égard de la souveraineté-association : elle craint pour ses avantages acquis, pour le versement dans les années à venir des pensions de retraite, et — tout simplement — pour le maintien de son niveau de vie. Cette inquiétude est largement exploitée par les organisations fédéralistes qui ont multiplié les panneaux publicitaires sur le thème : « *Le Canada, j'y suis, j'y reste. Pour ma sécurité* ».

La dernière chance d'une génération

C'est la classe d'âge intermédiaire — les trente-quarante ans — qui constitue donc la « base » la plus solide du « oui » au référendum. Pour certains d'entre eux, militants gauchistes à l'université à la fin des années 60, inquiétés ou emprisonnés lors de l'application des « mesures de guerre » pendant la crise d'octobre (1), qui ont maintenant femme et enfants, occupent leur place dans la société, — ils sont enseignants, avocats, parfois même ministres dans le gouvernement de M. Lévesque — il s'agit d'une occasion à ne pas manquer. Le Livre blanc du parti québécois décrit cet état d'esprit : « *S'ils obtenaient le « non » qu'ils désirent, Ottawa et le reste du Canada en concluraient inévitablement à la résignation tardive des Québécois, qui, adhérant sans exigences particulières au régime fédéral actuel, auraient finalement opté pour le statu quo (...). Cette réorientation inespérée d'un Québec repenti, dans le sens depuis longtemps souhaité hors de chez nous, serait, pour les Québécois, un recul sans précédent, dont ils auraient beaucoup de mal à se remettre* ».

Cette angoisse de tout un groupe d'âge qui craint de voir perdre à jamais sa chance d'entrer dans l'histoire dans la catégorie des vainqueurs est encore accentuée par des considérations démographiques. On a longtemps insisté sur la « revanche des berceaux » et sur la prodigieuse natalité québécoise au cours des deux siècles passés : les familles de dix enfants et plus étaient monnaie courante jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Avec la « révolution tranquille » des années 60, qui a vu l'essor d'une civilisation démocratique et industrielle, et la perte d'influence de l'Eglise catholique, jusqu'alors toute-puissante, le Québec a rejoint le camp des nations occidentales de plus en plus riches et de moins en moins prolifiques. La population québécoise, qui constituait 36 % de l'ensemble canadien en 1951 et 28 % en 1971, ne représenterait plus, selon certaines projections, que 23 % en l'an 2000.

Un tel sentiment explique le caractère passionné des débats qui ont précédé le référendum et qui ont opposé bien plus violemment les Québécois entre eux qu'avec le reste du Canada. Un digne universitaire, qui est pourtant loin d'être un fédéraliste enragé, raconte qu'il se fait traiter de « fou » par ses enfants péquistes (2). Un haut fonctionnaire du ministère des affaires intergouvernementales n'est plus reçu par ses cousins franco-ontariens qui l'accusent de brader les francophones hors Québec sur l'autel d'un nationalisme archaïque, et le chef de file du « non » invite publiquement le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, à revenir à son métier d'origine, la psychiatrie, afin... de se consacrer entièrement à ses collègues du parti québécois, une formation qui, selon lui, compte « *suffisamment de déséquilibrés pour lui fournir une clientèle* ».

Les passions sont d'autant plus vives que les convictions sont parfois fluctuantes. On a vu ainsi à l'Assemblée nationale, lors du débat référendaire, M. Rodrigue Tremblay, un ancien ministre de M. Lévesque, demander, la voix nouée et les larmes aux yeux, que ne soit pas rendu public un document confidentiel qu'il avait rédigé alors qu'il appartenait encore au cabinet péquiste. M. Tremblay, qui a changé de camp et fait maintenant campagne pour le « non », défendait dans ce texte des thèses ultra-indépendantistes que le parti québécois n'a finalement pas retenues parce qu'elles lui paraissaient excessives.

Compte tenu de l'existence d'une importante minorité anglophone — 17 % — il faudrait pour que le « oui » l'emporte, que 60 % des francophones le choisissent. Un militant péquiste évoque devant nous trois hypothèses. Premièrement, la victoire, avec donc 60 % des votes francophones au moins. Il l'appelle de ses vœux, mais ne se fait pas d'illusions excessives. Deuxièmement, une *défaite ambiguë* : le « *non* » l'emporte de justesse, mais les francophones ont voté, à plus de 50 %, pour le « oui ». Pour notre interlocuteur, c'est la porte ouverte aux règlements de comptes entre les deux communautés, et à une longue période de malaise, moyennant quoi il juge cette éventualité comme la plus probable (3). La troisième possibilité, c'est une défaite humiliante pour les péquistes, une « claque », comme on dit familièrement au Québec. Le « oui » obtient moins de 40 % au total et n'est donc pas majoritaire chez les francophones. C'en est fini pour de nombreuses années des projets d'autonomie ou d'indépendance.

Ces réflexions, très répandues chez les péquistes, illustrent une certaine tendance à ne pas mettre sur le même plan le vote d'un anglophone et celui d'un francophone. Le Canada anglais a de la peine à comprendre, en particulier, pourquoi une victoire du « non » à 51 % obtenue grâce aux anglophones et contre le désir de la majorité de souche française ferait peser une menace sur la paix civile au Québec. Pour lui, une voix est une voix, une majorité est une majorité. On touche là à ce qu'il y a de plus irréductible dans les rapports entre les deux peuples fondateurs, c'est-à-dire à deux conceptions différentes de la vie de la cité.

« *La pensée politique anglo-canadienne est individualiste alors que les francophones ont toujours été plus sensibles aux valeurs collectives* », explique M. Jean-Pierre Gaboury, spécialiste de droit constitutionnel à l'université d'Ottawa. Le nationalisme est le fil conducteur qui relie les « trois héritages politiques » du Québec : la conception archaïque et paternaliste de la société, qui a subsisté bien après la rupture des liens avec l'Ancien Régime français ; la pensée libérale des années 50 et 60 ; et, enfin, le courant social-démocrate récent, illustré par M. Lévesque. « *Chez les francophones*, poursuit M. Gaboury, *le Canada est conçu comme un pacte entre deux nations, prises collectivement, alors que pour les Anglo-Canadiens la Constitution est une loi, s'appliquant à tous les sujets considérés individuellement.* »

Les anglophones avaient ainsi été indignés par la décision de M. Maurice Duplessis, alors premier ministre québécois, d'interdire simultanément, dans un savant balancement, après la seconde guerre mondiale, les activités du parti communiste et celles des Témoins de Jéhovah parce qu'elles étaient en contradiction avec les valeurs religieuses et sociales traditionnelles de la collectivité québécoise. Ces mesures avaient été annulées par la Cour suprême.

« *Nous apprécions le climat de liberté qui est dans la tradition britannique* », déclare volontiers M. Claude Ryan, ancien directeur du *Devoir*, chef de l'opposition libérale au Québec et du comité pour le « non » (malgré son nom d'origine irlandaise, il est aussi francophone que l'était Daniel Johnson, l'interlocuteur de de Gaulle). « *Bien sûr*, poursuit-il, *on aime bien plaisanter entre Français et ne pas avoir alors les Anglais dans nos jambes... Mais les Anglais nous ont beaucoup appris et il nous a été utile d'avoir à composer avec eux.* »

La religion de la langue

Les libéraux québécois, M. Ryan en tête, reprochent aux péquistes de « *faire des procès d'orthodoxie à n'en plus finir* » à propos de la langue française ou de l'histoire du Québec. Pour un peu, ils leur reprocheraient de n'avoir gardé de leurs lointaines origines que ces deux travers, souvent attribués en Amérique du Nord aux Français : le goût de la rhétorique et la tendance à révérer l'autorité absolue, la « raison d'Etat ». Un sociologue proche des libéraux aime à dire que les tenants de la souveraineté-association ont remplacé la religion catholique (qui a longtemps cimenté la société québécoise) par la religion de la langue, qui comporte, comme l'autre, ses théologiens, ses zélotes et ses gardiens de la foi.

M. Ryan et ses amis mettent l'accent sur les valeurs de liberté et d'initiative individuelles, en les opposant aux options social-démocrates des péquistes. Ces derniers leur rétorquent qu'ils passent à côté des vraies valeurs de leur peuple. « *Il existe un sens fondamental de la solidarité dans la société québécoise*, explique M. Pierre Marois, ministre d'Etat au développement social ; *il prend racine dans l'histoire même des Québécois aux prises avec un climat dur, avec un immense territoire et avec le conquérant anglais. Il n'était pas possible à chacun, dans ces conditions, de s'en sortir seul...* »

M. Marois voit dans les réalisations sociales et économiques de son parti un prolongement naturel de cette tradition : « *On ne plaque pas artificiellement des modèles de développement sur une société.* » Il cite les programmes expérimentaux de son gouvernement, notamment la création de près de quatre cents entreprises, destinées à dégager des « emplois communautaires » sous diverses formes : coopératives, autogestion, modèles mixtes (associant propriété capitaliste et participation des travailleurs).

Le choix entre le « oui » et le « non » se fait donc autant sur l'avenir national d'un peuple que sur un projet de société. Comme l'écrit M. René Lévesque dans son *Appel au peuple du Québec* : « *La nation québécoise, c'est une famille qui aura bientôt quatre cents ans. Bien avant cet âge, dans les deux Amériques, Anglo-Saxons, Espagnols et Portugais ont acquis leur souveraineté. L'histoire a freiné pendant longtemps notre propre émancipation. Mais elle n'a pas empêché pour autant la société québécoise de mûrir et d'accéder laborieusement à la capacité de progresser, de s'administrer et de se gouverner elle-même.* »

FIN

(1) Les actions terroristes d'un petit mouvement aujourd'hui disparu, le Front de libération du Québec (F.L.Q.) avaient incité M. Trudeau, en octobre 1070, à mettre en vigueur des « mesures de guerre » qui suspendaient les libertés constitutionnelles au Québec. Un diplomate britannique, qui avait été enlevé, fut retrouvé vivant. En revanche, le ministre libéral québécois du travail, M. Pierre Laporte, qui avait été également sequestré, fut assassiné.

(2) Membres du parti québécois de M. Lévesque, favorable à la souveraineté.

(3) Les anglophones représentent environ 17 % de la population québécoise.

POINT DE VUE

La France et le Québec

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

ON sait l'admirable prologue d'*Atala* : « *La France possédait autrefois, dans l'Amérique septentrionale, un vaste empire, qui s'étendait depuis le Labrador jusqu'aux Florides, et depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'aux lacs les plus reculés du Haut-Canada...* ». Les souvenirs sont une chose, l'histoire en est une autre ; une nostalgie n'est pas une politique. C'est dire que, si, comme on vient de le rappeler (1), le peuple du Québec, conquis par les armes en 1760, abandonné par la France en 1763 dans l'inconscience générale, n'a pu jusqu'à présent accéder à la souveraineté internationale, à la différence *des peuples américains de souche* anglaise, espagnole ou portugaise, le destin qu'il tente pour la première fois de déterminer juridiquement par lui-même, dans des conditions encore très ambiguës, ne saurait plus avoir avec la France dont il est issu que des liens affectifs et moraux.

Il est dommage et *dommageable* qu'il faille encore dire ces choses. Elles ne sont d'ailleurs peut-être pas évidentes au Canada même, puisque, pour avoir fait part de son opinion et de son analyse personnelles à un ministre québécois qui les lui avait demandées, M. Michel Rocard s'est vu pris à partie avec violence par les tenants d'un fédéralisme qui ne dédaignent pas, quant à eux, par exemple, d'en appeler au Congrès des Etats-Unis, ainsi que M. Pierre Trudeau ne se priva pas de le faire en des termes qui ne lui font certes *pas honneur.*

∴

En fait, il est vrai que nous sommes en un temps où rien de ce qui se passe sur la planète ne laisse indifférents, selon des critères difficiles à déterminer, les sentiments, ou les intérêts d'autres peuples. Aussi, entre le Québec et la France, les rapports ne sauraient-ils être ordinaires. Il est naturel *qu'ils charrient l'amertume d'un* amour longtemps déçu. Aussi les Français sont-ils alternativement, et parfois simultanément, accusés de ne pas s'occuper du Québec, ou de s'en occuper trop. Il nous est bien facile au fond de déchiffrer ces réactions que plus de deux siècles de fidélité et d'abandons *mêlés justifient ou expliquent.*

J'ai cité Chateaubriand. On connaît moins le texte que Vigny écrivit en mars 1839 sur *les Français du Canada*, après avoir assisté à la Chambre des lords au débat portant sur le célèbre rapport de lord Durham déposé le 30 janvier, et consacré à la « *nécessité absolue d'étouffer une nation française de quatre cent cinquante mille âmes* ». Il y a là quelques pages qui disent tout sur le destin du peuple de ce qui fut la Nouvelle-France, et aussi sur ce que sont encore aujourd'hui les réactions gênées de la vieille France. Comment on colonise un peuple avec la complicité de ses élites au lendemain d'une défaite militaire qui n'était, après tout, qu'une bataille perdue, cela est bien dit en clair : « ... *Dès lors, écrivait Alfred de Vigny, la minorité anglaise ne cessa d'opprimer la majorité française et en vint à entraver l'éducation des enfants. Ce fut un des coups les plus sensibles, parce qu'il préparait l'avilissement par l'ignorance. On voit que la domination de la race anglaise n'était pas le fruit de sa supériorité de lumières et d'activité, mais le résultat de ses transactions avec la haute classe française du Canada qui lui avait vendu ses droits héréditaires.*

» *Les nouveaux possesseurs se donnèrent bientôt les emplois les plus richement rétribués... L'opération était facile ; on pouvait être assuré que la France ne s'en agiterait pas, qu'elle n'étendrait même pas sa main paresseuse pour demander quelque carte du globe, afin de s'enquérir dans quel coin d'Amérique du Nord est blottie cette tribu désolée. Comme un vaisseau qui laisse derrière lui toute une famille dans une île déserte, la France a jeté au Canada une population malheureuse, qui s'appela quelque temps la nation canadienne et qui parle la langue que j'écris...* (2) »

Ce phénomène *historique* est la clef *du phénomène présent*, d'un double point de vue. Il explique d'abord l'indifférence en France du parti des notables, héritiers de celui qui, voici deux cents ans, vendit ses « droits héréditaires » aux conquérants d'un jour, et les clameurs dont ce parti couvrit, en 1967, un certain « *Vive le Québec libre !* », prononcé à l'hôtel de ville de Montréal par un homme libre qui n'a jamais, quant à lui, puisé dans l'histoire que des raisons de vouloir et non de renoncer.

Il explique aussi cette timidité, ou plutôt cette inhibition, des Québécois devant leur choix actuel. Ce choix, en dernière analyse, a pu écrire Jacques Attali, est « *entre une carte d'identité et une carte de crédit* (3) ». C'est que les élites mêmes du peuple québécois ont suivi, tout naturellement, la voie de celles qui l'avaient trahi jadis, et elles ignorent aujourd'hui, par un effet diabolique d'une longue aliénation, que leur « pouvoir de négociation », pour formuler les choses à l'anglo-saxonne, serait plus fort dans le risque courageusement assumé que dans un *ultime compromis dicté par la peur.*

Donc, on voit à quel point les choses se tiennent dans le temps et dans l'espace. Un grand souffle de liberté ne se heurte plus à une force irrésistible d'oppression extérieure, mais elle est comme retenue par une inhibition secrète, fruit de deux siècles d'aliénation, qui est l'ultime victoire d'une idéologie anglo-saxonne elle-même à bout de course dans le monde entier, et jusque sur le continent américain. Et *un obscur sentiment de fatalité paralyse* soudain, ou embarrasse, une volonté qui rien ne barre plus réellement. Comme si un vote normalement démocratique ne pouvait pas, ne savait pas être le terme naturel d'une si longue résistance dont les secrets perdus étaient la foi et la démographie.

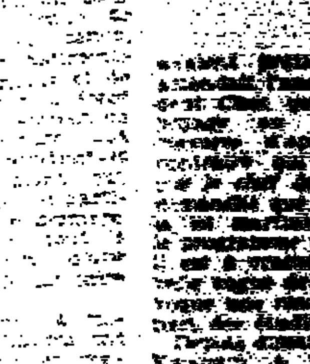
∴

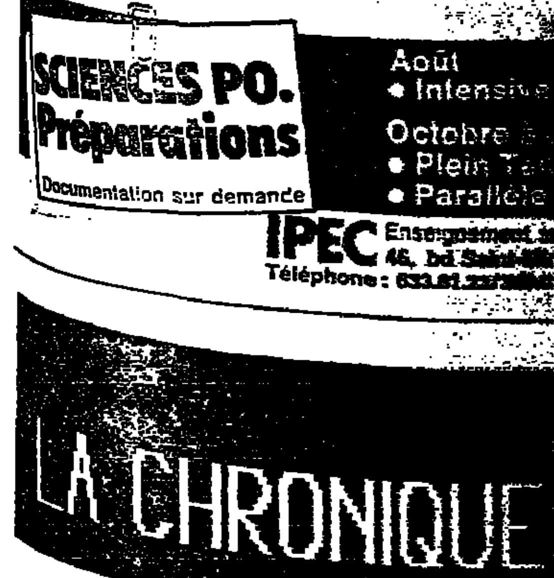
Quant à la France, on peut dire qu'une fois de plus elle ne comprend pas de quoi il s'agit. A part les quelques rares gaullistes qui ne trouvent pas le général de Gaulle merveilleux mais inimitable, à part une partie de la gauche qui ouvre un œil pour découvrir une cause généreuse parmi d'autres, la politique de la France est nulle, à l'image de son premier ministre qui, après avoir proclamé le principe de « *non-indifférence* », n'est tout à fait lui-même que dans celui de « non-ingérence » qui relève plutôt du « *non-être* ». Car soutenir moralement, aider pacifiquement une cause, cela n'a jamais été de l'ingérence ; encore moins avoir une opinion et l'expliquer.

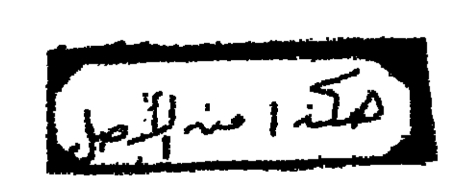
Mais dès qu'on nous soupçonne ou nous accuse, notez bien comme nous acceptons les termes de l'accusation, et comme par faiblesse d'esprit nous acceptons de nous défendre, de nous justifier, puis de nous taire. Pourtant, quoi qu'en aient *MM. Pierre Trudeau et Claude Ryan*, si un chien a bien le droit de regarder un évêque, la France a celui de considérer le destin de la nation de langue française qui est au Canada.

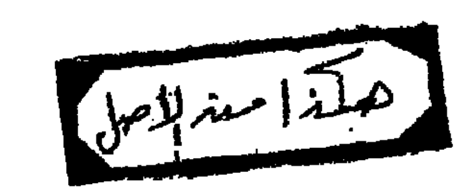
Elle en a le droit et elle en aurait même le devoir. J'ai dit qu'il demeurait des liens *affectifs* et moraux ; *j'aurais dû parler de liens spirituels.* Car c'est eux qui expriment le mieux l'espèce d'intérêt qu'en effet la France porte au destin de cette nation de langue et d'origine françaises, dont la liberté fait partie de notre refus d'un monde unidimensionnel, dont l'identité continuée est essentielle à *notre rejet d'une* sous-culture américaine dont meurt à petit feu l'Occident. Et il ne s'agit pas là de notre nostalgie, mais de notre pensée sur le monde d'aujourd'hui, de notre vision même qui ne veut que des relais pour être encore une fois créatrice en ses métamorphoses.

(1) *Cf. le Monde* du 10 mai 1980.
(2) *Œuvres complètes*, t. II, p. 861, Bibliothèque de la Pléiade.
(3) *L'Expansion*, 21 décembre 1979.









ASIE

Corée du Sud

L'armée impose au président Choi l'extension de la loi martiale et l'arrestation des principaux opposants

De notre envoyé spécial

Séoul. — Véhicules blindés dans les rues, soldats en tenue de combat, baïonnette au canon, devant les principaux bâtiments et les sièges des journaux et de la télévision : c'est par la force que les autorités sud-coréennes ont décidé de répondre aux demandes de démocratisation exprimées par les étudiants qui, depuis le début du mois, et particulièrement la semaine dernière, ont organisé à travers tout le pays des manifestations d'une ampleur jamais vue depuis seize ans.

Depuis samedi 17 mai à minuit, les autorités militaires ont pris le contrôle du pays en renforçant et en étendant à l'ensemble du territoire la loi martiale, proclamée au lendemain de la mort du président Park, en octobre 1979. Toute activité politique est interdite, les universités ont été fermées, et les principales personnalités d'opposition, et même certaines proches du pouvoir, ont été arrêtées. Parmi les dirigeants politiques emprisonnés se trouve M. Kim Dae-jung, ancien candidat à la présidence. Il est, en outre, à nouveau interdit de critiquer les dirigeants (anciens ou nouveaux), mesure qui ne peut manquer de rappeler l'ère du général Park.

Alors qu'à Séoul, où, depuis vendredi, les manifestations avaient pratiquement cessé, on *attendait l'annonce, par le président Choi*, qui avait abrégé son voyage au Proche-Orient, de mesures d'apaisement, c'est le contraire qui s'est passé. Bien que le chef de l'État ait déclaré dimanche que le renforcement de la loi martiale n'affecterait pas le programme de démocratisation, il est à craindre que cette nouvelle vague de répression ne provoque une réaction violente de la part des étudiants.

Depuis dimanche se déroulent à Kwangju, à 200 kilomètres au sud-ouest de Séoul, des manifestations d'étudiants. Selon un habitant contacté par téléphone hier, des heurts violents ont eu lieu entre près de cinq mille manifestants et les forces de l'ordre. Ce lundi matin, de nouveaux affrontements avaient lieu en ville. Quatre cents étudiants auraient été arrêtés et l'armée (un millier de parachutistes) se livrerait à des fouilles systématiques des maisons. Kwangju est située dans la région natale de M. Kim Dae-jung, et, apparemment, depuis l'arrestation de celui-ci, la population n'est pas loin de soutenir les étudiants.

Les événements de Kwangju ne sont pas sans rappeler ceux de Pusan et de Masan, en octobre dernier, déclenchés pratiquement de la même manière : exclusion de M. Kim Yong-sam, chef du Nouveau Parti démocratique, de l'Assemblée nationale, et répression par l'armée. Il y eut alors plusieurs morts au cours des manifestations.

Washington exprime sa préoccupation

Dimanche, le département d'État américain dans un communiqué, dans lequel il met en garde indirectement la Corée du Nord contre toute *« exploitation de la situation »*, s'est déclaré *« profondément préoccupé »* par les mesures prises par les autorités de Séoul qui *« ne peuvent qu'exacerber le problème »*.

Ces mesures ont été prises, samedi soir, au cours d'une réunion ministérielle extraordinaire. Selon le porte-parole du gouvernement, l'agitation étudiante et les récents incidents sur le 38e parallèle ont créé *« une situation critique »*.

Bien qu'on ait noté, en effet, la semaine dernière, des échanges de coups de feu entre soldats américains et *« éléments non identifiés »* dans la zone démilitarisée, le commandement des Nations unies en Corée, interrogé dimanche, a déclaré qu'il n'y avait *« pas de preuve de mouvements militaires de la part de la Corée du Nord »*.

Parmi les vingt-six personnalités, politiciens ou intellectuels, arrêtées à l'aube, dimanche, on compte, outre M. Kim Dae-jung, le président du parti républicain, M. Kim Jeng-pil, l'un des personnages les plus puissants du pays. Il est accusé de s'être livré à des opérations de corruption. C'est pour les mêmes motifs qu'a été également arrêté M. Lee Hu-rak, ancien chef de la K.C.I.A. (services de renseignement), autre personnalité influente qui agissait derrière la scène de la vie politique. La même inculpation pèse sur M. Park Chung-kyu, ancien chef de la garde personnelle du président Park, et sur un ancien ministre de l'intérieur.

Des universitaires ont été également appréhendés et inculpés d'« instigation au désordre » : M. Kim Tong-gil, vice-président de l'université Yonseu et frère de Mme Kim Ok-gil, actuel ministre de l'éducation, M. Lee Yong-ki, un professeur qui venait d'être libéré après trois ans passés dans les prisons de Park et qui est l'un des maîtres à penser de la jeunesse coréenne. Une centaine d'étudiants seraient, en outre, détenus à Séoul.

On s'interroge sur les raisons de ces arrestations. Est-ce simplement pour faire bonne mesure et ne pas arrêter seulement des opposants, ou s'agit-il d'une sorte de nouveau « coup d'État » du général Chon, l'homme fort du pays, qui contrôle actuellement l'armée et les services secrets, pour éliminer des personnalités dont les activités le gênent, même si elles ne peuvent être caractérisées de subversives.

La rumeur courait lundi à Séoul qu'aurait lieu prochainement un remaniement ministériel. *« Après le coup d'État militaire du 12 décembre* (allusion à la prise de contrôle de l'armée par le général Chon) *se prépare un coup d'État politique dont les auteurs sont les mêmes »*, nous a dit un observateur.

Il est clair que les éléments « durs » dans le gouvernement, agissant en plein accord avec l'armée, ont pris le dessus. Qu'on ait attendu le retour du président Choi pour annoncer ces mesures ne signifie pas que celles-ci reflètent pleinement ses vœux. Simplement, la Constitution est respectée : l'extension de la loi martiale à l'ensemble du territoire suppose en effet que l'autorité suprême sur le pays revient au président. Auparavant, c'était le cabinet qui était responsable de l'application de la loi martiale par l'entremise du ministère de la défense. Aujourd'hui, il suffit aux militaires de « convaincre » le président de leur volonté pour obtenir ce qu'ils désirent.

PHILIPPE PONS.

Cambodge

Les Thaïlandais ont entrepris de refouler des dizaines de milliers de réfugiés

L'armée thaïlandaise a commencé, dimanche 18 mai, l'évacuation de dizaines de milliers de Cambodgiens réfugiés dans les camps de Ban-Nong-Samet et de Ban-None-Makmoon, situés à cheval sur la frontière khmère, au nord de la ville d'Aranya-Prathet, ont indiqué des responsables des organisations de secours. Ces réfugiés seront installés à Salok-Kok, à 2 kilomètres à l'intérieur *du territoire khmer ; des soldats* thaïlandais ont essayé dimanche d'amener des Khmers plus avant vers l'intérieur du pays, mais ont dû y renoncer par crainte des mines.

Cette mesure a été prise à la suite de la décision des organisations humanitaires internationales de ne plus distribuer des vivres dans les camps de réfugiés où se trouveraient des soldats. Elle a surpris les représentants de la *Croix-Rouge* et des *Nations* unies, bien que des discussions aient eu lieu depuis des semaines pour créer une zone *« sanctuaire »* destinée aux civils cambodgiens le long de la frontière. *« Rien n'a été préparé*, a déclaré l'un de ces représentants. *Nous croyons qu'il y aura un endroit pour la distribution des vivres et un hôpital provisoire, mais rien n'est organisé. L'armée thaïlandaise nous a demandé de mettre en place un point de distribution près du nouveau camp d'ici au 22 mai.* » — *(A.F.P.)*

[Depuis plusieurs mois, Bangkok a entrepris le « rapatriement volontaire » de milliers de réfugiés khmers, en groupes parfois importants, mais le plus souvent petits pour moins attirer l'attention et les critiques (« le Monde » du 27 mars). Depuis plusieurs semaines, des abris étaient en construction dans un secteur contrôlé par le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann ; mais, à la fin d'avril et au début de mai, l'artillerie vietnamienne a pilonné un village contrôlé par le F.N.L.P.K., forçant ses habitants à se replier vers la Thaïlande.

D'autre part, le C.I.C.R. semble vouloir réduire considérablement son aide à la population cambodgienne à partir de la frontière au profit d'une assistance directe au régime de Phnom-Penh. Ainsi, la fourniture de semences de riz est-elle passée, d'avril à mai, de 500 à 200 tonnes par jour. Il était inévitable que Bangkok, confrontée au risque d'une diminution de l'aide le long de la frontière, renvoie au Cambodge nombre de réfugiés. Comme Phnom-Penh semble incapable de distribuer équitablement dans tous le pays l'aide internationale, la réduction de l'aide alimentaire à la frontière risque de condamner à la famine un nombre encore plus grand de Cambodgiens, à la veille de la conférence internationale qui doit étudier leur sort les 26 et 27 mai à Genève.]

A travers le monde

Centrafrique

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, qui effectue une visite officielle de cinq jours en Centrafrique, a été l'hôte à dîner vendredi 16 mai du président David Dacko. Ce dernier a soumis au ministre français un projet concernant la réactivation du centre de formation militaire de Bouar. *« Avec le retrait des forces françaises du Tchad, nous demandons au gouvernement français de mettre à la disposition de ce centre un détachement pour aider à l'instruction de nos troupes »*, a dit à ce sujet le chef de l'État centrafricain. — *(A.F.P.)*

Guinée

● M. VALERY GISCARD D'ESTAING a exprimé son *« amicale sympathie »* au président Sekou Touré de Guinée à la suite de la tentative d'assassinat (*le Monde* du 17 mai) dont celui-ci a été l'objet mercredi dernier. Dans un message, remis au premier ministre guinéen par l'ambassadeur de France à Conakry, et dont le contenu a été diffusé par Radio-Conakry, captée à Dakar, M. Giscard d'Estaing déclare : *« Vous voudrez bien faire part au président Sekou Touré de mon amicale sympathie et de la confiance de la France dans la poursuite de l'œuvre qu'il a entreprise pour le bien du peuple guinéen et de l'Afrique tout entière. »* — *(A.F.P.)*

Chine

Un missile balistique intercontinental a été lancé « avec un plein succès »

La Chine a annoncé dimanche 18 mai qu'elle avait lancé — « avec un plein succès », selon l'agence Chine nouvelle — un missile balistique intercontinental sur une cible située dans le Pacifique Sud.

Dans ce communiqué, Chine nouvelle ne précise ni l'endroit où se trouvait cette cible ni le lieu d'où le missile a été tiré. Toutefois, en raison de la présence de dix-huit navires chinois dans un triangle formé par des îles mélanésiennes de l'Océanie comme les îles Nauru, Samoa et Salomon, les observateurs en tirent la conclusion que la cible se situait probablement à environ 1 200 kilomètres au nord des îles Fidji, ce qui semblerait indiquer, si le tir a eu lieu depuis la région du Lop-Nor, dans l'ouest du pays, que le missile chinois a couvert une distance de quelque 9 600 kilomètres.

On s'attendait à cette expérience qui avait été annoncée comme imminente le 9 mai dernier par le gouvernement chinois après notification à certains pays riverains du Pacifique Sud que des restrictions seraient apportées à la circulation maritime et aérienne dans une zone de haute mer, dans un rayon de 130 kilomètres autour d'un point situé à 7° de latitude sud et à 171° 33' de longitude est.

Il pourrait donc s'agir de l'expérimentation du missile intercontinental chinois que les services occidentaux ont baptisé CSS-X 4 et que l'on pourrait assimiler au Titan 2 américain ou au SS-9 soviétique. A l'exception de quelques bombardiers anciens d'origine soviétique, comme le Tupolev-16 ou l'Ilyouchine-28, qui peuvent transporter une arme nucléaire (1) à des distances inférieures à 3 000 kilomètres, l'arsenal stratégique chinois se limiterait, selon des analyses occidentales, à une centaine de missiles à moyenne portée déployés entre 1972 et 1976.

Ces missiles, le CSS-1 (1 100 kilomètres à 1 800 kilomètres de portée), le CSS-2 (2 500 kilomètres à 4 000 kilomètres de portée) et le CSS-3 en très faible nombre (moins de 6 000 kilomètres de portée), seraient à propergol liquide, comme l'ont été les premiers missiles soviétiques, eux-mêmes dérivés de la technologie des fusées allemandes V-2 de la dernière guerre. La propulsion liquide a un inconvénient majeur : celui d'exiger un délai de préparation et de mise en place incompatible avec l'instantanéité d'un tir de missile enfoui en permanence dans un silo.

En revanche, si l'on en croit la presse chinoise, le CSS-X-4 (X pour expérimental) serait à propergol solide, et sa portée prévue de 10 000 kilomètres à 11 000 kilomètres — le quart du méridien — lui permettrait de transporter une charge nucléaire lourde d'une puissance de 3 mégatonnes. Le développement ultérieur de ce nouveau missile pourrait conduire, selon des estimations américaines, à la mise au point d'un lanceur civil baptisé Chine C ou Longue Marche 3, susceptible de mettre en orbite des satellites pesant 5 à 8 tonnes, voire des cabines habitées.

Lorsque le nouveau missile sera au point et construit en série, nul doute que le CSS-X-4 pourra alors menacer tous azimuts les adversaires éventuels de la Chine et qu'aucun pays, pas même les États-Unis ni l'Union soviétique, ne sera à l'abri, même si le niveau modeste des importations technologiques reste insuffisant pour permettre à Pékin d'être au rang des grandes puissances nucléaires dans un avenir proche.

Une récente étude du département américain de la défense montre que, malgré de nombreux handicaps, la Chine déploie dans le domaine aérospatial et dans le secteur de l'armement des activités qui visent à lui assurer une certaine indépendance technologique. L'étude américaine croit pouvoir conclure que la Chine est en mesure de se créer un potentiel de développement de missiles balistiques à haute performance même si d'autre part ce pays souffre d'un manque de scientifiques ou d'ingénieurs capables de mener leurs recherches sans concours extérieur.

JACQUES ISNARD.

(1) La première explosion d'une bombe A chinoise date du 16 octobre 1964 et celle d'une bombe H du 17 juin 1967.

RÉHABILITATION DE LIU SHAOQI

M. Deng Xiaoping a prononcé l'éloge funèbre de l'ancien président de la République

Pékin *(A.F.P., A.P.)*. — Le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, a prononcé l'éloge funèbre de Liu Shaoqi lors de la cérémonie organisée samedi 17 mai au Palais du peuple à la mémoire de l'ancien président de la République. Évitant de mettre directement en cause le rôle de Mao Tse-toung dans la persécution dont fut victime le défunt, M. Deng s'est borné à accuser Lin Biao et la « bande des quatre » d'avoir *« profité des défauts et des erreurs de notre parti pour monter des accusations contre Liu Shaoqi et le persécuter cruellement »*. Il a, en revanche, déclaré que l'ancien chef de l'État avait contribué à la mise en œuvre du *« système scientifique de la pensée de Mao Tse-toung »*.

Tout en présentant Liu Shaoqi comme l'un des principaux fondateurs du régime, le vice-premier ministre a noté que, *comme tout autre révolutionnaire prolétarien »*, il avait *« lui aussi commis des erreurs dans l'accomplissement de son travail »*.

Les plus hauts dirigeants chinois assistaient à la cérémonie et, à la suite du président Hua Guofeng, ont présenté leurs condoléances à la veuve de Liu Shaoqi, Mme Wang Guangmei, elle-même réhabilitée l'an dernier. Deux membres du bureau politique — le maréchal Ye Jianying et le général Xu Shiyou, — absents du Palais du peuple, s'étaient associés par des couronnes de fleurs à l'hommage rendu au défunt. Les observateurs ont noté, en revanche, la présence de quatre personnalités récemment éliminées de la direction du parti — MM. Wang Dongxing, Wu De, Ji Dengkui et le général Chen Xilian, — mais qui ont apparemment conservé leur siège au comité central.

Destitué en *1968*, Liu Shaoqi est mort en captivité le 12 novembre 1969 à l'âge de soixante et onze ans. Son corps fut secrètement incinéré et ses cendres conservées dans un cimetière de province. L'urne qui les contient était exposée samedi au Palais du peuple et, conformément à la volonté du défunt, qui vient seulement d'être révélée, sera finalement immergée en mer.

Le Monde

politique

LE P.S. DANS LES ENTREPRISES

M. Mitterrand invite les militants à proposer des « actions unitaires »

Les délégués des sections d'entreprise du parti socialiste et des G.S.E. (groupes socialistes d'entreprise) ont tenu, du 16 au 18 mai, à Massy (Essonne), leur quatrième conférence nationale. Selon M. Germon, maire de Massy, membre de la commission exécutive de la C.G.T., et surtout en l'occurrence secrétaire national du P.S. chargé du secteur entreprises, la représentativité des quelque huit cents participants a sensiblement évolué.

Le P.S. dénombre mille trois cents G.S.E. Si la comparaison avec l'implantation du P.C. paraît encore audacieuse, ce résultat ne constitue pas moins le signe d'une progression. D'autant que ces groupes, même s'ils ont toujours plus de poids dans la fonction publique et le secteur nationalisé, sont désormais mieux répartis à travers le pays et les branches d'activités.

M. Mitterrand, qui a clos dimanche matin les travaux de cette conférence, a engagé les socialistes présents dans les entreprises à proposer des « actions unitaires » sur des points précis (Sécurité sociale, école, agriculture, secteur public). Le premier secrétaire du P.S. a souligné que la victoire politique passe par un meilleur « enracinement » du P.S. dans les entreprises, réaffirmant ainsi sa volonté de disputer le terrain au P.C. chaque fois que cela est possible.

Les débats de la conférence des sections d'entreprise ont, la discrétion des minoritaires aidant, largement échappé aux clivages internes du P.S. Les membres des G.S.E. se sont surtout interrogés sur le meilleur moyen de concrétiser le slogan qui dominait leur rencontre : « *C'est dans l'entreprise que se gagnera la bataille politique.* » Ils l'ont fait en échangeant leurs expériences. En dressant de la sorte un très noir tableau de la situation économique, mais également des conditions de travail, d'expression et de vie au sein même des entreprises. Ils ont pourfendu à diverses reprises la « *répression patronale* », ainsi que les atteintes au *droit du travail* et au *droit syndical.*

Ils ont également eu le souci de se situer plus clairement par rapport à leurs partenaires habituels, le P.C. et les organisations syndicales. « *La seule obligation que le parti fasse à ses membres, c'est d'adhérer à une organisation syndicale, chacun étant libre de son choix* », a rappelé M. Germon. Ce dernier a précisé que cette diversité d'appartenances doit être considérée comme une force, car elle permet d'inciter à des initiatives unitaires. Une idée que l'on relève dans l' « *appel aux travailleurs* » approuvé au terme de la conférence dans lequel il est indiqué : « *A cause de la désunion politique et syndicale, les chefs d'entreprise et le gouvernement montrent aujourd'hui une arrogance considérablement accrue : non seulement ils freinent au maximum les négociations avec les syndicats, mais ils utilisent de plus en plus la répression et mènent un combat idéologique voulant nous persuader qu'il n'y a pas d'alternative à leur politique.* »

Finalement, revenant dans toutes les interventions, quelquefois d'une manière incantatoire, la référence au « projet socialiste » a été le fil directeur de cette rencontre. A cet égard, M. Mitterrand n'a pas fait exception.

Il a demandé aux G.S.E. de s'opposer au « *démantèlement du secteur public* » et à « *l'extrême dureté du patronat* ». Puis il a dégagé les conditions d'une harmonie entre le syndical et le politique. « *Seule la victoire politique permettra de traduire les mille et une victoires remportées par les travailleurs sur le plan des entreprises* », a-t-il souligné, avant d'ajouter : « *Il ne peut y avoir de victoire politique tant que nous n'aurons pas enraciné plus encore le parti socialiste dans les entreprises. Il doit être véritablement représentatif des couches sociales qu'il entend représenter.* »

M. Mitterrand a réaffirmé son attachement à l'union de la gauche. « *La conscience de classe existe*, s'est-il exclamé. *Et je suis sûr que c'est un des principaux obstacles que rencontre le P.C. pour expliquer pourquoi il a brisé l'union.* »

Selon le premier secrétaire, cette union dépend d'une singulière alternative : « *On a le choix : le circuit long ou le circuit court. Si nos partenaires ne veulent pas de l'union, le monde du travail prendra encore du retard et le circuit long sera payé par tant de souffrances que je serais scandalisé de voir des responsables politiques d'autres partis dits de gauche choisir ce circuit long.* »

STEPHANE BUGAT.

Le P.C.F. souhaite mieux promouvoir sa politique dans l'enseignement

M. Georges Marchais a prononcé, dimanche 18 mai, le discours de clôture des journées d'étude sur l'activité politique et idéologique du P.C.F. en direction des enseignants, qui ont réuni quatre cents militants communistes environ, samedi et dimanche, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Il a appelé les enseignants à situer dès maintenant leur action dans la perspective de ce que devra être l'école du socialisme autogestionnaire, une école qui ne serait plus reproductrice des inégalités sociales et qui, ouverte sur l'extérieur, intégrerait à son enseignement « les acquis du savoir-faire, de l'expérience et de la culture sociale ».

Comme l'avait indiqué samedi, dans son rapport introductif, M. Michel Duffour, responsable des problèmes de l'enseignement au comité central du P.C.F., celui-ci se heurte, en milieu enseignant, à un attachement à la politique d'union de la gauche tel que les effets de la rupture de septembre 1977 n'ont pas été effacés.

Cette situation est liée aux traditions unitaires des enseignants, qui expliquent que la pétition « pour l'union dans les luttes », *lancée par des militants syndicaux communistes et socialistes de l'enseignement supérieur, ait été particulièrement bien accueillie dans ce milieu. Le P.C.F. a décidé de mettre en cause indirectement ces traditions en dénonçant le corporatisme dont elles se nourrissaient et en insistant sur le fait que les enseignants communistes doivent se soucier avant tout de la défense des intérêts des travailleurs.*

Cette position suscite des réactions de surprise comme celle, par exemple, de M. Gérard Aschieri, membre du secrétariat national du SNES, qui, dans le courrier des lecteurs de Révolution *(daté 16 mai), écrit que l'* « on n'avancera pas dans la compréhension des luttes et de l'attitude (...) des enseignants si l'on ne prend pas en compte leurs problèmes et revendications « corporatifs », les problèmes des travailleurs qu'ils sont ».

Tout en soutenant les luttes des enseignants et en invitant ses militants à y participer, le P.C.F. entend s'opposer, là comme ailleurs, à un unanimisme qui, constate-t-il, profite plus au P.S. qu'à lui-même. — P. J.

M. Marchais a évoqué le colloque national du Mouvement des enseignants libéraux, auquel avait participé, le 11 mai, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation (*le Monde* daté 13-14 mai). « *Jamais depuis Pétain n'avait été entreprise pareille tentative de soumettre l'école à un appareil politique partisan* », a déclaré le secrétaire général du P.C.F. Dénonçant ceux qui, « *dissertant gravement sur l'essoufflement de l'humanité (1) (...) calomnient l'avenir pour tenter d'assurer un sursis au passé* », M. Marchais a affirmé : « *Nous vivons des temps qui exigent une puissante pensée pédagogique, d'une aussi vaste ambition que le fut celle des humanistes de la Renaissance ou des encyclopédistes du dix-huitième siècle.* »

Le dirigeant communiste a déclaré que les enseignants « *ont conduit, cette année, les plus grandes luttes de la décennie* » et il a rendu hommage aux étudiants, « *qui, en dépit des manœuvres et provocations des ministres de l'intérieur et des universités, poursuivent un mouvement responsable de solidarité avec les étudiants étrangers et, plus généralement, de défense de leurs conditions d'études* ». Il a ajouté que ces luttes sont une « *leçon* » pour « *ceux qui cherchaient à justifier leur volonté d'inaction et de division derrière une prétendue absence de perspective* ». Ces luttes, a-t-il dit, « *ont bousculé l'inaction des dirigeants de la FEN, faisant le jeu du ministre Beullac* ».

M. Marchais a appelé les enseignants à lutter pour la justice sociale dans l'enseignement et « *pour une école beaucoup plus liée au travail et à la vie* ». Il a souligné, à ce propos, que l'école devra « *assurer plus que jamais la transmission du savoir à l'ensemble de la jeune génération* », mais qu'elle « *devra le faire en favorisant et en impulsant toutes les formes d'accession à la connaissance en enrichissant la formation générale des acquis du savoir-faire, de l'expérience, de la culture sociale* ». « *L'école a elle-même beaucoup à apprendre des travailleurs* », a-t-il dit.

« La voie de l'abandon »

Le secrétaire général du P.C.F. a traité ensuite du « *pluralisme réel* », troisième « *axe* » proposé par le parti à l'action des enseignants. Il a dénoncé « *la censure ouverte ou sournoise dont sont l'objet les idées révolutionnaires* » et il a déclaré : « *C'est un nouveau combat laïque qui est aujourd'hui à l'ordre du jour, face au nouvel obscurantisme de la classe dominante* ». M. Marchais a insisté, enfin, sur la nécessité de « *faire en sorte que l'école devienne l'affaire de tous* », l'enseignant acquérant « *un rôle central au sein de ce que l'on pourrait appeler le « pédagogue collectif » que sont appelées à devenir toutes les forces sociales concernées* ». Il a invité les enseignants à placer « *au centre de* [leurs] *préoccupations ce qui est au centre de la crise de l'école : les insuffisances dramatiques de la formation générale et professionnelle, qui pèsent d'abord sur les enfants des travailleurs* ».

Dans le rapport introductif qu'il avait présenté, samedi 17 mai, M. Duffour avait notamment déclaré que la démarche du parti communiste, refusant, en septembre 1977, de « *suivre le parti socialiste dans la voie de l'abandon* », avait « *heurté de plein fouet les illusions — souvent profondes chez les enseignants, mais pas que chez eux — sur la situation réelle de l'union. Pour beaucoup*, avait-il ajouté, *cela a fait sortir de la brume les vraies questions du changement et mis en évidence les contradictions existantes parmi les forces qui y sont intéressées. (...) Nous ne devons pas pour autant sous-estimer ce qui reste à faire pour expliquer les responsabilités du parti socialiste dans la rupture de l'union de la gauche et l'échec de mars 1978, et surtout pour éclairer la perspective politique.* »

Au sujet de l'action syndicale, M. Duffour avait déclaré : « *Des enseignants, ulcérés par l'attitude d'André Henry et de ses amis, préconisent le départ de la FEN et la création de nouveaux syndicats. Nous sommes opposés à cette attitude. (...) Autant nous comprenons la colère d'enseignants face à l'orientation de la FEN, autant nous ne pouvons partager les appels à déserter le terrain syndical. Il n'y a aucun fatalisme à la collaboration de classe chez les enseignants, y compris avec une FEN étant ce qu'elle est.* »

(1) M. Giscard d'Estaing avait déclaré, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* daté 14 septembre 1979 : « *Il peut se faire que la crise démographique soit la contrepartie de la formidable expansion du dix-neuvième siècle et qu'on assiste à une sorte d'essoufflement biologique de l'espèce* » (*le Monde* du 7 septembre).

● *Le P.C.F. et les intellectuels.* — Les débats du conseil national du parti communiste, réuni les 9 et 10 février dernier à Bobigny (Seine-Saint-Denis), sur « *les intellectuels, la culture et la révolution* », ont été publiés par les Editions sociales en un volume de 416 pages.

● *Le Nouveau Contrat Social* publie le compte rendu intégral du colloque qu'il a tenu les 7 et 8 mars et qui était consacré à trois problèmes : la politique et la science, la politique et l'économie et la politique et la paix.
★ 17, boulevard Raspail, 75007 Paris.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

MORBIHAN : Le Bono (2e tour).

Inscr., 1 211 ; vot., 860 ; suffr. expr., 828. Liste de renouveau, de continuité et d'expansion, conduite par Mme Viviane Le Dantec (adj. au maire sortant), 285 voix en moyenne : *5 sièges* ; liste d'expansion communale, conduite par M. Victor Le Jacques (maire sortant), 268 voix en moyenne : *3 sièges* ; liste de défense des intérêts communaux conduite par M. Le Mené, 228 voix en moyenne : *3 sièges*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du conseil municipal, démissionnaire en raison de divergences entre ses membres et des reproches faits au maire pour sa gestion, jugée trop personnelle. Les trois listes étaient de tendance modérée.

Au premier tour, la liste conduite par M. Le Mené avait eu six élus, dont M. Le Bacle, qui, alors maire sortant, s'était retiré avec l'ensemble de l'équipe qu'il dirigeait, après le premier tour des élections municipales de mars 1977. Les deux autres listes, conduites l'une par le maire sortant, l'autre par l'une de ses adjointes, n'avaient obtenu aucun siège. Les chefs de file de ces deux listes ont été réélus au second tour.]

MOSELLE : Farebersviller (2e tour).

Inscr., 2 659 ; vot., 1 455 ; suffr. expr., 1 435. Liste conduite par M. Pierre Weber (mod. maj.), maire sortant, entre 819 et 813 voix : *14 sièges* ; liste conduite par M. Julien Mangin (P.S.), *entre 620 et 611 voix*.

[Il s'agissait d'élire un nouveau conseil municipal après l'annulation du scrutin de 1978, qui, lui-même, avait été organisé à la suite de l'annulation de celui de mars 1977. Dans les deux cas, les annulations étaient fondées sur le non-respect du code électoral en matière de propagande. En mars 1977, la liste de M. Weber (mod. maj.) avait recueilli 882 voix en moyenne contre 868 à celle du P. S. L'année suivante, la liste de la majorité avait obtenu en moyenne 897 voix contre 772 à celle du P. S.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats avaient été les suivants : inscr. 2 259 ; vot., 1 330 ; suffr. expr., 1 279. Liste de M. Weber, 662 voix en moyenne, 4 sièges ; liste de M. Mangin, 603 voix en moyenne.]

DEUX CONGRÈS D'ANCIENS RÉSISTANTS

● *A Lyon*, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), réunie en congrès les 16 et 17 mai, a réaffirmé sa volonté de voir le 8 mai proclamé fête nationale et son désir de pouvoir agir en justice « *comme les associations antiracistes* », à « *l'encontre des activités d'inspiration hitlérienne, les attentats et les profanations et injures contre la Résistance* ».

● *A Nantes*, le Congrès national de la Fédération des internés, déportés, résistants, patriotes (F.N.D.I.R.P.) réuni les 17 et 18 mai s'est prononcé contre le droit au titre de déporté pour les travailleurs requis par le S.T.O., et pour la célébration du 8 mai, « jour férié ».

La politique française manque « d'initiative et de fermeté »

estime M. Jacques Chirac

Rédacteur en chef au Journal inattendu de R.T.L., samedi 17 mai, M. Jacques Chirac s'est appliqué à conserver le ton dénué de toute agressivité et exempt de toute attaque personnelle qu'il a adopté depuis plusieurs mois. Il a d'ailleurs estimé, en réponse à une question, que l'accroissement de sa popularité, selon les sondages, est dû à une prise de conscience par l'opinion du caractère « sérieux » de ses propos. Il a néanmoins opposé nettement la politique conduite par M. Giscard d'Estaing à celle de ses prédécesseurs qui était caractérisée par « *l'initiative et la fermeté* », ce que l'on ne retrouve pas aujourd'hui, a-t-il assuré. Il a même jugé que, depuis quelques années, « *l'audience de la France a baissé* ».

La sévérité des reproches du chef du R.P.R. va de pair avec la formulation de contre-propositions qui esquissent progressivement une politique de rechange dans des domaines dont la variété s'étend. — A. P.

Après avoir commenté la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev (voir page 4), M. Chirac a déclaré au sujet de l'Iran :

« *Nous avons une responsabilité particulière puisque nous avons donné à cet ayatollah tous les moyens de prêcher sa croisade. Les sanctions économiques, je n'y crois pas beaucoup, car on les tourne. Le secrétaire général de l'ONU devrait prendre l'initiative. Il y a eu une condamnation quasi unanime — y compris l'U.R.S.S. — des prises d'otages. M. Waldheim devrait demander que l'ensemble des pays du monde rompent provisoirement leurs relations politiques avec l'Iran.* »

En ce qui concerne les négociations européennes avec la Grande-Bretagne, l'ancien premier ministre a déclaré : « *Si l'Angleterre n'accepte pas les conséquences de sa signature, il faut qu'elle s'en aille. Nous avons déjà fait un pas très considérable et à mon avis tout à fait excessif. Les agriculteurs français sont dans une situation intenable.* »

Sur un plan plus général, M. Chirac estime :

« *La caractéristique de la politique conduite par de Gaulle et poursuivie par Georges Pompidou, c'était l'initiative et la fermeté. Or, aujourd'hui, nous ne retrouvons pas cette initiative et cette fermeté comme essentiel du comportement politique. D'où nos réserves.* »

Contre la bombe à neutrons

Il rappelle son hostilité à la bombe à neutrons en disant : « *Par le biais de la technique, on remet en cause une stratégie et par le biais de la stratégie, on remet en cause une politique ! Si bien qu'aujourd'hui on continue, par le biais du discours politique, à affirmer quelques principes, et par les décisions techniques, on fait le contraire. L'audience qu'avait la France il y a quelques années a baissé.* »

Evoquant l'élection de 1981, M. Chirac a estimé : « *Politiquement, M. Mitterrand est incontestablement un candidat beaucoup plus redoutable pour la majorité que M. Rocard. On ne passe pas d'un seul coup d'un seul de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine à la présidence de la République.* »

A propos des Jeux olympiques, M. Chirac rappelle qu'il approuve la décision du Comité olympique français (*le Monde* du 16 mai), mais ajoute : « *Si la France devait être la seule nation libre présente à Moscou, le problème prendrait une dimension strictement politique et non plus sportive, qui conduirait peut-être à une révision de cette position. Je regrette aussi que l'on n'ait pas été capable avec nos partenaires européens d'avoir une position commune.* »

LE CONSEIL NATIONAL DU M.R.G. ACHÈVE L'EXAMEN DE SON « MANIFESTE »

Le conseil national du Mouvement des radicaux de gauche s'est réuni samedi 17 mai à Paris sous la présidence de M. Crépeau pour achever l'examen du « manifeste » en cours d'élaboration. « Démanteler la technocratie », « Libérer l'information », « Réveiller les Français » et « Une société plus solidaire » sont les titres des quatre derniers chapitres. (Nous avions analysé ce texte dans *le Monde* daté 20-21 avril.) Le conseil national s'est surtout attaché à préconiser les moyens d'une meilleure diffusion de l'information.

En matière de presse, tout concourt, affirme le « manifeste », à « *placer les grands moyens d'information sous la coupe de l'argent ou du pouvoir politique : d'un côté, le contrôle étatique s'appesantit de plus en plus sur l'audio-visuel ; de l'autre, la concentration capitaliste érode le pluralisme d'opinions et la diversité des titres de la presse écrite. Entre les deux, de formidables transformations techniques bousculent les structures d'information existantes et font peser d'importants aléas sur le développement ou même le maintien de la plupart d'entre elles* ».

En ce qui concerne les radios libres, M. Crépeau a affirmé : « *Il s'agit tout simplement du droit fondamental de chacun à l'expression et à la communication. Encore faut-il que l'exercice de ce droit soit organisé...* »

L'ensemble du « manifeste » sera soumis au congrès national du M.R.G., les 7 et 8 juin, à Paris.

Les écologistes et l'élection présidentielle

LES AMIS DE LA TERRE PRÉCISENT LEUR POSITION

Le Réseau des Amis de la Terre (RAT) a tenu son assemblée générale, du jeudi 15 mai au dimanche 18 mai, à Préfailles (Loire-Atlantique). Une trentaine de groupes sur cent soixante étaient représentés par soixante délégués, qui ont défini trois « directions de travail » pour les années à venir : de nouvelles libertés, l'établissement de programmes régionaux de « *développement énergétique et économique* » et l'établissement d'une démocratie moderne, notamment par le référendum à initiative populaire.

Les Amis de la Terre ont discuté également de la préparation des assises écologiques régionales qui doivent désigner, le 15 juin, le candidat de ce courant à l'élection présidentielle. Ils ont décidé de ne pas provoquer de rupture avec le Mouvement d'écologie politique (MEP), au cas où M. Brice Lalonde, animateur du RAT, ne serait pas ce candidat.

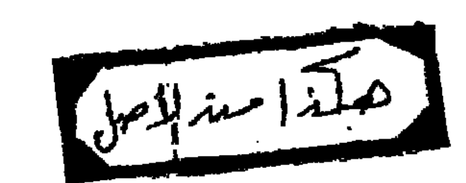
Réunie en congrès à Angers

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE PRÉCONISE L'« ABSTENTION RÉVOLUTIONNAIRE » LORS DE L'ÉLECTION DE 1981

Le XXXVe congrès de la Fédération anarchiste (F.A.) a réuni deux cent cinquante délégués, du 15 au 18 mai, à Angers. Ils ont élaboré un « *projet global autogestionnaire* » à partir de la réflexion engagée lors du congrès extraordinaire de la F.A., à Antony, en novembre dernier (*le Monde* du 9 novembre). Ce projet met l'accent sur la transformation des rapports sociaux et économiques hiérarchisés et les « *rapports d'entraide et fédéralistes intervenant dans le cadre d'une société anti-étatique et égalitaire* ».

La Fédération anarchiste se prononce pour l' « *abstention révolutionnaire* » lors de la prochaine élection présidentielle, car elle estime que les différents programmes politiques proposés par les partis « *ne remettent pas fondamentalement en cause* » les principes qui régissent les sociétés capitalistes. La F.A. dénonce, d'autre part, « *l'utilisation idéologique des Jeux olympiques et du sport dans tous les pays* », ainsi que « *les Jeux olympiques tels qu'ils sont actuellement* ».





Six ans après l'élection de M. Giscard d'Estaing

M. et Mme Giscard d'Estaing devaient arriver lundi 19 mai, en début de soirée, dans le petit village de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle), où ils devaient dîner en compagnie des habitants ainsi que de ceux de la commune voisine, Vaudemont, à l'occasion du sixième anniversaire de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, le 19 mai 1974.

En 1974, les électeurs de ces communes avaient voté, au second tour, à plus de 80 % pour le futur président de la République. Chaque année depuis son élection, celui-ci a fêté cet anniversaire dans une localité lui ayant accordé une large majorité de suffrages. En 1975, il était allé à Ringeldorf (Bas-Rhin) ; en 1976, à Arhansus (Pyrénées-Atlantiques) ; en 1977, dans l'île de Houat (Finistère) ; en 1978, au Reposoir (Haute-Savoie), et, en 1979, à La Rabatelière (Vendée).

I. — LA FONCTION QUI « DÉVORE »

par NOEL-JEAN BERGEROUX

« Voici que s'ouvre le grand livre du temps avec le vertige de ses pages blanches. Ensemble, comme un grand peuple uni et fraternel, abordons l'ère nouvelle de la politique française. » Ainsi se termine, le 27 mai 1974 au palais de l'Elysée, la brève allocution du nouveau président de *la République.*

Le giscardisme triomphant d'alors, le giscardisme première manière, est, pour une bonne part, contenu dans cette phrase : la volonté de changement, le souci d'innovation, certes, mais aussi cette propension à l'affectation, cette emphase naïvement littéraire. Ah ! le *« vertige de la page blanche »*, le *« grand livre du temps »*, quelle audace dans le cliché ! Le Valéry Giscard d'Estaing de ce jour-là a voulu faire « nouveau » et « poétique » comme il avait voulu, quelques années plus tôt, faire « auvergnat » en jouant de l'accordéon, ou faire « peuple » en se promenant dans le métro. Avec un photographe.

Nouveau style et réforme : dès ce 27 mai 1974, les Français vont en entendre parler. Ils vont aussi en constater quelques effets. Mais, six ans après, qu'est-il advenu de cette *« ère nouvelle »*, de cet homme nouveau, de ce changement ?

Pour le style, c'est simple : on est tenté de dire qu'il ne reste rien, ou presque. Peut-être est-il entré dans les habitudes ? Mais n'a-t-il pas plutôt fait long feu ? Bien sûr, il demeure cette *Marseillaise* jouée plus lentement quand elle l'est en présence du chef de l'Etat, ces costumes de ville qui ont remplacé l'habit lors des *cérémonies officielles*, ce protocole allégé en certaines circonstances.

Mais a-t-on pour autant interprété ces signes comme les reflets d'une *mutation profonde* ? Vient-il à l'idée de quiconque de prétendre que les gestes, les petites inventions, les innovations formelles des premiers jours ont permis, par exemple, au troisième président de la V[e] République de prouver qu'il était un homme plus simple, plus près du peuple, plus... auvergnat que son prédécesseur, Georges Pompidou? Assurément non ! *« Il n'y a que les aristos pour se croire obligés de réduire le cérémonial et la pompe républicaine »*, disait, à cette époque, un membre gaulliste de cabinet ministériel, abasourdi par toute cette fausse ingénuité réformatrice.

Le nouveau style et le souci originel de simplicité n'ont pas convaincu parce que, d'une part, la simplicité n'est pas *véritablement la caractéristique première* de M. Giscard d'Estaing et parce que, d'autre part, l'intéressé lui-même a changé.

« Ce temps-là est bien fini », dit-on aujourd'hui à l'Elysée quand on évoque l'époque où M. Giscard d'Estaing s'acharnait à jouer *« Monsieur-Tout le monde-devenu-président »*. *« Il a compris »*, ajoute-t-on même parfois. Et il n'est pas mauvais qu'on ait un peu oublié les dérapages initiaux de l'ère nouvelle: ceux qui avaient donné lieu à toutes sortes de rumeurs, cette insistance à vouloir mener une vie privée que la fonction présidentielle ne compliquerait pas. Les services *de sécurité ont été les premiers* à se féliciter d'une normalisation progressive, eux que les improvisations du chef de l'Etat plaçaient dans des situations inconfortables.

Certes, M. Valéry Giscard d'Estaing demeure cet habitué des effets littéraires laborieux, des formules quelque peu sophistiquées, mais il n'est plus le même. *« La fonction l'a pris. Elle l'a dévoré. »* Un de ses proches parle : *« Ce que les observateurs ne voient pas assez, c'est à quel point il s'est identifié à cette fonction. Une fonction à laquelle on accède avec des idées, des opinions, et qui vous les modifie irrémédiablement. »*

L'homme a changé, c'est vrai : moins détendu, moins porté au paraître, moins confiant aussi. *« Il a appris le métier »* et il a connu quelques désillusions. Lui qui avait été porté jusqu'à la charge suprême de l'Etat sans véritablement avoir eu à souffrir, sans avoir eu de désert à traverser, il s'est heurté rapidement à quelques obstacles de taille. Cette crise, d'abord, qui faisait de lui un président de temps difficiles, alors qu'il aurait tant voulu être un président des temps heureux ; cette majorité qui demeura rétive à son dessein réformateur, cette expansion moribonde qui lui ôta les moyens de ses ambitions et... ce Jacques Chirac qui tira un jour la dague contre lui et qui ne l'a jamais remise au fourreau.

Erreurs

Face à cette tâche apparue brutalement plus ardue qu'il n'était prévu, il y eut d'abord les erreurs. Erreurs de ton au début, initiatives trop audacieuses pour une classe politique et une majorité déconcertées ; cibles manquées parfois par excès de confiance. Ainsi en fut-il de la fameuse poignée de main au détenu d'une prison lyonnaise le 10 août 1974 et peut-être aussi de l'invitation « impromptue » des éboueurs à l'Elysée (six ans plus tard, les prisonniers et les immigrés ont vu leur sort empirer).

Erreurs tactiques, comme la décision de paraître à la télévision le 24 mars 1976 après l'échec de la majorité aux élections cantonales. Ce fut le premier insuccès du chef de l'Etat sur les petits écrans. Les Français découvrirent ce soir-là un président *« en deuil »*, mal à l'aise et abattu, qui leur annonçait, sans sembler y croire, que M. Jacques Chirac était chargé d'animer et de coordonner l'action de la majorité (quatre ans plus tard, où en est cette *majorité* ou ce qui en tient lieu ?). Erreur d'autant plus durement ressentie que M. Giscard d'Estaing avait agi en la circonstance à *son corps défendant*, s'étant, dit-on, laissé convaincre par son premier ministre d'aller contre sa propre intention qui était de ne pas intervenir. Erreur tactique aussi — et monumentale celle-là — de n'avoir pas vu venir le danger lors des élections municipales de 1977 à Paris ; et d'avoir cru, une fois encore, mais une de trop, aux chances de réussite d'un dispositif monté entre gens de bonne compagnie, sans tenir compte des coups de génie possibles de l'adversaire, en l'occurrence la candidature de M. Jacques Chirac.

Si l'homme, tout en restant courtois, est devenu plus distant, plus méfiant, plus isolé aussi, c'est dans ces échecs qu'il faut en trouver la cause. D'autant qu'il semble en avoir tiré l'enseignement suivant : Valéry Giscard d'Estaing est meilleur politique quand il agit selon son instinct que lorsqu'il écoute les conseils.

Finalement, cette fonction-là, non seulement « dévore », mais s'exerce solitairement. *« On y accède avec des opinions et elle vous les modifie irrémédiablement »* : autrement dit, on ne peut être président de la République française et conserver une apparence de liberté privée. On ne peut être président de la République française et prendre le risque de désacraliser la fonction, on ne peut être président de la République française et ne pas en venir, peu ou prou, à une certaine doctrine gaullienne.

M. Giscard d'Estaing, nouvel élu, n'avait que de vagues notions en ce qui concerne la politique de défense. Il s'est attelé à la question. Il a consulté. Il a appris et, le 25 mars 1975, il a déclaré : *« J'ai abouti à la conclusion du général de Gaulle. »*

On touche là le bilan concret : six ans de giscardisme, c'est d'abord un résultat qui ne paraissait pas certain au départ : une politique de défense poursuivie dans la direction donnée par le général de Gaulle et une première étape achevée conformément au dessein de l'inventeur (les choix pour l'horizon 2000, qui ne seront faits qu'en juin, ne mettent pas nécessairement en cause le fond de la doctrine d'une défense indépendante, même si les relations entre la France et l'OTAN sont plus détendues que du vivant du général de Gaulle).

Six ans de giscardisme, c'est aussi un certain nombre de réformes qu'il serait peut-être léger de sous-estimer — encore que le principe de certaines d'entre elles ait été posé par ses prédécesseurs, — qu'il s'agisse des réformes touchant aux mœurs ou à la situation de certaines catégories sociales : la majorité civique à dix-huit ans, la nouvelle *législation sur le divorce* et l'avortement, le sort des personnes âgées, des handicapés, etc. Quelques ratages aussi comme la taxation des plus-values ou l'instauration d'une taxe professionnelle. Des rapports nombreux qui n'ont été traduits dans aucun texte. Des projets à la traîne comme la réforme des collectivités locales, celle de l'entreprise, celle de la Sécurité sociale ou le financement des partis politiques. Enfin, des impulsions données mais non suivies d'effets : proclamation courageuse que celle du 25 juillet 1974, à propos du sort des détenus : *« La peine c'est la détention et ce n'est rien d'autre »*. Proclamation courageuse aussi que celle laissant prévoir, pendant la campagne électorale, la suppression de la peine de mort. Mais depuis ?

Bilan

Le chef de l'Etat se déclare lui-même satisfait de son bilan, *du moins pour les « trois quarts »* réalisés. Un bilan que les Français, si l'on en croit les sondages, ne jugent pas aussi positivement mais dont ils retiennent cependant quelques résultats à l'intérieur, et qu'ils apprécient plus favorablement dans le domaine de la politique extérieure. Mais un bilan, au bout du compte, bien en-deçà des ambitions premières.

Reste que l'homme politique a peut-être au moins gagné une manche. Au-delà du fait que personne, il y a six ans, n'aurait *parié* que la société française pourrait ne pas voler en éclats sous l'effet d'une crise de l'emploi qui créerait un million cinq cent mille chômeurs, il demeure que nombre des incertitudes qui hypothéquaient l'avenir du giscardisme politique ont été, sinon levées, du moins réduites.

Certes la gauche a œuvré assidûment à son propre abaissement et ce résultat-là ne peut pas être considéré comme une victoire de M. Giscard d'Estaing ; encore moins comme un effet de son attachement à une symbolique de la décrispation.

En revanche, l'habileté mise, à partir de 1977, à circonscrire le « danger Chirac », puis à le contenir, est à mettre à l'actif d'un jeu politique subtil enrichi des leçons antérieures. La non-défaite de la majorité en 1978 était peut-être acquise dès la rupture de l'union de la gauche, l'année précédente, mais la marge était étroite et la partie exigeait un « sans faute », compte tenu de la situation interne de la majorité. De même, lors des élections européennes de juin 1979.

« C'est dans la durée et non dans les coups de théâtre, ou les initiatives spectaculaires, que M. Giscard d'Estaing trouve et prouve son efficacité », dit-on volontiers à l'Elysée. La durée et la constance. Certes, entre la formule *« la France aspire à être gouvernée au centre »*, lancée en 1972, et la recherche du *« juste milieu »*, prônée en 1980, en passant par l'élargissement de la *majorité et du gouvernement en* 1974, la ligne politique ne varie pas. C'est toujours la même démarche vers l'émergence d'un *« groupe central »* qui permettrait une pratique sans risque des institutions. Sans risque pour la droite, le gaullisme étant réduit à la portion congrue. C'est aussi, en revanche, un des points où la *constance a buté sur l'expérience* où une réforme envisagée a reculé devant l'incertitude de l'issue, où un principe en a chassé un autre.

« Quand je quitterai la présidence de la République, je veux laisser les institutions dans l'état où je les ai trouvées », a dit M. Giscard d'Estaing. Or ce n'était pas un modeste projet que celui — *évoqué* pendant la campagne de 1974 — de modifier la loi électorale législative pour y introduire la représentation proportionnelle. C'était le moyen de donner une réalité au centre politique. Mais c'était aussi une transformation radicale des institutions. Si le projet a été abandonné, c'est sans doute moins pour une simple raison de principes que pour des raisons de prudence : il eût immanquablement entraîné un conflit majeur avec les gaullistes. Il eût aussi amené, par la force des choses, d'autres réformes et d'autres pratiques aboutissant, en fait, à la présidentialisation totale du régime. Un pas que l'on peut difficilement franchir quand on affirme vouloir laisser les institutions telles qu'on les a trouvées.

La durée et la constance, peut-être, mais aussi les apparences et le verbe. M. Giscard d'Estaing a su, au cours de ces six années, remonter certains de ses handicaps, notamment celui qui découlait de son image d'homme *« fragile »* dont on doutait parfois *qu'il puisse « appuyer sur le bouton »*. Toutefois, il demeure, aux yeux de beaucoup, cette sorte de « surdoué » dont on peut craindre que la trop grande faculté d'analyse n'obère les capacités de décision ; cette mécanique intellectuelle un peu abstraite que l'on devine capable de démontrer qu'une thèse est exacte et que la thèse inverse l'est aussi ; ce champion de la communication audio-visuelle qui craint l'inattendu et l'improvisation. Ce stratège qui ne domine peut-être que les batailles qu'il a eu le temps de préparer sur le papier.

Qui disait de cet homme qu'il a quelque chose d'un extra-terrestre ? Qui, parmi ceux qui l'approchent, ne le sent appliqué à paraître humain, mais comme irrémédiablement lointain, parfois hors du réel et du quotidien, étranger ? Et ce, malgré tout un système, toute une panoplie de signes et de gestes qui ne font souvent qu'ajouter à son étrangeté.

Pourtant, le septennat qui s'achève est le premier septennat « normal » d'un président de la République élu au suffrage universel. M. Valéry Giscard d'Estaing peut même être le premier à inaugurer un deuxième septennat « normal ». Et cette « normalité » là n'est vraisemblablement pas pour lui déplaire.

Prochain article :

VERS UN DEUXIÈME SEPTENNAT ?

Quatre jugements pour un premier bilan

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., a adressé samedi 17 mai à M. Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle il dresse un bilan critique des six premières années du septennat.

Il écrit notamment au chef de l'Etat : *« Vous vouliez conduire le changement ; le changement est là, aujourd'hui, avec son cortège de chômeurs. Vous fûtes un mauvais conducteur (...). Vous avez réussi à faire baisser le pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées (...). Vous prôniez la décrispation : les étudiants de Jussieu en ont su quelque chose la semaine dernière. »* M. Chevènement ajoute que le régime giscardien n'existe que par *« la division de la gauche et l'anesthésie de l'opinion publique »*. *« Mais*, dit-il, *ni l'une ni l'autre ne dureront indéfiniment. »*

● *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'Etat, écrit notamment dans un article publié par *le Figaro* du lundi 19 mai : *« Certaines grandes puissances peuvent avoir des « hommes d'Etat moyens » ; elles resteront quand même un temps des grandes puissances, mais pas la France. La Constitution, par les pouvoirs qu'elle donne au président de la République, ajoute la dimension de l'homme à celle du pays. Un homme trop fluet, ou trop agité, ou sans expérience, ou sans talent diminue la France. Un homme d'intelligence et de caractère la valorise.*

» C'est pourquoi, dans ces années si difficiles que nous traversons, ignorant encore si le président veut ou non se représenter, je le souhaite et l'espère. »

● *M. Michel Debré*, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 19 mai, juge ainsi l'action du chef de l'Etat : *« Par suite d'une erreur grave de diagnostic prolongée pendant plusieurs années, des occasions ont été manquées, dont la plus grave s'est située au lendemain des élections de 1978, où le peuple français, malgré le chômage, malgré la hausse des prix, avait fait, comme on disait à l'époque, le bon choix, après lequel le pouvoir a choisi, lui, la mauvaise voie.*

» On établit un programme sans tenir compte de l'ensemble de la réalité. On met à exécution ce programme, et dès lors on peut dire que pour la moitié ou pour les trois quarts, on est satisfait. Mais au moment où on a fixé ce programme, on ne s'est pas placé face à la réalité, réalité économique, ou sociale, ou politique. Dès lors, la satisfaction éprouvée l'est à l'égard d'une vue théorique, non à l'égard des exigences nationales.

» Le giscardisme est une présentation habile des problèmes. Cette présentation est un élément intéressant de la vie démocratique. Mais quand elle dissimule la réalité, elle fait courir de terribles risques à la nation. »

● *M. Georges Marchais* a déclaré, dans une interview publiée dimanche 28 mai par le quotidien communiste du Nord, *Liberté*, au sujet du bilan de six années de mandat de M. Giscard d'Estaing : *« Sans l'action résolue du parti communiste au plan politique et de la C.G.T. au plan syndical, il y aurait eu encore plus d'inflation et de chômeurs, encore plus d'inégalités et de gaspillages, encore plus d'atteintes aux libertés et aux droits de l'homme, encore plus d'abandons régionaux et nationaux. »*

Le Monde

société

JUSTICE

Avant son passage devant la commission des lois

Les organisations de juristes sont

Adopté le 30 avril par le conseil des ministres, le projet « sécurité et liberté » est examiné, mardi 20 mai, par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Une journée et demie est prévue pour cette discussion avant les débats en séance publique les 27, 28 et 29 mai. M. Alain Peyrefitte, qui, dans un entretien publié par « le Nouvel Observateur », assure que ce projet sera amendé, défendra celui-ci devant le groupe R.P.R. mardi à 14 h. 30 avant de se rendre, à 16 heures, devant la commission des lois. Contrairement à ce qu'avait envisagé le gouvernement (« le Monde » du 13 mai), les députés ne seront pas saisis en revanche du texte légalisant les contrôles d'identité dits de police administrative.

Un front uni des organisations professionnelles, qui va de la gauche à la droite, est désormais constitué, avec la prise de

En moins d'un mois, avec une rapidité sans précédent, le projet aura franchi, si le calendrier du gouvernement ne rencontre pas d'obstacles, une étape décisive. Rien, pourtant, ne paraît justifier cette hâte, *pas même une aggravation subite* des maux auxquels ce texte prétend remédier : le sentiment d'insécurité des Français et les *lenteurs de la justice.*

En réalité, il s'agit de frapper l'opinion, dont on affirme qu'elle a peur *et de court-circuiter un débat dont* on *redoute officiellement* qu'il fasse capoter le projet. On imagine mal une loi d'orientation agricole, par exemple, adoptée dans ces conditions. Pourtant, le « *projet Peyrefitte* » engage le droit français dans *une direction totalement nouvelle.*

La démarche est habile. Trois semaines après l'annonce de ce texte, d'une grande complexité, certains praticiens du droit avouent ne pas en avoir démonté tous les rouages. Les députés *devront* manifester une grande assiduité pour aller au-delà des apparences et d'un réel courage pour braver un électorat auquel *on répète qu'il s'agit* uniquement de sanctionner plus sévèrement les voyous.

*Depuis le début du mois, les cri*tiques se sont concentrées sur deux séries de mesures que M. Peyrefitte présente comme un remède à la montée de la violence et aux lenteurs de la justice, mais qui, sous prétexte de sécurité et de célérité, multiplient les risques d'iniquité.

Par divers mécanismes — resserrement de l'éventail des peines, octroi plus difficile des circonstances atténuantes et du sursis, — le projet vise d'abord à sanctionner plus sévèrement *les auteurs de violences*, à qui il sera moins facile qu'aujourd'hui de bénéficier d'une mesure de libération conditionnelle.

*Telle est la philosophie de ce pro*jet ou plutôt la manière dont le présente la chancellerie. Par ses *implications, ce texte va en réalité* beaucoup plus loin. Jusqu'à présent, la liberté d'appréciation des magistrats était très grande. Elle reposait sur l'article 463 du code pénal qui donne au juge la possibilité de descendre très bas dans l'échelle des peines s'il reconnaît à l'inculpé des circonstances atténuantes. Par sa philosophie, cet article est l'un des piliers du droit français. Le « projet Peyrefitte » ne le biffe pas d'un trait de plume puisque la liberté d'appréciation des magistrats demeure intacte pour les infractions qui ne *sont pas visées par le texte. Mais* il amorce une réforme en profondeur du système pénal en tranchant un débat qui oppose depuis deux siècles *libéraux* et *conservateurs.*

Sans revenir sur les détails de ce débat (*le Monde* du 27 février), il *faut souligner que la commission de* réforme du code pénal s'est, au bout de six années de réflexion, prononcée pour une solution exactement inverse puisque son « avant-projet définitif », publié il y a deux ans par la chancellerie, prévoit la suppression du seuil maximal ci-dessous *duquel le magistrat ne peut des*cendre, et la disparition de la notion de circonstances atténuantes au profit d'une appréciation plus large encore des motifs psychologiques, économiques et sociaux du délinquant.

Une phrase résumait la philosophie de cet avant-projet : « *Ce n'est pas des infractions que l'on juge mais des hommes qui ont commis des infractions.* » Le « projet Peyrefitte » *sous-entend exactement le contraire : on ne juge pas des hommes*, mais des infractions. C'est le débat que l'on demande, dans la précipitation, au Parlement de trancher.

Six ans de réflexion, dont quatre sous la houlette de MM. Maurice Aydalot, ancien premier président de *la Cour de cassation, et Christian* Le Gunehec, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, aujourd'hui procureur de Paris, ont abouti à des conclusions sur lesquelles M. Peyrefitte et ses conseillers officiels et occultes demandent *aux députés de revenir en six jours* (le délai qui sépare la réunion de la commission des lois du débat en séance plénière).

Irrité, sinon étonné, par l'opposition qu'il rencontre, le garde des sceaux parle de « *charge de la brigade légère. Légère, légère* », et met en particulier en cause deux syndicats « *à direction communiste* » (M. Dominique Coujard, *président du Syndicat* de la magistrature, *et M° Paul Bouaziz*, président du Syndicat des avocats de France, sont membres du P.C.F.). La *réalité est différente.* Hormis l'association Légitime défense et la Ligue nationale contre le *crime et pour l'application de la peine de mort, aux côtés desquelles* M° André Damien, président de la Conférence des bâtonniers, ne souhaitait sans *doute pas se retrouver, pas une voix ne s'est encore* élevée pour approuver le projet.

Un sentiment de gêne, sinon d'hostilité, prévaut parmi les hauts *magistrats* et *personnalités* qui ont apporté leur concours à la rédaction de l'avant-projet de réforme du code pénal, sentiment perceptible *aussi dans certains secteurs de la* majorité. Que ce projet, qui réduit la liberté d'appréciation des juges, et, par-là même, rend illusoire les efforts de persuasion des avocats, suscite un front uni des organisations professionnelles, soit. Mais *cette opposition déborde les frontières de la gauche.* Si le garde des sceaux ne le voit pas, les députés devront en tenir compte.

Le second point sur lequel se concentrent les critiques est l'institution d'une « saisine directe » qui permettra au tribunal correctionnel et à la chambre d'accusation — si les députés n'y mettent pas leur veto — *d'examiner les affaires* prétendument élucidées, sans le concours d'un juge d'instruction. Ce volet du projet soulève une vraie question *mais y répond de manière inadé*quate. En dehors de la citation directe, qui ne permet pas de main*tenir un délinquant en prison, et des* flagrants délits, dont on connaît les excès, les affaires pénales doivent actuellement passer entre les mains *d'un juge d'instruction, toujours débordé et sans moyens d'investiga*tion suffisants. D'où le développement inquiétant *de la détention pro*visoire, c'est-à-dire de l'emprisonnement avant jugement, dénoncé récemment par le président de la République.

Le « projet Peyrefitte » prétend *remédier à cette situation en insti*tuant une procédure qui permet au parquet, c'est-à-dire à des magistrats soumis au contrôle hiérarchique de la chancellerie, de peser de tout son poids sur le tribunal (en cas de délit) et sur la chambre d'accusation *(en cas de crime), pour obtenir la* mise entre parenthèses du juge d'instruction. Cette procédure qui généralise, malgré leur suppression simultanée, *les flagrants délits* vise à réduire la détention provisoire. Mais elle fait peser un risque d'injustice sur les prévenus dont une instruction sérieuse démontrerait l'innocence.

Chargé récemment d'un rapport sur *la détention provisoire*, M. Pierre Sauvaigo, député (app. R.P.R.) des Alpes-Maritimes, suggère des solutions moins dangereuses pour les libertés, comme l'augmentation progressive du nombre des juges d'instruction et des moyens dont ils dis*posent. D'autres solutions peuvent* être imaginées, comme le recours à la « saisine directe » dans les seuls cas *où la défense y consent.*

Tel est l'enjeu du débat qui s'ouvre mardi, à la commission des lois de l'Assemblée, auquel il faut encore *verser deux pièces : les deux volumes* et les huit tomes d'annexes du rapport du Comité d'études sur la violence, présidé par M. Peyrefitte, qui concluait, il y a quatre ans, à la nécessité d'accroître la *prévention* plutôt que la répression, et un sondage *Figaro* - SOFRES publié le 30 avril. Selon ce sondage, les Français voient dans le chômage des jeunes la cause principale de la violence dont ils perçoivent et redoutent la *montée*. La *majorité d'entre eux ne pensent pas que les juges pro*fessionnels soient « *trop indulgents* » et penchent pour une bonne application de la loi plutôt que *pour* des mesures plus répressives. C'est peu de dire que le « projet Peyrefitte » ne répond qu'imparfaitement à cette *opinion derrière laquelle il prétend* pourtant s'abriter.

BERTRAND LE GENDRE.

UNE MÈRE INCULPÉE D'ABANDON D'ENFANT

« On dirait que j'ai tué quelqu'un ! »

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — *La note de l'Hôtel de la Paillotte, à Wimereux (Pas-de-Calais), près de Boulogne-sur-Mer, était de 889 francs. Celle de Calais se montait à 1 000 francs. 1 889 francs pour passer, avec deux de ses enfants et un homme que l'on veut épouser, des vacances à la mer. Pour Louise Baha, vingt-sept ans, c'était beaucoup, même pour* « revoir la mer » *qu'elle avait quittée à l'âge de douze ans, en Algérie. C'était beaucoup pour une femme qui ne vit que de ses allocations familiales et d'une rente d'invalidité de 1 200 francs et pour François Gross, son compagnon, chômeur à Mulhouse.*

Faute de pouvoir payer, ils laissèrent, samedi 10 mai, à Wimereux, la petite Peggy (cinq ans) en gage. Jusqu'au vendredi 16 mai, on ne les revit plus : ils erraient, après être rentrés à Mulhouse en auto-stop, en quête d'un peu d'argent. Ils cherchèrent un prêt qui s'ajouterait aux traites du téléviseur, au loyer et à l'électricité impayés depuis un an, au crédit pour les meubles, aux 200 francs réclamés déjà par une amie et à 6 000 francs dus aux allocations familiales, en raison de cette vie commune qui privait Louise Baha de certaines prestations.

Toutes les portes, cette fois-ci, sont restées closes. « Lorsqu'un fruit est pourri dans une famille, il faut le laisser tomber », *disait à un journaliste le beau-frère de M. Gross. Louise Baha, dont trois des onze frères et sœurs ont fait de la prison, n'a trouvé aucune aide. Samedi 17 mai, ces Bonnie and Clyde sans envergure se rendaient à la police, embarrassant au début d'un week-end qui s'annonçait calme les trois policiers de permanence. Ils ont été inculpés d'abandon d'enfant dans un lieu solitaire et, subsidiairement, de « grivèlerie d'hôtel et d'aliment* (1) ». *Depuis l'annonce de leur équipée, cinq correspondants se sont fait connaître au journal* l'Alsace, *proposent de payer les notes d'hôtel. Trop tard. François Gross a été écroué, mais Louise Baha a été laissée en liberté pour lui permettre de s'occuper de ses deux autres enfants, Perrine (quinze mois) et Arnaud (trois mois), qui est pour l'instant chez une parente. Peggy reste placée dans un foyer du Pas-de-Calais.*

Samedi 17 mai, l'hôtelière de Wimereux recevait un chèque de 889 F, émanant de l'association Solidarité humaine des œuvres sociales de Paris. L'hôtelière décidait alors de retirer sa plainte, mais, lundi matin, celle-ci ne l'était pas encore officiellement.

Mulhouse, dimanche, menait sagement ses enfants à la fête foraine et achetait les insignes de la Croix-Rouge vendus sur la voie publique, mais contenait avec peine sa colère sur cette affaire. « C'est une honte d'abandonner ainsi des enfants, c'est inqualifiable », *estimaient les voisins de Louise Baha, dans ce quartier industriel où elle avait loué, pour 180 francs, trois pièces sans chauffage et sans salle de bains. On l'accuse soudain des pires méfaits :* « Elle laissait ses enfants seuls toute la journée. » *Même celle qui se présente comme* « une amie qui l'a toujours aidée » *l'accable :* « L'argent lui a brûlé les mains. Ses enfants n'avaient même pas à manger. » *Seuls deux jeunes voisins rappellent que, tous les jours, elle nourrissait leur chat.*

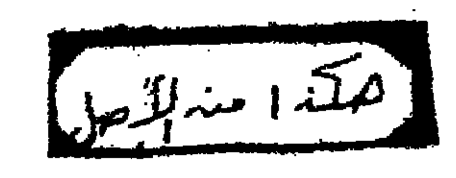
« On dirait que j'ai tué quelqu'un ! », *s'étonne Louise Baha, hébergée par Mme Pflieger, une mère de neuf enfants, qui la considère* « comme sa fille ». *Louise Baha, vêtue d'une jolie jupe blanche et d'un chemisier écossais impeccable, n'a pas l'air très affectée. Dimanche, elle reprenait sa vie de café en café, retrouvant dans l'un d'eux des amis handicapés qu'elle avait connus aux ateliers de charité où, aveugle à 80 %, elle avait elle-même travaillé de 1975 à 1978 comme standardiste.* « Heureusement, *dit-elle,* qu'il y a des gens dans la misère pour comprendre que je n'ai pas abandonné mes enfants. Lorsque je l'ai fait pour Caroline, j'ai agi légalement et honnêtement. »

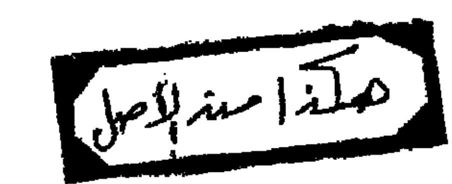
Caroline, aujourd'hui adoptée par un médecin de Mulhouse, est un des quatre enfants que Louise Baha a eus de quatre pères différents. Le premier était un émigré yougoslave, le deuxième est qualifié par elle de « voyou », le troisième était un handicapé et le quatrième, François Gross, est un ancien détenu.

Louise Baha avait été placée en foyer dès l'âge de quinze ans. François Gross affirme avoir été chassé de sa famille à quatorze ans. Peggy, Perrine et Arnaud seront-ils, eux aussi, placés ? En décembre, le juge pour enfants estimait qu'il pouvait rendre la petite Peggy à sa mère. François Gross avait adopté les deux enfants qui n'étaient pas de lui et ils avaient fait le projet de se marier.

NICOLAS BEAU.

(1) Article 401 du code pénal.





…ons de juristes so[nt] unanimes contre le « projet Peyrefitte »

…position officielle, samedi 17, de l'Union syndicale des magistrats (modérée) qui juge le projet « inacceptable ». Ces organisations devaient se réunir ce lundi 19, à 21 heures, au Palais de justice de Paris pour définir une riposte commune et entendre le compte rendu de l'entretien que M. Michel Marcus, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, a eu vendredi 16 avec M. Jacques Piot, député (R.P.R.) de l'Yonne, rapporteur du projet.

Le Syndicat de la magistrature critique, à cette occasion, « le secret et l'absence totale de concertation véritable », qui ont, selon lui, présidé à la rédaction du projet.

L'Union syndicale des magistrats : inacceptable

Au terme de la réunion de son conseil syndical samedi 17 mai, l'Union syndicale des magistrats a publié un communiqué, qui déclare notamment :

Le projet de loi « sécurité et liberté » a été improvisé dans des conditions de secret insolite, sans consultation aucune des praticiens, qu'ils soient magistrats ou avocats (...).

Le projet gouvernemental entend résoudre le problème de l'insécurité qui, même s'il est grossi par les médias, n'en est pas moins réel. (...) Le juge d'instruction, magistrat spécialisé, dont l'intervention constitue une garantie pour les justiciables, voit, dans de nombreux cas, son rôle effacé, en matière délictuelle, au profit de magistrats désignés au coup par coup par le président du tribunal, en matière criminelle par la chambre d'accusation ; cette innovation porte atteinte à la protection qui résulte du double degré de juridiction.

Acquis fondamental de la réforme de la procédure pénale intervenue au début de la Vᵉ République, le juge de l'application des peines voit son rôle anéanti en matière de contrôle de l'exécution des peines, au bénéfice d'une commission où il n'est qu'un otage et un alibi.

De plus, en de multiples matières, les juges et les jurés se voient interdire de procéder à une réelle et effective individualisation de la peine.

Enfin, il ne faut pas se dissimuler que l'ambiguïté des dispositions relatives au ministère public tend, à certains égards, à transformer la traditionnelle image du parquetier magistrat en celle de parquetier policier.

Le projet de M. Peyrefitte conduira également à l'application d'une politique criminelle dangereuse et contraire aux buts déclarés de son auteur. En effet, l'instauration d'un système de peine-plancher, ou de révocabilité automatique du sursis, peut conduire à des acquittements abusifs ou à des peines excessives.

La proposition de plusieurs mesures bénéfiques, réclamées depuis longtemps par l'opinion publique aussi bien que par les magistrats, ne doit pas masquer le fait que ce projet de loi favorise la mainmise du pouvoir exécutif, d'aujourd'hui ou de demain, sur le fonctionnement de la justice.

Bien que présenté comme un projet moderne, efficace et libéral, il constitue en réalité une entreprise rétrograde qui rompt un équilibre lentement acquis, au prétexte d'une situation de circonstance mal analysée et mal maîtrisée. C'est pourquoi l'Union syndicale des magistrats considère ce texte comme inacceptabe.

Le garde des sceaux : le texte sera sûrement amendé

M. Alain Peyrefitte répond, dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur* daté 19-25 mai, aux vives critiques qu'avait formulées, dans le précédent numéro de cet hebdomadaire, M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, contre le projet de loi « sécurité et libertés » (*le Monde* daté 13-14 mai). Le ministre de la justice déclare notamment : *« On a tendance à passer sous silence six innovations qui vont garantir en France des libertés individuelles que dans notre histoire aucun de nos dix-sept régimes n'avaient connues ni même envisagées. »*

M. Peyrefitte énumère ainsi *« le droit du prévenu de ne pas croupir en prison » ; « le droit du délinquant pris sur le fait de n'être incarcéré que sur décision d'un juge indépendant (et non d'un magistrat du parquet soumis à l'autorité hiérarchique du garde des sceaux); de pouvoir préparer sérieusement sa défense ; d'être libéré au bout de deux mois si le procès n'a pas eu lieu » ; « le droit de l'interné dans un hôpital psychiatrique privé de faire vérifier aussitôt par un juge s'il y a lieu de l'y maintenir » ; « le droit de l'étranger en cours d'expulsion de ne pas rester plus de quarante-huit heures en détention sans une décision du juge » ; « le droit du prisonnier de ne pas être maintenu en prison au-delà de l'achèvement de sa peine » ; « le droit de la victime d'être protégée par la société et indemnisée par l'Etat et par le coupable ».*

Quant à la façon dont le projet a été préparé, M. Peyrefitte fait une distinction entre « consultation » et « concertation ». *« La concertation,* dit-il, *aurait signifié que la campagne de presse à laquelle nous assistons se serait déchaînée dès le début. »*

Mais, ajoute-t-il, si *« le gouvernement a la responsabilité de préparer des projets, le Parlement a la responsabilité de faire la loi. C'est ce qu'il fera (...). Le droit d'amendement n'est pas un vain mot. Le texte sera amendé, soyez-en sûr ».*

Dans ce même entretien M. Alain Peyrefitte mettant en doute la remarque selon laquelle *« on ne peut accuser la gauche de réclamer des réformes qui impliquent un retour en arrière et non un progrès »*, répond notamment : *« Le rapport Arpaillange, auquel se réfère si volontiers la gauche, dénonce le fantasme de la réhabilitation des criminels dangereux, et demande leur intimidation et leur neutralisation. »*

CAUTION ?

Dans un entretien paru dans le Nouvel Observateur, *le ministre de la justice, pour justifier son projet dit* « sécurité et libertés », a notamment *utilisé plusieurs phrases d'un « rapport Arpaillange » (1). Je dois dire mon étonnement, d'une part, d'être cité comme témoin de moralité par le ministre de la justice, et, d'autre part, de constater que celui-ci s'est livré à des citations détachées de leur contexte alors qu'il a la possibilité et les moyens financiers de publier l'intégralité du rapport auquel il se réfère et dont le caractère « secret » ne peut plus être opposé.*

Je n'ai jamais rien dit, je n'ai jamais rien écrit qui, de près ou de loin, dans sa forme et dans son esprit, puisse ressembler en quoi que ce soit aux réformes actuellement proposées, et leur servir de caution. Certes, j'ai été directement, dans l'exercice de mes fonctions et à mon poste, à l'origine de certains projets votés depuis 1974, par exemple sur l'avortement et l'abaissement de l'âge de la majorité.

Mais, dans le cas présent, il faut que cesse cette attitude qui consiste à abuser de mon nom pour justifier les projets actuels, que je réprouve, et qui, après le « libéralisme à coups de poing » *ou la* « légitime défense permanente », *ne peuvent que contribuer un peu plus à réduire la* « sécurité » *et à profaner la* « liberté »...

Mes idées ont été exprimées dans des articles auxquels chacun pourra se référer (2) ; quant aux rapports, il n'appartient qu'au ministre de la justice de les diffuser intégralement, pour que le débat soit loyal et équitable.

PIERRE ARPAILLANGE.

(1) *Le Monde* du 13 septembre 1972.

(2) *Le Monde* des 21 au 25 janvier 1977, 19 au 23 septembre 1978, 4 et 5 juillet 1979.

● *Un nouveau président pour les Jeunes Avocats.* — A l'issue du congrès de La Baule (*le Monde* du 17, daté 18-19 mai), Mᵉ Michel Gout, du barreau de Paris, premier vice-président de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats, a été élu, samedi 17 mai, président en remplacement de Mᵉ Pierre Moreau, de Limoges, par 212 voix sur 235 exprimées. Mᵉ Alain de la Bretesche, de Laval, a été élu premier vice-président, par 123 voix contre 104 à Mᵉ Bernard Delran, de Nîmes. La présidence de la FNUJA change chaque année. Elle est assurée alternativement par un représentant de Paris et de la province. Le premier vice-président, élu chaque année, devient président l'année suivante.

● *Une détenue se tue en tentant de s'évader.* — Mme Annick Ferrand, vingt et un ans, en détention préventive au centre pénitentiaire de Rennes depuis le 16 avril, s'est mortellement blessée, le samedi 17 mai, en tentant de s'évader de sa cellule située au troisième étage de la prison. La corde de fortune à l'aide de laquelle elle avait commencé à descendre s'est rompue, entraînant sa chute alors qu'elle se trouvait encore à plus de 6 mètres du sol. Mme Ferrand, mère de deux enfants, était inculpée de coups et blessures volontaires sur la personne de son mari. — *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

● *Engin explosif devant le local d'une société allemande, à Paris.* — Un attentat a été commis, lundi 19 mai, vers 1 heure du matin, dans le hall d'un immeuble situé 27, rue de Turin, à Paris (huitième arrondissement). Un engin explosif, déposé devant l'entrée des bureaux d'une société ouest-allemande — la sciété Jahnichen, spécialisée dans l'import-export de matériels électriques et électroniques — a provoqué d'importants dégâts matériels. Le gardie de l'immeuble, M. Fernandez Domingo, vingt-quatre ans, a été légèrement blessé au visage par des éclats de verre.

Cet attentat n'a pas été revendiqué mais, sur les lieux, le ou les auteurs ont inscrit à la peinture un slogan écrit en allemand et signifiant : *« Le combat continue-Solidarité révolution noire internationale. »*

● *Attentat à Hyères (Var).* — Un attentat à l'explosif a endommagé une galerie marchande dans le centre d'Hyères (Var), dimanche 18 mai, vers 3 heures. Il visait, semble-t-il, un bar, qui a subi d'importants dégâts.

ÉDUCATION

Le congrès de la Fédération ex-Lagarde

PARTICIPATION DES PARENTS OU SIMPLE VOIX DANS LE « DÉSERT DE L'INDIFFÉRENCE » ?

(De notre envoyé spécial.)

Pont-à-Mousson. — Le soixante et unième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'est achevé le 17 mai à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), après trois jours de travaux. M. Antoine Lagarde, qui dirigeait la PEEP depuis 1974, a été désigné à l'unanimité président d'honneur. Adoptée par 97,14 % des voix (95,77 % en 1979) la motion d'orientation fixe deux principaux objectifs à son successeur à la présidence, M. Jean-Marie Schleret : obtenir une rénovation de l'enseignement primaire et imposer une « véritable formation continue des enseignants ».

Heurs et malheurs du militantisme *« parents d'élèves »*... Curieux congrès que celui-ci, où des parents s'en prennent à leurs semblables. *« Les parents sont les premiers usagers de l'éducation,* explique M. Marc Commenge, de La Rochelle. *Cela leur donne des droits, mais aussi des devoirs. Pourtant, un grand nombre se conduisent plus en consommateurs qu'en usagers. »* A Pont-à-Mousson, cette démission des parents, qui transforme l'action militante en travail de Sisyphe, tenait lieu de refrain. Quant aux militants, dont un intervenant notait le lent renouvellement, M. Alfred Grosser, invité à une « table ronde », les a mis en face de leurs contradictions : *« Nous trichons tous. En principe, nous sommes pour l'égalité scolaire de tous, mais en fait, nous essayons de modifier la règle en faveur de nos propres enfants. »*

Ce malaise est connu et n'est pas récent. Mais, dans le cas de la PEEP, il semble accentué par les maigres résultats de l'orientation préconisée par la fédération : jouer la concertation, rester responsable, être la *« force proposante »*.

Tenus en laisse

Si, dans son discours d'ouverture M. Lagarde avait ironisé sur *« l'influence considérable de la PEEP dans l'évolution du monde de l'éducation »*, son discours de clôture fut plus pessimiste : *« Les mouvements de grève récents prennent appui sur un malaise beaucoup plus important et que nous devons comprendre... l'enseignement en France est inégalitaire. La participation des parents est une déception profonde. »* Il s'enflamma pour dénoncer *« un monde de l'éducation où les parents n'ont pas la place qui leur est due, où les parents sont tenus en laisse, où la voix des parents indépendants et responsables crie dans le désert de l'indifférence. »*

L'enthousiasme reviendra-t-il avec la nouvelle équipe dirigeante de la PEEP ? Officiellement, c'est la continuité. Pourtant, de M. Lagarde à M. Schleret, quelques évolutions semblent se dessiner.

C'en serait d'abord fini de la personnalisation du leadership de la PEEP, à laquelle M. Lagarde n'a pas échappé après l'avoir reproché à son prédécesseur, M. Pierre Armand. M. Schleret vante la délégation de pouvoirs et loue les vertus du nouveau vice-président, M. François Mahé, pourtant l'un de ses concurrents à la présidence et soutenu, semble-t-il, par les congressistes les plus critiques. D'autre part, la personnalité du nouveau président détonne quelque peu au sein d'une fédération dont les animateurs sont souvent âgés, notables provinciaux, pères, mères de famille nombreuse, de préférence électeurs de la majorité. Fils d'ouvrier, éducateur spécialisé, M. Schleret revendique un « engagement social ».

« L'élection de Schleret, c'est une victoire pour les jeunes parents », déclarait un congressiste venu de Montlhéry. Elle est à l'image d'une certaine évolution de la fédération, particulièrement parmi ses nouveaux adhérents. *« On vient à la PEEP pour trois raisons,* dit une congressiste grenobloise : *parce qu'on est à droite, parce qu'on trouve Cornec trop lié aux enseignants ou parce qu'on est sensible à son discours sur la priorité à l'enfant ».*

Chemins qui ne se recoupent pas forcément. Certes, dans ce congrès, les interventions n'ont pas manqué qui réclamaient un retour à l'autorité, une plus grande discipline, une sélection à l'entrée en classe de sixième ou la suppression de l'hétérogénéité des classes de collège. Mais, dans les « carrefours » qui avaient pour thème l'échec scolaire, on affirmait aussi qu' *« à l'école, ce sont les enfants des milieux les plus modestes qui sont les plus défavorisés ».*

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

APRÈS UNE NOUVELLE OCCUPATION DU CENTRE JUSSIEU PAR LA POLICE

La suite de l'action dépend des décisions des enseignants et des personnels

Etudiants, enseignants et personnels du centre universitaire de Jussieu se sont réunis séparément ce lundi matin 19 mai. Quelque *six cents étudiants ont voté la grève générale*. Ils ont d'autre part décidé de se rassembler le mardi 20 mai devant le centre Jussieu pour se rendre aux obsèques d'Alain Begrand, qui auront lieu à 8 h 30 au cimetière de Thiais (Val-de-Marne). Ils appellent en outre à une manifestation à Paris à 18 heures le même jour.

Ce lundi 19 mai à 7 h 45, M. Jean Dry, président de Paris-VI, a appelé, à l'aide d'un mégaphone, les enseignants à protéger les épreuves de contrôle continu des connaissances. A Paris-VII, plusieurs enseignants ont reporté ces épreuves. Les forces de police *présentes sur le campus depuis le 17 mai se sont retirées ce lundi* matin à la suite d'un accord avec les présidents des deux universités de Paris-VI et de Paris-VII.

Des C.R.S., des gendarmes mobiles et des policiers en civil étaient en effet intervenus, à la demande des deux présidents, samedi 17 mai à 20 h. 40, au centre universitaire de Jussieu. M. Yves Le Corre, président de Paris-VII, et M. Jean Dry, président de Paris-VI, avaient signé l'ordre de réquisition des forces de police afin d'expulser « une vingtaine d'indésirables ». Entrés *dans le centre du côté du quai Saint-Bernard* pendant que d'autres membres des forces de police bloquaient la grille d'accès place Jussieu, gendarmes et C.R.S. explorèrent étage par étage les bâtiments du centre. Neuf personnes ont été interpellées pour vérification d'identité au cours de cette « évacuation » qui s'est faite sans incident. Selon M. Dry, cette intervention avait pour but d' « assurer la sécurité des matériels scientifiques et surtout des personnels ».

Autonomes et étudiants : affinités et répulsions

Etre là où *« ça bouge »*. Se greffer sur l'événement. Les *autonomes n'ont* jamais vraiment dérogé à cette règle. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, parle d'*« agitationnite »*. Eux parlent en termes d' *« extension du mouvement »*, de *« coordination »*...

Depuis l'origine de leur apparition *sur la scène parisienne, à la fin de* l'année 1977, les autonomes se regroupent fréquemment lorsqu'un conflit prend de l'ampleur. Dans leur courte histoire, les manifestations de protestation tiennent une place considérable : Il y a eu celle de Creys-Malville (contre le nucléaire), celle en faveur de Klaus Croissant (contre les extraditions), *celle du 23 mars 1979* (en compagnie des sidérurgistes lorrains), etc. Il y a eu, aussi, les innombrables luttes successives sur des thèmes précis. *Ainsi les autonomes ont-il cassé des* vitrines dans le quartier Saint-Lazare, à Paris, estimant combattre *« la vie chère »*. Ainsi ont-ils mené des actions pour détruire les parcomètres le long des voies publiques. Enfin, désirant *« changer la vie »* et l'adapter à leurs moyens financiers modestes, certains tentent de vivre dans des squatts (*habitations occupées sans droit ni titre*).

Ce sont des étudiants, d'anciens étudiants ces autonomes, des jeunes *vivant souvent de travaux intérimaires, des chômeurs et ce qu'il est* convenu d'appeler des loubards. Les plus âgés (vingt-cinq à vingt-sept ans) ont milité dans des groupes d'extrême gauche et s'en sont éloignés ; les plus jeunes, dépourvus de formation politique, éprouvent une haine solide à l'endroit de toute organisation, syndicale ou politique.

Les centres universitaires, curieusement, ont toujours représenté pour eux un lieu de rencontre, un espace où militer. Un retour aux origines du *« mouvement »* permet de le comprendre. Les premières assemblées générales autonomes, aux mois d'octobre, novembre, décembre 1977, ont en effet eu lieu dans un amphithéâtre du centre universitaire Jussieu (Paris-VI, Paris-VII). Avant même *ces réunions, une trentaine d'étudiants « inorganisés » avaient* déclenché le boycottage, au mois de juin 1976, des examens au centre Tolbiac (Paris-I). Quelques mois plus tard, ces inorganisés se muaient en *un « collectif étudiant autonome »*. Deux idées simples les animaient : d'une part, *« l'université est un camouflage du chômage »*, de l'autre, *« les étudiants ne sont plus des privilégiés, ils tendent à se prolétariser »*.

Depuis, l'agitation autonome en milieu étudiant n'a jamais réellement cessé dans les centres universitaires *Tolbiac, Censier, Nanterre et Jussieu*, même si les mouvements suscités ont toujours été sporadiques. Au mois de décembre 1976, une soixantaine d'autonomes ont ainsi distribué quelque deux cents repas à Censier après s'en être emparés par la force. La même opération eut lieu à Jussieu, elle portait sur mille repas. Ces commandos de la gratuité entendaient se faire les hérauts d'autoréductions comme en connaît l'Italie.

Cette effervescence — avec ses crues et ses décrues, — n'a atteint un seuil important qu'au mois de *novembre 1978, au centre Tolbiac*, quand celui-ci fut touché par la grève et que les autonomes entraînèrent trois mille étudiants dans les rues de Paris. En fait, les autonomes se révélèrent à chaque fois incapables de gérer la colère étudiante, de l'organiser et de lui assigner des objectifs acceptables pour la majorité. A chaque fois, le refus de toute organisation et l'acceptation d'une violence échevelée les coupa très vite des étudiants.

Ces échecs répétés ont eu deux conséquences contradictoires. La première est que le « mouvement » autonome ne s'est jamais élargi de manière notable au sein du milieu étudiant. La deuxième, plus paradoxale, est que *certains* des comportements revendiqués par les autonomes ont reçu progressivement de la part d'étudiants leur assentiment, *au moins intellectuel*. Une enquête *réalisée par la revue les Dossiers de l'étudiant*, en 1979, indique par exemple que pour 6,7 % la population scolarisée après le baccalauréat trouve « normal » de casser une *vitrine (et 38,5 % « pas grave »)* ou encore que pour 24,5 % cette population considère comme « normal » de voler de la nourriture dans un grand magasin (et 53,3 % « pas grave »).

Débordement

Cette diffusion, concrète ou non, de comportements illégaux rend difficile, à présent, l'étiquetage d'un mouvement. Autonome ? Pas autonome ? Que dire, *sinon* qu'il n'existe pas de label déposé. Ainsi, dès les premières manifestations étudiantes à Angers contre le décret Imbert sur les étudiants étrangers, des autonomes se sont intéressés à cette lutte. Mais ce n'est qu'à Paris qu'ils ont effectivement rejoint le mouvement pour, *finalement*, en *prendre* les commandes et, peut-être, signer son acte de décès.

Un autonome, déjà présent au sein du collectif étudiant de Tolbiac, en 1976, explique du reste que son souci a été d' *« élargir la lutte contre la loi Bonnet à l'ensemble du système de contrôle social qui frappe les jeunes prolétaires »*. La *protestation étudiante contre le décret Imbert* aura donc été une occasion de « déborder » la revendication première. Selon cet étudiant, *« le mouvement autonome avait accumulé une trop grosse rancœur depuis plusieurs mois : texte sur le carnet de travail pour les intérimaires, érosion du pouvoir d'achat, assassinats sans riposte, etc. »* pour ne pas réagir. Le mouvement étudiant aura ainsi servi de brèche au « ras-le-bol » des *« jeunes prolétaires »*.

Il reste que tous les groupes autonomes n'ont pas participé aux incidents du centre Jussieu. Certains par désintérêt absolu pour le monde étudiant. D'autres considérant le mouvement comme faible et *« gonflé par la presse »*. Mais ceux qui aiment « en découdre » avec les forces de police, ceux qui apprécient le « baston » n'ont pas boudé Jussieu. Parmi eux, il y avait des étudiants qui *n'étudient plus, des jeunes chômeurs* et des zonards. Il y avait aussi des lycéens, des mineurs qui se sont engouffrés dans ce qui a pu être, à leurs yeux, une fête. Celle de la rue.

LAURENT GREILSAMER.

LES DÉGATS

Le centre universitaire Jussieu (Paris-VI-Paris-VII) a subi d'importants dégâts au cours de la semaine passée. Les déprédations, qui ont été le fait de « casseurs », ont touché plusieurs salles de cours et amphithéâtres (graffiti sur les peintures, bris de vitres et de mobilier), mais aussi plusieurs laboratoires de recherches.

L'université Paris-VI a le plus souffert. L'ordinateur Cyber « CDC6006 » de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN 2 P 3), dépendant du C.N.R.S., a ainsi été endommagé par des coups de barres de fer et le jet de cocktails Molotov, indique-t-on à la présidence de l'université Paris-VI. Un laboratoire de spectrochimie a été sérieusement touché par un incendie. Enfin, un laboratoire de cristallographie et son équipement ont subi des dégâts. Dans ce laboratoire, des cartes informatiques ont aussi été détruites. La présidence de Paris-VI évalue le montant des dégâts à 5 millions de francs environ.

1 ou 2 millions

Dans un communiqué au quotidien « Libération », mardi 13 mai, les « petites souris autonomes » avaient revendiqué la destruction de l'ordinateur de l'Institut national de physique nucléaire « comme une des ripostes à l'assassinat d'Alain Begrand ». Les autonomes avançaient également que le laboratoire avait signé un contrat de recherches pour le compte de la défense nationale. M. Jean Dry, président de Paris-VI, indique que ces contrats ne sont pas exceptionnels et présentent habituellement un grand intérêt. Il précise que ces contrats ne présentent pas de caractère « agressif ».

Les dégâts de l'université Paris-VII ont surtout touché un mini-ordinateur et deux perforatrices. M. Yves Le Corre, président de Paris-VII, évalue les dommages à 1 ou 2 millions de francs.

CATASTROPHES

● ***Le volcan Mont-Saint-Helens***, situé dans l'Etat de Washington, à 160 kilomètres au sud de Seattle, a explosé, dimanche matin 18 mai. Un violent tremblement de terre avait auparavant ébranlé la montagne. L'explosion a projeté un nuage très épais de cendres et de vapeur à 20 kilomètres d'altitude, plongeant dans l'obscurité toute la région dans un rayon de 100 kilomètres.

L'éruption a allumé des incendies de forêt et a déclenché une énorme crue de la rivière Toutle. Des hélicoptères militaires ont repéré au moins neuf morts dans des voitures retournées par l'explosion à une vingtaine de kilomètres du volcan. — *(U.P.I.)*.

● ***Un violent séisme*** s'est produit en Yougoslavie le dimanche 18 mai à 21 h. 30, heure locale (22 h. 30, heure de Paris). Il a provoqué une panique dans une vaste région allant de Belgrade à Skopje et à Pristina. Il a aussi été ressenti en Bulgarie, en particulier à Sofia où les habitants se sont précipités hors de chez eux. Le tremblement de terre aurait fait quelques dégâts dans le massif de Kopaonik, à environ 170 kilomètres au sud de Belgrade. — *(A.F.P.)*

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN ROUMAIN MARIN PREDA

L'écrivain roumain Marin Preda, vice-président de l'Union des écrivains et député au Parlement, vient de mourir à Bucarest.

[Né en 1922 dans une famille paysanne de Valachie, Marin Preda s'était tout d'abord attaché à évoquer la vie de la campagne roumaine dès ses débuts littéraires en 1955 avec *les Moromeţzi* (du nom d'une famille de paysans). Il s'était ensuite, dans ses écrits, penché sur les transformations intervenues dans la société depuis la guerre, notamment dans *le Grand Solitaire* (paru chez Grasset en 1976, dans la traduction de Claude Levinson) qui conte l'histoire d'un partisan déçu du régime politique au pouvoir qui se retire de la vie active de militant pour devenir jardinier dans un foyer d'écrivains et d'artistes.

Un autre roman, *le Délire*, lui valut un succès considérable en Roumanie : l'auteur y traitait du dictateur Antonescu, allié de l'Allemagne pendant la guerre, mais, selon lui, défenseur de l'ordre et *de la légalité.*]

Le Monde

AUX CHAMPIO...

Les Français confrontés

CYCLISME

Van Springel... et ...

FOOTBALL

Trois ans de suspension pour Pa...

Le Monde

sports

JUDO

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les Français confrontés à des problèmes de poids

Vienne. — Les Français Angelo Parisi et Thierry Rey ont gagné respectivement les médailles d'argent des toutes catégories et de bronze des super-légers (moins de 60 kilos) au cours de la dernière journée des championnats d'Europe qui ont eu lieu dans la capitale autrichienne du 15 au 18 mai.

Ces championnats, qui se sont déroulés dans l'immense Hallenstadium, quasiment désert durant toutes les compétitions, n'ont pas profondément modifié le paysage du judo européen. L'Union soviétique avec deux titres (lourds et moins de 86 kilos) et six médailles au total, la France avec un titre (moins de 95 kilos) et cinq médailles au total, restent les équipes dominantes. Toutefois, les Britanniques, qui ont placé trois hommes sur le podium, dont Neil Adams (moins de 78 kilos) sur la plus haute marche, ont confirmé qu'ils revenaient à leur meilleur niveau ; les Roumains, qui ont également trois combattants sur le podium, dont Vlad (moins de 71 kilos) sur la plus haute marche, ont, eux, montré leurs ambitions.

Vienne produit un phénoménal ballet diplomatique qui ravit d'aise les nostalgiques de l'empire austro-hongrois. Et Thierry Rey, emmitouflé dans un épais survêtement, part pour une longue course solitaire dans les sous-bois, suer sang et eau. Vienne fait la queue pour écouter, en habit de soirée, ses opéras favoris. Et Michel Sanchis, nu comme un ver, interroge la bascule pour savoir s'il peut goûter une glace. Vienne grise de vin blanc ses visiteurs dans les tavernes des côteaux. Et Yves Delvingt entre dans un sauna brûlant. Vienne n'en finit pas de regarder le Danube charrier ses souvenirs. Et Thierry Rey se relève pour la quatrième fois de la nuit vérifier qu'il est au bon poids...

Tout autant que les combattants adverses, la balance a été l'ennemie des judokas français au cours de ces championnats d'Europe. Sans cesse elle a été interrogée. Faire le poids était une obsession à laquelle aucun des sept sélectionnés n'a échappé.

Même Jean-Luc Rougé reconnaissait que pour défendre ses chances dans son ancienne catégorie des mi-lourds (moins de 95 kilos), il avait eu beaucoup plus de difficultés que lors des derniers championnats de France. En mars dernier, en effet, pour combattre au stade Pierre-de-Coubertin, il a pu perdre 7 kilos en deux jours. Or, avant de combattre dans la capitale autrichienne, un écart de régime lui avait accroché sur les hanches 3 ou 4 kilogrammes qu'il n'a perdus qu'au prix de dures privations. Cet effort ne l'a pas empêché de conquérir le titre européen. Mais ce ne fut pas le cas pour d'autres.

Yves Delvingt, dont le poids naturel est voisin de 70 kilos, a sans doute perdu dans les bains de vapeur une place sur le podium des mi-légers (moins de 65 kilos). A chacun de ses deux combats décisifs contre le Soviétique Tarakonov et le Hongrois Gelencser, le vice-champion du monde de la catégorie n'avait plus dans ses accus le « jus » qui en a fait, il y a quelques mois, le dauphin de Solodouchine. Si Bernard Tchoullouyan, lui aussi vice-champion du monde, n'a pas, pour sa part, laissé échapper

De notre envoyé spécial

une médaille de bronze, en revanche, son combat pour rester sous les 78 kilos l'a également vidé d'une énergie qui lui a fait cruellement défaut lors des premiers assauts, au cours desquels il paraissait mal réveillé. N'est-il pas significatif, d'ailleurs, que le vainqueur de cette catégorie soit le Britannique Neil Adams, un styliste de grande classe, transfuge de la catégorie de poids inférieure, dont il avait gagné une médaille de bronze lors des derniers championnats du monde ?

Vingt livres en deux mois

On pourrait objecter que Thierry Rey n'a pas été battu sur la bascule. En effet, ce sont les arbitres, d'une hargne suspecte à son égard depuis le début de la journée, qui ont barré le chemin de la finale au jeune champion du monde. Son combat pour la troisième place contre le Polonais Donat a montré intrinsèquement qu'il était le plus fort. Toutefois, Rey a confirmé qu'il avait commencé le stage de préparation à ces championnats avec la hantise des 60 kilogrammes, hantise qui ne l'avait pas quitté jusqu'au moment de la pesée officielle. A tel point qu'il en était arrivé à douter de ses capacités physiques et qu'il a abordé la rencontre décisive contre l'Autrichien Reiter — une remarquable « petite bête » de combat au demeurant — sans croire qu'il pouvait prendre l'ascendant sur cet adversaire qui opérait de surcroît à domicile. Vainqueur techniquement, il a donc été déclaré battu parce qu'il n'a pu imposer sa garde.

Comme Delvingt et Tchoullouyan, Rey attend avec impatience que l'échéance des Jeux olympiques soit tombée pour pouvoir « grimper » dans la catégorie supérieure. Il sait, en effet, qu'il ne pourra pas sans dommages soumettre indéfiniment son organisme et ses nerfs à des régimes amaigrissants. Cela n'ira pas sans poser quelques problèmes aux responsables de la Fédération française de judo.

Un pareil bouleversement de la hiérarchie nationale ne se traduira pas en effet par les mêmes résultats au niveau international. Des écarts de 5 à 8 kilogrammes de poids de corps engendrent des formes de judo très différentes. Il faut le talent hors du commun de Jean-Luc Rougé ou de Neil Adams pour s'imposer sans transition dans une autre catégorie. D'ailleurs, Angelo Parisi, le seul Français qui ait pu grossir en toute liberté, n'y est pas parvenu. Son échec relatif — il a remporté une médaille de bronze en lourds (plus de 95 kilos) et une médaille d'argent en toutes catégories — n'a pas de raisons fondamentalement différentes de celles de ses équipiers plus légers.

Bien sûr, son problème était, à l'inverse, de prendre du poids puisqu'il a dû combattre en mi-lourds aux derniers championnats de France. C'est dire qu'il n'a guère eu que deux mois pour gagner une vingtaine de livres de muscles. Sur une aussi courte période de temps, c'était un exercice aussi éprouvant que les régimes amaigrissants suivis par les autres, car il fallait éviter de faire uniquement du lard tout en conservant la vitesse d'exécution des attaques. Parisi y est parvenu en partie, mais il n'a pu faire un travail de musculation spécifique en endurance et en puissance qui aurait dû s'étaler sur plusieurs mois pour porter ses fruits.

Cette lacune lui a finalement autant coûté que plusieurs jours de jeûne. D'une part, le Soviétique Tiurine, auquel il rendait 40 kilos, lui a barré, jeudi 15 mai, l'accès à la finale des lourds en imposant sa masse plus que sa technique. D'autre part, le Belge Van de Walle, qui est, lui, mi-lourd, a pu le dominer physiquement en finale des toutes catégories, que Parisi a disputée au bord de l'épuisement après avoir « sorti » préalablement le Soviétique Novikov, le champion olympique des lourds, et le Hongrois Ozsvar, d'une vitalité étonnante en dépit d'un tour de taille supérieur à 2 mètres.

Bref, l'équipe de France de judo est confrontée dans son ensemble à un problème qui relève directement de la médecine sportive. Avant que les résultats des compétitions, qui laissent encore la France au premier plan européen, avec l'U.R.S.S. et la R.D.A., ne s'en ressentent sensiblement, il serait opportun que le service médical de l'Institut national des sports et de l'éducation physique cherche sérieusement à trouver des solutions. La santé et la carrière de nombreux combattants en dépendent, comme on l'a vu à Vienne.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Van Springel... et après ?

Battu par André Chalmel l'an dernier dans Bordeaux-Paris après avoir été victime d'une chute, Hermann Van Springel a pris une éclatante revanche, dimanche 18 mai, en démontrant qu'il restait, à trente-sept ans, le grand spécialiste de cette compétition hors du commun. Au terme des 598 kilomètres du « Derby de la route » — treize heures de selle — le doyen du cyclisme belge a franchi la ligne d'arrivée avec 14 minutes 31 secondes d'avance sur le champion de France Roland Berland, 24 minutes sur le Portugais Agostinho et près d'une demi-heure sur Délépine. Quant à Chalmel, qui avait été si brillant l'an passé, il a terminé à 41 minutes du premier.

Seul Berland, qui participait à l'épreuve pour la première fois, a opposé quelque résistance au vainqueur, et l'on peut se demander s'il ne faut pas voir dans la sixième victoire de Van Springel la condamnation (provisoire, espérons-le) d'une course systématiquement délaissée par les vedettes. On dénombrait vingt concurrents à 2 heures du matin au départ, et ce chiffre constituait un encouragement pour les organisateurs qui tentent de maintenir leur « classique » au calendrier. Mais s'il y a encore des hommes de bonne volonté pour se lancer dans un raid de 600 kilomètres (dont plus de la moitié derrière motocyclette), on peut craindre que la race des marathoniens du vélo soit en voie de disparition. J. A.

FOOTBALL

Trois ans de suspension pour Paolo Rossi

De notre correspondant

Rome. — La commission disciplinaire de la Ligue italienne de football a prononcé, dimanche 18 mai, sa première sentence dans l'affaire des « matches truqués » (*le Monde* du 25 mars 1980). Elle est arrivée à la conclusion que des joueurs avaient bien été soudoyés par des parieurs clandestins pour « orienter » les résultats du championnat.

Le club le plus sévèrement puni est le Milan Athletic Club, champion d'Italie 1979, qui passe en deuxième division pour la première fois dans l'histoire du championnat. Son président, M. Felice Colombo, est radié. Les autres sociétés sportives s'en tirent mieux : pénalisation de cinq points pour Pérouse et Avellino dans le prochain championnat ; simple amende de l'équivalent de 50 000 francs pour le Lazio de Rome.

La commission disciplinaire a disqualifié cinq footballeurs pour des périodes allant de quatre mois (Montesi) à cinq ans (Della Martira et Pellegrini). On compte dans ce groupe deux vedettes dont le Lazio devra se priver pendant dix-sept mois : Lionello Manfredonia et Bruno Giordano. Quant au célèbre Paolo Rossi, avant-centre de Pérouse, il disparaîtra des stades pendant trois longues années. De quoi se faire oublier des tifosi et oublier lui-même qu'il vaut 5 milliards de lires à la Bourse du football italien.

Enfin, deux joueurs ont été radiés : Cacciatori (Lazio) et Albertosi (Milan). Les footballeurs et leurs clubs peuvent présenter un recours dans un délai d'une semaine. — R. S.

AUTOMOBILISME

DUEL LIGIER-WILLIAMS AU GRAND PRIX DE MONACO

Pironi casse, Reutemann gagne

Monte-Carlo. — *Au cinquante-troisième des soixante-seize tours du Grand Prix de Monaco, Didier Pironi (Ligier), récent vainqueur du Grand Prix de Belgique à Zolder (4 mai) comptait 5 secondes d'avance sur l'Argentin Carlos Reutemann (Williams). Dans la plupart des grands prix de formule 1, 5 secondes d'avance ne représentent qu'une toute petite sécurité lorsque les deux tiers de l'épreuve ont été dépassés. C'est le signe qu'après environ 80 minutes de course, les potentiels des deux voitures sont très proches. Sur le circuit urbain de Monte-Carlo, au tracé sinueux, cette poignée de secondes d'avance a cependant une toute autre signification. Car, si l'écart n'est toujours que de 5 secondes, le pilote qui est en tête de la course, à condition que sa voiture reste dans son meilleur état, est à même de repousser toutes les attaques. En fait, en Principauté il est presque impossible de doubler dès lors que celui qui contrôle la course à la régulière, depuis le début, ne connaît aucun ennui.*

Pour tous, depuis les deux tiers de la course, l'affaire était entendue. Didier Pironi allait gagner le Grand Prix de Monaco comme il avait remporté, il y a quinze jours, le Grand Prix de Belgique. En tête du premier au dernier tour. Tout juste avait-on remarqué que, durant les premiers vingt-cinq tours, Allan Jones avait, presque en permanence, placé le museau de sa Williams sous l'aileron arrière de la Ligier. De toute évidence, la Williams était un peu plus rapide que la Ligier, mais pas assez, comme on l'a dit, pour que Jones, sur un tel circuit, puisse porter avec bonheur une attaque franche et surprendre Pironi.

Jones contraint à l'abandon (transmission cassée) le danger, dans les rétroviseurs de Didier Pironi, continua à porter les mêmes couleurs. C'est que, depuis le départ, le Grand Prix de Monaco tournait à un duel Ligier-Williams, Pironi précédant Jones et Reutemann, Jacques Laffite fermant le quator. De sorte que, Jones disparu, Reuteman prit la relève pour mener la chasse, guettant la moindre faute de Didier Pironi, le poussant même à la commettre. Il est difficile d'imaginer ce que peut être la tension d'un pilote qui, dans sa folle chevauchée, a, collé à ses roues arrière, un adversaire ainsi à l'affût, comme une ombre.

Dès les premiers tours, Pironi était aux prises avec une commande de boîte de vitesses récalcitrante. La troisième vitesse sautait, contraignant le pilote à la garder enclenchée, gymnastique guère compatible avec la liberté de gestes et d'esprit — que réclame la conduite d'une formule 1 sur ce circuit où les virages s'enchaînent. C'est ce qui explique sans doute que Jones ait ainsi joué, au cours de ce premier acte, au chat et à la souris avec la Ligier, alors que, aux essais, Pironi avait démontré qu'il était le plus rapide.

De notre envoyé spécial

Au quarante-septième tour, soit peu après la mi-course, quelques gouttes de pluie tombèrent sur la Principauté, ce qui ne pouvait que compliquer encore plus la tâche des pilotes. Car, avec leurs énormes pneus lisses, agrippés au sol sur le sec mais transformés en savonnette à la moindre pluie, les formules 1 deviennent vite difficiles à maîtriser.

Jacques Laffite, troisième depuis l'abandon de Jones, aux prises, il est vrai, avec des ennuis de frein, eut la prudence de ralentir la cadence. Rien de tel n'était sans doute possible pour Didier Pironi et Carlos Reutemann, compte tenu de l'enjeu : la victoire. A la différence près que la Williams de Reutemann ne posait, apparemment, aucun problème à son pilote, alors que Pironi devait, dix fois, vingt fois, par tour de circuit, verrouiller à la main sa fichue troisième vitesse. Ce qui devait arriver arriva au cinquante-quatrième tour, au casino.

« *J'étais*, dit Didier Pironi, *à la limite de l'adhérence lorsque la troisième a sauté. Le seul moyen de redonner de l'adhérence à une voiture c'est l'entraînement des roues motrices. Or, j'étais, du coup, en roue libre. Tête à queue, choc contre les rails, train avant touché, pneu crevé...* » Didier Pironi raconte ainsi avec beaucoup de calme la fin de son galop. Il a du mal à dissimuler ses regrets. Une deuxième victoire consécutive, c'était la consécration, la première place aussi dans le championnat du monde des conducteurs. Il a eu le temps de redescendre à pied du casino, le loisir de voir Carlos Reutemann remporter le Grand Prix de Monaco.

FRANÇOIS JANIN.

CARAMBOLAGE

Un carambolage a éliminé, dès le départ, les quatre voitures de Jarier, Daly (Tyrrell), Prost (Mac Laren) et Jiacomelli (Alfa Romeo). Selon les témoignages des pilotes impliqués dans l'accident, c'est Derek Daly qui aurait commis une grosse faute en appréciant mal les possibilités qui s'offraient avant le goulet d'étranglement précédant la montée vers le casino. La Tyrrell de Daly fut projetée en l'air deux fois, et c'est un miracle qu'elle soit retombée chaque fois sur ses roues. Cet accident, dont les pilotes se sont sortis indemnes, a rappelé à quel point il était peut-être risqué de donner le départ d'un grand prix à proximité d'un passage difficile.

ATHLÉTISME

Voir Paris et courir

Les Champs-Elysées envahis par près de huit mille marathoniens. C'était le spectacle proposé aux Parisiens et aux touristes médusés, dimanche 18 mai. Ils étaient en effet sept mille deux cent trente-sept venus de toutes les provinces, des pays limitrophes et même cinq cents des Etats-Unis pour voir Paris et courir à l'occasion de la deuxième édition du marathon de la capitale.

A défaut d'accueillir les vedettes de la spécialité, rebutées par un parcours certes prestigieux et pittoresque, mais beaucoup trop accidenté à deux mois et demi du grand marathon olympique, le pavé de Paris était livré aux sans-grade venus parfois en famille, mari et femme ou père et fils, sur la lancée de leur jogging hebdomadaire. Après le mythe entretenu depuis près de vingt-cinq siècles du marathon épreuve inhumaine, voici venu le temps du marathon service public pour tous ceux qui y participent mais aussi pour tous ceux qui peuvent être intéressés par son succès populaire.

Combien étaient-ils, massés tout au long du parcours ? Des centaines de milliers ? Cela explique que les « parrains » commerciaux se soient penchés en grand nombre sur le berceau de ce marathon nouveau-né. L'occasion était belle pour le maire de la capitale de devancer les concurrents pour quelques bains de foule devant les mairies annexes avant le grand final de la place de la Concorde. Elle était belle aussi pour ces agences de voyages qui ont flairé un nouveau filon avec la constitution de cette nouvelle internationale du marathon, avide de se retrouver à Boston, New-York, Athènes, etc.

Le service public de ce marathon, c'est aussi la discipline de vie que s'imposent les concurrents. Pour être à la hauteur du rendez-vous, combien ont dû renoncer à fumer, ont surveillé leur alimentation et ont régulièrement entretenu leur souffle et leur condition physique ! L'an dernier, ils étaient mille sept cent quatre-vingt-treize à avoir terminé la course. Cette fois, ils étaient déjà deux mille neuf cent quatre-vingt-dix à avoir franchi la ligne d'arrivée derrière le vainqueur, Sylvain Cacciatore (2 h. 25 min. 50 sec.), quand le chronométrage fut interrompu à 19 h. 30, soit quatre heures et trente minutes après le départ.

Parmi eux, Alain Mimoun, soixante ans au 1er janvier prochain, qui a bouclé son parcours à la soixante-quatrième place en 2 h. 48 min. Quatorze minutes de moins que l'an dernier ! A peine vingt-trois minutes de plus qu'à Melbourne où il fut champion olympique en 1956. Si lui aussi se met à tuer le mythe qui en avait fait un héros...

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS

Athlétisme

L'Anglais Daley Thompson a battu, dimanche 18 mai à Gotzis (Autriche), le record du monde du décathlon avec un total de 8 622 points. Thompson a réalisé 10 sec. 55 au 100 mètres, 7,72 mètres en longueur, 14,46 mètres au poids, 2,11 mètres en hauteur, 48 sec. 4 au 400 mètres, 14 sec. 37 au 110 mètres haies, 42,98 mètres au disque, 4,90 mètres au saut à la perche, 65,38 mètres au javelot et 4 min. 25 sec. 5 au 1 500 mètres. Le précédent record (8 617 points) appartenait à l'Américain Bruce Jenner.

Automobilisme

GRAND PRIX DE MONACO

Classement. — 1. Reutemann (Williams), 251,712 km en 1 h. 55 min. 34 sec. 36 (130,677 km/h) ; 2. Laffite (Ligier), à 1 min. 13 sec. 63 ; 3. Piquet (Brabham), à 1 min. 17 sec. 73 ; 4. Mass (Arrows), à 1 tour ; 5. Villeneuve (Ferrari).

Classement du championnat du monde. — 1. Piquet, 22 points ; 2. Arnoux, 21 ; 3. Jones, 19 ; 4. Pironi, 17 ; 5. Reutemann, 15 ; 6. Laffite, 12 ; 7. Patrese, 7 ; 8. De Angelis.

Basket-Ball

Battue à Genève par la Tchécoslovaquie sur le score de 114 points à 112, l'équipe de France masculine a terminé à la quatrième place du tournoi préolympique. Seuls les trois premiers (Italie, Tchécoslovaquie et Espagne) sont qualifiés pour les J.O. de Moscou.

Football

PREMIÈRE DIVISION

Nantes bat *Marseille	1-0
*Bordeaux bat Saint-Etienne	5-1
*Sochaux bat Laval	2-0
*Valenciennes et Monaco	0-0
*Nice bat Strasbourg	6-1
*Metz bat Paris Saint-Germain	5-2
Nîmes bat *Angers	1-0
*Lille et Lens	0-0
*Bastia et Nancy	2-2
*Lyon bat Brest	3-0

Classement. — 1. Nantes, 55 pts ; 2. Sochaux, 52 ; 3. Saint-Etienne, 52 ; 4. Monaco, 50 ; 5. Strasbourg, 41 ; 6. Bordeaux, 40 ; 7. Valenciennes, 40 ; 8. Paris S.-G., 38 ; 9. Nîmes, 38.

DEUXIÈME DIVISION

GROUPE A

*Tours bat Lucé	3-1
*Reims bat Rennes	1-0
*Guingamp bat Nœux	2-1
*Besançon bat Limoges	1-0
*Dunkerque bat Le Havre	2-1
*Rouen bat Quimper	1-0
*Angoulême et Blois	1-1
Châteauroux bat *Orléans	4-1
*Montmorillon bat Chaumont	2-0

Classement. — 1. Tours, 51 points ; 2. Rennes, 44 ; 3. Guingamp, 44 ; 4. Besançon, 38 ; 5. Nœux, 38 ; 6. Reims, 37 ; 7. Le Havre, 36.

GROUPE B

*Montpellier bat Auxerre	3-2
Avignon bat *Montluçon	2-0
*Cannes et Tavaux	1-1
Toulouse bat *Thonon	1-0
*Mulhouse bat Gueugnon	3-0
*Paris F.C. bat Saint-Dié	3-0
*Béziers bat Alès	3-1
*Martigues bat Ajaccio	3-1
*Thionville bat Toulon	1-0

Classement. — 1. Auxerre, 42 pts ; 2. Avignon, 42 ; 3. Cannes, 40 ; 4. Thonon, 38 ; 5. Toulouse, 37 ; 6. Paris F.C., 37 ; 7. Montpellier, 36.

Golf

Le Racing-Club de France a battu la coalition Marseille-Aix-Saint-Cyprien par 7 à 2, en finale du championnat de France par équipes.

Jeu à XIII

A Toulouse, en finale du championnat de France, Villeneuve-sur-Lot a battu Saint-Estève par 12 points à 7.

Tennis de table

Jacques Secrétin a gagné, dimanche 18 mai à Besançon (Franche-Comté), son quatorzième titre de champion de France. Chez les féminines, Nadine Daviaud a également conservé son titre.

SPORTS

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Couronnement pour Nantes Enterrement pour Marseille

Alors qu'il ne reste plus qu'une journée à disputer, mardi 27 mai, le championnat de France de football a rendu son verdict, samedi 17 mai : Nantes, vainqueur à Marseille, est champion pour la cinquième fois. Brest et Marseille sont relégués en seconde division. Sochaux est assuré de disputer la saison prochaine la coupe de l'U.E.F.A. en compagnie de Saint-Etienne ou de Monaco. Enfin, c'est entre Lyon et Nice que se jouera la place de barragiste pour éviter la relégation en deuxième division.

De notre correspondant

Marseille. — *« Alors, tu es venu à l'enterrement ? »* La question fusait, mi-ironique mi-désabusée, entre supporters, samedi 17 mai, dans le cratère du stade-vélodrome de Marseille soudain devenu immense — comme un costume flottant sur un corps décharné — pour les quatorze mille cinq cent vingt-quatre spectateurs qui s'y éparpillaient.

Pour son dernier match de la saison à Marseille, et en première division, l'O.M. recevait Nantes — venu chercher son titre de champion de France — dans une ambiance de deuil et de colère. Le public le plus chauvin de France était partagé entre le masochisme et l'espoir fou d'un miracle pour cette équipe déjà « enterrée »

Pour l'O.M., le match fut à l'image de la saison : quelques soubresauts fugaces n'arrivant pas à masquer le naufrage collectif d'une équipe qui depuis longtemps a perdu son âme. Mais Marseille n'a pas été seul à faire piètre figure. C'est presque honteusement que l'équipe de Nantes a saisi au fond des filets marseillais son sceptre de champion grâce à un but surtout imputable au gardien.

Sifflets à l'entrée, *bronca* monstre, insultes, empoignades avec les arbitres tête basse sous un déluge de boîtes de bière et de cailloux. Marseille et son équipe auront tout raté : même leur sortie. Pourtant, c'est le moribond qui eut les plus beaux moments. Des éclairs soudains, des échanges lumineux entre Didier Six et Michel N'Gom et un-deux entre Florès et Pascal, qui faisaient s'écrier : *« Ah ! s'ils avaient joué plus souvent de la sorte ! »* Mais les mauvaises langues assuraient que tout ça, c'était *« pour la galerie »*, pour montrer aux éventuels « acheteurs » présents sur les gradins qu'à l'heure des transferts certains n'étaient pas « finis ».

Et puis, comme tant de fois au cours de cette lamentable saison, il y eut l'accident stupide. Un but dont on se relève quand on est motivé, mais un but qui estoque une équipe dont le cœur a lâché. Il reste une poignée de secondes à jouer en première mi-temps. Un centre anodin d'Amisse arrive dans les bras du gardien marseillais... qui lâche le ballon dans son en-but.

Pour le manager de Marseille, Bernard Bosquier, c'est déjà l'heure des comptes. Ils sont à la fois simples et dramatiques. La descente en deuxième division signifie un manque à gagner de 4 millions de francs pour la saison prochaine. Le curateur chargé par le tribunal de commerce d'apurer *le passif* (1) a enjoint au club de ramener sa masse salariale mensuelle de 400 000 F à 130 000 F. Cela signifie — compte tenu des recettes espérées provenant de six mille spectateurs par match — qu'il faut « vendre » en masse les *joueurs encore « monnayables »* et recruter des jeunes.

Dans ce dessein, le club marseillais a donc placé sur la liste des transferts : Berdoll, Six, Florès, Piette, Zwunka et Zambelli. Les trois premiers sont *proposés respectivement* à 430 000 francs, 600 000 francs et 400 000 francs. A ces départs éventuels s'ajouteront ceux de quatre autres joueurs en fin de contrat : Trésor, Charrier, Fernandez et Gransart. Mais les offres sont pour l'instant très rares. Parmi les professionnels demeurant sous contrat au club restent donc Migeon, Baconnier, Truqui, Buigues, N'Gom auxquels se joindra Castellani, qui signera son premier contrat professionnel. L'effectif sera complété avec les jeunes stagiaires du club (dix sont prévus pour l'an prochain). Le recrutement extérieur se limitera à *l'indispensable : un entraîneur* (vraisemblablement Jacques Bonnet) et un attaquant, qui pourrait être Nebo Zlataric.

Le temps des « vaches maigres » est arrivé pour l'O.M. : le club exsangue est sans possibilités *internes* de relève en joueurs et en dirigeants. Et comme pour aviver la douleur, ce dernier match de première division s'est joué l'avant-veille du jubilé offert à Magnusson, par l'ailier suédois qui fit les beaux jours du club.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le passif du club, dont les comptes sont bloqués depuis le 20 janvier, est de quelque 10 130 000 francs, dont 4 440 000 francs de passif fiscal.

RUGBY

LA FRANCE BAT L'UNION SOVIÉTIQUE (18-7)

(De notre correspondant.)

Moscou. — Etait-ce le cadre, la faiblesse de l'enjeu ou la réputation de l'adversaire ? Un stade de la banlieue de Moscou, où joue une des *meilleures* équipes d'U.R.S.S., mais qui ressemble à un stade de deuxième division avec ses tribunes sommaires et sa pelouse labourée ; un championnat d'Europe où les Français caracolent en tête mais d'où sont absents les rugbymen britanniques ; une *équipe* soviétique enfin, qui est pleine de bonne volonté mais qui est jeune dans le *jeu, et que la France avait battue*, il y a deux ans, à Toulouse, par 29 à 7.

Les *quinze* joueurs français auraient dû tout de même se rappeler qu'à Toulouse les Soviétiques avaient montré de belles qualités, surtout devant, et que s'ils manquent, visiblement, de l'expérience des compétitions de haut niveau, ils ne répugnent pas à courir après le ballon et à le disputer, jusqu'à ce qu'il ressorte tout propre, tout net, d'un tas de *joueurs aux shorts rouges comme* leur drapeau, pour des lignes arrière qui ont malheureusement tendance à balayer le terrain dans le sens transversal.

Pour la sélection française, mélange des équipes A et B, le score *final (18 à 7)* est *flatteur, car* les avants français ont été souvent privés de ballon en touche et en mêlée spontanée. Après le match, l'entraîneur Michel Celaya reconnaissait d'ailleurs que le XV du coq avait souffert, surtout en *deuxième mi-temps.*

La première mi-temps s'était terminée sur le score de 14 à 0, à la suite notamment d'un bel essai de Blanco, parti de loin. La balle filait dans toutes les mains et là, comme dans les manuels, les Français se retrouvaient enfin à deux contre un sur la ligne de but.

Forte de ce maigre capital, l'équipe de France joua la deuxième période à l'économie, exception faite du magnifique essai de Pellicia consécutif à une attaque de 60 mètres.

Menés 18 à 3 après une pénalité réussie, les Soviétiques ne se découragent pas. Ils essuient plusieurs échecs à quelques mètres des poteaux français, mais repartent inlassablement à l'attaque en jouant à la main plusieurs pénalités bien placées. A cinq minutes de la fin, ils sont récompensés : *un beau mouvement* collectif les amène derrière la ligne française.

D. V.

En battant respectivement Angoulême par 18 points à 6 et Graulhet par 28 à 10, Bayonne et Béziers se sont qualifiés pour la poule finale du challenge Du Manoir qui se jouera le 1er juin à Paris.

Le Monde

culture

LE XXXIIIe FESTIVAL DE CANNES

« Une semaine de vacances », de Bertrand Tavernier

Une femme, son métier, sa vérité

Premier film de la sélection française présenté dimanche, *Une semaine de vacances*, de Bertrand Tavernier, est l'une des œuvres les plus importantes qu'on ait vues jusqu'ici. Dans un festival placé sous le signe de l'homme, de son mal de vivre, de ses crises et de ses guerres, Bertrand Tavernier est le seul cinéaste — Marta Meszaros ayant situé ses « héritières » dans la Hongrie des années 30 — à proposer un portrait de femme d'aujourd'hui, définie et concernée par la société contemporaine. C'est déjà une originalité. Mais l'importance d'*Une semaine de vacances* tient, en même temps, à une réflexion sur la pratique du cinéma en 1980.

A Lyon, cet hiver, Laurence, trente ans, professeur de français dans un C.E.S., se trouve brusquement, un matin, incapable d'aller reprendre sa classe. Elle craque. Son médecin lui donne une semaine de congé maladie, une semaine de « vacances » dans sa vie professionnelle qui ne lui apporte plus de satisfaction. Cette pause lui permet de « faire le point ».

Bertrand Tavernier est né à Lyon. C'est dans cette ville qu'il avait tourné son premier film (tiré d'un roman de Simenon), *l'Horloger de Saint-Paul*. Il y revient, il y retrouve ses racines et il en continue d'une certaine façon la chronique. Au cours d'un repas chez le père d'un de ses élèves, Laurence rencontre Michel Descombes, l'horloger (Philippe Noiret est, comme Michel Galabru ici présent, lié à l'univers du réalisateur) dont le fils est en prison depuis cinq ans. Mais Tavernier est riche aujourd'hui d'une nouvelle expérience. *Une semaine de vacances* est, en fait, la suite logique de *la Mort en direct* (qui n'a rien à voir avec Lyon et le temps présent), où il a posé le problème qui devrait être primordial pour tout cinéaste : filmer sans être voyeur.

Avec le travail de son chef opérateur Pierre-William Glenn, qui a su capter la lumière de Lyon, l'atmosphère spécifique de cette ville aux beautés secrètes, traversée par deux fleuves, au carrefour du nord et du midi de la France, avec les plans larges de la panavision, Tavernier nous montre à la fois comment le cinéma peut rendre compte de la réalité sans en forcer la démonstration et comment cette jeune femme, tout à coup disponible, s'interroge sur son existence, son métier, ses rapports avec ses collègues, l'homme qu'elle aime, ses parents (brève échappée dans la campagne du Beaujolais) et Lyon. Le regard, les mouvements de la caméra englobent les lieux où vit et se déplace Laurence, ne la séparent jamais de son environnement. Et cette mise en scène, remarquable par son ampleur, sa beauté et sa pudeur, nous amène tout naturellement à envisager la crise de Laurence selon son comportement à elle, ses sentiments à elle, ses doutes et ses désirs à elle, à saisir le regard nouveau qu'elle porte sur ses préoccupations (les images mentales de son expérience de professeur, face aux élèves) et autour d'elle.

Il serait faux de parler de film intimiste et psychologique puisque Tavernier a réussi à traduire la totalité d'une relation de la vie intérieure, morale et personnelle à un univers social, provincial. Il aime tellement les acteurs qu'il les fait exister sans les pousser à l'exhibition. Ainsi Nathalie Baye (actuellement, soit dit en passant, la meilleure interprète féminine de la compétition) nous attache, nous intéresse, nous émeut, par tout ce qu'elle incarne dans ses silences, ses attitudes et ses paroles : la difficile fonction d'enseignante dans un C.E.S., les doutes sur la valeur et l'utilité d'une éducation dispensée à des enfants qui n'en veulent pas, les rapports avec l'homme qu'elle aime (ce n'est pas un intellectuel), la conscience qu'il faut savoir être soi-même en tenant compte des autres. Ce film français, très bien accueilli, confirme aussi la force tranquille, l'humour, la sensibilité très moderne de Gérard Lanvin, comédien déjà remarqué dans *Extérieur Nuit* de Jacques Bral, qu'a présenté la section Perspectives du cinéma français.

Un acteur depuis longtemps célèbre, Peters Sellers, a fait le succès de *Bienvenue Mister Chance*, de l'Américain Hal Ashby, un habitué du festival. Avec une sobriété soigneusement calculée — mais efficace, — Peter Sellers joue le rôle d'un homme mûr, resté innocent d'esprit pour avoir passé toute sa vie comme jardinier dans une maison de Washington, ne connaissant du monde réel que les images kaléidoscopiques des chaînes de télévision. A la mort de son protecteur, le jardinier, obligé de quitter la maison, entre, par hasard, comme invité chez un vieux financier conseiller du président des Etats-Unis, et le « Candide », qui parle jardinage, arbres et fleurs, est bientôt considéré comme une force politique sans qu'on puisse déterminer ses origines. Cette fable, tirée d'une nouvelle de Jerzy Kosinski, est traitée avec trop d'application, de soin et de luxe (grands décors, images superbes) pour que, malgré ses allures de comédie satirique, elle nous touche vraiment. Elle dure d'ailleurs une demi-heure de trop et sa lenteur émousse son ironie.

L'hommage à Alfred Hitchcock a continué samedi 17 mai, avec *les Trente-Neuf Marches* et *le Procès Paradine*, présentés par le Festival ainsi que le très rare *Vertigo*, présenté par la cinémathèque française. Un autre film rare, *Mais qui a tué Harry ?* est annoncé, le mercredi 21 mai, avec un document sur Hitchcock, programme préparé par la Cinémathèque.

JACQUES SICLIER.

Chanter la vie, danser la mort

(Suite de la première page.)

Comment tenir à ce rythme ? En fumant quatre-vingts cigarettes par jour et en se bourrant d'amphétamines. Résultat : l'infarctus. « *Simple alerte* » espèrent les commanditaires qui, pendant qu'on opère Joe à cœur ouvert, comptent leurs sous. « *Incident de parcours* » croit Joe qui, dès qu'il ouvre un œil, recommence à faire les quatre cents coups. Eh bien, non ! Depuis le début du film, une jeune femme angélique, virginale, en robe de mariée, attendait Joe, écoutant patiemment ses confidences, l'invitant à la rejoindre. La mort.

En ouverture, une séquence étonnante : sur le plateau nu du théâtre une foule de danseurs et de danseuses auditionnent dans l'espoir d'être repérés, sélectionnés par le tout-puissant metteur en scène. En conclusion, un « show » fabuleux, celui qu'imagine Joe sur son lit d'hôpital, alors qu'il est en train de vivre sa dernière heure. Et entre ces deux sommets, pour dire la joie, l'angoisse, le désir, le remords, la tendresse paternelle, les vanités et les hypocrisies du « show-business » (on pourrait traduire « *all that jazz* » par « *tout ce cirque* »), des ballets, des pas de deux, des numéros chantés et dansés que Bob Fosse règle à la perfection.

Alors, que reprocher à ce film ? Son caractère morbide ? N'exagérons pas : il n'y a aucune complaisance dans l'histoire de cet homme qui refuse de « baver » (c'est son expression) devant la mort et que son métier obsède jusqu'au dernier soupir. Des « fautes de goût » ? Elles existent (personnellement je n'ai guère apprécié l'opération, ni ces girls dont les collants dessinent des veines et des artères). Des longueurs ? Oui, peut-être, dans les scènes de l'hôpital. Mais le reste est superbe. Réellement superbe. Une fête pour les yeux (Giuseppe Rotunna, l'opérateur de Fellini, signe les images), des moments musicaux de qualité, de l'émotion (impossible de ne pas sentir sa gorge se serrer lorsque le héros chante *Adieu la vie, adieu le bonheur*...), la présence enfin de Roy Scheider, le principal interprète, qui, hâve et survolté, traversant le film comme un météore, s'identifie de façon hallucinante à Joe Gideon. Bref, un spectacle « total », narcissique et frénétique, *une sorte de « huit et demi » à l'américaine*, dont on sort perturbé et ébloui.

C'est un joli film que le *Bye, bye Brasil* de Carlos Diegues. Un film où, sous la gentillesse et la fraîcheur du récit, transparaissent les problèmes d'un pays qui semble n'être sorti du dix-neuvième siècle que pour bondir dans le vingt et unième.

Du « Sertao » à l'Amazone, une minable troupe d'artistes ambulants connaît des fortunes diverses. Lorsque le prestidigitateur de la troupe réalise le « vieux rêve » des Brésiliens qui est de voir tomber la neige ou lorsque le lutteur — un colosse noir — hurle à la lune, Carlos Diegues rencontre la poésie. Mais il sait aussi parler de la misère de ses compatriotes, du massacre des Indiens, et des folies (ou des scandales) que provoque, entre Altamira et Belem, la découverte d'un nouvel Eldorado.

Le principal reproche que l'on peut adresser à ce film est d'être presque trop enjôleur. Bercés par l'irrésistible charme brésilien, nous nous laissons prendre au piège de toutes les séductions folkloriques ou mélodramatiques. Et quand on est tenté de réagir et de comparer cet aimable récit aux premiers films de Glauber Rocha et de ses amis, l'agrément du voyage balaie nos réticences.

JEAN DE BARONCELLI.

■ **Les prix du quarantième concours national du cinéma amateur, organisé par la Fédération des clubs français de cinéastes, ont été décernés, le dimanche 18 mai à Royan. Le Grand prix du Président de la République a été attribué à Dominique Cauquy pour son moyen métrage, « Une autre façon d'aimer », tandis que le prix de la Ville de Royan. Le Grand Prix du Président Mantez pour « Le soleil se lève le matin », film de moyen métrage *également*. Six autres titres ont également été sélectionnés pour représenter la France au concours international de Baden (Suisse) qui aura lieu en août.**

■ **Le premier Festival du cinéma méditerranéen et d'expression romane, présidé par Luis Bunuel, aura lieu du 16 au 19 octobre à Valencia (Espagne). Divers débats suivront les projections de films méditerranéens, d'expression romane et de nationalités et d'identités régionales.**

Une bonne Semaine de la critique

Tout se passe bien cette année dans les sections parallèles. Très fréquentées, elles maintiennent depuis le début du festival un rythme surprenant. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre qu'on y voit, mais une foule de bons films, parfois originaux, toujours intéressants.

La Semaine de la critique a bouclé son parcours pendant le week-end avec *Babylon*, long métrage anglais de Franco Rosso.

Film de fiction nourri par une enquête sociologique, c'est le portrait d'un groupe de jeunes Jamaïcains en Grande-Bretagne. Rosso décrit les mécanismes de rejet et, à travers un personnage suivi de plus près que les autres, explique l'engrenage classique de la peur, de la haine, de la violence racistes. Il montre aussi la vie à l'intérieur de la communauté noire, les différentes réactions, les tentatives d'intégration, ou la révolte. Avec moins de bonheur, en revanche, il tente d'analyser la place de la musique, le reggae, à la fois élément principal d'une identité culturelle, refuge et facteur de marginalisation.

Le Plan de ses dix-neuf ans, présenté deux jours avant, est un peu le pendant japonais de *Babylon*, ne serait-ce que par l'omniprésence de la ville, de l'atmosphère des rues. Réalisé par Mitsuo Yanagimachi (auteur d'un long métrage documentaire sur des jeunes motards), c'est aussi une évocation très réaliste. Mais, ici, la fiction prend tout son sens, car Yanagimachi a parfaitement filmé un univers mental, ce que Rosso n'a pas su faire.

Etudiant et livreur de journaux, Yoshioka, le héros du film, a donc dix-neuf ans et il dessine soigneusement le plan du quartier de Tokyo qu'il parcourt en courant chaque jour. Mais c'est *un plan très spécial, où l'adolescent* attribue des notes à ses clients. Obsédé par la violence physique et sexuelle qui l'environne, il met un ou plusieurs zéros à tous ceux chez qui il en rencontre les symptômes et les punit en les menaçant par téléphone. Dégoûté par une société où il voudrait mettre de l'ordre, Yoshioka ne rêvera plus que de tout faire sauter lorsque son seul ami, un délinquant de trente ans, sera arrêté pour avoir volé de quoi nourrir la femme qu'il aime — et que hait Yoshioka.

Un peu trop long, mais riche, dense, contrasté, *le Plan de ses dix-neuf ans* est, avec *Acteurs provinciaux* (*le Monde* daté 13-14 mai), le meilleur film de la Semaine de la critique. Moins attachant, mais curieux, il y avait aussi le premier long métrage de l'Italien Salvatore Piscicelli *Immacolata et Concetta*. C'est une histoire d'amour entre deux femmes qui se passe dans un village napolitain et suit l'évolution d'un vrai mélodrame. Piscicelli a filmé son sujet à distance, calmement, platement, ce qui, en soi, est un parti louable, mais les personnages s'en trouvent écrasés, et le manque d'emphase se transforme en une vision assez grossière.

CLAIRE DEVARRIEUX.

TROIS FILMS INTERDITS DANS LEURS PAYS

A l'occasion de la journée Liberté d'action et liberté d'opinion, organisée à Cannes le dimanche 18 mai par les responsables de la Quinzaine des réalisateurs, les films de trois cinéastes étrangers victimes de la répression dans leur pays ont été projetés (« le Monde » du 19 mai). Parmi ceux-ci, « le Signe du temps », court métrage de sept minutes tourné clandestinement à Tiflis par le réalisateur soviétique dissident Sergueï Paradjanov, auteur des « Chevaux de feu ». Dans ce petit film, tourné après sa libération d'un camp de concentration à régime sévère où il est resté quatre ans, S. Paradjanov décrit sa vie quotidienne et celle de ses amis.

On a pu voir également la bande annonce du « Crime de Cuenca » de la cinéaste Pilar Miro. Ce film est actuellement interdit par les autorités militaires espagnoles, tandis que la cinéaste elle-même est en liberté provisoire dans son pays. Enfin, « le Sang d'Hussein » du réalisateur pakistanais Jamil Dehlavi, a été présenté en première mondiale. Il s'agit d'une transposition dans le Pakistan moderne de la vie et du martyr de l'imam Hussein, petit-fils du prophète Mahomet, assassiné en 680 par l'armée du khalife Yazid. Tourné juste avant le coup d'Etat de 1977, ce film n'a pu être achevé que cette année, à Londres, où Jamil Dehlavi a pu se rendre après avoir été retenu pendant deux ans dans son pays.

MUSIQUE

UN ENTRETIEN AVEC PIERRE BOULEZ

Les nouvelles orientations de L'IRCAM

Crise ou changement à l'IRCAM ? Au moment où Pierre Boulez dévoile ses projets pour la prochaine saison, on s'interroge sur ce qui se passe à l'intérieur du sous-marin de Beaubourg après deux ans et demi de plein exercice. Ses amis se taisent ou font des commentaires réticents. On apprend qu'il a rendu leur liberté à tous ses « chefs de département » à la fois, Jean-Claude Risset, Michel Decoust, Vinko Globokar, Gerald Bennett, Luciano Berio (ce dernier installant à Florence un « satellite » de l'IRCAM), tout comme il y a deux ans au chef titulaire de l'Ensemble intercontemporain, Michel Tabachnik. On chuchote que dorénavant « ce sont les scientifiques qui font la loi ».

Pierre Boulez s'explique sur ces questions qui touchent un des plus importants investissements musicaux de France (15 millions de francs de subvention de fonctionnement pour le seul IRCAM), ce qui explique que l'institution soit épiée, jalousée, voire attendue au tournant...

« *Les transformations apportées au fonctionnement de l'IRCAM sont naturelles*, dit-il ; *c'est le lot de tous les organismes qui évoluent. J'ai toujours dit que la définition des départements était provisoire. Ils servaient à délimiter des territoires (électro-acoustique, ordinateur, instruments et voix, pédagogie, « diagonal » de coordination), mais nous nous sommes aperçus que ce n'était pas la bonne formule. Nous avons besoin d'une équipe scientifique et technique permanente, qui nous donne une forte structure, et poursuive les expériences et les programmes de longue haleine, mais il faut au contraire varier constamment l'apport artistique, sans quoi la maison stagne. Les musiciens doivent brasser des idées, mettre du remue-ménage, ouvrir des pistes. Or les compositeurs placés à la tête des départements avaient parfois tendance à se scléroser sur leurs problèmes personnel de composition et manquaient de curiosité à l'égard des stagiaires. Les départements sont donc supprimés, mais ces compositeurs pourront continuer à venir faire des œuvres à l'IRCAM quand ils le souhaiteront.*

» *Je veux, quant à moi, l'an prochain, forcer sur l'extérieur, rechercher des musiciens jeunes plus motivés par l'institution, qui s'y trouveront comme des poissons dans l'eau, au lieu d'y arriver après une vie professionnelle déjà bien définie. A vingt-cinq, trente ans, on n'est pas encore fixé, on se développe, on n'a pas peur de la technique. Les jeunes peuvent nager directement dans la piscine.*

» *Il faut ouvrir les fenêtres et pratiquer une large politique d'accueil, en particulier à l'égard de groupes déjà constitués pour lesquels sont prévus des stages approfondis d'analyse et d'initiation à nos techniques. Nous accueillerons également des compositeurs qui viendront individuellement faire chez nous des travaux de longue haleine, aidés par une « cellule de pédagogie et de recherche » confiée à David Wessel, un pédagogue américain, psychoacousticien et musicien, assisté par quatre « tuteurs », et Tod Machover, un compositeur chargé de définir, avec les scientifiques de l'IRCAM, les programmes précis de recherche proposés par nos invités. Car il faut du temps et l'aide d'une équipe pour apprendre à maîtriser la technologie avant de pouvoir l'utiliser pour une véritable expérimentation et non de simples jeux sonores. C'est ainsi que j'espère voir venir pour une longue période des compositeurs dont j'estime vivement les capacités intellectuelles, tels que Brian Ferneyhough, Hugues Dufourt ou Luis de Pablo.*

» *Les départements entraînaient obligatoirement un cloisonnement. Leur suppression va me permettre d'intervenir plus directement dans l'élaboration des programmes de recherche. L'IRCAM a beaucoup travaillé sur la synthèse des sons ; mes préoccupations concernent aujourd'hui les études sur la structure du langage musical, les relations qu'on peut établir entre l'ordinateur et le compositeur (cet ordinateur qui démultiplie l'esprit et peut, par exemple, donner dix mille réponses là où l'homme n'en donne qu'une), la création d'une nouvelle lutherie avec des procédés mécaniques qui feraient d'instruments classiques des « instruments transpositeurs », à la manière d'une machine à écrire à boule : avec la même technique manuelle de base, on obtiendrait, grâce à des grilles diverses, des timbres, des durées, des amplitudes des échelles différentes.*

« Je ne cherche pas à rester seul »

» *Les chercheurs ont trop tendance à rester au niveau de la découverte sonore et s'émerveillent de découvrir par la machine des sonorités analogues à celles des instruments, qui restent d'ailleurs monotones et marquées par leur origine. Ce qui m'intéresse, c'est bien au-delà d'essayer d'introduire les dimensions fondamentales de la composition dans la machine, des mutations sonores, des modulations intelligentes, des structures harmoniques variables, etc. Au fond ce qui manque aux musiciens d'aujourd'hui, c'est une pensée conceptuelle suffisamment forte pour dompter la machine, pour l'obliger à créer avec de nouveaux modes de composition correspondant à ses énormes possibilités. J'espère constituer peu à peu une équipe de penseurs-musiciens, un « brain-trust », avec des gens comme Patrick Greussay, de Vincennes, ou bien sûr Xenakis, avec qui nous avons mis au point un protocole de collaboration CEMAMU-IRCAM, ou encore des compositeurs de passage tels que Stockhausen l'année prochaine.*

» *Du point de vue de la diffusion, je suis satisfait des résultats obtenus au cours de la saison qui s'achève avec l'Ensemble intercontemporain, devenu un excellent instrument et où l'atmosphère est très bonne. Je suis particulièrement content de nos « ateliers », dont le dernier sur « Matériau et invention » a rempli six jours le Théâtre d'Orsay. L'an prochain, nous aurons entre autres un cycle intitulé « L'œil et l'oreille » (à Radio-France) qui reflète une de mes préoccupations fondamentales : est-ce que ce qu'on entend correspond à ce qui a été pensé par le compositeur ? Quelle est la relation entre ces deux types d'activités mentales ? Est-ce que l'auditeur peut percevoir tout ce qui est écrit ? Voilà qui mérite d'être discuté en public.*

» *Dans notre optique d'ouverture, de recherche de nouveaux créateurs, nous instaurons à l'Espace de projection un cycle où les différents groupes viendront présenter les œuvres nouvelles de leurs adhérents. J'attache toujours une grande importance à nos recherches musique-théâtre, malgré le ratage lamentable de nos séances de l'Opéra-Comique. Nous avons pris en charge les commandes passées par l'Opéra de Paris à de très jeunes compositeurs pour la fin de 1981. Cette année, nous aurons un spectacle musical Beckett - Holliger ; et pour le cycle Stravinsky du Festival d'automne, auquel nous collaborerons activement, nous présenterons trois œuvres théâtrales avec comme acteurs rien moins que Chéreau, Planchon et Vitez...*

» *Comme vous le voyez, nous ne cherchons pas à nous enfermer, mais au contraire à collaborer avec beaucoup d'organismes français et étrangers. On dit souvent que je suis un homme seul, ou que je fais le vide autour de moi, ce qui est inexact, car c'est seulement le groupe que forme l'IRCAM qui me permet de travailler. Je ne cherche pas à rester seul ; seulement, je ne veux pas de subordonnés, mais des gens capables de travailler avec moi, d'égal à égal ; c'est pourquoi, j'inviterai toujours aussi largement que possible des compositeurs à venir prendre leur part de responsabilité dans la recherche et le développement de l'IRCAM, à condition qu'ils en aient les capacités.* »

En terminant l'entretien, Pierre Boulez nous annonce que la création de ses *Notations* aura bien lieu à l'Orchestre de Paris les 18 et 19 juin ; mais l'œuvre, qui durera vingt minutes, ne comportera encore que quatre pièces sur les douze prévues. Il travaille, par ailleurs, à une version entièrement nouvelle de *Poésie pour pouvoir* sur un poème d'Henri Michaux, à laquelle il consacre un programme de recherche de l'IRCAM et qui sera créée en 1981 à Donaueschingen.

Propos recueillis par
JACQUES LONGCHAMP.

LA PROCHAINE SAISON DE L'IRCAM ET DE L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

Octobre-novembre. — Spectacle musical Heinz Holliger ; trois concerts autour de Stravinsky ; animations et concert Stockhausen ; concert Ives, Globokar, Ingram, Berio, Schoenberg ; forum de la création : groupe de Bourges (deux séances).

Décembre. — Deux animations et deux concerts autour de Stravinsky.

Janvier. — Forum 2e m ; promenade-concert *Gelhaar-Gage* (six séances).

Février. — Concert Xenakis, Lefebvre, Krenek, Petrassi, Schoenberg ; panorama des studios européens et américains ; atelier « le Compositeur et l'ordinateur » : œuvres de Harvey, Hauksson, Pasquet, Chowning, Xenakis, Ferneyhough, Machover (six séances) ; animation Sinopoli.

Mars. — Concert Sinopoli, Schrecker, Cohen, Messiaen ; concert Schoenberg, Amy, Stravinsky ; animation et concert *Ligetti ; forum CERM de Metz*.

Avril. — Animation et concert Z. Pesko, Busoni, Dallapiccola, Murail, de Pablo.

Mai. — Cycle IRCAM Radio-France « l'Œil et l'Oreille », présentation et direction Boulez : œuvres de Webern, Ferneyhough, Berg, Boulez, Carter, Messiaen, Bartok, Stockhausen, Berio (six séances) ; avant-gardes américaines ; atelier sur « les Micro-intervalles » : œuvres de Haba, Carrillo, Bartok, Johnson, Bancquart, Marie, Dusapin, *Xenakis (deux séances)* ; concert Stravinsky ; forum de l'Itinéraire.

L'Ensemble Intercontemporain fera par ailleurs trois tournées en France et à l'étranger, sous la direction de P. Eötvös, S. Cambreling et J.-P. Isquierdo, au cours de la saison.

★ Renseignements et abonnements : Ensemble Intercontemporain, 9, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 260-94-27.

■ **Le chef d'orchestre Zubin Mehta, qui *devait donner deux concerts* les mercredi 21 et jeudi 22 mai au Palais des Congrès, sera remplacé par Kyril Kondrachine. Le programme étant modifié, ce dernier dirigera la 4e Symphonie de Mahler et le Premier concerto pour piano de Liszt.**

■ **La collectivité théâtrale de l'Ile-de-France organisera trois journées de spectacles non-stop de théâtre, danse et musique, du mercredi 30 mai au dimanche 1er juin à la maison des Amandiers à Paris (20e).**

■ **Le quinzième prix Charles-Dullin, réservé aux troupes de théâtre non professionnelles, vient d'être décerné, à Aix-les-Bains, à la compagnie La comédie de Talagard pour son interprétation d'« Equus », de Peter Schaffer.**

SPECTACLES

Lundi 19 mai

théâtres

Ranelagh (288-64-44), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : R. Boudet.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), *19 h. 30* : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi.
Comédie - Française *(296 - 10 - 20)*, 20 h. 30 : la Mouette.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Art et psychopathologie ; 19 h. : Jean Mambrino ; 19 h. 30 : Jeunes chorégraphes et nouvelles compagnies (Compagnie le Cercle); 20 h. 30 : P. Waldberg.

Les autres salles

Cartoucherie, Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. : Juin 40 ; 22 h. : Archéologie. — II, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Montparnasse (320-89-90), 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : l'Aube de silence.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Connétable *(277-41-40)*, *20 h. 45* : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : C. Cerat ; 22 h. 45 : B. Dimey.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — 21 h. : Sornettes d'alarme.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), *20 h. 30* : M. Favennec.

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : G. Paris et M. Rivard.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : Compagnie Bagouet.
C.I.S.P. (343-10-01), 20 h. 30 : Amphidanse Compagnie.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J.-F. Lalanne ; 21 h. : Vinay Bidhe, musiques de l'Inde.
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : M. Olivero, M. Dosse (Bellini, Rossini, Respighi, Massenet...).
Théâtre 13, 21 h. : J.-J. Balet, M. Kameda (Brahms, Stravinski, Debussy...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Brendel (Haydn, Liszt).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique G.R.M.-I.N.A. (Amy, Bentley). — Studio 106, 20 h. 30 : A. Hamary (Schumann).
Musée Carnavalet, 21 h. : J.-P. Jumez *(de Bach à Poulenc)*.
Salle Gaveau, 21 h. : English Chamber Orchestra, dir. E. Krivine (Britten, Mozart, Schubert).
Cité internationale universitaire, 21 h. : *Concert dans l'œuf* (musique du Moyen Age).
Sainte-Chapelle, *21 h.* : *Ensemble* baroque de Paris (Telemann, Corette, Boismortier).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop' et folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Killing Joke.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Zanini, Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : N. Nissim, C. Barthélemy, Y. Emeric, C. Rust ; 22 h. 45 : Musique salsa.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Longineu Parsons.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : A. Jeaume, J. Mac Phee.
Palace (246-10-87), 20 h. : Garland Jeffreys.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Galas, P.-Y. Sorin.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

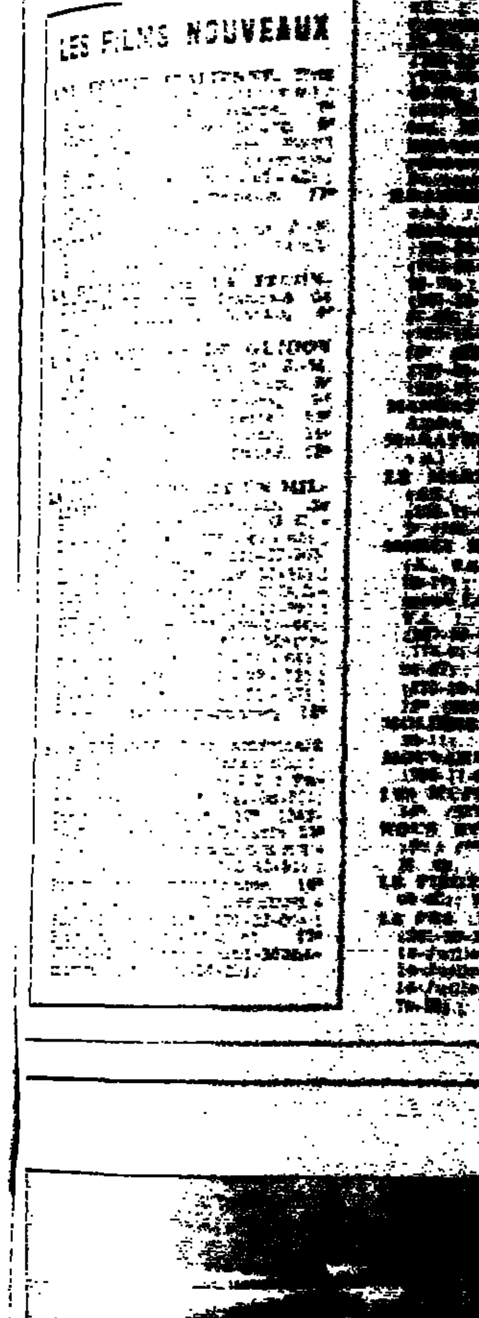
La Cinémathèque

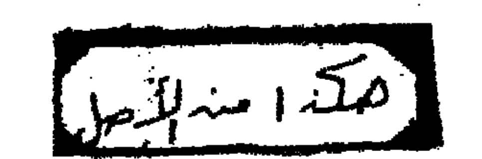
Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : El Enterrador de Cuentos, de V. Cuchi ; 17 h. : Li Shuang Shuang, de Lizshun ; 19 h., Cinéma japonais : la Jeunesse, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AVARE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LA BANDE DU REX (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) , Paramount-Gobelins 13e (707-12-28).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Opéra, 2e (296-62-56).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92 72) Nation, 12e (343-04-67).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83); France-Elysées, 8e (723-71-11); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; vo.-v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *v.f.* : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Fr.-Can.) : Gaumont-*Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.*-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)); Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03)*.





SPECTACLES

LA FEMME-FLIC (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INTERDITS (C.M. : Scopitone, La Confesse, Milan bleu) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Secrétan, 19e (206-71-33) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (534-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C. opéra, 2e (261-50-32).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MOUSAKI (Jap., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MUPPETS (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-37-34) H. sp.
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE PIEGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REVANCHE A BALTIMORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) mat.
SCUM (Ang.) (**), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
LE SEXE DES ANGES (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TAMBOUR (All.) (*), v. o. : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A.) (*), v. o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A.), v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A.), v. o. : Marignan, 8e (359-92-83) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v. o. : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 – Juillet – Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
YANKS (A.), v. o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
WOYZECK (An.), v. o. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE FEMME ITALIENNE, film italien de G. Bertolucci (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSAI, film français de J.-N. Levaton et J.-C. Leyat : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE, film français de L. Boutonnat : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE, film français de J.-M. Durand ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD, film américain de B. Shear (v. o.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
S.O.S. TITANIC, film américain de B. Hale (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
DUMBO (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) Mer. à sam.
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAMLET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES HOMMES LEOPARDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93)) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-47-86).
LE JARDIN DES TORTURES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). Dim. à mar.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MARILYN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) (première et deuxième parties) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42); Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (It., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), UGC-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (F.) (**) : Balzac, 8e (561-11-60).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (F.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
TOMMY (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (327-90-10).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CARRIE (A., v.o.) (**), Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (754-97-83), 24 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) (**) : Olympic-Saint-Germain (222-87-23), 24 h.

Les festivals

CHARLIE CHAPLIN, Studio Logos, 5e (354-26-42), v. o. : le Dictateur.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), v. o. : Une nuit à l'Opéra.
RETOUR AU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : les Chasseurs de scalp.
KEN RUSSELL, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83), en alternance : les Diables ; Lisztomania.
COMEDIES ITALIENNES, v.o. La Clef, 5e (337-90-90) : Une vie difficile. — Espace Gaité, 14e (320-99-34) : Mesdames, messieurs, bonsoir.
S. KUBRICK, Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) : les Sentiers de la gloire.
HOMMAGE A HITCHCOCK, Grands-Augustins, 6e (633-22-12) (v. o.) : Soupçons.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, Mac-Mahon, 17e (380-24-81) (v.o.) : En suivant la flotte.
LE FILM NOIR, Studio 43, 9e (770-63-40) : Mado.
MELOS ET GRANDS DRAMES, Denfert, 14e (354-00-11) (v. o.) : Une étoile est née.
MIZOGUCHI - KUROSAWA (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
E. ROHMER, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Amour l'après-midi.
MERCI CANNES, Cosmos, 6e (548-62-25), v.o. — En alternance : Otello; Roméo et Juliette; la Ballade du soldat ; Quand passent les cigognes ; Canberberg ; Histoire des années de feu ; la Dame au petit chien ; le Tournant décisif ; Moussorgsky ; le Quarante et unième ; Sibériade ; Solaris ; Je te donne une étoile.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 19 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les locations d'été.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40.
Journal d'un printemps tragique (Pourquoi Pétain ? Pourquoi Weygand ?).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Chat ».
Film français de P. Granier-Deferre (1970), avec J. Gabin, S. Signoret, A. Cordy, J. Rispal, N. Desailly, Harry-Max. (Rediffusion.)
Dans un pavillon de banlieue qui doit être démoli, un homme et une femme, mariés depuis vingt-cinq ans, vivent côte à côte, liés par l'habitude. La haine s'installe entre eux lorsque la femme tue un chat recueilli par son compagnon.
Excellente adaptation (décor, atmosphère, équivalence de style) d'un roman de mœurs de Simenon, avec deux grands interprètes.
21 h 45 Sports : Tennis.
En direct de Londres : Le match du bonheur, à Battersea Park.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Des centres de vacances pour les jeunes.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., André Bergeron, secrétaire général de F.O. et Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.
21 h 40 *Document : Des hommes.*
Les marins pêcheurs.
La vie discrète, inconnue, de trois cents familles de marins pêcheurs vivant sur les rives de la Gironde, là où elle devient la mer de Bordeaux.
22 h 15 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo Jeunes.
18 h 55 *Tribune libre.*
Association des écrivains de langue française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : La nation sans le roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Cose Nostra ».
Film italien de T. Young (1972), avec C. Bronson, L. Ventura, J. Ireland, W. Chiari, J. Wiseman, G. O'Loughlin, A. Nazzari.
Au début des années 60, un gangster américain, détenu à la prison d'Atlanta et menacé de mort par la Mafia, consent à révéler au F.B.I. les secrets de l'organisation. L'histoire vraie de Joseph Valachi, dans une évocation romancée façon « thriller », sans complaisance à l'égard du monde du crime.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, *Feuilleton : « 1572. Chronique* au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Un musée à connaître, l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
20 h., « l'Affaire de la rue de Lourcine », d'E. Labiche, avec H. Courseaux, M. Lonsdale, P. Peyrou, J. Staup, A. Weber.
20 h. 40, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : La vierge en noir et blanc ou le vase et la rose.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, En duplex : Festival de Cannes ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chasseurs de son : J.-P. Klein.
20 h. 30, Musique de chambre : « Bénédiction de Dieu dans la solitude » et « Funérailles » (Liszt), « Quatuor n° 3 pour le temps de la Passion » (J. J. Werner), « Quintette pour clarinette et cordes » (Brahms), avec Sylvie Carbonnel, piano, le Quatuor Atheneum et Guy Deplus, clarinette.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, INA-G.R.M., la musique des sons dans l'espace, œuvres de Poirier, Lejeune, Kandinsky et Malec ; 23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : Régis Pasquier, violon (Milhaud, Boccherini) ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Visages de Luigi Nono.

Mardi 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Les rapaces (émission du C.N.D.P.) ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 30, 17 h. 55) ; 14 h. 30, Série : Mariages ; 15 h. 35, Regard des femmes sur la santé : Le rein artificiel à domicile ; 16 h. 30, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi-guide ; *17 h. 10 Livres-service ; 17 h. 30, Cuisine :* Sardines farcies ; 17 h. 45, Vie pratique.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40.
Journal d'un printemps tragique (les Allemands arrivent à la mer).
20 h Journal.
20 h 35 Caméra une, première : Une puce dans la tourmure.
Réalisation J.-P. Prévost, avec D. Darrieux, C. Retore, T. Lhermitte.
21 h 30 *La roue de la vie.*
Ils sont beaux, ils ont la jeunesse.
A Paris, à Lille, à San-Francisco, en Côte-d'Ivoire... les nouveaux adolescents libérés ont les mêmes problèmes, se posent et posent à leurs parents les mêmes questions. Série de portraits pour une enquête.
22 h 25 Une approche d'Alain Resnais.
Révolutionnaire discret.
D'Hiroshima, mon amour à Providence, *le style Resnais. Témoignages de Jean Cayrol, Jorge Semprun, Alain Robbe-Grillet, Jacques Sternberg.*
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : le Secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Vers quels lendemains ?
15 h 15 Série : Le Justicier.
La terreur du ciel.
16 h 10 Sports : Cyclisme.
Tour d'Italie.
17 h 20 *Fenêtre sur...* Point 1000.
La génétique des arbres.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Les Bubblies ; Discopuce ; Les Quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal.*
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Pierre de Coubertin.
A l'heure où l'existence des Jeux olympiques est remise en question, un retour aux sources indispensable vers celui qui a été, il y a plusieurs décennies, leur rénovateur.
22 h Débat : La flamme olympique va-t-elle s'éteindre ?
Avec MM. V. Popov, vice-président du Comité d'organisation des *Jeux olympiques* de Moscou ; P. Abada, athlète français ; Mme B. Dumond, vice-présidente du Comité olympique français ; MM. N. Nissiotis, vice-président du *Comité olympique* grec ; C. Legrez, président de la fédération équestre français, et R. Chapatte, journaliste.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Les couleurs du temps : en direct de Cannes, les animaux et le cinéma fantastique.
18 h 55 *Tribune libre.*
S.O.S. environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Blancs et Bleus.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Heidi ».
Film américain d'A. Dwan (1937), avec S. Temple, J. Herholt, A. Treacher, H. Westley, P. Moore, T. Beck. (N.)
Une petite fille, orpheline, se fait aimer de son grand-père qui vit en ours dans les montagnes du Tyrol et, placée dans une famille bourgeoise de Francfort, rend la santé à une jeune infirme.
Charmante adaptation pour enfants du roman de Johanna Spyri. Le réalisateur, vieux routier d'Hollywood, a bien utilisé Shirley Temple.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (Goethe et la franc-maçonnerie) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population : *Malthus économiste* ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Les postérités de Pan Tadeusz ou l'intelligentsia polonaise et son peuple.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... T. Maulnier et J. Elleinstein : Dialogues inattendus.
11 h. 2, Les romantiques de Californie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « les Chambres », avec I. Schavelzon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Six heures, la criée à Dieppe.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Abîmes du cœur », par C. Riholt.
14 h. 47, Magazine international : les grands débats d'idées sont-ils encore animés par les revues européennes ?
16 h. 35, Contact (et à *17 h. 25*).
16 h. 50, Actualité : La bio-économie, une science nouvelle ?
17 h. 32, Les romantiques de Californie.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Conservation et restauration des peintures murales au Louvre.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Comment préserver son identité culturelle ? », avec K. Kirkinen et E. Le Roy Ladurie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : « Alban Berg », avec D. Jameux.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, le Parnasse français : œuvres de Monteverdi, Lambert, Mouton, Charpentier, Carissimi, Dumont et Cavalli.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Les disques de la victoire ; 13 h., La musique en images.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; *14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h.,* Concerto : « Variations concertantes pour guitare et douze cordes » (Chaynes), « Concerto pour hautbois » (Charpentier), *« Concerto pour cor et orchestre » (Strauss) ;* 16 h., Les cercles musicaux, Mozart, ses amis, ses élèves : « Sextuor » (Eberl) ; « Quintette à cordes », K. 174 (Mozart) ; « Symphonie concertante » (Abel) ; « Messe Waisenhaus », K. 139 (Mozart).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Sonate n° 4 », opus 7 (Beethoven), par D. Merlet, piano ; 19 h. 5, Cinéma-musique, en direct de Cannes ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert : « Symphonie n° 9 en ré majeur », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Léonard Bernstein.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h., Portraits de famille : les Alain ; 1 h., Douces musiques : Kodaly.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 MAI

— *MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., André Bergeron, secrétaire général de F.O. et Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.,* sont les invités de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, à 20 h. 35.

RELIGION

RÉUNI PRÈS DE LILLE

Le mouvement Pax Christi veut « exorciser la peur de la guerre »

De notre correspondant

Lille. — Le mouvement Pax Christi a réuni, les 17 et 18 mai, à Mouvaux, sa convention internationale sous la présidence de Mgr Bettazzi, évêque d'Ivrée (Italie), président de Pax Christi International. Quatre-vingt-dix délégués représentaient treize nations européennes, les Etats-Unis et l'Australie. La délégation française était conduite par le cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes. Au cours de ces deux journées, deux nouvelles adhésions ont été demandées par les sections de la Finlande et du Portugal, qui seront bientôt intégrées à la fédération.

Pax Christi, qui est né après la guerre de la volonté de chrétiens français et allemands de réconcilier leurs deux nations, se préoccupe maintenant de tous les points chauds où sur le globe la paix et la justice sont menacées ou bafouées. La délégation française a souligné combien se développe, à travers le monde actuellement, la crainte de la guerre en même temps qu'une psychose qui laisserait croire à une fatalité d'un nouveau cataclysme. C'est d'abord contre cette tendance qu'a réagi à plusieurs reprises Mgr Bettazzi : « *Notre devoir de chrétiens est de mettre en exergue la valeur d'espérance et d'exorciser une panique exagérée.* » C'est cette tonalité qui a dominé les deux journées et sa traduction à travers les différents carrefours a été la volonté d'agir des militants pour qui l'action efficace pour la paix est toujours possible.

Pax Christi a adopté en effet, ainsi que l'a encore souligné Mgr Bettazzi, de nouvelles méthodes qui consistent à partir de situations concrètes à affirmer des principes plutôt que de proférer des théories générales dont la résonance est plus ou moins limitée, à travers les nations.

On a donc parlé de nombreuses situations vécues : on a, par exemple, repris le texte de la lettre que Mgr Romero, peu avant son assassinat, avait adressée au président Carter. Pax Christi s'adresse aux Américains pour leur demander d'affirmer leur solidarité au Salvador autrement que par leurs pressions militaires. Les violences que subissent en Irlande du Nord les Irlandais dans les prisons anglaises ont aussi été évoquées, ainsi que d'autres exemples précis.

La résolution finale demande à tous les Etats disposant de la force atomique de ne pas accroître leur stock d'armes. Mais il a surtout été *réaffirmé* une fois de plus que la paix ne se définit pas par l'absence de guerre, elle englobe la vie des hommes, sur les plans politique, économique ou social : « *La paix ne se divise pas.* »

GEORGES SUEUR.

LES DIRIGEANTS POLONAIS FÉLICITENT JEAN-PAUL II A L'OCCASION DE SES SOIXANTE ANS

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les dirigeants polonais ont adressé un message de félicitations au pape Jean-Paul II, à l'occasion de son soixantième anniversaire, dont diverses manifestations ont marqué la célébration, dimanche 18 mai, à Rome.

Dans ce document, reproduit à la « une », samedi 17 mai, par tous les quotidiens de Varsovie, MM. Edward Gierek, premier secrétaire du parti, Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat, et Edward Babiuch, premier ministre, se félicitent des « *relations favorables* » qui existent entre la Pologne et le Saint-Siège.

Ils expriment, d'autre part, leur « satisfaction » devant les activités de Jean-Paul II, qui, soulignent-ils, « *se prononce avec passion contre la guerre, les injustices sociales, la misère* », tout en développant de « *notables efforts en faveur de la paix, de la détente et de la coopération internationale* ».

● *Mgr Joachim Meissner* a été solennellement intronisé samedi 17 mai à Berlin-Est, au cours d'un office pontifical célébré en la cathédrale Sainte-Edwige, puis d'une cérémonie identique à Berlin-Ouest dimanche. Le diocèse comprend en effet les deux parties de l'ancienne capitale allemande. Mgr Meissner, qui succède au cardinal Alfred Bengsch, décédé en décembre 1979 (*le Monde du 15 décembre 1979*), a reçu un accueil particulièrement chaleureux de la part de la population est-berlinoise, qui a également acclamé les représentants politiques de Berlin-Ouest (dont le bourgmestre, M. Dietrich Stobbe), qui assistaient à la cérémonie d'intronisation. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

PRESSE

AU CONGRÈS DU S.N.J.



Action et vigilance

Le cinquante-neuvième congrès du Syndicat national des journalistes, *qui vient de s'achever à* Blois, a témoigné — au-delà des affrontements internes sur les méthodes (*le Monde* daté 18-19 mai) — d'une volonté unitaire de lutte syndicale. Le bilan d'activités dressé par M. François Boissarie *a montré la part prépondérante* prise par le S.N.J. dans les conflits surgis depuis le précédent congrès : la crise de *l'Aurore*, la rupture des accords *le Progrès - le Dauphiné*, les conflits à *Nice-Matin*, à *Centre-Presse*, à *la Voix du Nord*, à *la Nouvelle République* (Tours), aux *Dépêches* (Dijon), etc.

L'encadrement de l'information et les *contraintes* liées aux nouvelles techniques (écrans de visualisation, informatisation, télétexte, etc.) se traduisent, en fait, par une remise en cause de la mission du journaliste.

Face à la détermination du gouvernement et des patrons de la presse de profiter de la conjoncture pour contrôler et banaliser l'information, pour réduire les coûts de production, et pour remettre en cause les statuts et les conditions d'emploi de toutes les catégories de salariés, le congrès du S.N.J. contribuera à faire aboutir un accord national tripartite sur la répartition des tâches dans l'utilisation du matériel moderne.

Une commission de travail a préconisé la création d'une « commission de vigilance », chargée de recenser et de dénoncer les *entraves à l'information qui risquent de s'amplifier d'ici à 1981.* Ces différents objectifs, auxquels il convient d'ajouter la défense des salaires, des conditions de travail et de la qualification professionnelle, ont fait l'objet d'une *résolution finale adoptée à l'unanimité.*

Enfin, les congressistes ont réaffirmé que les vertus de l'autonomie associée à la volonté d'action militante du S.N.J., sont susceptibles de mobiliser les jeunes qui arrivent dans la profession.

● *Les épreuves de sélection pour l'entrée à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (E.S.J.)* auront lieu du mardi 1er au samedi 5 juillet 1980 (écrit : 1er et 2 juillet, entretiens oraux à partir du 3), annonce un communiqué publié le 10 mai dernier par la direction de l'école.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 juin prochain et réservées aux titulaires d'un diplôme délivré au terme du premier cycle de l'enseignement supérieur.

E.S.J., 67, boulevard Vauban, 59046 Lille Cedex. Tél. (20) 54-48-21.

MÉDECINE

Annonçant une grève pour le 29 mai

Les internes de C.H.U. dénoncent les ambiguïtés de leur statut

De notre correspondant

Brest. — Les internes des hôpitaux de faculté seront en grève le 29 mai : l'intersyndicat national des internes des Centres hospitaliers universitaires (C.H.U.), qui vient de tenir son deuxième congrès national à Brest, considère, en effet, que la loi aggrave le sort des internes en médecine.

La loi du 6 juillet 1979 ne tient pas compte, selon l'intersyndicat, des revendications des internes. *Ceux-ci réclament*, à cor et à cri, depuis longtemps un statut. S'ils sont l'un des rouages essentiels des hôpitaux universitaires, ils n'ont aucune garantie professionnelle au terme de l'internat, estiment-ils. Leur situation est ambiguë, « *archaïque et paradoxale* », constate M. André Couilleau, procureur de la République à Brest. *Pour ce magistrat*, l'interne est, dans les faits, un médecin en raison de l'insuffisance de personnel médical des hôpitaux. S'il a toutes les attributions du médecin, l'interne n'est pas considéré comme tel *sur le plan juridique.*

« *On estime*, a poursuivi M. Couilleau, *que l'interne a une délégation de son chef de service. Le seul moyen de remédier à tous ces paradoxes, c'est de reconnaître à l'interne la qualité de médecin hospitalier.* » C'est précisément le souhait des internes, qui reprochent, entre autres, à *la loi de* 1979, de faire l'inverse en les « *dégradant au rang d'étudiant* ». Ils ont établi un projet qui ferait de l'interne le premier grade du corps des médecins des hôpitaux.

Une réforme du statut

Le statut élaboré par les internes rencontrerait, selon eux, un écho favorable auprès de la plupart des organisations médicales. Il prévoit que toutes les carrières dans les hôpitaux publics soient réservées aux anciens internes, et accorderait à ceux-ci la protection sociale, qui leur fait défaut ; les gardes, gratuites actuellement, seraient rétribuées. Les internes préconisent surtout la création de petites unités de soins placées chacune sous la responsabilité d'un médecin et dont l'ensemble constituerait un département. Cette formule faciliterait, selon eux, la gestion des services qui serait dévolue ainsi à une équipe et non à une seule personne.

Dans la loi de juillet 1979, qu'ils ont abondamment critiquée, les internes croient, en outre, déceler l'intention *de les priver de leur* droit de rédiger des ordonnances, donc de limiter les dépenses de santé jugées excessives par le gouvernement.

Les établissements hospitaliers manquent d'ailleurs de médecins et de personnel para-médical, estiment encore les internes. Sur ce point, le professeur Gabriel Le Menn, doyen de la faculté de médecine de Brest, leur donne raison. « *A Paris*, leur a-t-il dit, *il y a des chefs de service qui n'ont pas de chefs de clinique. Il faut une certaine justice : il y a trop de professeurs ailleurs et pas assez ici.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Soixante ans : comment organiser sa garantie de ressources

M. K... se réjouit d'être né sous le signe des « poissons » ! A un mois près, il n'aurait pas été certain de bénéficier l'an prochain de la garantie de ressources. Il vient, en effet, d'avoir cinquante-neuf ans, et il escompte bien profiter de l'accord qui octroie aux salariés démissionnaires âgés de soixante ans des revenus égaux à 70 % de leur ancien salaire brut jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans et trois mois.

Or cette mesure prend fin le 31 mars 1981 et sa reconduction n'est pas assurée ! Cet accord pour les travailleurs démissionnaires a été calqué sur celui qui est applicable depuis 1972 aux salariés licenciés, mais sans date limite d'application.

En revanche, l'un et l'autre texte sont soumis à des impératifs géographiques : hors de l'Hexagone il n'est pas de garantie de ressources, sauf pour la Corse !

M. K..., qui est cadre administratif dans une société d'import-export, a fait ses comptes. *« J'ai tout avantage à quitter dès que possible mon entreprise. Entre soixante et soixante-cinq ans, on sent les années peser double. Et, de plus, depuis cinq ou six ans, j'ai du mal à me maintenir : les activités intéressantes filent aux jeunes ! Pourquoi se bagarrer sans espoir ? Mon but maintenant : partir, vite et en forme ! Avec la garantie de ressources, je vais, en fait, percevoir 80 % de mon salaire net déplafonné ! »* Le plafond de cette prestation avoisine 14 000 F par mois.

M. K... est d'autant plus sûr de son opération que son entreprise, dûment prévenue de ses projets de départ, va l'augmenter régulièrement pendant cette « année préparatoire » pour atténuer au maximum la différence entre son traitement actuel et sa future garantie. Employeurs et salariés se livrent parfois à tout un petit « micmac » juridico-financier. Le travailleur, sur le chemin du licenciement, négocie sa démission. Il évite à la direction du personnel les formalités administratives en se portant démissionnaire, mais percevra ses indemnités de licenciement (non imposables) pour ensuite faire une demande de garantie de ressources. C'est une formule de dégraissage en douceur des effectifs. *« Chez nous,* raconte M. K..., *aucun de ceux qui sont partis en garantie de ressources n'a été remplacé. »*

Prudent, il a présenté une demande de renseignements à son ASSEDIC pour vérifier l'ouverture de ses droits. Il s'agit d'une sorte d'entente préalable. L'ASSEDIC examine la situation des futurs « garantis » en fonction de leurs déclarations et confirme qu'ils remplissent bien les conditions pour être pris en charge par ses services.

Il s'agit d'avoir soixante ans au moins, de ne plus exercer d'activité salariée, de ne pas liquider en même temps ses droits à l'assurance-vieillesse, de pouvoir prétendre aux allocations de base, mais surtout d'avoir appartenu, en tant que salarié, pendant dix ans à une entreprise relevant de l'assurance-chômage, dont une année continue (ou deux années discontinues) dans les cinq années précédant le licenciement ou la démission (1).

Mais tous les démissionnaires n'ont pas droit à la garantie de ressources. Il ne faut pas qu'ils puissent bénéficier, au même moment, d'une pension au taux plein de 50 % (taux des pensions anticipées) à laquelle s'ajouterait une retraite complémentaire complète. Cette condition, cependant, ne vise pas les anciens déportés et internés, les anciens combattants et prisonniers de guerre. Restent donc les travailleurs manuels, les ouvrières mères de famille et les salariés inaptes. Peut-être ceux, justement, qui souhaiteraient le plus pouvoir jouir de l'avantage financier généralement incontestable que présente la garantie de ressources.

Coup de canif

Pour renverser la tendance, l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) a décidé de n'accorder la retraite complémentaire aux femmes justifiant de trente-sept ans et demi de cotisations que si, d'autre part, elles n'étaient pas susceptibles d'obtenir la garantie de ressources. Les femmes peuvent donc choisir entre la pension anticipée ou cette indemnisation de leur « non-activité ».

Et pour tous ceux qui n'ont pas les trente-sept ans et demi de cotisations nécessaires pour obtenir une pension complète du régime général, cette indemnisation donne droit à des trimestres supplémentaires pendant toute la période de son versement et confère aussi des points gratuits pour la retraite complémentaire.

Pour faire son choix entre retraite ou garantie de ressources, il faut étudier attentivement les composantes des deux situations en fonction du caractère *toujours unique du dossier de* chacun, en utilisant les agents des services de la Sécurité sociale, ceux des CICAS (Centres d'information et de coordination de l'action sociale) départementaux et, naturellement, l'ASSEDIC, sollicitée par la demande d'entente préalable, et qui répond dans le délai d'un mois.

Ces coups de canif à la réglementation étaient prévisibles. En appelant à tort « préretraite » cette garantie de ressources, la confusion entre le chômage et la pension de vieillesse a été institutionnalisée. Rien d'étonnant à ce que chacun cherche son propre intérêt et qu'en toute logique il s'y emploie dans un contexte où les institutions jouent elles-mêmes leur propre jeu.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Au mois de mars 1980, on a enregistré 3 100 nouveaux bénéficiaires de la garantie de ressources au titre du licenciement et 3 597 au titre de la démission. A la fin de ce même mois, on comptait 97 944 garanties de ressources pour licenciement et 71 748 pour démission.

PARIS EN VISITES

MARDI 20 MAI

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches, Mme Zujovic.

« Sur les pas de Robespierre », 15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux.

« L'île Saint-Louis d'hier », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« Le Versailles de Louis XV », 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le musée Clemenceau », 15 h., 8, rue Franklin (Mme Fleuriot).

« Entre la Tour d'argent et Maubert », 15 h., au pied de la statue de sainte Geneviève (Mme Hager).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

16 h. 30, Collège de France, salle 8, M. B. Lewis : « La découverte de l'Europe par les musulmans : contacts, observation, découverte ».

17 h. 30, 4, place du Louvre, M. M. Martin : « Un voyage en chemin de fer en 1854 » (Académie du Second Empire).

19 h., 62, rue Madame : « L'oracle de Delphes » (Arcus).

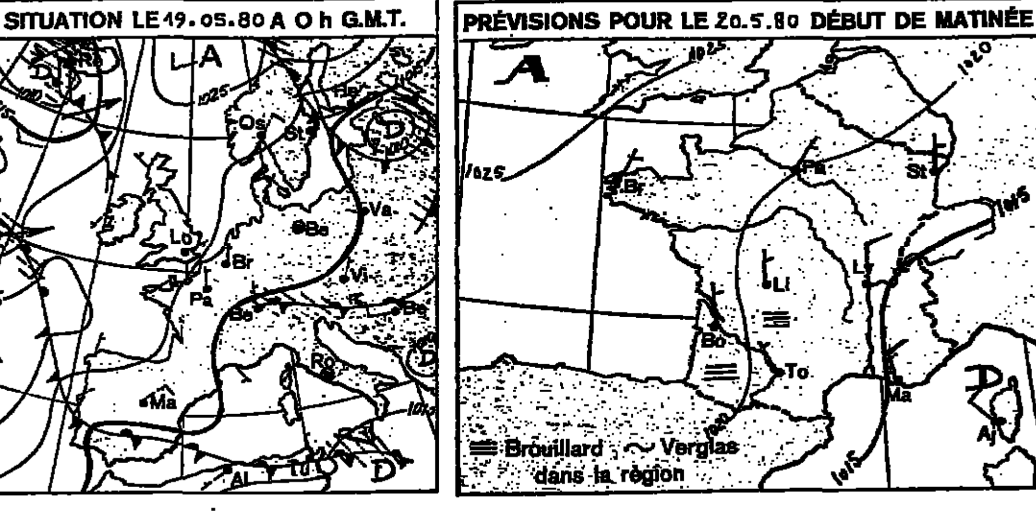
18 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur A. Delaunay : « Développement humain de la science » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, Club des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. P. de Boisdeffre : « Le paradoxe belge ».

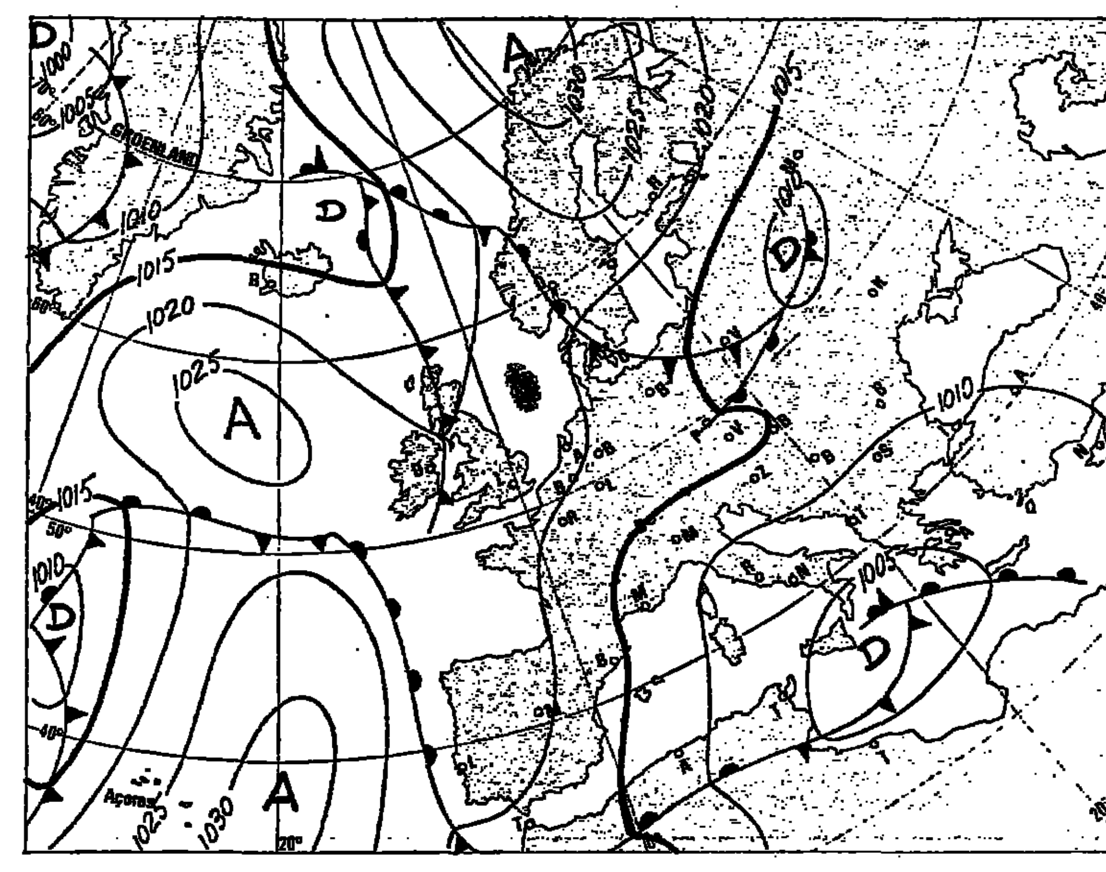
« DROITS DES PERSONNES AGÉES ». — L'U.N.I.O.P.S.S. (Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales) propose une réédition du guide « Droits des personnes âgées » réalisé par Bernard Escalérè. Il comporte une vingtaine de chapitres sur les thèmes habituels : « Travail », « Retraite », « Clubs », « Obligation alimentaire, etc.

★ En vente à l'U.N.I.O.P.S.S., 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, 80 pages, 25 F.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 mai à 0 heure et le mardi 20 mai à 24 heures :

Comme on peut le voir sur les cartes publiées, la situation météorologique ne se modifie que très peu en France. L'évolution sera surtout déterminée par la circulation, sur l'est et le sud du pays, de masses d'air de type instable et par l'approche, sur nos régions de l'Ouest, de masses d'air humide d'origine atlantique.

Mardi 20 mai, des Alpes à la Méditerranée et à la Corse, il y aura encore des nuages d'instabilité assez nombreux, qui donneront parfois des ondées ou des orages. Dans le Nord et l'Ouest, d'autre part (Flandre, Normandie, Bretagne, Vendée), le temps sera bien ensoleillé en début de journée, mais les nuages deviendront sans doute plus nombreux le soir au voisinage de la Manche.

Sur le reste de la France, enfin, le temps sera plus variable : nuages bas ou brouillards matinaux dans le Sud-Ouest, mais ciel peu nuageux ailleurs ; du soleil généralement dans la journée, mais avec développement de nuages instables qui pourront donner des averses orageuses locales, l'après-midi et le soir, surtout du Massif Central aux Pyrénées.

Les vents viendront encore du nord ou du nord-est ; les températures varieront peu.

Le lundi 19 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mai ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 19 et 7 ; Brest, 18 et 5 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 18 et 5 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 21 et 10 ; Nancy, 19 et 6 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 22 et 8 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 23 et 5 ; Bruxelles, 22 et 10 ; Le Caire, 31 (max.) ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 23 et 9 ; Genève, 18 et 4 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 12 et 7 ; Nairobi, 24 et 12 ; New-York, 19 et 11 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 21 et 5 ; Téhéran, 25 et 18.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 mai 1980 :

DES DECRETS

● Relatif à l'arbitrage et destiné à s'intégrer dans le nouveau code de procédure civile ;

● Modifiant le décret du 3 juin 1976 relatif aux commissions spéciales consultatives du personnel enseignant de théologie ;

● Tendant à déterminer le montant maximum des rémunérations dont peuvent bénéficier les enfants libérés de l'obligation scolaire faisant partie des catégories mentionnées à l'article L. 527 du code de la sécurité sociale sans perdre la qualité d'enfant à charge ouvrant droit aux allocations familiales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 673

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					
IV									■
V						■			
VI		■		■					
VII						■		■	
VIII	■				■				
IX							■		
X		■			■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Remuent beaucoup quand elles sont fortes. — II. Peut habiller des duchesses. — III. Un étranger ; Agira hardiment. — IV. Entoure parfois l'ovaire. — V. Evoque une galère ; Fit preuve d'attachement. — VI. Peuvent être formés par le sang. — VII. Pas uni. — VIII. Ne portait pas toujours la culotte ; Prouve qu'il y a eu beaucoup de circulation. — IX. Inventa un moteur ; Patrie de patriarche. — X. Symbole pour l'antimoine ; Naît en Bohême. — XI. Mot qui peut précéder la somme ; Vieilles farces.

VERTICALEMENT

1. Peut parfois être assimilé à un brouillon ; Supérieur, en Amérique. — 2. Ancien vêtement ; Crie comme dans un bois. — 3. Peuvent se dérouler sur un théâtre. — 4. Symbole pour un métal blanc ; Pronom ; Les lions, autrefois. — 5. Comme un trapèze. — 6. Pas fluet ; Est généralement une charge importante. — 7. Grave quand il est au travail ; Mesure. — 8. Pas sombre du tout ; Peut s'opposer à la brune. — 9. Dieu ; Qui ne sont donc pas muets.

Solution du problème n° 2 672

Horizontalement

I. Culbute ; Russie. — II. Papillonner ; Est. — III. Rus ; Atteinte. — IV. Exacte ; Dicton. — V. Litre ; Sucre. — VI. Ho ; Reins ; Aaron. — VII. Etoc ; Etalonner. — VIII. Râ ; Ur ; Ait ; Néo. — IX. Généreuse ; Acis. — X. Sens ; EP ; Grêle. — XI. As ; Pomotus. — XII. Pères ; Sévères. — XIII. Obscènes ; Cerise. — XIV. Io ; Tête ; Aster. — XV. Etres ; Sou ; Usées.

Verticalement

1. Prêcher ; Savoie. — 2. Caux ; Otages ; Bot. — 3. Upsal ; En ; P.S. — 4. Li ; Circonspecte. — 5. Blatte ; Orées. — 6. Ultérieurement. — 7. Tôt ; Entreposées. — 8. Enée ; Sa. — 9. Ni ; Lassus ; Au. — 10. Rendu ; Oie ; Secs. — 11. Urticant ; Vêtu. — 12. Ecran ; Artères. — 13. Se ; Térence ; Rire. — 14. Iséo ; Oreilles. — 15. Et ; Non ; Osé ; Seps.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Grandes manœuvres autour des silos à gaz

Gaz de France a prévu la création de plusieurs réservoirs souterrains de gaz dans l'Ile-de-France. Cela parce que le *sous-sol sédimentaire* du Bassin parisien se prête tout particulièrement à ce genre d'opération et aussi parce que l'agglomération parisienne est la plus grosse *consommatrice* de gaz.

Sur les huit sites existant actuellement en France, trois sont situés dans les environs de Paris. Il s'agit de Gournay-sur-Aronde, dans l'Oise, de Beynes et Saint-Illiers, dans les Yvelines. Cinq autres centres de stockage souterrain sont exploités en province : à Lussagnet, dans les Landes, à Chémery, dans le Loir-et-Cher, à Tersanne, dans la Drôme, à *Velaine, en Meurthe-et-Moselle* et à Etrez, dans l'Ain.

Depuis l'abandon des recherches en forêt de Rambouillet, deux projets figurent encore au programme de Gaz de France à proximité de la capitale : dans le Val-d'Oise, à Saint-Clair-sur-Epte, et dans la vallée de l'Ourcq, aux confins de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de l'Aisne.

Le premier projet est déjà bien avancé puisque les techniciens procèdent actuellement à des injections de gaz destinées à renforcer le « coussin » de protection de la nappe souterraine. Si l'autorisation *de stockage* est accordée rapidement par le ministère de l'environnement, le gaz naturel sous pression pourrait être injecté dans le sous-sol d'ici à la fin de l'année.

Dans la vallée de l'Ourcq, comme dans sept autres emplacements envisagés dans le reste du pays, Vregny (Aisne), Fouilleuse (Oise), Vacherauville (Meuse), Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher), Bresse-Karsts (Ain), Saint-Gilles et Vistre (Gard), on n'en est qu'au stade de la prospection.

Après Rambouillet, l'Ourcq

Nos terres sont trop riches pour vos souterrains

DEPUIS qu'ils ont appris que Gaz de France avait dû abandonner son projet de stockage sous la forêt de Rambouillet après une intervention personnelle de Valéry Giscard d'Estaing, les habitants du pays d'Ourcq, qui se trouvent confrontés à la même situation, commencent à réagir.

Bien que G.D.F. ait déjà procédé depuis plusieurs mois à des recherches géologiques afin de déterminer si la structure, décelée il y a plusieurs années par les forages pétroliers, est favorable au stockage, la population n'a réagi que récemment. M. Michel Lhuillier, conseiller général (P.S.), y voit une raison évidente : *« Gaz de France a cru qu'il suffisait d'entretenir un dialogue privilégié avec quelques notables. Ceux-ci sont restés sur une prudente réserve, mais si l'opinion publique se réveille ils ne manqueront pas d'en tenir compte... »*

Apparemment, l'opinion publique s'est déjà réveillée. En créant Ourcq-environnement il y a quelques semaines, M. Jean Quintin entendait rassembler les habitants déçus par l'action trop « feutrée » de l'association de sauvegarde de la basse vallée de l'Ourcq. *« Nous ignorons tout des dangers éventuels, de la superficie exacte de la nappe de gaz, des risques de pollution des nappes d'eau souterraines »*, affirme-t-il.

A Gaz de France, où l'on estime pourtant que tout le monde dans la région était au courant du projet en cours, on a mis précipitamment sur pied un programme d'information. Un journal, *Gaz naturel information*, édition régionale du pays de l'Ourcq, est distribué dans les boites aux lettres des habitants des soixante-treize communes de l'Aisne, de l'Oise et de Seine-et-Marne sur lesquelles sont entreprises les recherches. M. Jacques Morlet, directeur du département des réservoirs souterrains de l'entreprise publique, est catégorique : *« Le stockage est absolument sans danger. La technique employée aujourd'hui est parfaitement éprouvée puisque trois cent cinquante puits fonctionnent dans le monde sans que l'on ait eu à déplorer jusqu'à présent le moindre accident. Le principe du stockage en nappes aquifères est en fait une reproduction pure et simple d'un gisement naturel. Le gaz injecté sous pression à forte profondeur (900 mètres environ) chasse l'eau du sous-sol constitué de calcaire et de roche poreuse et prend sa place. En surface, une bande argileuse de quelques dizaines de mètres d'épaisseur forme un dôme imperméable au gaz. »*

« Notre procédé est le plus discret et le plus sûr, continue le responsable de Gaz de France, *nous sommes même à l'abri de toute atteinte malveillante puisque, en cas de destruction criminelle de la tête du puits, une vanne de sécurité située à 30 mètres de profondeur bloquerait le passage du gaz. »*

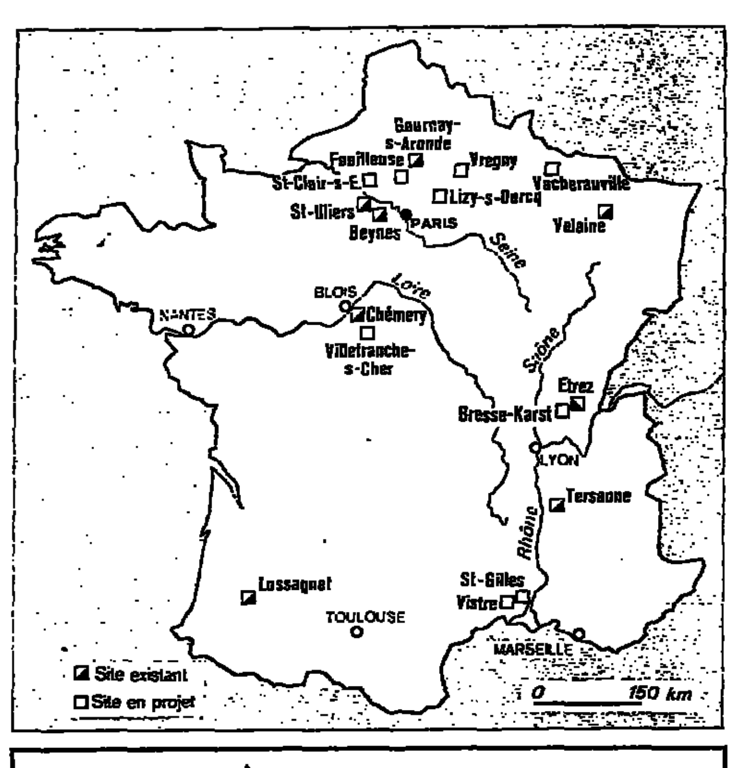
D'après M. Morlet, le réservoir abritera approximativement 2 milliards de mètres cubes. *« C'est déjà un beau stockage*, assure-t-il, *mais ce ne sera pas le plus important d'Europe comme on l'indique. A Chémery, en Loir-et-Cher, nous avons déjà constitué une réserve de 3 milliards de mètres cubes. »* Il n'exclut pas cependant la possibilité de superposer deux réservoirs dans le sous-sol de la vallée de l'Ourcq (un à 900 mètres et l'autre à 1 300 mètres).

Aux phrases apaisantes des fonctionnaires de G.D.F., les élus, qui sont pour la plupart des agriculteurs, ont opposé, lors d'une récente réunion d'information, un bon sens paysan à toute épreuve. S'ils comprennent l'utilité du stockage dans le contexte d'une politique énergétique nationale, ils ne veulent pas *« se sacrifier pour les autres »*.

Ce dernier projet implique, en effet, une vingtaine de plates-formes d'une superficie de 1 hectare chacune, auxquelles il conviendrait d'ajouter la station centrale avec son usine de compression sur une aire d'environ 5 hectares. Gaz de France achète déjà un par un les terrains dont il a besoin pour commencer ses forages expérimentaux.

Toutes les nuisances seront-elles compensées par les taxes foncières et professionnelles qui retomberont sur les communes ? C'est ce que se sont demandé certains élus alors que d'autres, plus catégoriques, ont applaudi le maire d'un petit village de l'Aisne, qui a lancé aux représentants du Gaz de France : *« Vos puits, on n'en veut pas. Allez les mettre plus loin dans des zones incultes ! »*

CHRISTIAN-LUC PARISON.



Contradictions dans le Vexin

APRES l'accord donné à l'installation dans le Vexin de lignes à haute tension (*le Monde* du 1er avril), les habitants de cette zone rurale de l'ouest du Val-d'Oise voient aujourd'hui avec inquiétude se concrétiser un projet de stockage souterrain de gaz dans la vallée de l'Epte.

Vieux de trois ans, ce projet a été rejeté par le conseil général, mais, en 1978, Gaz de France a obtenu une autorisation provisoire d'injonction de gaz inerte pendant une durée de deux ans pour tester l'étanchéité de la poche souterraine de Saint-Clair-sur-Epte.

Un document de Gaz de France précisait alors que *« l'utilisation de gaz inerte se révèle comme étant une méthode simple et économique, alors que le stockage de gaz naturel aurait conduit à poser un gazoduc de jonction, décision lourde de conséquences, si les premiers essais d'injonction se révélaient négatifs »*.

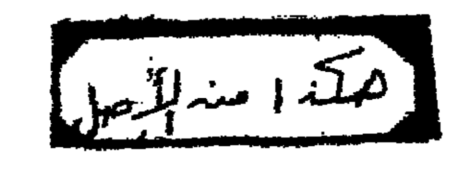
La commission départementale des sites avait en 1976 et 1978 donné son avis favorable au projet provisoire, tout en précisant que *« cet avis ne lie pas la commission, le stockage définitif de gaz combustible devant faire l'objet d'une instruction distincte »*. Or une déclaration d'utilité publique vient d'autoriser la pose d'une canalisation. *« Elle est contradictoire avec ce que Gaz de France déclarait en 1978 »*, remarquent les membres de l'association Les amis du Vexin.

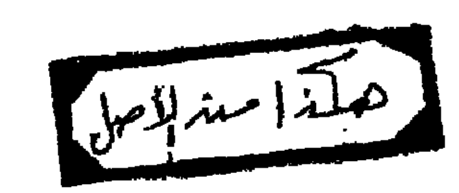
Comment ne pas s'étonner de cette décision, alors que l'autorisation provisoire d'injonction de gaz inerte évitant la canalisation ne viendra à expiration qu'au mois de juin 1980 ? Comment interpréter l'abandon par Gaz de France du procédé économique d'injonction de gaz inerte ? *« On nous dit maintenant que ce gazoduc est nécessaire pour les essais »*, précise Marie-France Lecuir, conseiller général (P.S.) de Pontoise, *« mais cet argument est cousu de fil blanc. On veut nous forcer la main. En effet, si les essais s'avèrent négatifs, si la faille de Banthelu se révèle dangereuse, comment revenir en arrière, une fois les 40 kilomètres de canalisation posés ? » « Le gazoduc servirait dans ce cas à renforcer la canalisation existante entre Paris et Rouen »*, explique-t-on à la préfecture. De toute façon, l'enquête d'utilité publique pour le stockage de gaz lui-même a été positive.

Ainsi plus d'un milliard de mètres cubes devraient être bientôt stockés sous le Vexin. Seule condition émise par la préfecture auprès de Gaz de France : il devra prendre à sa charge la confortation de la falaise de Valhermeil après enfouissement de la canalisation. Les risques d'éboulement encourus à cet endroit sont en effet à l'origine de l'opposition formelle des élus d'Auvers-sur-Oise à ce projet. Ils envisagent de demander aux habitants de se prononcer par référendum pour ou contre ce stockage de gaz.

JACQUELINE MEILLON.

VOIR PAGE 29





Le Monde
ECONOMIE

La crise automobile aux États-Unis : rendez-vous en septembre 1981

Detroit. — Pour une fois, constructeurs, syndicalistes, fonctionnaires du gouvernement fédéral, économistes et autres observateurs de l'industrie automobile, sont d'accord sur le point essentiel. Que l'heure fatale, attendue depuis l'avènement de l'OPEP, a enfin sonné. Les Américains ont cessé d'acheter des « gouffres à essence » ; l'industrie doit se convertir de façon totale et définitive à la production de voitures légères et économiques ; les constructeurs nationaux sont pris de court et ne pourront satisfaire pleinement la nouvelle demande qu'avec leurs séries 1982 qui seront présentées en septembre de l'année prochaine ; d'ici là, et dans la mesure où les consommateurs seront disposés à acheter une voiture en dépit de la crise économique et des difficultés de crédit, les constructeurs étrangers — en particulier les Japonais — seront à même de satisfaire une plus grande part de cette demande.

A courte échéance, le marché des automobiles neuves ne pourrait se présenter plus mal. La chute catastrophique des ventes au premier trimestre est largement due au problème du financement qui est venu se greffer sur la hausse du prix des voitures, et particulièrement celui des voitures dites économiques, au moment même où le prix de l'essence dépassait 1 dollar le gallon (1 gallon = 3,78 litres) et semblait destiné à continuer une ascension rapide.

Les conditions du crédit à l'achat des automobiles étaient, jusqu'à récemment, très généreuses. Presque n'importe qui pouvait obtenir 85 à 90 % de crédit pour soixante mois, soit d'une filiale de financement du constructeur (General Motors Acceptance Corp., Ford Motor Credit Co, Chrysler Financial Corp.), soit d'une banque d'épargne ou de commerce. Actuellement, l'emprunteur qui a la chance d'être accepté doit payer comptant 30 % du prix de sa voiture et a de trente-six à quarante-deux mois au maximum, avec un taux d'intérêt relativement très élevé, pour financer le reste de son achat (le plafond du taux d'intérêt varie suivant la réglementation de chacun des Etats).

La chute des ventes sauf pour les japonaises

Pour l'ensemble du marché nord-américain, les ventes de voitures particulières sont tombées de 21 % au premier trimestre comparé à l'année dernière. La General Motors, relativement mieux placée que ses concurrents nationaux, a vu ses ventes diminuer de 13,3 % durant les quatre premier mois de l'année en cours comparés à la même période de 1979 ; les ventes de la G.M. en avril ont été de 33,4 % inférieures aux ventes d'avril 1979 ; pour la dernière semaine d'avril, la chute a été de 38,8 %. Plus on va et plus on s'enfonce.

Par contraste, le premier constructeur des Etats-Unis a pu augmenter le prix unitaire des modèles de la série « économique » (du point de vue de la consommation d'essence) de près de 1 000 dollars pour chacune des deux dernières années sans perdre un seul client, car les chaines de montage équipées pour la construction de cette série marchent vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans pour autant parvenir à satisfaire la demande.

Cette occasion n'est pas perdue pour les firmes japonaises, favorisées de surcroît par la chute du yen vis-à-vis du dollar. Leurs importations sur le marché américain étaient en augmentation de plus de 20 % au premier trimestre, 50 % au-dessus du niveau de 1978. Les constructeurs européens ne profitent pas autant, il s'en faut de beaucoup, de l'aubaine. Les ventes de Volkswagen, qui portent à la fois sur des modèles importés et sur des voitures construites aux Etats-Unis, étaient en régression de plus de 10 % pour le premier trimestre.

Au total, la part du marché revenant aux importateurs a dépassé 27 % en avril. En période normale, on considère 13 ou 14 % comme le maximum acceptable.

Les indicateurs à court terme sont essentiellement négatifs. Diminution du pouvoir d'achat des consommateurs américains et continuation des restrictions de crédit pendant plusieurs mois au minimum, en tout cas tant que le gouvernement poursuit sa politique anti-inflationniste. Les derniers sondages d'opinion montrent que l'intention d'acheter une voiture automobile est au niveau le plus bas qu'on ait enregistré en quarante ans.

Les constructeurs américains ne sortiront que sept millions de voitures particulières pendant l'année automobile (octobre à octobre) 1980. Les gens prudents estiment que la production 1981 ne sera guère que de 10 % supérieure, soit 7,7 à 8 millions d'automobiles (qu'il faut comparer à 10 millions en 1978). Ce niveau de production serait aisément atteint avec les effectifs actuels. C'est dire que les quelque sept cent cinquante mille ouvriers actuellement licenciés (en comprenant les sous-traitants) demeureront sans emploi jusqu'à la saison du montage de l'année automobile 1982.

Pour difficile que soit cette situation, en particulier pour les villes comme Detroit et partout ailleurs où l'on procédait au montage des « gouffres à essence » (Los Angeles, par exemple), les conséquences sociales des fermetures d'usines sont toutefois très atténuées par les allocations de chômage. L'allocation de base, plus les allocations supplémentaires de l'industrie automobile, peuvent assurer pendant douze mois jusqu'à 90 % de la paye normale d'un ouvrier. De plus, si la crise se prolonge, le gouvernement fédéral pourra puiser dans les fonds d'aide aux industries souffrant de la concurrence étrangère.

Cependant, personne n'ose s'aventure à prédire si les effectifs ouvriers retrouveront jamais leur niveau d'avant la crise.

En la circonstance, il est inévitable que les syndicats fassent pression pour freiner les importations, mais il n'est pas probable qu'ils y réussissent. D'une part, le gouvernement Carter et la majorité du Congrès comptent sur une certaine coucurrence étrangère pour forcer les firmes américaines à modérer leurs augmentations de prix, augmentations que les constructeurs imputent aux réglementations anti-pollution et pro-sécurité.

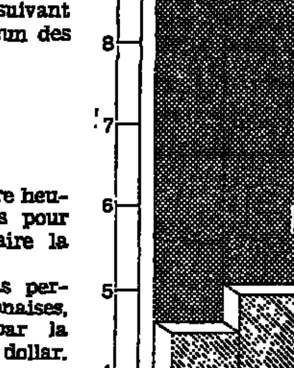
Quant aux fabricants eux-mêmes — General Motors en tête — leur caractère multinational les rendent allergiques à toute entrave au libre-échange. S'ils vont chercher de l'aide à Washington, ce sera pour obtenir, à titre de réciprocité, un meilleur accès au marché intérieur japonais, et, surtout, pour ralentir l'application des nouvelles normes concernant les émissions nocives de gaz. En revanche, la norme de consommation d'essence établie par le gouvernement impose un minimum de 27,5 miles par gallon, équivalent à un plafond de 8,6 litres aux 100 kilomètres, applicable en 1985, ce qui ne présente en pratique aucune difficulté pour des constructeurs.

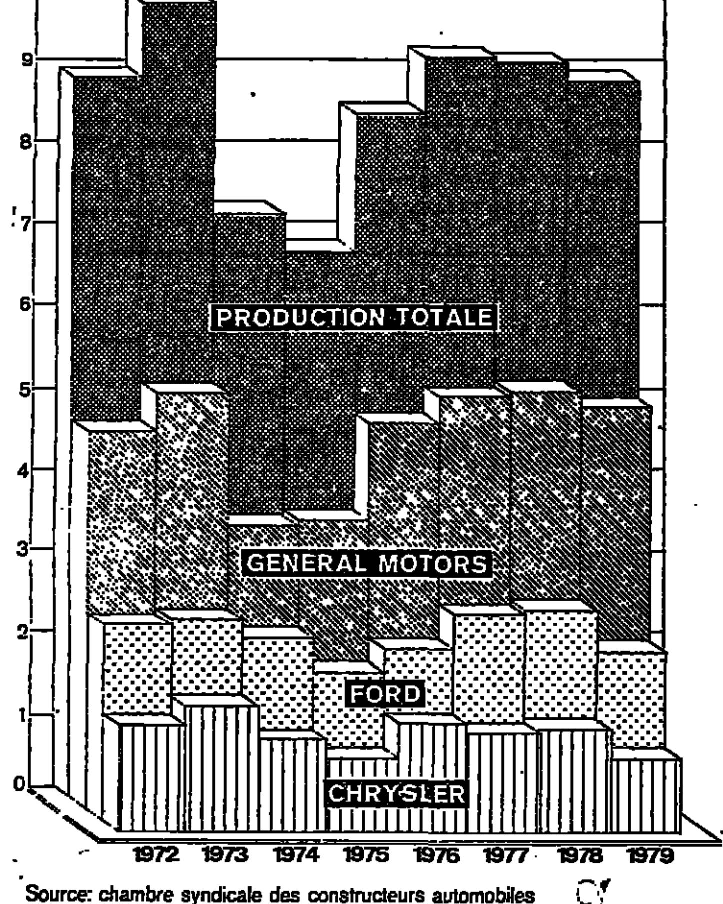
L'année automobile 1981 verra la production de la General Motors dans la série économique doubler en passant de trois cent mille à six cent mille unités, production qui sera encore loin de satisfaire la demande. En 1982, G.M. se convertira à la traction avant.

JAY McCULLEY.

(Lire la suite page 24.)

PRODUCTION DE VOITURES PARTICULIÈRES AUX ÉTATS-UNIS





Source: chambre syndicale des constructeurs automobiles

L'ÉTAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Existe-t-il une politique contractuelle ?

par PHILIPPE BRACHET (*)

En janvier 1978 — pour des raisons dont l'une d'entre elles est certainement la proximité des législatives de mars, — deux « contrats d'entreprise » furent signés avec les Charbonnages et Air France. Un troisième vit le jour avec la S.N.C.F. en mars 1979.

Sont-ils le signe d'un nouveau printemps dans les rapports entre l'Etat et les entreprises nationalisées ? (1). Pour y répondre, il n'est pas inutile de commencer par rappeler de quoi il s'agit.

UN contrat ne constitue pas en soi une politique : c'est une forme juridique. Mais il suppose des partenaires négociant à partir d'une certaine égalité et ne s'engageant que dans les limites du contrat. Ils restent libres par ailleurs.

C'est en cela qu'on a pu parler de « politique contractuelle » en France, après mai 68 : elle désigna la volonté du premier ministre, J. Chaban-Delmas, de substituer aux rapports d'autorité que l'Etat entretient à l'égard de ses administrés, des rapports basés sur l'autonomie des acteurs sociaux. Il s'agissait d'appliquer dans le domaine de la production la même volonté décentralisatrice que réclament les partisans de la réforme régionale dans celui des collectivités territoriales. Et de commencer par le secteur public où l'Etat peut le plus facilement donner l'exemple de sa volonté de décentralisation et de participation.

La politique contractuelle vise donc à définir de manière opérationnelle les *missions* que l'Etat assigne à l'entreprise publique, les *moyens* de les atteindre et les *procédures* de vérification correspondantes.

Elle constitue un engagement réciproque qui doit se situer dans un cadre temporel suffisamment long et stable pour que l'autonomie de l'entreprise ait le temps de produire ses effets bénéfiques dans le sens de la réalisation des objectifs définis contractuellement.

Elle n'a de réalité que si elle est basée sur l'autonomie de la volonté de chacune des parties contractantes. Le contrat (qui en même temps les lie et les libère) donnant à la fois une consistance et des effets juridiques à cette autonomie. Car l'autonomie d'une personne juridique est délimitée par son domaine de compétence et définie par sa responsabilité pleine et entière dans ce domaine de compétence.

Comme politique, la politique contractuelle part de l'Etat, du gouvernement qui la décide et de l'administration qui la met en œuvre. C'est là son pari. Elle constitue la volonté réformiste de se désengager des décisions qui ne relèvent pas de son niveau, mais des directions des entreprises publiques. C'est une volonté réformiste parce qu'elle part des conséquences néfastes de la centralisation et qu'elle vise à réformer cet état de fait, en espérant en tirer une plus grande efficacité de chaque niveau de décision.

C'est aussi une dynamique car, partant des rapports entre Etat et directions des entreprises publiques, elle se propage (si elle prend corps) aux relations internes aux entreprises publiques, qui se décentralisent et se contractualisent à leur tour. On rejoint là la question de la participation.

E.D.F. : la recentralisation se poursuit depuis 1973

Le rapport Nora dénonçait le cercle vicieux que forment les déficits financiers et les tutelles *a priori* en se renforçant mutuellement. E.D.F. était jusqu'en 1975 la seule entreprise publique des secteurs de base à y échapper peu à peu du fait de son équilibre financier. Mais à partir de cette date, la réalisation d'autant plus brutale que tardive du programme nucléaire s'est traduite par une chute rapide de l'autofinancement et une fragilité financière de l'entreprise qui la met à la merci du ministère des finances.

Des décisions qui devraient être du ressort de la direction de l'entreprise sont désormais prises par les ministères, ou en conflit permanent avec eux.

(Lire la suite page 25.)

(1) Cf. « le Monde de l'économie » du 22 mars 1978. Cf. aussi, dans celui du 29 novembre 1977, notre article sur « Dix ans après le rapport Nora, les entreprises publiques ont aggravé leur déficit ».

(*) Maître-assistant de sciences politiques à l'université Paris-X.

L'Allemagne endettée

A en croire l'ancien gouverneur de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, qui n'a cessé d'exprimer cette opinion depuis les débuts de la négociation sur le système monétaire européen entré en vigueur en mars 1979, celui-ci, de par la nature de son fonctionnement, constitue un instrument de transmission de l'inflation des pays les plus atteints par ce mal vers les pays jusqu'alors les plus préservés. Ainsi s'expliquerait, au moins pour partie (les causes principales sont ailleurs), la montée progressive dse prix constatée en Allemagne fédérale.

Les soucis parfois graves que pose aux dirigeants allemands la détérioration de la situation dans d'autres domaines conduisent à se demander si on ne doit pas donner à la remarque de M. Emminger une portée plus générale. Le déficit budgétaire, longtemps cité, si l'on peut dire, en exemple à l'étranger, et notamment en France — son existence n'était-elle pas la preuve qu'une économie moderne et prospère pouvait se permettre un important déséquilibre de ses finances publiques sans mettre en péril la stabilité d'ensemble — a très certainement atteint et dépassé les limites du supportable. Le retournement, dans le mauvais sens, de la balance des paiements courants avec l'extérieur a été aussi spectaculaire que celui qui s'est produit quelques années auparavant aux Etats-Unis. Alors que l'excédent avait été de 17,5 milliards de DM en 1978, l'année 1979 s'est soldée par un déficit de 9 milliards ; le résultat serait beaucoup plus défavorable en 1980. Le ministre des finances, M. Hans Matthoefer, ne vient-il pas d'annoncer que ce déficit pourrait bien s'élever à quelque 25 milliards de DM (contre une estimation initiale de 20 milliards) ? Dans ces conditions, ne faut-il pas parler d'un alignement général de la « vertueuse » R.F.A. sur le comportement ordinaire des grandes démocraties industrielles ?

Ce qui inclinerait à donner une réponse positive à cette question, c'est d'abord le vocabulaire désormais employé à Bonn et à Francfort par les responsables. A lui seul, il dénote une certaine conversion au fatalisme ambiant, nous voulons dire à l'argumentation plus ou moins spécieuse qu'invoquent habituellement les pays déficitaires pour expliquer — et justifier — leur situation. L'Allemagne, qui avait enregistré en 1974, l'année qui suivit le premier « choc » pétrolier, son plus fort excédent de balance des paiements courants, se retranche aujourd'hui derrière le doublement probable en deux ans (donc par rapport à 1978) de la facture à payer à l'OPEP pour endre compte de la « détérioration » de ses comptes extérieurs. La facture en question pourrait se monter cette année à quelque 70 milliards de DM et représenter, puisque ce genre de comparaison est à l'honneur, environ 5,4 % du produit national brut au lieu de 2,5 % il y a deux ans.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

Ce cauchemar d'équilibre

IL se pourrait bien que les prévisions couramment faites en matière d'excédents et de déficits de balance des paiements pour 1980 et pour l'année prochaine reçoivent des faits un démenti *plus* cinglant et prompt encore que ce fut le cas après le premier « choc pétrolier ».

On se souvient que, au lendemain du quadruplement du prix du brut au quatrième trimestre de 1973, des estimations avaient été publiées par les organismes internationaux les plus prestigieux, tels le Fonds monétaire et la Banque mondiale. Elles faisaient état d'énormes surplus s'accumulant d'année en année au profit des pays exportateurs de brut. Certains experts n'avaient pas hésité à prévoir un excédent global pour l'OPEP de *quelque six cents milliards* de dollars pour 1985. Les auteurs de ces comptes fantastiques avaient tout bonnement oublié un certain nombre de choses élémentaires. D'abord que des recettes d'exportation accrues appellent inévitablement une augmentation des importations; ensuite que, à supposer que les recettes ne puissent être absorbées par des achats d'un montant à peu près égal, le système financier international serait bien incapable, sans succomber, de supporter l'accumulation de fonds liquides d'un ordre de grandeur équivalent aux chiffres qui étaient communément cités.

Pour 1980, les experts les plus écoutés prévoient un excédent de l'OPEP d'au moins cent dix *milliards de dollars, et pour 1981* et les années suivantes d'au moins soixante-dix milliards de dollars. Le mode de raisonnement sur lequel s'appuie ce genre d'estimations implique un grave risque d'erreur qu'il est utile de mettre en lumière, car on le trouve à la base de maintes évaluations trompeuses concernant aussi d'autres domaines. Tout se passe comme si, lorsque les experts « prévoient » que le déficit de tel ou tel pays atteindra un certain chiffre, ce dernier soit considéré comme correspondant, dès l'instant où on l'a calculé, à une grandeur réelle. On passe ainsi par-dessus les étapes qu'il serait précisément nécessaire de franchir pour que le chiffre estimé devienne un chiffre constaté.

Par définition les deux colonnes de la balance des paiements d'un pays font apparaître le même total. Cela signifie en clair qu'un déficit, qu'on doit considérer comme un solde, implique inéluctablement des ressources de même montant propres à le financer. Bien que ce ne soit pas là une façon habituelle de s'exprimer, on peut même dire qu'un déficit doit, pour exister, pouvoir être financé. Si les ressources sur lesquelles on comptait ne sont plus disponibles ou le sont en quantité moindre, eh bien ! il faudra ou bien réduire ses dépenses — en achetant moins de pétrole, par exemple, — ou bien exporter davantage si cela est possible.

N'est-ce pas à une vaste *remise en question de la sorte* que l'on est en train d'assister ? Les observateurs des marchés d'eurodevises sont actuellement très étonnés parce que les demandes de crédit sont en général beaucoup plus modiques que celles auxquelles on s'attendait. C'est ainsi que la Pologne qui « devait » emprunter cette année *quelque 8 milliards de dollars* aurait informé les banquiers qu'elle se contenterait probablement de 1 seul *milliard*. La Corée du Sud envisagerait d'emprunter 1 milliard au lieu de 5 (ces chiffres sont cités par notre confrère l'*Herald Tribune* dans son numéro du 12 mai).

Si les emprunteurs — qui disposent souvent, notons-le, de « lignes » de crédit encore inutilisées — sont devenus moins gourmands, c'est *sans doute* tout simplement parce qu'ils sont obligés de tenir compte de l'attitude désormais très circonspecte des... prêteurs. Tel est manifestement le cas pour le crédit que s'apprêtait à demander l'INTRAC, organisme est-allemand de financement du commerce extérieur. L'INTRAC a dû réduire ses prétentions de 150 à 50 millions de dollars devant les réticences des banques peu désireuses d'augmenter leurs créances sur les pays de l'Est dans les circonstances politiques actuelles.

Le monde est-il voué à retrouver un semblant d'équilibre, ce cauchemar des économistes officiels, car dans le climat d'inflation actuel, il leur apparaît comme ne pouvant résulter que d'une réduction draconienne des *achats et donc* d'une baisse brutale de l'activité générale. — P. F.

Comment peut-on être Mexicain ?

par

CHRISTIAN BORROMÉE

IL y a le monde du silence, le monde de la violence, le monde de *la morosité*... et il y a le monde des enfants : Mexico.

Nous sommes ici fort loin de la Rome décadente décrite par Juvénal, où l'on ne voyait plus guère de femmes en couches, *mais seulement étendues sur les* lits dorés du plaisir. Au Mexique, les enfants sont partout, dans les bras des mères, des sœurs ou des grand-mères, dans les *snack-bars et les rues, dans les* hôtels et les musées : nul endroit sans enfants. Dans toute *la ville*, les *taches blanches* des cocons de laine recouvrant entièrement les nouveau-nés. La moitié de la population a moins de quinze ans.

Aux yeux de certains, le pire pour le Mexique ce sont ces enfants. Il faudrait demain plus de *médecins*, d'*infirmières, d'éducatrices, de postes de tra*vail, plus de nourriture, plus d'assistantes sociales. On court au *drame*, en *particulier* dans le grand Mexico qui aurait toujours besoin de s'étendre, mais bute sur les collines et les montagnes qui l'entourent.

Pour d'autres, l'augmentation de *la* population répond juste*ment* aux besoins du développement. Le Mexique manque de bras pour *l'agriculture. Cet* excès même permet de *faire* du sud des Etats-Unis une province par*lant espagnol*. *Une reconquête*, en somme, des terres perdues au siècle dernier. « Merci maman de m'avoir laissé vivre », *proclament* sur des affiches d'heureux bambins.

Que choisir ? Dans ce domaine, Alfred Sauvy *nous* a *appris* à ne pas trop croire aux idées reçues.

Pays d'enfants, *pays* d'espoir, le Mexique vit demain. La liberté d'entreprendre y est *quelquefois* représentée sous forme d'un oiseau qui s'élève vers le bonheur *de tous. Les collines, elles*, voient s'élever des habitations par milliers ; rustiques, certes, *mais en dur. Si le métro est* insuffisant, il existe et s'étend. Comme les primevères sous *la* neige, l'administration commence à éclore ; une certaine fraude *fiscale internationale en reste* étonnée.

La *police est celle d'un* pays rude, aux routes coupées de fondrières, qui ressemblent à des obstacles antichars. Pas de contractuelles, naturellement, *mais le tourne-vis agile des pré*posés qui dévissent et emportent les plaques des contrevenants. Les taxis n'ont pas de compteur, mais trois tarifs : pour l'Américain, *l'étranger parlant espagnol* et *le* Mexicain. Les hôpitaux sont admirablement propres et l'on a *fermé l'hôpital français de* Mexico... faute de crédits.

Pays où tout *arrive*. Des festivals de flashes pendant les *spectacles* — y *compris l'Opéra* — aux marées humaines montant et descendant, le dimanche, les *grandes pyramides, témoins* muets de la cruauté des Aztèques. Abêti par les sacrifices humains *sans cesse renouvelés, le peuple,* prêt à changer de maître, faci*lita* aux Espagnols la conquête du pays. Le Mexique en est resté anticlérical, ce qui ne l'empêche *pas d'être rempli de catholiques.*

Mais le Mexique ne veut plus aujourd'hui *de nouveaux maîtres* et le gringo — l'Américain du *Nord* — n'y est guère apprécié. Heureusement, la peur de l'eau polluée, des vols supposés et des *requins* bien réels, permet de transporter le touriste d'hôtel en piscine, de piscine en restau*rant conditionné, sans* qu'il apparaisse dans la rue. Le Mexique aux Mexicains.

Nationaliser, c'est décoloniser, *lit-on sur certains murs*. Il faudrait d'abord une monnaie au Mexique. L'inflation ne fait la une des journaux que si elle dépasse de 6 % à 8 % celle des Etats-Unis. Le Mexique n'en a pas *moins* sacrifié aux nouvelles modes universitaires monétaristes. *Les restrictions mises* à *l'émis*sion du peso sont telles qu'une grande part des activités d'emprunts, de banque et de paiement se fait en dollars américains. *Il y a toujours autant de crédit disponible*, mais comme il y a deux monnaies qui circulent, le *Mexique connaît les inévitables dévaluations* du peso. Elles rui*nent alors* le pays et l'asservissent bien plus que s'il existait un véritable marché *monétaire du peso remontant jusqu'à l'es*compte de la Banque centrale.

Créer une monnaie, ce serait décoloniser. Est-ce là une dif*férence* avec *l'Europe* ?

Hélas ! le Mexique vient aussi *de sacrifier sur* l'autel de la T.V.A. La hausse des prix qui s'est ensuivie a été de plus de *6 % en janvier*.

Pays d'avenir qui le restera ? Nation de demain aux enfants vigoureux et nombreux ? Pays sans trottoirs et sans règles, du *moins apparentes* ? *Morceau du* grand héritage latino-romain qui finira par *l'emporter* sur *l'indi*vidualisme américain ?

La *réponse* des Mexicains, elle, ne laisse subsister aucun doute.

La crise automobile aux États-Unis

(Suite de la page 23.)

Chrysler présentera à l'automne les petites voitures dont va dépendre la *survie* de la société *elle*-même, la série « K ». Elle espère en vendre cinq cent mille en 1981. La boite de vitesses et le moteur des voitures *de la série « K » sont désormais* fabriqués aux Etats-Unis, alors que jusqu'à maintenant ces éléments étaient importés ! Il en est résulté, selon la direction de Chrysler, une économie de 150 dollars par véhicule.

Le programme de construction de la « nouvelle » direction Chrysler *ne prévoit rien que* des automobiles légères dès 1983. Comme l'annonce avec humour le nouveau président, *M. Iacocca, la* collection Chrysler sera alors réduite à trois modèles : petit, plus petit, et le plus petit.

Ford, également dotée d'une nouvelle direction, entre dans une période difficile. Alors que cette société avait misé assez tôt sur les petites voitures, elle les avait malheureusement présentées à une époque où les acheteurs boudaient encore les « *minis* ». *Ford* doit *maintenant* pratiquer des coupes sombres et réduire ses frais sur toute la ligne, aussi *bien qu'effacer* de la mémoire des consommateurs le souvenir des dangereux défauts de sa Pinto.

Il faut dire que l'une des raisons pour lesquelles les Améri*cains diffèrent* l'achat *d'une* voiture de fabrication nationale est la crainte que les premiers modèles des séries « économiques » contiennent des innova*tions — telles* que traction avant, boîtes à cinq vitesses, nouvelles pièces en plastiques légers — pas entièrement au point.

Ces achats ajournés pourraient se traduire par une reprise en *flèche d'ici deux ou trois* ans. Les « trois grands » américains sortiraient alors sur une grande échelle des voitures réellement économiques et seraient en mesure de mettre en *déroute* leurs concurrents étrangers... du moins est-ce là ce à quoi s'attendent les *dirigeants de General Motors*. Volkswagen *aura* d'ici là deux grandes usines aux Etats-Unis où Honda montera également des automobiles, son usine de l'Ohio devant sortir ses premières voitures en 1982. Le numéro quatre américain, American Motors, pourrait également retrouver *santé* et vigueur grâce aux économies réalisées par le *truchement de son* accord avec Renault. A partir de 1983 American Motors bénéficiera de la technique de Renault, et Renault utilisera le réseau de *distribution* d'American *Motors* aux Etats-Unis.

Un parc immense de vieilles autos

Les tendances à long terme *sur le marché américain* semblent justifier cet optimisme. Les revenus disponibles des *« ménages », mariés ou* pas mariés, croissent rapidement grâce au deuxième salaire et au petit nombre des enfants à élever. Le nombre des détenteurs de permis de conduire est en forte augmentation. Et le parc des vieilles voitures, grosses consommatrices d'essence, est *immense*.

*On se fait une idée des dimen*sions du potentiel représenté par le marché de remplacement en *lisant les chiffres du parc* des automobiles âgées de trois à onze ans : il y en aura plus de 75 millions en circulation l'année prochaine. Une dizaine d'années plus tôt ce chiffre était de 60 millions, vingt ans plus tôt, de 43 millions seulement.

Reste la question de savoir lesquels parmi les constructeurs seront capables de sortir à temps en nombre suffisant de petites *voitures, pour bénéficier au dé*part des conditions favorables du marché et pour amortir le coût de la conversion avant que s'engage la bataille des prix. Pourvue de moyens financiers supérieurs, disposant du plus puissant appareil de recherches et *d'applications techniques*, la General *Motors* — qui sortira en 1984 une petite automobile électrique, alors que les projets des *sociétés concurrentes* sont encore loin de la phase de réalisation — pourrait émerger de la *crise avec une position domi*nante encore renforcée.

Voilà pourquoi, en dépit de l'opposition idéologique, le gouvernement va garantir 1,5 milliard de dollars de prêts pour tenir Chrysler à flot et pourquoi *Washington aiderait malgré tout* Ford si les choses tournaient mal pour cette dernière. Voilà *encore pourquoi on va encoura*ger par tous les moyens les autres constructeurs automobiles multinationaux à *venir* s'installer aux Etats-Unis en loyaux et dignes concurrents de la G.M.

Quoi qu'il advienne, il est probable *qu'avant que ne s'achève* la longue phase de réorientation que traverse l'industrie automobile américaine le *gouvernement* sera amené à repenser sa politique antitrust. Il est question, en particulier, de permettre la coopération technique entre constructeurs afin de réaliser des économies dans le domaine de la recherche, d'accélérer la mise au *point des innovations*, et peut-être aussi (mais on ne le proclame pas *ouvertement*) d'égaliser un *peu* les *chances de succès*.

JAY McCULLEY.





هكذا من الأصل

La crise automo
aux États-Uni

L'Allemagne endettée

(Suite de la page 23.)

Pire encore : les experts font remarquer que, abstraction faite du pétrole, la balance des paiements courants présente encore un surplus de l'ordre de 5 à 10 milliards de dollars, comme si cela avait un sens de soustraire de la balance générale tel ou tel de ses éléments. Une balance des paiements est un tout organique dont les deux plateaux s'influencent mutuellement (si on achète plus de pétrole, les pays pétroliers sont en mesure d'acheter davantage de produits manufacturés).

Cela dit, on aurait tort de croire que les dirigeants de la R.F.A. n'ont pas jusqu'à un certain point voulu l'évolution qui s'est produite. La persistance d'un excédent allemand, ont-ils pensé, créerait sur le marché international des déséquilibres de nature à favoriser le protectionnisme, ce cauchemar de la R.F.A. Cependant il faut bien voir que, en acceptant d'assumer à son tour un déficit extérieur, la R.F.A. a perdu une partie de la maîtrise qu'elle avait sur ses affaires intérieures. Tant qu'ils ont eu pour objectif prioritaire de préserver leur pays de l'inflation importée en laissant le D.M. se valoriser librement, les dirigeants de la R.F.A. tenaient fermement le gouvernail prêts qu'ils *étaient à payer le prix de la* stabilité (sous forme d'une activité économique ralentie par la hausse de la monnaie nationale). Du printemps de 1973 au printemps de 1977, les achats *nets* de *devises* (essentiellement des dollars) sur le marché par les autorités monétaires avaient été voisins de zéro. Pendant toute cette période n'ont existé en Allemagne que des causes internes d'inflation liées au financement du déficit budgétaire (bien que lesdites autorités, le plus souvent, nient l'existence de ce facteur). La hausse du deutschemark pesant sur les prix (mais aussi sur les marges des entreprises), l'inflation avait pu être limitée dans des bornes qui, par comparaison avec l'étranger, apparaissaient exemplaires.

Depuis lors la politique a changé. L'Allemagne a dû renoncer à s'isoler de l'inflation importée. « *Notre objectif est toujours*, dit-on à la Bundesbank, *d'avoir un deutschemark fort, mais nous ne voulons pas de surévaluation ; aussi cherchons nous à proportionner la hausse éventuelle de notre monnaie au différentiel d'inflation.* » La simple formulation du nouvel objectif est suspecte, car on ne finasse pas avec l'inflation, importée ou pas. La R.F.A. est en train de l'apprendre à ses dépens. Non seulement, la proportionnalité en question n'a pu être maintenue, mais, « *en termes réels* », reconnaît-on à Francfort, « *le deutschemark a subi depuis le début de 1979 une légère dépréciation, de l'ordre de 1,5 % vis-à-vis de toutes devises* ». Tel est l'inconvénient des politiques fondées sur une estimation statistique de l'inflation.

Un sujet tabou

Pendant les quatre premiers mois de l'année en cours, la Bundesbank a dû vendre 20 milliards de deutschemarks, soit presque le cinquième de ses réserves pour faire face à la fuite des capitaux, due notamment aux *leads and lags* (les exportateurs tardent à *rapatrier* leurs gains et les importateurs règlent leurs achats par anticipation). On a largement commenté ce brusque reflux (qui depuis lors a fait place à un mouvement moins brutal, il est vrai, de sens contraire) en oubliant parfois qu'il était à peu de chose près la répétition de ce qui s'était passé de janvier à mai 1979, période au cours de laquelle la remontée du dollar avait provoqué une sortie de capitaux hors d'Allemagne pour un montant de 23 milliards de dollars. Le second semestre de l'année dernière ayant été marqué par un regain de faiblesse de la devise américaine, de massives entrées avaient par la suite compensé en grande partie l'hémorragie subie. C'est en définitive par une sortie *nette* de 9 milliards de capitaux que devait pour la R.F.A. se solder l'année 1979. Ce chiffre coïncidant avec celui du déficit de la balance des paiements courants, les autorités allemandes se flattent de l'idée que cette dernière commande en dernière analyse l'évolution des mouvements de capitaux dans leur pays, ce qui n'est pas prouvé.

Le plus nouveau, mais pas le plus réconfortant, est l'appui officiel désormais apporté à l'extension du rôle international du deutschemark, c'est-à-dire, pour parler clair, de l'endettement extérieur de la R.F.A. Diverses mesures ont été, on le sait, prises pour encourager la souscription par des banques centrales étrangères et d'autres institutions financières de bons (*schuldschein*) émis à deux ans au moins d'échéance par l'Etat fédéral. La vérité est que, depuis plusieurs années déjà, l'Allemagne est un pays fortement endetté. Fin 1978 (on ne dispose pas de chiffres plus récents), le total des actifs détenus en deutschemarks par des autorités monétaires étrangères s'élevait, selon la Bundesbank, à quelque 50 milliards de deutschemarks. Une autre façon de décrire le même phénomène serait de dire qu'à la même date le passif des autorités monétaires allemandes vis-à-vis des instituts d'émission étrangers était égal à la somme indiquée. De même, les engagements en deutschemarks des banques allemandes vis-à-vis de non-résidents ont, de 1975 à fin 1978, sextuplé, passant de 6 à 38 milliards de deutschemarks. Les (encore) confortables réserves de la Bundesbank (74,1 milliards de deutschemarks) correspondent, on l'oublie souvent, à un endettement également considérable. Jusqu'à un certain point, les deux chiffres sont l'avers et le revers d'une même médaille (la différence étant la part de réserves gagnées grâce à l'accumulation des excédents de balance des paiements courants).

Ce n'est pas seulement dans ses relations avec l'étranger que la situation encore relativement enviable de la R.F.A. recouvre une montagne de dettes. La nécessité de financer un important déficit budgétaire de l'Etat fédéral, des Laender et des municipalités locales a conduit, depuis 1974, à l'émission chaque année d'un montant important de titres publiés. Le total de la dette publique est passé de 167,7 milliards de deutschemarks, fin 1973, à 393,4 milliards, fin juin 1979, soit plus du double du chiffre correspondant français. Pendant l'année 1978, l'augmentation aura été de 42,3 milliards de deutschemarks ; pendant l'année 1979, d'au moins 43 milliards encore. Le déficit du secteur public à financer par l'emprunt en 1980 est estimé à 47 milliards de deutschemarks, dont 26 milliards pour le seul Etat fédéral (Bund). L'épargne nationale étant déjà mise à contribution aux limites de sa capacité (en réalité, la limite est déjà dépassée), on en appelle ouvertement aux prêteurs étrangers. L'Arabie Saoudite a, pour sa part, déjà souscrit pour plus de 5 milliards de *schuldschein*, après l'accord qu'elle a conclu avec M. Matthoefer.

Le solde négatif du secteur public représenterait cette année quelque 3,2 % du P.N.B. Au ministère des finances de Bonn, on estime qu'il faudrait dans un premier temps réduire ce pourcentage de 1 %. Mais comment y parvenir alors que le gouvernement a promis pour l'année prochaine un allégement de la fiscalité directe de 11 milliards de DM ? A cela s'ajoute que le taux de la T.V.A. vient d'être porté de 11 % à 13 %. « *On se rapproche aussi heureusement*, dit-on à Bonn, *du système fiscal français, qui fait une place plus grande à l'impôt indirect.* » A quelques mois des élections, le sujet est, de toute façon, tabou.

Mais déjà l'augmentation du taux de la T.V.A. a, semble-t-il, favorisé l'extension de ce qu'on appelle ici ou bien l'« *underground economy* », ou bien encore l'« *économia summersa* », le mot allemand n'existe pas encore pour désigner le phénomène de l'économie clandestine contre lequel on aurait pu croire la vertueuse Allemagne plus ou moins immunisée. Tout le monde s'accorde pour estimer que le travail noir, mais aussi les transactions de la main à la main et le troc (mise à la disposition, par exemple, d'une maison de campagne au dentiste qui ne facture pas en échange un certain nombre de consultations) représentent aujourd'hui une fraction non négligeable de l'activité générale, la proportion devant être, dit-on, comparable à ce qui existe aux Etats-Unis (10 % ?). Décidément la R.F.A. ressemble de plus en plus à ses partenaires. Doit-elle s'en féliciter ?

PAUL FABRA.

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

(Suite de la page 23.)

Ce conflit a été aggravé par la division du ministère de l'économie et des finances en deux. Car elle rend plus difficile encore l'entente préalable des directions entre elles. Il se manifeste par la discordance des horizons-temps entre l'administration et l'entreprise : l'administration vit, par « nature », dans un cadre annuel, alors qu'E.D.F., du fait principalement *des délais* d'installation de ses équipements, a besoin de prévoir quatre à cinq ans à l'avance. C'est pourquoi elle ressentait pleinement les effets bénéfiques de la planification globale quand elle avait une certaine consistance (jusqu'au VI° Plan).

C'est pourquoi aussi cette contradiction s'aggrave depuis la mise en œuvre du programme nucléaire qui, pour des raisons technologiques, a augmenté les délais prévisionnels nécessaires à l'entreprise, au moment même où le gouvernement tire argument de la situation de crise économique pour accentuer le caractère discrétionnaire de son pouvoir d'intervention sur l'entreprise.

Ainsi, alors qu'E.D.F. serait l'entreprise publique où la signature d'un nouveau contrat de programme serait le plus nécessaire, *le gouvernement ne voulait* signer de contrat d'entreprise que pour la seule année 1979 ! C'est la direction de l'entreprise qui a refusé, car ce contrat aurait été contraire aux intérêts d'E.D.F. et du service public. Tout en épousant la forme, il aurait également tourné le dos à l'esprit contractuel, qui implique que la durée du contrat corresponde à l'horizon-temps des décisions qu'il contient.

Autre exemple : l'interdiction en 1978 par le ministère de l'industrie de toute publicité pour le chauffage électrique. Il accordait ainsi crédit aux arguments des écologistes — et aux intérêts des pétroliers — selon lesquels il serait gaspilleur d'énergie. Mais les conséquences des choix technologiques n'obéissent ni aux mouvements d'opinion ni aux intérêts économiques ou électoraux.

Il est déjà possible de les lire en comparant les scénarios du VIII° Plan en matière de bilans énergétiques : de 1980 à 1985 (grâce essentiellement au nucléaire), la France couvrira le supplément de sa demande *d'énergie par des énergies nationales*. La dépendance nationale diminuera donc. Cette période verra les conséquences du développement du chauffage électrique intégré, du fait de la campagne menée avant son interdiction. En revanche, de 1985 à 1990, il est déjà prévisible que la dépendance énergétique de la France croîtra de nouveau : la substitution de l'électricité au pétrole sera freinée par la limitation du chauffage électrique intégré.

Le gouvernement autorisera-t-il demain à nouveau la publicité pour le chauffage électrique, voulant corriger son erreur ? Il est de toute façon déjà trop tard pour empêcher ses effets néfastes de se faire sentir dans cinq ans.

L'incohérence actuelle des *objectifs poursuivis en matière* énergétique se traduit par des gaspillages qui peuvent se mesurer non seulement en termes financiers, mais aussi humains. Car l'esprit contractuel — c'est-à-dire l'esprit de responsabilité — a disparu des rapports de travail dans l'entreprise, alors que, jusqu'en 1974, il y avait fait une apparition, limitée mais réelle. Comment en serait-il autrement quand ses objectifs internes sont fixés en fonction des demandes ministérielles, contradictoires entre elles et dans le temps, et non en fonction de la coordination horizontale des décisions internes à l'entreprise, à tous les niveaux ?

La marge d'autonomie de C.D.F.

L'attitude de l'Etat à l'égard *de C.d.F. illustre bien la prédominance* d'une optique financière à court terme sur une optique de développement à long ou moyen terme, dans ses rapports avec les entreprises publiques.

Fin 1977, deux facteurs de natures différentes ont expliqué la signature, le 26 janvier 1978, d'un contrat d'entreprise entre l'Etat et C.d.F. La conjoncture politique, d'abord, dans laquelle le thème de la politique contractuelle était sensible électoralement.

La conjoncture économique, surtout, où l'aggravation de la crise du pétrole crée les conditions d'une relance à long terme de la production de charbon.

Prévu pour une durée de trois ans, le contrat ne porte que sur l'exploitation, « les autorisations de dépense d'investissement (étant) fixées chaque année dans le cadre du F.D.E.S. » (art. 9). Dans le cadre, il ne fixe pas de contrainte de service public et cherche à adapter l'entreprise aux conditions de la concurrence sur son marché. Ce dernier étant largement marqué par le dumping, l'évolution des prix est loin d'y suivre celle des coûts à long terme. C'est pourquoi l'article 16 *du contrat d'entreprise* (qui prévoit la suspension « des dispositions financières du contrat... en cas de diminution de plus de 5 % du prix de vente exprimé en francs constants) a joué pour 1979 et s'est traduit par une contribution exceptionnelle de 300 millions de francs.

L'objet principal du contrat est, dans les domaines de la production *courante et de la politique* commerciale, de substituer des procédures automatiques de concertation à l'arbitraire des contrôles « a priori ». Il est à peu près atteint pour l'instant, ce qui a pour effet de rendre à la direction de l'entreprise son autonomie de gestion courante.

Mais il ne va pas jusqu'à s'étendre aux relations entre entreprises publiques. C'est ainsi que le prix du charbon acheté à E.D.F. a été fixé par l'Etat au-dessus du prix courant, pour des raisons de sécurité nationale des approvisionnements. Mais l'esprit contractuel le plus élémentaire voudrait que l'Etat prenne financièrement en charge cette contrainte d'intérêt général. De même pour la charge financière que coûte à E.D.F. les variations de change que subissent ses em*prunts à l'étranger. Or, dans un* cas comme dans l'autre, il n'en est pas question.

Le contrat d'entreprise ne semble pas non plus avoir eu de répercussion interne sur les structures décisionnelles, ni sur les rapports de travail. Dans ces domaines, le climat est dominé par l'aggravation du chômage et par la volonté du gouvernement de limiter strictement les hausses de salaires. Ce qui vide de contenu un éventuel contrat salarial que voudrait proposer la direction de l'entreprise.

Bref, aux Charbonnages, la « relance contractuelle » est actuellement non seulement limitée mais précaire.

Double handicap pour Air France

Jusqu'au contrat d'entreprise signé en janvier 1978, l'esprit contractuel n'avait jamais vraiment soufflé entre l'entreprise et l'Etat. Comme celui des Charbonnages, son objectif est l'équilibre d'exploitation et la rentabilité financière. Mais Air France subit sur ce plan les conséquences d'un double handicap.

D'une part, à la différence des compagnies américaines, mais aussi européennes (Alitalia, Ibéria, Lufthansa), elle ne peut pas s'appuyer sur un réseau local. Cette coupure, la rivalité avec Air Inter, empêchent de tirer parti de complémentarités possibles. Au début de l'existence d'Air Inter, Air France ne croyait pas en sa viabilité. Après, il était trop tard.

D'autre part, les décisions d'Air France, notamment en matière tarifaire sur les lignes desservant les DOM-TOM au départ de la métropole, ont un poids politique qui se traduit par des pressions fréquentes sur l'entreprise, mal compensées financièrement par l'Etat. Les tarifs avec l'île de la Réunion en sont l'exemple récent le plus significatif. Dans le même ordre d'idées, l'entreprise doit aussi subir les conséquences des rapports de forces entre ministères : le ministère des affaires étrangères souhaitant qu'Air France assure la desserte de Hanoï n'était pas capable d'exiger du ministère des transports une compensation financière pour charge d'intérêt général. Et les transports menacèrent Air France, si elle demandait cette compensation, d'accorder cette ligne à son concurrent privé U.T.A.

On touche là du doigt l'un des principaux obstacles à l'existence d'une volonté d'autonomie réelle des entreprises publiques à l'égard de l'Etat : tant que leurs dirigeants seront nommés et révoqués par l'Etat dans les conditions actuelles, ils se comporteront davantage (sauf exception) comme des hauts fonctionnaires (qu'ils sont, en définitive) que comme des dirigeants d'entreprise.

Le bilan du contrat d'entreprise d'Air France est de même nature que celui des Charbonnages : il a donné une certaine autonomie de gestion courante à la direction de l'entreprise. Mais il ne s'est pas traduit par une décentralisation interne des décisions, au contraire : il est plutôt devenu un argument utilisé par la direction pour justifier une centralisation interne. Les procédures contractuelles des « contrats de progrès » continuent formellement à fonctionner, mais dans la routine.

Alors que, depuis 1967, Aéroport de Paris élabore un plan d'entreprise quinquennal glissant, le gouvernement a refusé jusqu'à présent de signer avec sa direction un contrat d'entreprise. Pourtant, cette dernière fit, fin juillet 1978, deux tentatives dans ce sens auprès des trois ministres concernés.

Ce refus s'explique par l'attitude autoritaire du gouvernement à l'égard de l'Aéroport, et qui a sa traduction dans les domaines des tarifs et des investissements principalement : un contrat d'entreprise impliquerait de définir des critères d'intérêt général dans ces deux domaines, qui risqueraient de justifier le point de vue de la direction, que le premier ministre refuse.

Ainsi, en matière de tarifs, le niveau d'augmentation raisonnable se situe-t-il environ 1,5 point en dessous de la hausse des prix, pour tenir compte de l'augmentation de la productivité. Or celui de 1979 a été fixé à 7,5 % (pour une hausse des prix de près de 12 %) et celui de 1980 à 6,5 % ! Même si une rallonge de 1,5 % intervient au 1er juillet, nous serons loin du compte !

Quant aux investissements, le désaccord porte sur la construction du troisième module de l'aérogare de Roissy 2, voulu par Air France, qui va faire de cette aérogare un usage privatif. Pour l'Aéroport, la croissance de sa capacité d'accueil sera suffisante avec les deux premiers modules, mis en service en 1981 et en 1982. La croissance prévisible des passagers (de l'ordre de 6 % par an ces trois dernières années) ne justifie pas la construction du troisième module.

Mais l'influent président d'Air France, qui présidait la commission « transport » du VIII° Plan, a réussi à convaincre ses tutelles du contraire. Et le premier ministre a tranché en sa faveur le *20 décembre dernier*. On mesure là l'inconsistance du VIII° Plan, auquel des décisions de cette importance ont échappé complètement. Décisions qui sont dès lors le résultat d'un rapport de forces entre influences personnelles.

La politique suivie à l'égard des entreprises publiques d'infrastructure retombe dans les vieilles ornières de la politique anticonjoncturelle dénoncée par le rapport Nora il y a quinze ans : comme par nature elles ne sont pas rentables, le gouvernement leur enfonce encore plus la tête sous l'eau et prend ensuite prétexte de leur déficit pour réduire l'autonomie de décision des directions, décourageant par avance les efforts de gestion.

S.N.C.F. : la propriété des banques ?

En mars 1979, donc avec un an de décalage par rapport aux deux autres, un contrat d'entreprise fut aussi signé avec la S.N.C.F., pour trois ans. Son objet et ses dispositions sont du même ordre que les deux autres ; il risque d'effacer les impératifs de service public de qualité, d'égalité et de continuité du service, au profit de l'impératif de rentabilité. Ainsi, la S.N.C.F. a pratiquement toute liberté de définir la consistance des services qu'elle rend (art. 6). Mais cet objectif de « rétablissement de l'équilibre du compte d'exploitation » (art. 1) peut-il être atteint à l'aide du dispositif mis en place ? Deux facteurs incitent à répondre négativement.

Le premier est l'absence d'une politique d'ensemble des transports digne de ce nom. Car à ce niveau aussi, *l'impératif de rentabilité ne suffit pas à définir une politique*. Il se traduit par le principe de concurrence entre les divers moyens de transport qui inspire le « rapport Guillaumat ». Mais particulièrement dans ce secteur d'activité, où les infrastructures sont très lourdes, la régulation par le marché des décisions d'exploitation courante ne peut être efficace que *si les décisions d'orientation à* moyen et long terme sont prises par une planification globale.

C'est pourquoi, malgré la crise de l'énergie qui accentue la supériorité économique des transports collectifs sur les transports individuels, les prévisions de trafic de la S.N.C.F. sont incertaines, globalement comme par réseaux.

La seconde cause d'inquiétude est dans la politique financière du gouvernement à l'égard de la S.N.C.F. Il se comporte comme s'il voulait laisser pourrir la situation pour en tirer argument en 1982 en faveur de sa privatisation.

Plus grave : depuis 1973, les déficits résiduels du compte d'exploitation sont reportés à nouveau, ce qui en assure un équilibre artificiel et rend l'autofinancement réels plus faible que les « dotations aux amortissements » prises en compte par le F.D.E.S. Le financement *à long terme de la S.N.C.F.* est ainsi déséquilibré par la part croissante qu'y prend la diminution du fond de roulement, qui atteignait un milliard de francs en 1978.

S'analysant comme un véritable transfert de fait des usagers aux banques, elle crée progressivement une situation analogue à celle de la sidérurgie. Tout semble se mettre en place pour qu'en 1982, à la fin du contrat d'entreprise et au moment de la re-négociation de son statut, la solution inévitable soit alors d'introduire la S.N.C.F. dans les circuits financiers traditionnels en transformant ses dettes en capital, donc en en faisant la propriété des banques.

Décidément, le changement d'appellation de la politique contractuelle (contrats d'entreprise, et non plus de programme) traduit bien un changement de nature et d'ambition.

Pour le moment, sur le terrain délimité, les résultats des trois contrats d'entreprise sont positifs. Mais leur fragilité fait apparaître l'inconsistance d'une politique trop exclusivement financière. Car la dimension sociale non prise en compte « se venge » ; elle contribue, avec la conjoncture économique mondiale, à rendre précaires les résultats des entreprises publiques, y compris les trois faisant l'objet d'un contrat d'entreprise.

PHILIPPE BRACHET.

Désormai
nous plaiso
plutôt
aux manag
qu'aux
romancier

Quatre millions de salariés à la recherche de leurs juges

En application de la récente réforme, *tous les conseils de prud'hommes* comporteront désormais cinq sections autonomes : *sections de l'industrie, du commerce*, de l'agriculture, des professions diverses et section de l'encadrement. *Mais quels* salariés auront accès à cette dernière ? Doit-on réserver ce privilège de juridiction aux seuls cadres proprement dits, comme une sorte de compensation à la *perte* de l'option qui leur était précédemment accordée entre le conseil des *prud'hommes et le tribunal de commerce* ? Ou bien faut-il reconnaitre ce privilège à tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité dans l'entreprise, les distinguant ainsi des simples exécutants et taillant une ligne de fracture nouvelle dans le monde du travail ? Problème juri*dique très délicat*, assorti d'un enjeu sociopolitique évident.

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

POUR les élections du 12 décembre 1979, les salariés, *comme les employeurs, ont* été répartis entre cinq listes électorales correspondant aux cinq formations juridictionnelles. Tentation immédiate : se référer à cette première ventilation. *« Vous avez été électeur dans la section de l'encadrement ? Au cas de litige, vous relèverez de cette section »*. Un premier point est certain : pour de multiples *raisons, une référence aussi* formelle aux inscriptions portées sur la carte électorale est certainement inacceptable. Qu'il suffise d'évoquer le cas des salariées changeant de secteur ou de statut. Mais un deuxième point est aussi certain : la définition de l'encadrement au niveau élec*toral* et la *définition* de l'encadrement au niveau juridictionnel *sont forcément les mêmes (1)*.

Par conséquent, en réglant pour le passé le contentieux post-électoral de l'inscription sur les listes de l'encadrement, la Cour *suprême* est en *train de fixer*, pour l'avenir, l'étendue de la *compétence de la section* correspondante. Cela explique l'âpreté des contestations *soulevées* par ses premiers arrêts.

Pour mieux comprendre les termes du problème, un bref retour en arrière est nécessaire.

Depuis fort longtemps, les cadres, plus précisément ceux représentés par la Confédération générale des cadres, souhaitaient que soit instituée au sein de chaque conseil une formation spéciale dans laquelle les prud'hommes *salariés seraient* eux-mêmes des cadres. Un tel vœu, dont le principe même heurtait les autres grandes centrales — pourquoi un tel privilège de juridiction, pourquoi une formation spéciale pour les cadres, et pas pour les O.S., les employés, etc. ? — aurait sans doute pu *être suffisamment satisfait si les* président des conseils de prud'hommes avaient été autorisés à composer les chambres de leurs conseils en fonction de la nature des affaires et de la qualité des parties en cause.

Mais, à l'unité et à la plasticité de conseils invités à s'organiser pour mieux répondre à la demande, c'est-à-dire aux besoins des justiciables, fut finalement préféré l'éclatement, avec toutes les difficultés que cela supposait *pour l'organisation des élec*tions. Et, par la force des choses, *instituer une section spéciale* pour l' « encadrement » allait poser au législateur un *problème* de définition délicat pour ne pas dire insoluble.

Qui est cadre ?

En en simplifiant beaucoup les termes, disons que le législateur pouvait hésiter entre trois directions fort différentes.

D'abord, s'en tenir à la concep*tion la plus étroite d'un* encadrement limité aux cadres proprement *dits, soit environ 1 million* 200 000 personnes essentiellement définies à partir des fameux arrêtés Parodi de 1945 sur la remise en ordre des salaires et par les dispositions des conventions collectives qui leur ont été substituées par la loi de 1950 : à partir de ces diverses dispositions de base, complétées par une importante jurisprudence, on sait à peu près ce qu'est un cadre.

Seulement, la *C.G.C.*, prenant la défense des intérêts, réels ou supposés, des techniciens et agents de maîtrise, plaidait avec conviction — et talent — pour que l'emporte une conception beaucoup plus large.

Fallait-il alors, à l'opposé, aspirer dans la section de l' « encadrement » la foule de tous les techniciens et agents de maîtrise, soit environ 5 millions de personnes d'après l'INSEE ? A *vrai dire, personne ne le souhai*tait vraiment.

On aurait peut-être pu, voie intermédiaire, se référer aux dispositions du régime de retraite des cadres, *qui en étendent* le bénéfice non seulement aux cadres proprement dits, mais à certaines catégories de techniciens et agents de maîtrise : au total, *environ* 1 800 000 *salariés*. Cette référence aurait présenté le mérite sans prix d'une *totale* simplicité : les salariés affiliés au régime de retraite des cadres auraient relevé automatiquement de la section de l'encadrement...

Elle fut cependant écartée, car il parut anormal de faire dépendre d'une convention toujours modifiable, celle sur laquelle est fondé ce régime, la mesure d'une compétence juridictionnelle.

Autant dire que c'était alors la quadrature du cercle : on chercha en vain les solutions susceptibles de faire le moins de vagues. Aux termes de l'une des premières formules, devaient relever de *la section* de *l'encadrement « les salariés exerçant des fonctions d'encadrement »*. Pas moins ! Cette merveille disparut en cours de route, et une autre, plus savante, finit par être adoptée : relèvent désormais de la section de l'encadrement, outre les ingénieurs et les V.R.P., *« les salariés qui, ayant acquis une formation technique, administrative, juridique, commerciale ou financière, exercent un commandement par délégation de l'employeur... »*.

Le centre de commandement

Il ne fait guère de doute que, dans la pensée de ceux qui l'ont votée, cette disposition devait permettre un « certain élargissement » de la notion d'encadre*ment. Et cependant, prenant* le contre-pied de ce souhait, les employeurs n'ont guère inscrit sur les listes électorales de cette section plus de 1 200 000 personnes. Un inévitable contentieux en est résulté. Et, à la surprise générale, la chambre sociale de la Cour de cassation de retenir à *son tour* la conception la plus restrictive de la *notion d'encadrement, limitée* aux cadres proprement dits, en se référant aux arrêtés *Parodi* et à la qualification des emplois par les conventions collectives. Pourquoi ?

On peut faire du texte litigieux deux sortes de lectures. Interprète-t-on de façon large chacun de ses mots, toute personne ayant la moindre formation technique et disposant de la moindre parcelle d'autorité fait alors partie de l' « encadrement » : le *chef* d'équipe, le *magasinier* aidé par un commis, la secré*taire chargée de contrôler le* coursier, toutes ces personnes ont bien une formation technique et exercent bien un commandement par délégation de l'employeur ! De sorte que le choix de la section compétente supposerait une analyse, cas par cas, des conditions dans lesquelles le salarié qui s'adresse aux *prud'hommes exerce ses fonc*tions : rude travail ! Mais en réalité, le nombre très restreint des sièges affectés aux sections de l'encadrement montre, à l'évidence, que l'on n'a pas voulu en ouvrir l'accès à un très grand nombre de plaideurs et que l'on a écarté cette interprétation par trop extensive. Or, à l'inverse, si l'on confronte la définition, *du cadre adoptée par le* Parlement et celle donnée par les arrêtés Parodi, on s'aperçoit qu'elles sont extrêmement proches : par l'effet de quelque malédiction, ceux qui étaient favorables aux vœux de la C.G.C. dans le sens d'un élargissement ont en réalité réintroduit dans la loi une disposition ressemblant comme une sœur à celle qui a *servi de base à la définition du* cadre proprement dit !

Des données exégétiques aussi *diversement interprétables ont* donc laissé les coudées les plus *franches à la Cour suprême*. Alors pourquoi avoir penché dans un sens plutôt que dans l'autre ? Outre la simplification considérable que représente une référence directe à la qualification de l'emploi par ces arrêtés et par les conventions collectives, l'argument le plus fort est sans doute le suivant.

Lorsque, dans l'ancien aménagement de la juridiction prud'homale, coexistaient une section de l'industrie et une section du commerce, le partage des compétences s'effectuait en fonction de la nature de l'emploi occupé par le salarié intéressé. *S'agissait-il d'un ouvrier ?* Section de l'industrie. D'un employé ? Section du commerce. De sorte que chaque section était appelée à faire application de toutes les conventions collectives de l'industrie et du commerce. Avec la réforme de 1979, un principe différent l'a emporté : il convient de se référer maintenant à l'activité, industrielle et *commerciale*, de *l'entreprise*. La section de l'industrie appliquera *les conventions collectives* de l'industrie, la section du commerce celles des activités commerciales. Une idée nouvelle de spécialisation juridique de chaque section sous-tend la nouvelle organisation des prud'hommes. Or s'il existe bien un authentique particularisme du droit applicable aux cadres, justifiant — peut-être — l'institu*tion d'une section spécialisée*, un tel particularisme n'apparaît plus guère pour les techniciens et agents de maîtrise : il n'y a donc plus de raison juridique sérieuse de dissocier leur sort juridictionnel de celui des autres salariés.

L'Assemblée plénière de la Cour suprême, maintenant saisie du problème, avalisera-t-elle la position de la Chambre sociale ? Le bon sens le voudrait ; on peut donc l'espérer. A l'ex*ception des vrais cadres*, tous les salariés connaîtront le même *sort, plaideront devant les mêmes* juges.

(1) Les textes sont d'ailleurs formels.

Point de vue

Une politique pour la France

par ANDRÉ FOURCANS (*)

IL y a peu de temps, M. Jacques Chirac soumettait à l'opinion un *projet* économique clairement spécifié et qu'il présentait comme *une alternative à la politique économique* du gouvernement (1). La *question est trop importante pour ne* pas mériter une évaluation sereine et « *non politicienne* ». *En fait*, qu'en est-il du « plan Chirac » ? En quoi se différencie-t-il du plan Barre, et en quoi converge-t-il avec lui ?

Tout d'abord, il est clair que Jacques Chirac réaffirme son accord *fondamental avec les principes cen*traux du gouvernement actuel. Il soutient sans hésitation une économie décentralisée où la responsabilité des agents prime. *Comme le gouvernement*, il constate les limites atteintes par les mécanismes de redistribution et juge le moment venu de les améliorer. Tout comme *Raymond Barre, il considère* que la solidarité nationale exige le main*tien des priorités financières de* l'Etat en faveur des plus démunis. *Il reconnaît bien sûr le besoin de* rétablir les grands équilibres, de lutter contre le chômage et d'assurer la reprise des investissements. Il accepte tout à fait la libéralisation des prix et veut même aller plus loin en matière de hausse des tarifs publics. Il insiste sur la nécessité de contrôler efficacement les *dépenses publiques, d'exporter* vigoureusement et d'atténuer la *contrainte extérieure. On le voit*, aucun désaccord important n'apparaît sur les grands objectifs de la politique économique et sociale du gouvernement. Alors, où les che*mins* entre Jacques Chirac et Raymond Barre divergent-ils ?

Surtout au sujet de certains moyens à utiliser pour atteindre ces objectifs. Le premier ministre pense qu'un des atouts essentiels pour assurer une reprise solide et durable des investissements et, *par voie de* conséquence, de la croissance et de l'emploi, est de rétablir la situation financière des entreprises. Pour *cela deux méthodes : libérer les prix* et maîtriser l'évolution des salaires. *Pour l'ancien premier ministre, il* faut aider directement les entreprises à investir par des mesures fiscales vigoureuses.

Si l'on ne peut nier l'importance *et l'intérêt certain de mesures fis*cales pour stimuler les investissements, il faut bien voir que ces mesures, si elles ne sont pas poursuivies pendant plusieurs années, c'est-à-dire si elles ne deviennent pas *permanentes*, ne peuvent exer*cer qu'un effet passager*. Elles incitent les entreprises à *anticiper* leurs *projets d'équipement, mais non pas* à les modifier durablement. S'il en était besoin, le plan de relance de 1975 serait *là pour* le prouver. Ainsi, *les mesures fiscales propo*sées par Jacques Chirac donneraient très probablement un coup de fouet *aux investissements ; mais ce coup* de fouet ne pourrait être que transitoire. *Il faut considérer en outre* les conséquences du financement de ces aides. En particulier, on ne peut qu'émettre de grandes réserves envers des bonifications d'intérêt que conseille le maire de Paris. Elles signifieraient l'intensification de la sélectivité du crédit qui crée des failles énormes en matière de contrôle *monétaire* et de lutte contre l'inflation. Mieux vaut donc suivre *la voie, certes peu enthousiasmante* pour l'opinion, et d'action sans *doute moins rapide, mais plus pro*fonde et durable, choisie par Raymond Barre, pour assurer une reprise solide de l'investissement. A la *condition toutefois, on va y* revenir, d'agir plus efficacement contre l'inflation.

Mais c'est en matière de lutte contre le chômage que M. Jacques *Chirac cherche à se différencier* le plus nettement de la politique *actuelle*. Pour *lui, sans une « nou*velle croissance », le chômage ne pourra être résorbé. *Quel* est le contenu de cette « nouvelle croissance » ? Tout d'abord, et on a vu ce qu'il fallait en penser, une croissance fondée sur des aides substantielles à l'investissement. Ensuite, une croissance reposant sur des *mesures s'inspirant de la politique* de création d'emplois menée, pendant les *quelques années passées*, aux Etats-Unis. Sur ce point, il est *difficile de suivre le chef du R.P.R.* Car la comparaison est loin d'être bonne. Les emplois créés aux Etats-Unis l'ont été de façon très peu saine. Ils consistent d'abord en des embauches dans l'administration et le secteur tertiaire non marchand, *embauches qui ont un rôle sans* doute important à jouer pour expliquer *la chute significative de la* productivité américaine avec toutes ses conséquences. Ensuite, il faut bien voir que la baisse du chômage observée outre-Atlantique depuis deux à trois ans n'est que passagère, car le fruit d'une relance key*nésienne de l'activité dont* les Américains commencent à payer la *lourde facture tant en termes d'infla*tion que de chômage. Et ce n'est malheureusement pas *fini* pour eux, car la situation, au moins en matière de chômage, ne peut aller qu'en empirant. Si à tout cela on ajoute un déficit extérieur abyssal, il n'y a pas lieu de *considérer la politique* économique américaine comme un *parangon de vertu !*

Le plus troublant

Pour être juste, il faut dire que M. Jacques Chirac est tout à fait *conscient du problème extérieur que* susciterait sa politique. Aussi pro*pose-t-il des mesures pour y faire* face. D'abord, accroître nos exportations par diverses aides structurelles, en particulier par la création de sociétés d'exportation pour les P.M.E.-P.M.I. Si *a priori* on ne peut qu'être favorable à toute mesure structurelle rationalisant les processus industriels et *développant* l'*information, il serait totalement* illusoire d'en espérer des miracles. *Nos exportations augmentent à un* rythme déjà très soutenu (plus rapi*dement que celui du commerce mon*dial) et on ne voit pas comment, en quelques mois, on pourrait y ajouter quelque 30 milliards supplémentaires (soit plus de 7 % de la balance commerciale actuelle). Mais il y a plus troublant *dans les* propositions du chef du R.P.R. Il suggère le retour à un certain protectionnisme dont on sait les coûts tant pour le *consommateur que pour* la *collectivité. D'accord, du moins* à un certain degré, pour « reconquérir *le marché intérieur », mais pas de* façon artificielle, à coût de protec*tions et d'avantages spéciaux* accordés à certains groupes. La véri*table conquête du marché intérieur* doit passer par une meilleure *compétitivité et une plus* grande efficacité de nos entreprises. Des résultats encourageants ont *déjà été* obtenus à cet égard. Mais ils ne sont sans doute pas suffisants ; et, surtout, l'effort doit être permanent si l'on ne veut pas voir des situations favorables très rapidement renversées. Pour cela une méthode s'impose : de plus en plus d'ouverture aux vents de la concurrence internationale et non pas l'inverse.

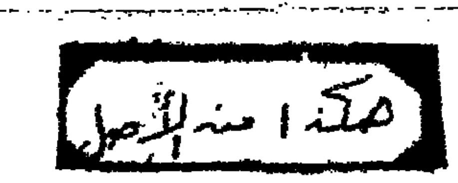
Non, là n'est pas la solution au chômage. Ni, par voie de conséquence, au problème de la Sécurité sociale qui devrait, d'après le maire *de Paris, se résoudre de lui-même* à partir du moment où le chômage *s'atténuant rapidement* les entrées supplémentaires de cotisations sociales suffiraient à combler le déficit. Dans ces circonstances, il n'y aurait pas lieu de freiner les dépenses sociales, nous dit M. Jacques Chirac. Voilà une assertion tout de *même difficile à accepter. On sait* qu'au rythme de croissance des années récentes les dépenses sociales de la nation absorberaient *plus des trois quarts du revenu* national vers l'an 2000. Ce serait *évidemment absurde*, et l'*explosion* du système aurait lieu bien avant.

Mais c'est en matière de lutte contre l'inflation que les propositions *de l'ancien premier ministre* sont les moins fiables. Il semble pour cela s'appuyer presque uniquement sur le contrôle des euromonnaies. A la *condition d'être bien conduit un tel contrôle peut s'avérer utile pour* assurer une meilleure stabilité des *changes. D'ailleurs, les gouverneurs* des banques centrales s'en préoccupent. *Mais* une telle action est extrêmement difficile à mener. Il serait de toute manière illusoire de penser qu'on a là une source première de la flambée des prix. Ou alors il faudrait expliquer, entre bien d'autres choses, pourquoi l'Allemagne, qui a eu en règle générale des entrées de devises beaucoup plus *massives que la France, a toujours* eu une *inflation* nettement plus faible.

Le combat contre l'inflation doit en *dernière analyse passer par la* maîtrise de la création monétaire interne. *Et* le rôle des euromonnaies est à cet égard relativement secondaire, *sinon nul*. Il reste que, en proposant la révision des procédures de contrôle monétaire pour sortir de l'encadrement du crédit, M. Jacques Chirac est *tout* à fait dans le vrai. Mais il faut bien voir qu'un tel changement de stratégie exige des mesures structurelles de long terme qui ne peuvent être mises en œuvre que progressivement. *Or le pro*blème de la flambée des prix *est* trop urgent pour être *uniquement* traité de cette manière. Mieux vaut, *pour le moment, une méthode de* contrôle de la monnaie sans doute *archaïque et coûteuse* (l'encadrement), mais qui peut s'avérer rapide*ment efficace si elle* est bien utilisée. Sans pour cela négliger de mettre progressivement en œuvre les réformes de structures indispensables à la sortie de l'encadrement. Si, à la suite du rapport Mayoux, le gouvernement paraît s'y employer, *on peut quand même se demander* s'il ne le fait pas de façon un peu *trop prudente*... En tout cas, la tâche la plus urgente est bien de contrôler la création monétaire. Et de façon plus rigoureuse que ça n'a été le cas jusqu'à présent.

(*) Professeur d'économie et finances à l'ESSEC, maître de conférences à l'I.E.P. de Paris.

(1) *Le Monde*, 15 avril 1980.



Pauvres chercheurs qui n'ont pas besoin de matériel !

L'*ANNUAIRE français de droit international*, ouvrage réputé par les spécialistes du monde entier, et dont il n'existe pas (ou pas encore) d'équivalent en langue anglaise, devra-t-il cesser de paraître à cause d'une incohérence administrative ? Publié par le C.N.R.S. depuis 1955, cet annuaire a déjà connu vingt-cinq publications successives (mille à mille quatre cents pages). Il est rédigé par des juristes français et étrangers et comporte des chroniques consacrées à la jurisprudence internationale, à l'aspect juridique des activités des Nations unies, de nombreuses bibliographies, etc.

C'est un fait — et un grave handicap — qu'un tel ouvrage est avant tout le résultat du travail... de cerveaux humains. Ce ne sont pas des machines qui effectuent les recherches indispensables et écrivent les articles. Ce sont des hommes, ou des femmes. Il en résulte que les dépenses engagées consistent surtout en indemnités (vacations), éventuellement en frais de voyages. C'est là, au regard des règles édictées en matière de subvention, une insupportable anomalie.

Se conformant à des instructions ministérielles impératives, le C.N.R.S. s'est résolu à appliquer à l'*Annuaire* sa règle générale. La somme — du reste très faible — de 15 000 francs allouée à titre de subvention spéciale pour l'*Annuaire* ne pourra être affectée qu'à concurrence de 12 % à des dépenses de personnel. Il n'est pas certain que l'*Annuaire* puisse, dans ces conditions, continuer à être publié. Tant pis pour le juste prestige qu'en retirent les études juridiques en France et, accessoirement, la langue française !

Il ne s'agit là que d'un exemple. C'est l'ensemble des recherches relatives au droit, aux sciences politiques et économiques qui est compromis par les règles d'utilisation des subventions.

Comment s'explique une pareille situation ? Dans les disciplines concernant les sciences de la nature (physique, chimie, etc.) et la médecine, les chercheurs ont des collaborateurs permanents ; ils ont besoin de beaucoup de matériels. Pour éviter les vacataires permanents, le ministère impose qu'un fort pourcentage des crédits de recherche soit employé à l'achat ou à la location de matériel. Par on ne sait quel souci d'uniformité, il soumet aux mêmes règles les autres disciplines. Certains aménagements sont possibles. C'est ainsi que les subventions de recherche allouées à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris doivent à concurrence de 60 % être affectées à des dépenses d'équipement, la part qui devrait être prépondérante du personnel étant réduite à 40 %. Il en résulte que souvent la moitié seulement des maigres subventions reçues sont effectivement utiles, ce qui est un prétexte supplémentaire pour les rogner un peu plus chaque année. Pauvre université dont les chercheurs n'ont que faire d'un gros ordinateur ! — P. F.

BIBLIOGRAPHIE

L'argent contre l'entreprise
de Lucien Pfeiffer

VAINCU dans la furieuse bataille qui l'opposa à l'« establishment » bancaire parisien, entre 1974 et 1976, Lucien Pfeiffer s'était promis de « tout raconter » dans un livre où, vraisemblablement, il « réglerait ses comptes », criant tout haut ce qu'il avait sur le cœur « pour exorciser la fureur meurtrière qui l'habitait » et cet argent qui, selon lui, peut détruire l'entreprise. Eh bien, c'est fait, et le lecteur curieux ne sera pas déçu : tout le monde en prend pour son grade, les banquiers (on s'y attendait), les administrateurs judiciaires (c'était sûr), la Commission des opérations de Bourse (c'était probable), la presse financière (c'était plausible), mais aussi les pouvoirs publics, les anciens employés de M. Pfeiffer et les syndicats. Quoi ! Nul n'a trouvé grâce à ses yeux, pas même ses salariés et leurs défenseurs militants ? S'en étonner, ou s'en indigner, serait mal connaître cet Alsacien têtu et batailleur, dévoré par des *convictions si ardentes qu'il ne* peut comprendre pourquoi tout un chacun ne brûle pas du même feu et se permet d'être seulement tiède.

Dans le chapitre de son livre intitulé « Mes racines », il livre la plupart de ses « clés » : né à Mulhouse, de parents qui lui ont enseigné le profond respect du travail et de l'outil, adepte fervent du scoutisme, auquel il « croit toujours », il entre à H.E.C. pendant la guerre, épouse, en 1943, une cheftaine de louveteaux. Ils voudront et auront dix enfants. « *Je suis pour tout ce qui protégera le couple et la famille, les deux seules organisations humaines où un monde sans argent, un monde d'égalité, un monde de solidarité, un monde d'amour soit possible...* ». Egalité, solidarité, « sans argent », très tôt ces options fondamentales vont s'imposer à Lucien Pfeiffer, qui va devenir partisan résolu de l'autogestion. Mais, pour lui, cette formule n'est pas un ensemble de recettes et de slogans politiques, mais un comportement de l'homme, un homme responsable qui règle ses problèmes lui-même dans des « *structures prises pour moyens, et non l'inverse* ». Dès le départ, adhérent d'Economie et Humanisme, il participe à la création d'une coopérative ouvrière, toujours en activité, puis part pour le Cameroun pour fonder des coopératives de consommation puis de commercialisation du cacao : c'est là qu'il commence à se heurter à l'« establisment », en l'occurrence aux sociétés exportatrices. Quelques années après cette expérience va commencer une entreprse extraordinaire. Obsédé par « le mur d'argent » qui s'oppose aux initiatives d'hommes pourvus d'idées, mais non de capitaux, Lucien Pfeiffer va s'intéresser au leasing.

Mais avec qui ce « boy-scout » généreux va-t-il s'associer, en premier lieu, pour exporter cette formule miracle ? On vous le donne en mille... avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont la tendresse et la philanthropie vis-à-vis des entreprises n'étaient pas la qualité dominante. Deux ans après la création de Locabail (société toujours prospère), Lucien Pfeiffer se brouille avec Paribas pour incompatibilité d'humeur et surtout de méthodes : c'était fatal.

C'est alors qu'il fonde une coopérative de petites et moyennes entreprises qui deviendra plus tard le Groupement français d'entreprises (G.F.E.), avec deux mille sept cents adhérents. En même temps, il contribue à mettre au point le Crédit-bail immobilier et la formule des SICOMI, dont il est le véritable père, et qui ont connu la fortune que l'on sait. C'est la création de Prêtabail, qui sera ultérieurement introduit en Bourse, puis d'une série d'organismes de crédit dont le G.F.E. sera le centre avec, pour objectif, le « capitalisme à la carte », et surtout, idée nouvelle autant qu'explosive, la garantie mutuelle du risque d'entreprise, lancée en 1972. Hélas ! arrive l'été 1974, et le brutal encadrement du crédit, qui sonne le glas des espoirs de Lucien Pfeiffer. La croissance rapide de ses entreprises est interrompue, et leur financement gravement compromis, au point qu'un dispositif de soutien doit être mis en place sous les auspices des pouvoirs publics, mais à quel prix ! Le monde bancaire, que Lucien Pfeiffer a constamment défié et vilipendé, va se venger, assouvissant ses vieilles rancunes. Un administrateur judiciaire est nommé à la tête de Prêtabail, la plus belle des filles de Lucien Pfeiffer, qui va engager une lutte à mort pour ne pas se faire évincer. Peine perdue ! Après de nombreux et tumultueux épisodes, il est trahi « *même par ses amis* », et finit par succomber.

Certes, son livre bouillonne d'amertume et de colère. Certes, il a commis des imprudences, refusé de croire que l'encadrement du crédit pourrait lui être appliqué, et donné des leçons à la moitié de Paris, mais le bilan volcanique d'une telle expérience est riche d'enseignements à une époque où les pouvoirs publics se penchent avec tant de sollicitude sur le sort des P.M.E. Oui, le traitement réservé aux entreprises en difficulté est foncièrement défectueux, notamment la procédure de l'administration judiciaire dont Lucien Pfeiffer, dans des passages cruels et savoureux, dénonce à juste titre les lacunes et l'anachronisme, pour ne pas dire plus. Oui, le risque économique des créateurs d'entreprise est peu ou mal couvert, et pourrait, le cas échéant, être « mutualisé ». Oui, l'entreprise n'a pas de véritable statut en tant que telle, et Lucien Pfeiffer donne, en cela, raison à Michel Rocard, qui l'a toujours affirmé. C'est pourquoi ce livre, qui prend souvent l'allure d'un pamphlet aux imprécations vengeresses, peut contribuer à l'élaboration de solutions nouvelles pour l'époque incertaine dans laquelle nous sommes condamnés à vivre.

FRANÇOIS RENARD.

(1) *L'Argent contre l'entreprise*, éditions Encre, environ 43 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

DIRECTEUR GÉNÉRAL AMÉRIQUE LATINE
400 - 500 000 F **VENEZUELA**

Dans son projet d'expansion en Amérique Latine, un groupe *français (C.A. 2,5 milliards de francs)* spécialisé dans les travaux routiers et la production de matériaux a créé une filiale au Venezuela avec un partenaire local. Pour diriger cette société *dont l'objet sera la production en carrière de matériaux à béton,* il recherche son **DIRECTEUR** Général. Sous l'autorité de la Direction générale de Paris, il partagera avec son homologue *vénézuélien la direction et la gestion de la société* sur tous les plans : technique, financier, commercial... Il recherchera une diversification de ses activités. Il étudiera les possibilités d'implantation d'autres filiales de la société mère française dans divers pays hispanophones du continent américain : — analyse des besoins, des marchés, des perspectives — recherche de partenaires... Le candidat aura au moins 35 ans, une formation supérieure Ingénieur X, Ponts, Centrale... Il sera parfaitement bilingue Français-Espagnol (écrit et parlé) et il possédera une solide expérience T.P. et si possible des travaux routiers et de l'exploitation de carrières. Résidence : Caracas. Nombreux déplacements. Ecrire sous référence : 353/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



l'ORGANISATION EUROPÉENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (ESO)
Cherche des candidatures pour le poste de :

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Dans le groupe «commandes et contrôles» au siège de l'ESO à GARCHING près de MUNICH, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION : TECHNICIEN SUPERIEUR (D.U.T. par exemple) avec 6 ans d'expérience professionnelle - ou ingénieur de niveau universitaire - avec 3 ans d'expérience - en science des ordinateurs, ingenierie des commandes et contrôles ou dans un domaine voisin.
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : Plusieurs années d'expérience *pratique dans :*
- La programmation de systèmes d'un mini-ordinateur pour contrôles et commandes en temps réel.
- Programmation en assembleur et dans les langages de haut niveau les plus courants,
- *Mise au point des systèmes de commandes et contrôles comprenant* des microprocesseurs.

Expérience des ordinateurs HEWLETT PACKARD (HP 21 MX) *ou* DEC familiarisation avec l'ingenierie des commandes et connaissance de base des matériels et des techniques d'interface seraient un avantage. Bonne connaissance de l'anglais. L'aptitude à travailler en français ou allemand serait un avantage.
FONCTIONS : *au sein d'une équipe mettre au point le logiciel pour les* contrôles et commandes de téléscopes et de leur instrumentation avec les aspects de temps réel. Ceci comprend le concept, la programmation et la documentation des systèmes opérationnels.
LIEU DE TRAVAIL : 70 0/0 à GARCHING près de MUNICH R.F.A., 30 0/0 à l'observatoire au CHILI (LA SILLA) pour mettre en place et assurer la maintenance du logiciel.
DATE DE PRISE DE FONCTIONS : 1er Octobre 1980.
REMUNERATION : La rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non résident, ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette mensuelle exempte d'impots sur le revenu ne sera pas inférieure à 9.700 F.F.

Les candidatures doivent être transmises avant le 9 Juin 1980 au
Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
Schleissheimer Strasse 17 - D. 8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Téléphone : 089/320.40.41.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etat Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

UHDE S.A.
SOCIETE INGENIERIE DU GROUPE HOECHST
recrute

INGÉNIEURS DE PROCÉDÉ

POUR :
1°) Conception d'installations chimiques et raffineries ;
2°) Valorisation du charbon.

Ayant bonnes connaissances en thermo-dynamique, mécanique des fluides *et construction d'appareils.*
Quelques années d'expérience industrielle sont nécessaires.
Allemand indispensable.

Détachement de 3 à 4 ans en R.F.A.

Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A., 71, quai National, 92806 PUTEAUX Cedex.

Entreprise T.P.
recherche
pour un chantier en
AMÉRIQUE CENTRALE
UN
ACHETEUR

Responsable des approvisionnements en matériaux de construction, matériel T.P. et pièces de rechange.
Ce poste s'adresse à un candidat ayant au moins 5 ans d'expérience en B.T.P. et une bonne maîtrise de l'espagnol.
Contrat de 20 mois, avec avantages « expatrié ».
Séjour en célibataire avec retours fréquents.

Adresser lettre manusc. + C.V. + photo + prét. s/réf. 2.830 à
CABINET OPPERT
Conseil en recrutement,
B.P. 4, 69, bd du Maréchal-Joffre,
92340 BOURG - LA - REINE.
Réponse et discrétion assurées.

ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
HAUTE-VOLTA
recherche
pour poste de maître assistant:
— 1 enseignant en gestion ;
— 1 enseignant en économie (planification).
Tél. : 898-91-44, poste 285 ou 305

Ecole privé Londres
recherche
ENSEIGNANT
en physique nucléaire
septembre
Ecrire Dr E. PAUL,
38, Eton Avenue, Londres,
N.W. 3.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



BIAO
SUCCURSALE D'ABIDJAN
recrute par voie de concours

A/ 10 DIPLOMES DE:
- ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE
- ECOLES DE GESTION
- *FACULTES DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES* OU TITULAIRES D'UN DIPLOME ASSIMILE

(Agés de moins de trente ans).

B/ 10 TITULAIRES DU BAC G2

(Agés de moins de vingt-cinq ans).
Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur *recrutement définitif sera subordonné à l'obtention* des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 79/80.
Les candidats devront être de nationalité ivoirienne.
Les dossiers de candidature devront être retirés au Service Formation de la BIAO Paris, 39, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS avant le 30 Mai.
Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés à ce même service, le 13 Juin, dernier délai.

MARTINIQUE
ORGANISME DE PREVOYANCE SOCIALE
recherche

ANTILLAIS
— Niveau B.T.S. de comptabilité.
— Sérieuses références exigées.

Poste à pourvoir : 1er juillet 1980.

Fournir C.V. manuscrit et photo d'identité à RÉGIE PRESSE,
n° T 019.983 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS DU SECTEUR TERTIAIRE
(10 000 personnes C.A. 1 milliard de F)
présent dans plus de 20 pays
nous recrutons
pour une de nos filiales africaines :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il sera chargé, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier de la zone :
- de l'administration et la comptabilité
- des affaires juridiques et fiscales
- de la gestion financière, du contrôle budgétaire et de la paie.

Une expérience de la fonction de 4-5 ans ainsi *qu'une bonne connaissance de l'anglais sont* demandées.
Au salaire attractif s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation.

CONTESSE PUBLICITE nous transmettra votre candidature avec photo et prétentions sous *no 58540 - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS* Cedex 01, que nous étudierons avec toute la discrétion nécessaire.

S. D. M. O.
(Société de diffusion des moteurs de l'ouest)
recherche

pour suivi d'installations et mise en service centrales électriques avec groupes diesel en ARABIE SAOUDITE et MOYEN-ORIENT

UN INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Expérience requise - Nationalité arabe - De confession musulmane - Permettant l'accès aux enceintes religieuses de la Mecque et Medine.

Envoyer C.V. avec photo à : S.D.M.O., Tour Gallieni 1, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET

SOCIETE INGENIERIE
recherche

INGENIEURS

Ayant expérience pour poste de responsable de mise en route d'un groupe d'unité chimique sur un chantier en ASIE.
Ce poste nécessite l'habitude de la coordination et de la négociation avec clients et associés.
La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 1258 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)



emplois régionaux

DARTY
DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Notre Groupe connait, depuis plusieurs années, une expansion régulière que traduit l'évolution de ses effectifs, de son chiffre d'affaires, du nombre de ses magasins, etc... Nous recherchons pour l'une de *nos filiales régionales,* son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché directement au Directeur Général de sa société, sa fonction recouvrira un large secteur d'activités : comptabilité, contrôle budgétaire, gestion de la trésorerie, gestion administrative, gestion sociale, *procédures et contrôle interne.*

La personne recherchée sera de formation supérieure, grande école *commerciale ou expertise comptable, complétée par une expérience* de 4 à 5 ans dans un cabinet d'audit ou à un poste de responsabilité financière.

Ecrire : GROUPE DARTY - Direction des Relations Sociales
Tour Rosny II - 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX

Nous fabriquons, commercialisons, installons des biens d'équipement, notamment dans les industries agro-alimentaires. Nous sommes leader dans ce domaine. Notre développement est important et nous renforçons nos équipes.
Nous recherchons pour notre
USINE DE NEVERS

ingénieur de fabrication
(FORMATION A.M. ou EQUIVALENT)

Il assurera la gestion des fabrications d'une unité de 100 personnes, mettant en œuvre uniquement des ACIERS INOXYDABLES et *SPECIAUX. (Il devra avoir une formation d'ingénieur-soudeur).* Nous lui demandons de perfectionner les techniques et procédés de soudage.
Il a 3 à 5 ans d'expérience.
La connaissance de l'Anglais sera un atout apprécié.

Si ce poste vous intéresse, écrivez avec C.V., photo et prétentions sous référence 425 à Bernard LEGRAND, Directeur du Personnel

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
B.P. 56 — 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Electromécanique
Chef de fabrication

Il s'agit d'une société française de rang international spécialisée dans le petit matériel électromécanique de haute technicité. Performante et en évolution, tournée vers l'export (60%), elle recherche un CHEF DE FABRICATION pour son usine située en Basse Normandie.

Rattaché au Directeur de l'usine et en étroite collaboration avec les *Chefs de service, le Chef de fabrication, à qui sera confiée la gestion* des ateliers de production (220 personnes), aura pour mission d'optimiser et de coordonner les productions.

Ce poste est celui d'un homme de tempérament soucieux d'efficacité et ayant le goût des relations humaines et le sens du travail en équipe. Il peut convenir à un ingénieur (AM, ICAM, IDN ou équivalent) ayant une expérience confirmée de la gestion d'ateliers, de la construction électromécanique de série et connaissant l'anglais.

Ce poste offre un développement intéressant à moyen terme à un *candidat de valeur.*

SEFOP remercie les personnes intéressées de bien vouloir lui envoyer leur dossier sous réf. CF 520 M

SEFOP *11, rue des Pyramides, 75001 Paris.*

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE BATIMENT
Filiale d'un grand groupe français de
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège social à

Orléans

CADRE FINANCIER

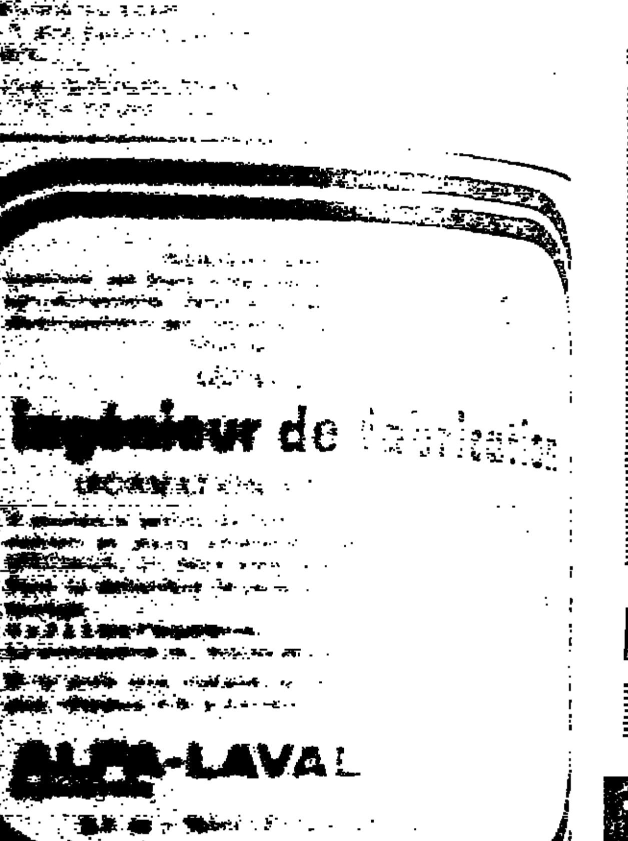
Agé de 25 à 30 ans, ayant une première expérience souhaitée de 3 à 5 ans, destiné à prendre rapidement le poste de :

CHEF COMPTABLE

Le candidat retenu se verra confier dans un premier temps :
- la comptabilité générale et analytique,
- l'établissement du bilan et des documents fiscaux,
- la paie, avec utilisation de l'informatique.

Réelles possibilités d'évolution au sein de la société ou du groupe.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 58314, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur commercial



Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises de sportswear, fabriquant et distribuant en France et à l'Etranger nos produits auprès de détaillants et de boutiques. Notre marque jouit d'une très forte notoriété. Nous souhaitons recruter le responsable de notre Département Enfant dont le C.A. est de 100 Millions de Francs. Rattaché à la Direction Générale, ce collaborateur définit la stratégie marketing, participe à l'élaboration des collections en liaison avec notre bureau de création, anime et contrôle plus de 15 représentants exclusifs et supervise les agents à l'exportation, dans certains pays. Nous confierons ce poste à un homme pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de direction commerciale (marketing et vente), acquise dans une entreprise appartenant au secteur habillement ou à celui des industries de la mode. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le poste est à pourvoir à CHOLET.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 52080 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Téléphone : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

directeur de région

230.000 F

Filiale européenne d'un groupe industriel international (industries liées aux travaux publics) notre développement nous conduit à renforcer notre équipe de direction : nous recherchons notre Directeur pour la région Sud-Est (base Lyon) Rattaché au Président, il sera membre du Comité de Direction. Largement autonome il assurera la gestion et le développement de plusieurs unités opérationnelles regroupant environ 200 personnes. Avec l'appui des Directions Technique, Financière, et Personnel, il veillera à la rentabilité des actions conduites. Ce poste convient à un homme de terrain, doté de l'esprit du chef d'entreprise, bon négociateur à tous les niveaux, de formation supérieure (commerciale et/ou technique), âgé de 35 ans minimum et bénéficiant d'une très solide expérience, à dominante commerciale. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 230.000 F reposera sur l'apport réel du candidat retenu.

Si vous souhaitez nous rejoindre, expédiez votre C.V. sous référence 0011/M à Sema-Sélection : 29, Cours Vitton 69006 LYON *qui nous transmettra votre dossier.*

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Ingénieur d'Etudes Logiciel
Grenoble

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes)

Filiale de THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recrute dans le cadre de son expansion pour sa DIRECTION TECHNIQUE des INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL.

Formation Grandes Ecoles (INSA, ESE, etc...) pour études et qualification de produits logiciel de base.

- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Expérience souhaitée des systèmes d'exploitation, compilateurs, transmissions et réseaux.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence CC.3 M à SEMS Service du Personnel - 1, rue de Provence - 38130 ECHIROLLES.

SEMS

MEDIA PA



Groupe C.G.E.

NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

Nous construisons des autocommutateurs électroniques qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous sommes exigeants sur la qualité de nos produits et de nos méthodes.

Pour renforcer cette exigeance, nous recherchons

un adjoint au chef du service qualité

Sous la direction du chef du service qualité, il sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale de qualité aux différents stades de conception et de fabrication des produits.

Le candidat retenu devra posséder une solide expérience en électronique ou informatique acquise au sein d'un service d'étude, de fabrication ou de qualité.

Il devra faire preuve de qualités certaines d'animateur et d'un souci constant d'efficacité.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

HEC, ESSEC...

Pour aborder la vie active, nous vous offrons :

des responsabilités dans nos directions commerciales, 100 000 F.

Demain, vous constituerez notre encadrement au plus haut niveau.

Notre groupe est compté parmi les toutes premières entreprises mondiales. En France, nous employons plus de 30 000 personnes. Nos spécialités vont de l'informatique à l'équipement ménager, en passant par l'audio-visuel. Nous cherchons les hommes de demain.

- **Si vous avez de préférence 2 ans d'expérience** ; mais nous sommes prêts également à examiner les candidatures de ceux qui, libérés de leurs O.M., seront diplômés en juin 1980,
- **Si vous souhaitez consolider votre savoir grâce à l'exercice de véritables responsabilités sur le terrain.** Seule l'épreuve du terrain réussie vous permettra d'acquérir la nécessaire crédibilité pour être demain aux postes de pilotage.
- **Mais surtout si vous avez l'âme d'un entrepreneur,** (MSL International saura le mesurer),

nous vous proposons au sein de nos succursales
(BORDEAUX, MARSEILLE, NANCY, NANTES, TOURS, ROUEN) :

DE CONDUIRE AVEC NOUS UNE REFLEXION VISANT A RENFORCER LA PRESENCE DE CERTAINS DE NOS PRODUITS AUPRES DU GRAND PUBLIC.

- Il vous faudra évaluer sur votre secteur notre réseau de distribution (aptitudes requises : diplomatie, psychologie, analyse),
- envisager les moyens susceptibles de pallier les insuffisances que vous aurez constatées (aptitudes requises : esprit de synthèse, pragmatisme).

DE VOUS ENGAGER SUR LE BIEN FONDE DE VOTRE DIAGNOSTIC.

En d'autres termes, d'être responsable sur votre secteur, et pour les produits qui vous seront confiés, du développement des affaires de notre société (aptitudes requises : du travail et du goût pour convaincre).

CETTE ACTION EST NOVATRICE POUR NOTRE GROUPE :

- Nous saurons écouter vos conclusions.
- Nous saurons mesurer votre activité.
- Nous saurons faire évoluer les meilleurs.

Ecrire à Hervé ZEBROWSKI - Réf. M 11015 (Lyon).

Discrétion totale assurée.



recrute
pour son Centre de Recherches
à SERQUIGNY

Technicien

pour réalisation essais et participation à études concernant la formulation des thermo-plastiques.

BTS ou DUT matières plastiques, bonnes connaissances en chimie.

Anglais/Allemand souhaités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel de l'Etablissement ATO-Chimie 27470 SERQUIGNY.

MEDIA PA

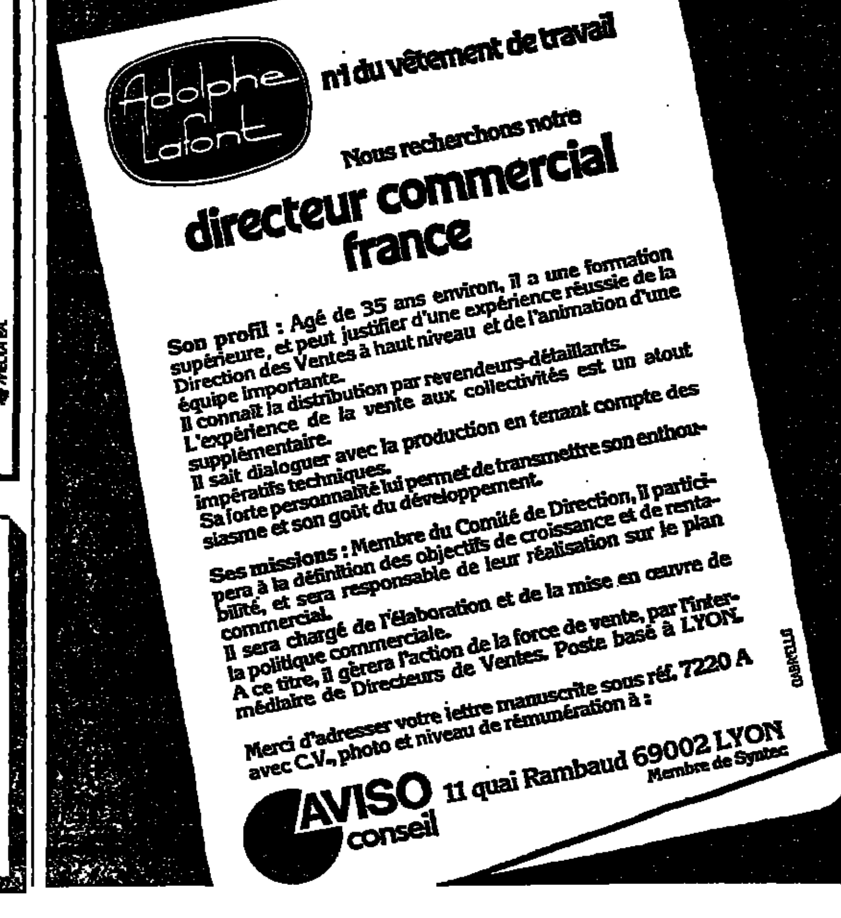
ENTREPRISE METALLURGIQUE STRASBOURG
PROPOSE A

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

un poste d'informatique de production au sein de son service informatique et organisation. La société veut développer un système de gestion de production en temps réel.

Quelques années d'expérience souhaitées, ainsi que des connaissances sur des bases de données et les applications en télétraitement.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 6867 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TEFAL
Responsable Etudes Marketing

TEFAL S.A. en progression constante sur ses marchés recherche pour son siège situé à RUMILLY (Haute Savoie) le responsable du service études marketing (France/Export). Rattaché au Directeur du Marketing, en liaison étroite avec les Chefs de produits, il aura pour mission de concevoir et mettre en oeuvre les études commerciales quantitatives et qualitatives nécessaires au développement des produits nouveaux et existants (marchés et vente, études publicitaires, testes d'acceptabilité, etc...). Avec le souci constant de la qualité de ses services, il gèrera d'importants budgets, choisira et assurera les relations avec les sociétés d'études extérieures. Ce poste présentant de réelles perspectives d'évolution conviendrait à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 27 ans et possédant 3 à 4 ans d'expérience réussie dans la conception et la conduite d'études de produits de grande consommation en entreprise ou en cabinet. La connaissance de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature sous référence 829 M à :



RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
(78) 89.37.16

SECRETAIRE GENERAL
LIMOGES

La Société qui dispose des moyens de production les plus modernes, est spécialisée dans la fabrication et la vente de fournitures intéressant l'industrie papetière et graphique.

Technicien averti, son P.D.G. veut s'adjoindre un cadre de haut niveau, organisateur, gestionnaire et homme de rigueur pour le charger de mettre en place et de faire fonctionner les outils de gestion propres à améliorer la rentabilité de l'entreprise dans les domaines autres que le technique (gestion de production, commercial, personnel ...)

Formation E.S.C. ou ingénieur généraliste s'étant orienté vers la gestion. Expérience souhaitée de responsabilités polyvalentes en P.M.E. optimum 40 ans

France Cadres — Adresser CV, photo et prétentions sous référence 202/09 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris



S.A. S E B recherche pour son équipe

MARKETING
Chef de produits junior.

Assiste le Chef de Groupe Produits

- Relations avec unités de production, forces de vente, consommateurs, agences de publicité
- Gère les produits existants (plans)
- Prend part au lancement des nouveaux produits.

Chargé d'études marketing.

Assiste le Responsable du Service Etudes

- Conçoit, suit, analyse les études et statistiques sur produits nouveaux ou existants
- Relations avec services Marketing, ventes, cabinets d'études.

Postes à pourvoir à 35 km de Dijon.

Pour ces 2 postes il faut une formation supérieure et 1 à 3 ans d'expérience.

Adresser C.V. manuscrit complet et détaillé, photo et prétentions à S E B - Direction du Personnel - 21260 SELONGEY

directeur technique
PRÊT-À-PORTER — MULHOUSE

Trois usines en Alsace, 330 salariés.
Nous sommes un des premiers fabricants français de vêtements de travail et de sportwear.

MISSION :

- Il aura la responsabilité de la production, supervision de la qualité, des coûts, respect des délais, etc...
- Il assurera la prévision des besoins en équipements industriels, techniques et humains, en proposera les meilleurs investissements et en suivra la gestion.
- Manager averti, il sera attentif à l'évolution des postes de travail, à la compétitivité des prix de revient ainsi qu'à l'efficience de son personnel (encadrement et ouvriers).
- Membre du Comité de Direction, il participera, également, avec les stylistes, à l'élaboration des collections.

IL EST NÉCESSAIRE :

- d'avoir une expérience similaire dans la branche confection,
- de pouvoir résider dans la région de Mulhouse,
- de posséder de réelles qualités personnelles : sens de la communication, ascendant, le goût pour l'animation et l'organisation.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 140.000 F + avantages.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE



Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous
Réf. 2705RC - 39, rue Etienne Marcel, 75001 PARIS
Réf. 5055 - 32, Allée de la Robertsau, 67000 STRASBOURG

matières plastiques

la filiale commerciale d'un important groupe chimique

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
en produits de coloration matières plastiques

Qui sera responsable de la commercialisation sur la région Rhône-Alpes, (résidence LYON).

Expérience dans ce domaine acquise dans la vente ou éventuellement chez un transformateur, indispensable.

Discrétion assurée.

Pour un premier entretien adresser votre C.V. sous réf. 93688 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

MEYLAN (Isère), 15.000 habit. Ville en expansion de la banlieue est grenobloise, recrute d'urgence

UN (E) CONSEILLER (E) D'ADMINISTRATION

(emploi spécifique), échelle secrétaire général. Ville de 10 à 20.00 habitants, chargé d'assurer les fonctions de SECRETAIRE GENERAL. Logement de fonction. Expérience de l'administration communale indispensable. Adr. lettre de candidature et curriculum vitae à M. le maire de MEYLAN 38240.

DIGITONE

Sté d'études et de réalisations en systèmes électroniques et micro informatiques recherche UN INGENIEUR ELECTRON. débutant, désireux de travailler sur micro-processeurs.
Lieu de travail :

AIX-EN-PROVENCE

Env. C.V. et prétent. à DIGITONE, RN 96, 13970 La Barque.

ROUEN
(200 personnes - C.A. 470 MF)

Importante filiale française d'un groupe étranger recherche pour son siège un

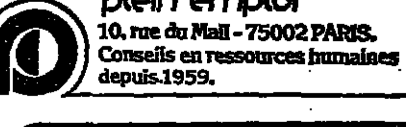
DIRECTEUR FINANCIER
150 000 F +

Sa mission:

- participer à la politique financière en relation avec la Direction Générale;
- superviser les services comptable et informatique (18 personnes) chacun dirigé par un Chef de Service;
- améliorer le fonctionnement des systèmes d'informations.

Le candidat retenu sera de formation supérieure et aura nécessairement une expérience des procédures bancaires et de solides connaissances en informatique et comptabilité.

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle à Solange MONTEIL, réf. 79206 M



10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

P.M.I., filiale groupe américain leader mondial dans ses spécialités pour l'emballage de protection, recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Ce poste qui ouvre de larges perspectives d'évolution sera confié à un cadre de 30 ans minimum, de formation commerciale supérieure, ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Homme de terrain, doué d'un esprit d'initiative et d'autorité naturelle, il pourra justifier d'une expérience particulièrement réussie dans une fonction similaire.

Dépendant du Directeur général, il animera et dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes et veillera au développement harmonieux de nos ventes à un réseau de distributeurs spécialisés.

Le salaire comprendra un intéressement et sera en rapport avec l'expérience et les qualifications du candidat.

Voiture fournie.

Lieu de travail : 150 km sud de Paris.

Prière d'adresser curriculum vitae et prétentions à SEALED AIR, B.P. 27, 89300 JOIGNY.

Importante société américaine, spécialiste semences, en particulier Maïs cherche pour seconder l'actuel responsable coordinateur technique européen, un

jeune ingénieur agronome

auquel il serait confié :

- la mise en place et le suivi d'essais dans différents pays européens,
- le suivi technique des variétés,
- les relations avec les services officiels et techniques.

Pour ce poste technique et relationnel, il est nécessaire d'avoir une première expérience, par exemple dans les engrais et les céréales, une très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand (voyages à prévoir aux États-Unis et en Europe).

Lieu de travail : en Beauce.

Veuillez écrire sous réf 8085 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

SOCIETE INDUSTRIELLE en forte expansion implantée à EPERNON (28) 300 personnes recherche son :

Chef du personnel

Rattaché au Chef d'Etablissement, il sera responsable :

- de l'ensemble de la gestion du personnel
- de la paie traitée en informatique extérieur.
- du recrutement, de la formation, des relations avec les partenaires sociaux.

Le candidat de formation supérieure de préférence, âgé de 25 ans minimum, devra avoir nécessairement quelques années d'expérience dans un poste équivalent.

Adresser .C.V et prétentions s/réf.5006 à PIERRE LICHAU SA BP220,75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CHEF DE SERVICE ACHATS

Nous sommes une importante société française, filiale d'un groupe international.

Nous recherchons pour notre branche d'activité bâtiment (C.A. : 60 M.), située en ANJOU un Responsable des Achats de matières, matériels et services.

Le candidat de niveau BAC Technique minimum devra avoir une expérience d'au moins 5 ans de la fonction achat dans l'industrie, une bonne connaissance de l'approvisionnement du bois et avoir déjà traité des problèmes d'import.

Formation type E.S.A. appréciée. Anglais nécessaire.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 58.378 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

GROUPE DE SOCIETES INDUSTRIELLES ET DISTRIBUTION
grande ville SUD OUEST engage

Jeune controleur de gestion (réf.2153)

Assistant du Directeur Financier et Administratif.
Diplôme ESC (options finance et comptabilité) ou Sciences Po.(section économique et financière). Expérience non indispensable mais formation complémentaire Nord-Américaine (MBA ou similaire) nécessaire.
Le poste requiert une excellente connaissance de la langue anglaise. Le candidat choisi présentera de réelles dispositions pour le travail d'équipe dans un groupe dynamique et en pleine expansion.

Secrétaire de direction (réf.2154)

Connaissance parfaite de la langue anglaise et pratique courante de la sténo anglaise et française. Formation juridique indispensable (licence de droit) + école secrétariat.
Grande expérience exigée pendant au moins 5 années dans poste d'importance similaire.
Rémunération annuelle proposée 80/90.000F

Ecrire avec C.V. et photo en précisant la référence du poste à P.LICHAU SA, BP 220,75063 Paris cédex 02 qui transm.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

C.A. + 1 milliard de francs
LEADER DE SA PROFESSION

recherche pour ses agences de

Bordeaux - Grenoble - Lille - Marseille
Nantes - Paris - Reims - Toulouse - Tours

INGÉNIEURS DE VENTE

- Formation écoles ingénieurs ou écoles supérieures de commerce.
- Débutants ou ayant quelques années d'expér.
- Pour exercer activité commerciale sur le terrain.
- Evolution possible dans filière commerciale ou autres branches d'activité.
- Stage d'intégration + formation continue.

70.000 F + (et participation aux résultats)

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : nº 8.216 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIETE IMPLANTEE DANS LA GRANDE BANLIEUE OUEST
300 personnes environ
MECANIQUE FINE
recherche

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE

Placé directement sous l'autorité de la direction générale, ce cadre de HAUT NIVEAU aura pour responsabilités essentielles :

- de définir en collaboration avec la direction des études et la direction commerciale, la politique qualité des produits de l'entreprise
- de définir les objectifs qualité qui en résultent
- d'optimiser les structures et moyens pour y parvenir
- de définir les procédures permettant d'obtenir un système assurance qualité efficace
- d'assurer les contacts extérieurs avec les clients et les organismes de normalisation
- d'assurer la promotion et l'animation de la qualité au sein de l'entreprise.

Envoyer C.V., prétentions sous réf. 5005 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS LEADER SUR SON MARCHE
cherche

chef du département achats

Il sera chargé de coordonner les services achats des différents établissements du groupe, et à ce titre :

- participera à la définition des règles et procédures en matière d'achats et devra contrôler leur application
- représentera l'entreprise dans les négociations de contrats importants
- assurera les liaisons avec les principaux fournisseurs et organismes officiels.

Dirigera également le service central achats où sont traités les achats de compensation avec les pays étrangers et les problèmes de sous-traitance.

Ce poste de haut niveau nécessite une formation supérieure et une expérience des achats et approvisionnements en milieu industriel ainsi qu'une pratique des opérations de compensation (achats, reventes) avec des pays étrangers.

Anglais courant indispensable.
Lieu du poste, Ville du Centre de la France.

Envoyer C.V. et prét. à no 58903 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société commerciale en pleine expansion recherche

POUR SON ANTENNE LYONNAISE UN RESPONSABLE DE VENTES

30 ans minimum, dynamique, expérience réussie dans la vente, sens de responsabilités.
Connaissance en matière technique serait appréciée.
Son rôle : la vente de matériels de manutention et l'animation d'une petite équipe.
Il rendra compte à la direction des ventes dans la région parisienne.

Adr. lettre man avec C.V. et photo ss nº 19.799 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNIVERSITÉ D'ANGERS
MAITRISE SCIENCES ET TECHNIQUES EN INNOVATION

- Formation en deux ans de cadres de haut niveau qui :
  - possèdent des connaissances scientifiques et techniques, commerciales et juridiques adaptées aux nécessités du marché ;
  - pratiquent deux langues étrangères ;
  - suscitent, gèrent, rentabilisent le produit nouveau.
- Trois filières sont offertes :
  - A) Matériaux et produits nouveaux ;
  - B) Génie biologique et médical ;
  - C) Electronique, électrotechnique et automatique.
- Recrutement après DEUG Sciences (A ou B) ou équivalence (D.U.T., B.T.S., P.C.E.M., pharmacie, classes préparatoires).
- Admission sur dossier, plus entretien individuel.
- Dépôt des dossiers avant le 1er juillet 1980.

INSTITUT SCIENCES ET TECHNIQUES M.S.T.
2, boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS CEDEX.
Tél. : 16 (41) 48-32-24.

LA DIRECTION REGIONALE DE NORMANDIE d'un groupe international, spécialisée dans l'étude, la réalisation et l'entretien d'installations dans les domaines de l'instrumentation, la régulation automatique et l'électricité recherche le

FUTUR ADJOINT AU DIRECTEUR RÉGIONAL

Après avoir confirmé son expérience dans la gestion d'affaires importantes, il assurera la coordination opérationnelle des différents Centres de profits. Il aura la responsabilité, en liaison avec les ingénieurs d'affaires, de la réalisation des contrats sous les aspects, technique, organisation et gestion. (C.A. visé : environ 60 M.F.).

Par ailleurs, il sera l'animateur des actions de promotion technique de la Direction Régionale.

Ingénieur de formation (en particulier en régulation ou en électrotechnique), il a une expérience d'environ 10 ans dans le domaine de l'Entreprise et une bonne connaissance des activités industrielles de la vallée de la Seine.

Envoyer C.V. avec prét. s/ réf. 2307 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

SOCIETE A TOULOUSE
recherche

CHEF COMPTABLE

assurant également les fonctions de :

CONTROLEUR DE GESTION

- 30 ans environ, D.E.C.S. complet ou équivalent ;
- expérience de cabinet souhaitée ;
- déplacements courte durée.

Envoyer C.V. et prétentions à nº T 19.906 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef de zone export europe

trilingue : français, anglais, allemand

Groupe international, leader européen sur le marché de la menuiserie pour le bâtiment - doté d'une importante capacité de production - crée pour consolider une croissance rapide à l'exportation et atteindre des objectifs ambitieux le poste de Chef de zone export Europe.
Ce poste convient à un homme expérimenté (5 ans mini dans un poste analogue), 35 ans environ, dynamique, concret, ambitieux, aimant le terrain et la négociation, mais aussi sachant préparer et planifier son action. Formation école supérieure de commerce international.
Missions : Directement rattaché au Directeur Commercial, disposant des moyens nécessaires à son action, il devra :
- *poursuivre le développement à l'exportation,*
- contrôler, animer, dynamiser les réseaux d'agents existants pour optimiser leur action,
- rechercher et mettre en place personnellement de nouvelles implantations pour de nouveaux marchés,
- collecter et analyser les informations nécessaires à l'action et à son développement.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140 000 F pour un candidat de valeur.
Lieu de travail : Sarrebourg. Déplacements à prévoir : 30 % du temps.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73518/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Région ouest - Sud de la Loire

5 jeunes informaticiens

BTS, Maîtrise d'informatique...

Groupe industriel français, nous recherchons pour une de nos sociétés régionales en forte expansion dans plusieurs domaines de l'informatique, des informaticiens.
Intégrés à une équipe jeune, ils seront, après formation, affectés à des activités telles que :
- ingénieur d'application,
- analyste systèmes,
- conception de systèmes,
- responsable du développement d'applications industrielles sur microprocesseur.

Ces postes peuvent convenir à des informaticiens ayant un à deux ans d'expérience et à des débutants. L'un d'eux peut convenir à un ingénieur électronicien.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence *71555/M*, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

directeur industriel

TEXTILE-MAILLE (Aube)

DUPRE S.A.R.L. (1.400 personnes - 4 unités de fabrication), un des LEADERS du Sous-Vêtement (dont une ligne de produits «Très Haut de Gammes), recherche son «DIRECTEUR DE PRODUCTION».

Le candidat, 35 ans minimum, de formation INGENIEUR HAUT NIVEAU, à l'esprit ouvert, aura pour mission d'assurer et de superviser la coordination entre les différents Départements Techniques (Tricotage - Teinturerie - Coupe - Confection et Finition) répartis dans les 4 usines du Groupe (dont l'une à l'étranger) et dirigés chacun par des Chefs de Services placés sous sa responsabilité.

Ce poste «clef» ne saurait être confié qu'à un homme maîtrisant parfaitement les techniques industrielles *dans le domaine de l'Industrie de la Maille (il disposera d'un Bureau d'Etudes et de Méthodes performant)*, et justifiant de quelques années réussies dans une fonction similaire.

Ses qualités professionnelles alliées à un sens aigu de l'encadrement (autorité et diplomatie) et de l'analyse rapide des situations lui permettront, d'une part, de posséder une large autonomie, d'autre part de participer étroitement à la définition des objectifs de l'entreprise (notamment par l'élaboration de plans d'investissements).

Logement de fonction assuré à ROMILLY SUR SEINE (AUBE)

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à M. le Directeur du Personnel -

DUPRE B.P. No 1 - 10101 ROMILLY SUR SEINE (Réponse et discrétion totales assurées).

Si dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management et de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq ains min. comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent **la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.**

Nos clients ont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération *élevée est prévue après la période de formation. Si vous êtes intéressé par cette opportunité,* envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

Ecrire sous le numéro de référence LM 19-05-80.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Boulevard de la Cambre 42 - Boite 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique), qui transmettra.

CAREER OPPORTUNITY IN

MANAGEMENT CONSULTING

Large prestigious consulting firm with worldwide operations is expanding its activities in Europe and France. The company is the leader in its field with an exceptional reputation. Clients include a high percentage of the best known international companies. This is an extraordinary opportunity to begin an exciting, highly rewarding career. After preliminary training original assigments will be in sales and client-handling, contacting and negotiating with chief executive officers of major companies.

Future promotions available in various interesting phases of the business, depending upon the capabilities and interests of the individual.

Applicants should be approximately 35-45 years of age with a good educational background, business experience should show a record of advancement to significant management *positions and a proven ability to produce results.* Ambition, hard work, dedication and integrity are essential for success.

Past experience in sales or consulting is unnecessary, but talent for dealing with high level management is a requiste. Fluency in foreign languages desirable but not required. Position involves travel but no relocation.

This outstanding situation pays very substantially from the outset with bonuses for exceptional achievement. Generous future pay increases and advancement based on performance. *There are no limits to the potential of these*

CHALLENGING POSITIONS

If interested, please write to **INSIGHT PUBLICATIONS S.A., Bld. de la Cambre 42, Boîte 13, B-1050 Brussels, Belgium** (under ref. : LM 19/05/80), who will forward applications to their clients. Enclose a curriculum vitae, past salary, history, photograph, telephone number, and your salary requirements together with a letter expressing your views of your personal qualifications.

Des postes formateurs et évolutifs pour commerciaux débutants

Missions d'intervention dans toute la France

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen terme des investissements des petites et moyennes entreprises.

Poursuivant son développement, l'UFB-LOCABAIL propose des opportunités de carrière intéressantes à de jeunes candidats de niveau BAC + 2 ou 3 années d'études supérieures possédant ou non une première expérience.

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), leur mission sera de conseiller et de vendre aux responsables des PME et PMI la meilleure formule de financement en crédit ou leasing.

Très formateurs, ces postes peuvent permettre à des candidats compétents d'évoluer, à court terme, vers la responsabilité d'une agence.

A des candidats très mobiles possédant le sens de la négociation et une bonne adaptabilité, l'UFB-LOCABAIL propose un salaire motivant + primes + intéressement, de nombreux avantages et le remboursement intégral des frais.



Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous référence M 4 846 à

compagnie bancaire
Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

l'aerospatiale

toulouse — "Division avions"

Recherche :

DES INGÉNIEURS de HAUT NIVEAU

(Grandes Ecoles ou E.N.S.I.) débutants ou ayant une à deux années d'expérience industrielle

pour participer au développement notamment de ses activités d'Etudes, d'Essais, de Production.

La Coopération Européenne et le niveau International dans lesquels s'inscrivent ses productions impliquent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Dans certains cas la connaissance de la langue allemande pourra *être appréciée.*

Merci d'envoyer curriculum vitae et photo à

AÉROSPATIALE

Relations Sociales, 316, route de Bayonne,

31060 TOULOUSE cedex.

Cerci

SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

recherche pour GRENOBLE

1 Ingénieur d'Affaires

de formation E.S.E.; ou équivalente.

Il a acquis une expérience de quelques années des techniques informatiques temps réel ou bien de Technico Commercial dans l'exploitation ou dans la téléconduite de réseaux électriques.

Il possède une bonne qualité de négociateur alliée à une compétence d'organisateur et de réalisateur de projets de longue durée.

Il pratique couramment l'anglais nécessaire à l'accomplissement de cette fonction dont les réalisations peuvent se trouver en France ou à l'Étranger.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé sous référence 501 à la Direction du Personnel, CERCI - 56, rue Roger-Salengro 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité R.E.R.).

METTRE EN OEUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Importante entreprise de la maille - 3 usines - 600 personnes - licenciée TED LAPIDUS et PIERRE BALMAIN, crée un poste de CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER. Il assure la responsabilité du département administratif et *comptable de la Société* (Comptabilité, fiscalité, trésorerie, contrôle de gestion, questions administratives et juridiques classiques) et seconde le PDG dont il est l'adjoint direct dans les affaires courantes.
Ce poste offre de réelles perspectives de carrière et convient à un candidat de formation juridique supérieure maîtrisant parfaitement la comptabilité.
Poste basé dans une grande ville du Nord.
Adressez lettre manuscrite + CV et prétentions sous référence 1325 M. à CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE, 17, rue des Acacias 75017 PARIS.

rsc carrières

BANQUE PRIVEE
(200 km de Paris)
recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expérience dans une division Organisation Informatique

Dans le cadre de l'évolution des structures, un poste de responsabilités sera confié à une personne ayant déjà eu une expérience d'encadrement.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 5 846 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra. Nous vous assurons une rigoureuse discrétion.

Plain Champs

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Notre client est un groupe international, un des leaders mondiaux dans l'étude et la fabrication d'instruments chirurgicaux de très haute précision et de qualité.

Dans le cadre d'une expansion importante, la filiale française renforce sa structure et recherche deux cadres;

FUTUR CONTROLLER

Basé à la Division Commerciale France et dépendant du Directeur Général, il se voit *confier d'abord la comptabilité et la paie*, la préparation du reporting mensuel, l'analyse des résultats et l'amélioration des procédures internes. *Il assurera également un suivi dans* les domaines de la fiscalité, de la trésorerie et du contrôle d'inventaire.

Ce poste stimulant s'adresse à un (e) jeune diplômé (e), de formation supérieure comptable (*DECS ou équivalent*). *Son efficacité* et son sens de l'initiative devront lui permettre d'accéder rapidement à de plus larges responsabilités.

Réf. M 137

ASSISTANT DE GESTION

Basé au sein de l'unité de production et dépendant directement du Controller, il l'assistera dans un nombre important et varié de missions; supervision du service comptable, préparation du reporting selon les normes américaines, *contrôle des procédures et des informations* de gestion en liaison avec les différents services concernés.

Ce poste convient à un (e) jeune diplômé (e) (25-30 ans), possédant une maîtrise de gestion *ou équivalent, complétée* par une expérience de 2 ans minimum dans un contexte industriel. Il aura une pratique de la comptabilité industrielle et des systèmes informatiques.

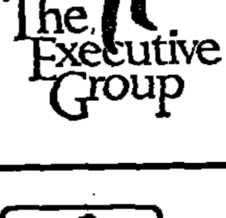
Réf. M 138



Pour ces 2 postes, à pourvoir en Banlieue Sud de Paris, une expérience au sein *d'une société* anglo-américaine ainsi que la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Les rémunérations sont attractives pour des candidats faisant preuve de dynamisme et d'un réel esprit d'équipe.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant bien la *référence choisie à* : Monsieur Rudolph von Räesfeldt — The Executive Group — Tour Montparnasse — 33 avenue du Maine - 75015. Paris. Discrétion assurée.



The Executive Group
management consultants

média-system



emplois régionaux

groupe
école supérieure de commerce de lyon

recherche
pour Septembre 1980

UN PRATICIEN
DU DROIT DES AFFAIRES

35 ans environ de préférence

susceptible de partager son activité dans la région lyonnaise entre l'enseignement et le conseil d'entreprises.

- Formation juridique supérieure.
- Expérience professionnelle antérieure indispensable.
- *Expérience pédagogique et forte* motivation pour la formation et le perfectionnement des cadres.
- Intérêt pour la création d'enseignements concrets, en relation avec d'autres aspects de la gestion, répondant bien aux besoins des dirigeants d'entreprises.

Renseignements et candidatures à :
Mlle COTTIN, E.S.C. LYON,
B.P. 174 - 69130 ECULLY.

Littoral Ouest
Importante société recherche

Diplômé
Grande Ecole Commerciale

Nous souhaitons rencontrer une jeune personnalité dynamique et créative possédant quelques années d'expérience en industrie et désirant utiliser ses talents d'animateur et de gestionnaire afin de développer une carrière au sein du service commercial et administratif.

Adresser votre C.V. détaillé et photo à Phsycho 85
3, rue Poincaré - 85000 LA ROCHE SUR YON.

MEDIA BA

B.E.T. AMÉNAGEMENT
recherche pour
Marseille

UN INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES

Pour études et travaux VRD.
3 à 5 années d'expérience nécessaires.

Ecrire sous n° T 019956 M. REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ASSOCIATION DE TOURISME FAMILIALE

cherche

ANIMATEUR COORDONNATEUR D'ÉQUIPES

Pour village de vacances (800 personnes)

- Sérieuses références.
- Libre de suite au 15 octobre.

Adresser curriculum vitæ manuscrit à
RENOUVEAU BEG-MEIL
29170 FOUESNANT

SOCIETE IMMOBILIERE DE PREMIER PLAN
PARIS (8e)

recherche son futur

RESPONSABLE COMMERCIAL
REGION EST NANCY

Diplômé E.S.C. ou équivalent

Son installation locale se fera après une période de formation au siège parisien.

Ce poste nécessite un sens aigu des négociations et le goût des contacts à haut niveau.
Origine régionale souhaitée.

Adresser C.V. + photo s/n° 38108 P.A., SVP,
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

Les PEINTURES ASTRAL
recherchent pour leur usine de
MONTATAIRE (60)

UN DUT GESTION
Option Organisation

pour la mise en place d'un fichier «formules»
Expérience appréciée et bonnes connaissances de l'*anglais*.
Il s'agit d'un poste qui demande des qualités de contacts et de méthode..
Une sensibilisation à l'informatique serait utile pour cette fonction.
Un candidat de valeur pourra évoluer rapidement.
Envoyer C.V. et *prétentions* à *Mme* LACOSTE
Société ASTRAL tour Akzo - 164 rue *Ambroise* Croizat 93204 SAINT DENIS

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
MARSEILLE
recherche son

Responsable
Département Immobilier

chargé d'acheter, vendre, gérer un secteur que nous voulons considérablement développer.

Ce poste ne peut convenir qu'à personnalité de premier plan offrant toutes garanties de sérieux et d'expérience dans la profession.

Rémunération départ 120 000 F.

Ecrire à notre conseil L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON.

MEDIA PA

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recherche pour le laboratoire
de son Etablissement de
BORDEAUX

UN INGÉNIEUR

ARTS ET METIERS - ENSI ou équivalent — possédant une solide formation en MECANIQUE ET METALLURGIE, ainsi qu'une expérience de quelques années en laboratoire industriel.
Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à :
SEP (Service du Personnel),
B.P. 37 — 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES.

SOCIETE IMPORTANTE
ÉQUIPEM. DE GARAGE
180 km de *PARIS*
recherche
pour son service
contrôle de gestion

CHEF COMPTABIL. ANALYTIQUE
D.E.C.S. ou équivalent
Expérience industrielle
Anglais : 1 atout.

Sa mission :
- Préparation des états financiers *mensuels*.
- Contrôle budget.
- Prix de revient.
- *Participat.* à la réalisation d'objectif audit interne.
- Poste susceptible *d'une* évolution rapide.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétent. à FOGAUTOLUBE 58440 MYEMMES.

IMPORTANTE SOCIETE
ELECTRONIQUE
(GROUPE PHILIPS)
recherche pour
BRIVE (CORREZE)

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Responsable de projets en *informatique de gestion*.

Connaissances DOS/VSE, DL 1 *et gestion de production* appréciées.

Envoyer C.V. av. photo (moins de 1 an) et prétentions, à no 58.035 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

P.S.T.I. CORSE
recherche

DIRECTEUR D'INTERNAT

Solide expér., diplôme d'éducat. spécialisé, origine corse souh. Éc. no T 019906 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPTABLE

Un cab. d'expertise comptable à BEZIERS, recherche un collaborateur ayant une expérience en cabinet de quelques années, capable de prendre la responsabilité totale d'un portefeuille de 20 à 25 clients au réel. *Ecrire avec C.V. et indiquer la* rémunération demandée, sous *la référence GR 501 M, à :* ROLAND DERKUM CONSEILS 48, r. *Margnolles*, 69300 Caluire.

ORGANISME DE CONTROLE
recherche

INGÉNIEURS OU TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Spécialisés en incendie et prévention des accidents *pour assistance technique* et vérification des machines.
Age minimum : 35 ans.
Fournir références vérifiables.
Postes à CLERMONT-FERRAND et à VALENCE
avec déplacements.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à réf. 375 Télex P.A. 69288 Lyon Cedex 1 qui tr.

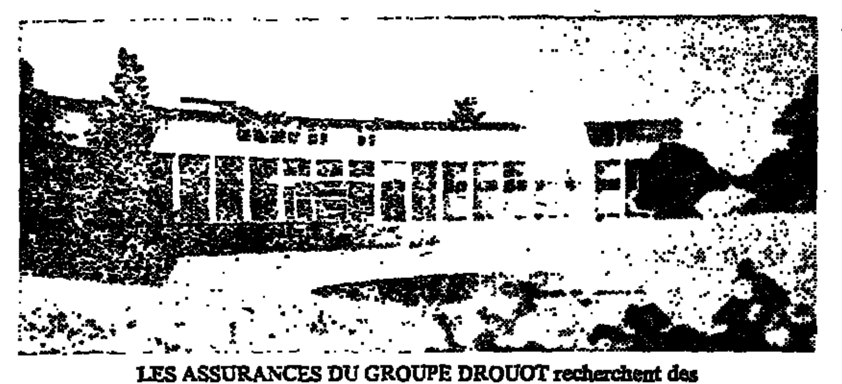
URGENT :
Recherche

pour promotion produits *agricoles et alimentaires* : organisation missions commerciales de *prospection et réception* d'acheteurs.
Diplômé Ecole de Commerce ou Agro + IAE ou Sciences Éco.
Adr. C.V., photo et prétentions à la Chambre régionale d'Agriculture, *234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf* - 86034 POITIERS.

---

vous habitez la banlieue OUEST ?
...GAGNEZ 1H DE LOISIRS CHAQUE JOUR

en travaillant près de chez vous dans la Forêt de MARLY-LE-ROI (78)



LES ASSURANCES DU GROUPE DROUOT recherchent des

ANALYSTE-PROGRAMMEURS

IUT, MIAGE, INGENIEURS connaissant si possible l'ASSEMBLEUR IBM.

VOUS DEVELOPPEREZ DE NOUVEAUX PROJETS sur IBM 3033, 3031 et mini-ordinateurs, dans un environnement de BASES DE DONNEES et de TELETRAITEMENT *(250 Terminaux), en utilisant les méthodes* de développement les plus avancées TSO et IPT.

VOUS SEREZ FORME dans tous ces domaines mais aussi dans les Techniques de l'Assurance, de la Gestion et de la communication.

VOS CAPACITES FERONT VOTRE CARRIERE DANS L'ENTREPRISE, même en dehors de l'Informatique.

VOUS BENEFICIEREZ, dès l'entrée, des avantages sociaux de l'entreprise (horaire souple, restaurant, régime de prévoyance, mutuelle, activités sportives et culturelles liées au comité d'Entreprise etc.)

Adressez CV et lettre manuscrite de candidature sous réf. H à :

CLAUDE BERGES
Chargé de Recrutement
GROUPE DROUOT
1 place Victorien Sardou
78161 - MARLY-LE-ROI.
(3) 958.62.14 poste 3533



FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
INDUSTRIE MECANIQUE
proche banlieue Nord
recherche

ingénieurs méthodes

A.M. *ou équivalent*
pour Technologies nouvelles appliquées :
- *aux matériaux* (*fonderie, soudure,* usinage, ...)
- *aux méthodes de fabrication* (automatisme, contrôle, hydraulique, ...).

ingénieurs bureau d'études

Formation Mécanique
pour l'étude, les applications, les essais et le développement de nos produits *en liaison avec nos clients français et* étrangers.

Expérience minimum 2 - 3 ans. Anglais lu et parlé.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 58.361, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PROCHE BANLIEUE NORD-EST DE PARIS
SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
C.A. 300 Millions - *Cotée en Bourse* - Gestion *rigoureuse* - Résultats constamment bénéficiaires - Progression constante et importante en Métropole avec de larges possibilités de développement à l'Exportation
recherche pour
assurer nouvelles étapes de sa croissance 1980 - 85 :

A/
DIRECTEUR EXPORTATION

qui sera directement rattaché à la Direction Générale et prendra en main un service crée en 1971 réalisant 10 % du C.A. de la Société par l'intermédiaire de Distributeurs, Concessionnaires et Grossistes spécialisés en MATERIELS DE CHAUFFAGE MENAGER.

Il est indispensable d'être QUADRILINGUE : ALLEMAND, ANGLAIS, ITALIEN

Nombreux déplacements à prévoir, le poste nécessitant une bonne maturité (minimum 35 ans), la pratique des affaires internationales et le souci de la rentabilité.

B/
DIRECTEUR DES VENTES - FRANCE

- Destiné à *succéder en 1985 au Directeur Commercial.*
- Il sera chargé de coordonner 9 Régions et 21 Agences diffusant le matériel auprès des Installateurs par des Grossistes spécialisés.
- *La Société est un des principaux constructeurs français d'un matériel* ayant une excellente réputation technique confortée par un service Aprés-Vente soigné et développe régulièrement ses ventes depuis des années.
- *Il s'agit de compléter une équipe dynamique et agressive avec un homme de 35 ans minimum ayant* déjà acquis une bonne expérience d'encadrement et d'animation du personnel commercial itinérant.

C/
DIRECTEUR DES ETUDES

qui est destiné à succéder au Directeur Technique en 1985 et prendra en *main* l'équipe de
RECHERCHES et DEVELOPPEMENT
constituée d'une quinzaine d'Ingénieurs et Techniciens.

Il doit posséder le sens de l'industrialisation pour la production en série d'appareils électro-mécaniques et avoir de bonnes connaissances en mécanique générale, en échanges thermiques et en régulation.

Minimum 35 ans. Anglais technique souhaitable - Qualités d'ingéniosité et sens pratique indispensables pour s'intégrer dans une équipe axée sur l'obtention de la supériorité technique dans le cadre d'une *gestion rigoureuse.*

La Société *offre ces postes de premier plan avec des rémunérations* attractives et un avenir ouvert à des candidats ayant une solidité *morale et physique* à toute épreuve pour affronter avec succés les «challenges» du marché et de la technique.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE EN ECRIVANT DIRECTEMENT
A NOTRE INGENIEUR CONSEIL DE LONGUE DATE
CHARGE de nos RECRUTEMENTS
qui répondra sous huitaine à toute lettre *manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé* et si possible d'une photographie et de précisions sur la date de disponibilité et sur la rémunération souhaitée.

Ecrire avant le 27 mai selon le poste recherché (A, B ou C) à :

Mr Guy ESCULIER
49, avenue F.D. Roosevelt
75008 PARIS

Publicité-Réunies

Cette annonce fait suite à des annonces antérieures qui n'ont pas abouti à l'entrée en fonctions de collaborateurs répondant aux objectifs de nos recherches et susceptibles de maintenir la haute qualité de notre équipe de Direction.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Alimentation
PARIS ou CENTRE

La Société, implantée dans le Massif Central, fabrique et vend des produits régionaux de qualité (jambons, saucissons secs, ...). Dotée d'un outil de production très moderne, elle veut développer son implantation commerciale en France et à l'Etranger.
Elle recherche un Directeur Commercial expérimenté pour animer et renforcer son réseau de vente et trouver de nouveaux débouchés auprès d'une clientèle variée: grandes surfaces, grossistes, détaillants.

France Cadres — Adresser CV, photo et prétentions sous référence 202/10 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris

SODETEG T.A.I.

[illegible] TECHNOLOGIES [illegible]

recrute

INGENIEURS LOGICIELS

[illegible] service [illegible] pour évolu[illegible] de proje[illegible]

Siège et [illegible] onaux et internationa[illegible]

Adresser C.V. dét[illegible] oto sous référence 909 à SODETEG T.A[illegible] 78530 BUC.

INFORMATIQUE

IDEL

Venez renforcer nos équipes
INGÉNIEURS
ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous connaissez :
les langages COBOL, PL1, ASSEMBLEUR
expériences désirées CICS, IMS, DL1

Env. C.V. détaillé IDEL Informatique
6, rue Bertin-Poirée - 75001 PARIS.

Cadre comptable
PARIS

Etudes Supérieures + D.E.C.S.

Une société industrielle française : 500 personnes, C.A. 200 Millions - filiale d'un des tout premiers groupes français - recherche un cadre comptable.
Intégré dans un service comptable « informatisé », il sera l'adjoint du responsable du service et, à ce titre, associé à toutes décisions concernant son unité de travail.
Après une formation de 2 mois environ, il supervisera l'activité d'une dizaine de personnes et, progressivement, il sera chargé de missions d'audit interne et de filiales (ce qui suppose quelques déplacements), des prévisions de trésorerie à long terme, de la réorganisation comptable en fonction du nouveau Plan 81...
Il assurera l'interface avec le service informatique et les liaisons avec le contrôle budgétaire.
Cette fonction s'adresse à un homme de métier, bon fiscaliste, ayant une expérience comptable de 8-10 ans, acquise dans l'industrie (grande et moyenne entreprise).
De bonnes connaissances juridiques sont nécessaires ; la connaissance de l'anglais appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71554/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Informaticiens
PARIS

Diplômés d'Études Supérieures, Ingénieurs ou Universitaires

Important Organisme de Prévoyance recherche des informaticiens pour participer à des travaux d'étude et de mise en place de méthodes de réalisation de projets faisant appel à du télétraitement et des bases de données sur moyens et gros ordinateurs.
Une expérience de 2 à 3 ans dans l'un de ces domaines est souhaitable.
Postes évolutifs, impliquant possibilités de promotion larges.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 71552/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, São Paulo.

Membre de SYNTEC

EDF - GDF

Vous êtes débutant, titulaire

d'un diplôme d'INGENIEUR GRANDE ECOLE

Vous avez le goût du travail en équipe, des contacts humains, des responsabilités, de l'engagement personnel et la disponibilité requise par un Service Public.
Vous êtes dynamique et prêt à une grande mobilité géographique et fonctionnelle.
Alors, démarrez dans la vie active comme

Ingénieur d'exploitation

Vous pourrez ainsi vivre les nombreux et passionnants problèmes humains et techniques rencontrés dans différents secteurs de pointe, tant dans les domaines de la PRODUCTION, avec *notamment le démarrage et l'exploitation des centrales classiques et nucléaires*, que dans ceux du TRANSPORT et de la DISTRIBUTION de l'énergie.

Ecrivez-nous avec un C.V. et une photo à :

EDF - GDF Direction du Personnel - Division Recrutement
12, place des Etats-Unis, 75783 PARIS Cedex 16

IMPORTANTE SOCIETE
BRANCHE CHAUFFAGE PARIS
cherche
CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE

CHEF DE SERVICE GESTION CLIENTS

Forte personnalité pour assumer :
- le contrôle du crédit
- la facturation
- le recouvrement
- les prévisions trésorerie
- l'établissement des situations comptables
- les statistiques commerciales
- la gestion des fichiers informatiques
- l'utilisation de terminaux
- les relations internes ou externes.

Un cadre de valeur trouvera dans cette fonction une activité et une rémunération très intéressantes.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo sous réf. No 57377 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui tr.

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des

analystes
(réf. 8361 A)
Maîtrise d'informatique, École d'ingénieur ou équivalent,

et des

programmeurs
(réf. 8361 P)
DUT informatique ou équivalent.

débutants

pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant les bases de données et le télétraitement.

- Formation complémentaire assurée
- Matériel utilisé : IBM sous OS
- Langage utilisé : Assembleur.

GIE — Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

National Semiconductor

En 10 ans seulement, National Semiconductor est devenu l'un des leaders mondiaux dans l'industrie des semi-conducteurs. Nous employons plus de 30.000 personnes dans le monde entier pour concevoir, fabriquer et commercialiser nos quelques 6.000 transistors et circuits intégrés. Aujourd'hui nous sommes devenus également un important fabricant de systèmes informatiques fondés sur le semi-conducteur.

Nous recherchons :
- **Ingénieurs technico-commerciaux**
  Calculateurs, péri-informatique, automobile.
- **Ingénieur d'application**
  pour implantation de produits chez le client.
- **Ingénieur**
  développement programmes micro-ordinateurs COPS 400, INS 8048. TMS 1000.
- **Secrétaire commerciale, bilingue.**

Écrire ou téléphoner à :
National Semiconductor France,
28, rue de la Redoute,
92260 Fontenay-aux-Roses.
Tél. : 660.81.40.





LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre de Traitement des Opérations Bancaires situé à Paris

INGENIEURS ANALYSTES

- Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.
- École d'ingénieur ou Maîtrise d'informatique et *quelques années d'expérience.*
- Expérience Télétransmission souhaitée pour l'un des postes.

Adress. CV, photo, salaire et prét. s/réf SB à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

1 AGENT TECHNIQUE ASSISTANT du RESPONSABLE

Contrats Forages (Exploration - Développement) pour poste à PARIS.

Possibilités de déplacements à l'étranger.

Titulaire BAC E - F1 - F4 + notions juridiques.

Anglais écrit et parlé indispensable.

Expérience chantier et connaissance du milieu industriel pétrolier (branche Exploration Production) *souhaitables.*

Rémunération selon connaissances et qualification.

Ecrire avec C.V. et photo à no 57071 *S.N.E.A.P. - DC Recrutement 26, avenue* des Lilas - Tour 12.04 - 64000 PAU.

ASSURANCES

JEUNES INGENIEURS
ARTS & METIERS ou EQUIVALENT

L'un des premiers groupes français d'assurances propose à des ingénieurs débutant ou ayant quelques années d'expérience des postes d'Ingénieurs-Conseils-Vérificateurs de risques.

Après une formation approfondie aux techniques d'assurances, il assiste les courtiers ou les agents de la compagnie dans la négociation des contrats importants avec les entreprises. Il apprécie les risques, propose des tarifications et participe à la conclusion des affaires.

Pour réussir dans ces postes, en plus de la rigueur inhérente au métier d'ingénieur, il est nécessaire d'avoir un excellent contact et le goût des négociations commerciales.

Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes pour un candidat de valeur motivé par une carrière dans un grand groupe d'assurances.

Les postes sont basés à Paris; de fréquents déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. M 1219 AU à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris.

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche

DES INGENIEURS

des postes sont offerts à des débutants en électronique (*conception de circuits rapides et de mémoires*) et en logiciel temps réel (1ère expérience souhaitée en assembleurs ou pratique du 6800).

Des postes sont offerts à des ingénieurs expérimentés temps réel, soit dans la conception de logiciels de commutation, soit dans la mise au point et l'intégration de gros systèmes.

Nous recherchons en *outre un ingénieur électronicien* d'excellent niveau (grande école d'ingénieurs, trois à six ans d'expérience). Pour ces travaux de conception :
— processeurs, mémoire, interface de lignes (télégraphiques, HDLC, BSC).

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. DUGAS
THOMSON CSF TELEPHONE - 46, Quai Le Gallo - 92103 BOULOGNE
sous la référence CF 8.



RUF FRANCE

Dans le cadre de ses nouvelles structures
La principale filiale en systèmes informatiques d'un groupe européen recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU POUR PARIS

Envoyer lettre candidature + C.V. Service du Personnel RUF FRANCE - 38 Boulevard Henri IV 75004 Paris ou prendre rendez-vous avec la Direction des Ventes au 271.27.11. les 20 et 21 Mai aux heures de bureau.

Produits électroniques couches épaisses

Notre division produits électroniques fabrique et commercialise des matériaux utilisés dans la microélectronique hybride à couches épaisses.
En raison de notre succès dans ce marché en expansion, *nous nous développons avec :*

un spécialiste produit

qui aura pour principale responsabilité de modifier en laboratoire la formulation de nos produits en fonction des besoins spécifiques de nos clients et du développement de nouvelles technologies. Il travaillera en relations étroites avec le groupe recherche et développement.
Une collaboration suivie avec l'équipe de vente et les services techniques de nos clients lui permet de connaître parfaitement les impératifs techniques du marché.
Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur en chimie, électrochimie, céramique ou physique ayant une bonne expérience dans les couches épaisses ou dans un domaine connexe tel que les condensateurs multi-couches.
Pour une période de 2 années environ, le poste sera basé en Angleterre et nécessitera des déplacements de courte durée.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire, la maîtrise d'autres langues (Allemand) serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 377 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - Service du Personnel
B.P. 85 - 91403 ORSAY.

Discrétion assurée.

DU PONT

HAVAS CONTACT

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Banlieue Ouest-Paris

SOCIETE INTERNATIONALE
Secteur Distribution
Matériel Equipement
recherche

ADJOINT SECRETARIAT GENERAL

Dans un premier temps : sera responsable du personnel et des relations sociales - recrutement - *gestion personnel - classifications* - définition fonctions - budgets salaires - formation - relations avec partenaires sociaux.

Après intégration à l'équipe de Direction sa *mission s'élargira aux Services Généraux incluant* sécurité des biens et des personnes.

Profil du candidat :
- 40 ans minimim
- formation supérieure
- connaissance droit des affaires et social
- *expérience fonction personnel et services* généraux en entreprise.

Pratique de l'anglais indispensable.

Adresser C.V., photo à no 58033 CONTESSE *Publicité* 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Vous êtes HEC, ESSEC, ESCP...

LESIEUR

recherche

un chargé d'études senior

Le candidat devra justifier d'une expérience de 5 ans dans la fonction et aura en charge *l'organisation du service Etudes Marketing* de WILLIAM SAURIN.

Poste à *pourvoir* à PARIS EST

4 assistants chefs de marque

Préférence sera donnée à candidats ayant effectué un stage de longue durée et/ou possédant une expérience d'un an dans service Marketing de biens de grande consommation.

Postes à pourvoir à PARIS OUEST et PARIS EST

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe
Mobilité ultérieure indispensable

Envoyer lettre manuscrite C.V. et *photo* à LESIEUR COTELLE et Associés
DRH Recrutement Cadres 122, avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE

Désirant augmenter
la productivité de sa fabrication
et évoluer vers des techniques
très *modernes*, un *Groupe français*
de l'Edition et de la Communication,
à Paris, recherche un

INGENIEUR

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il aura pour mission d'étudier ces techniques et de faire mettre en œuvre les projets à l'élaboration desquels il aura participé.

Diplômé d'une Grande Ecole (X, MINES, ECP SUPELEC, TELECOM...), il a déjà acquis une expérience, de préférence dans un domaine d'activité similaire.

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement. Ecrivez, s/réf. M 700, à Marie-Christine SORHAITS.

IMH

17, rue Monsigny - 75002 Paris

GEM PUBLICITÉ



ÉDITION

directeur de la production

Paris

Maison d'édition notoire pour nos ouvrages médicaux et scientifiques, nous « sortons » plus de 200 livres chaque année. Il est donc primordial pour nous de maîtriser nos coûts et nos délais de fabrication.
Vous êtes un ingénieur (ECP, AM...) âgé de 35 ans minimum, avez déjà *encadré des équipes de techniciens, par exemple* dans un BE (vous savez mener les hommes), et avez en outre l'expérience d'une affaire proche des arts graphiques, par exemple dans la presse ou la publicité (vous parlez notre langage).
Soyez le responsable de nos fabrications : **vous animez** nos techniciens (20 p.), **planifiez** leur activité et **contrôlez** la qualité du travail fourni et *le respect des délais*; **assurez les contacts** avec les auteurs et tous les partenaires concernés (imprimerie, éditorial, maquettiste...). Gestionnaire *soucieux de rentabilité*, vous **améliorez** *constamment* la fiabilité de votre service. Bien sûr, l'anglais vous est familier.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3808 LM).



FERMETURES FMB VENDÔME
(GROUPE DES ARDOISIÈRES D'ANGERS)

Nos fabrications (portes, fenêtres, grilles, volets, portes de garage) jouissent d'une bonne réputation et notre C.A. avoisine **les 100 MF** : nos *activités commerciales (100 collaborateurs)* sont partagées en plusieurs services pour qui nous cherchons notre futur.

directeur commercial

Nous attendons un directeur d'une quarantaine d'années, de formation supérieure, ayant déjà fait ses preuves dans les produits assez techniques destinés au bâtiment. **Nous lui demandons non seulement d'animer, d'organiser, de gérer, de faire progresser l'existant, mais aussi de jouer un rôle marketing moteur et de mener une politique de développement déterminée.** Le poste est à Vendôme (41).
Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 3733 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

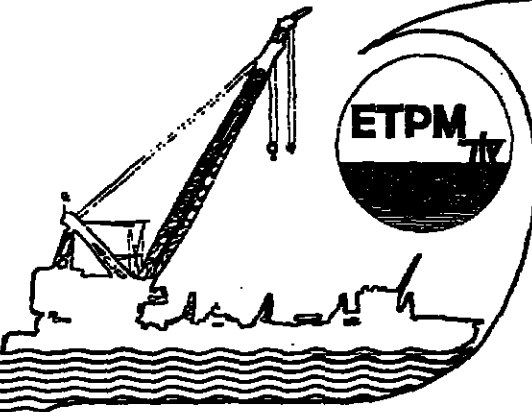
Nous avons un grand projet.
Celui de développer et étendre la banque de données SYDONI
qui est destinée à jouer un rôle primordial dans le domaine de l'informatique juridique.
Nous créons le poste de :

RESPONSABLE DE LA COORDINATION INFORMATIQUE

L'ingénieur recherché assurera la coordination entre le fournisseur, le service de production et la clientèle.
Il aura, en outre, à *faire évoluer le produit* (objectif 84 : installation de plusieurs centaines de terminaux).
Une première expérience en informatique acquise au contact d'une clientèle lui permettra d'aborder sa mission dans les meilleures conditions.
Lieu de travail : Paris - déplacements en Province à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser *c.v., photo et prétentions à*

G.CAM - Colette LENOIR
(réf. 5151) Tour Maine Montparnasse
B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15
qui vous enverra une documentation complémentaire.



ETPM

LEADER
EUROPEEN
DE L'OFFSHORE
PETROLIER -
Oscar à l'exportation

recherche

3 COMPTABLES

LE PREMIER :
- Niveau 2ème ou 3ème échelon, il sera basé au Siége de Paris et envoyé pour des durées variables dans nos agences à l'étranger.
- De formation de niveau BTS ou DECS complétée par une expérience de quelques années dans un poste similaire, il devra avoir au minimum 25 ans, un bon niveau en anglais et si possible la connaissance de la comptabilité OCAM

Ce poste conviendrait plus particulièrement à un célibataire.
référence 5002

LES DEUX AUTRES comptables seront basés au Siége de Paris (Porte d'Asnières).
L'UN sera comptable 2ème échelon (bilingue anglais) :
Il justifiera d'une expérience d'au moins 2 ans. référence 5003

L'AUTRE sera Comptable 1er échelon :
Il possédera une expérience de deux ans minimum et quelques notions d'anglais. *référence 5004*

Pour ces deux derniers postes :
. La connaissance de la comptabilité OCAM serait appréciée.
. 5 x 8 ; Sortie 17h30
. Restaurant d'Entreprise ; Mutuelle ; 13ème mois ; Convention Collective des Travaux Publics.

Envoyer C.V.photo et *prétentions* en *spécifiant* la référence du poste choisi à PIERRE LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

CHEF DE PRODUITS

Cette filiale française d'un groupe multinational propose à un professionnel du marketing de participer à son développement *sur le marché des produits de grande consommation.*

A l'intérieur de l'équipe marketing, il est responsable de deux lignes de produits dans lesquelles la Société pense effectuer des investissements importants.

Nous souhaitons rencontrer un chef de produits qui soit un véritable chef d'orchestre, *capable d'intervenir et de* vendre ses idées à tous les niveaux.

De formation *supérieure, il a environ trois ans d'expérience* dans un groupe où la fonction marketing est parfaitement intégrée.
Une bonne pratique de l'anglais *est vivement* souhaitée.
Le poste est à pourvoir à proximité de La Défense.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1318 J à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

FILIALE FRANÇAISE
D'UNE SOCIETE AMERICAINE
DE MATERIEL MEDICAL.

Banlieue Sud.

Controller

Rattaché au Directeur Général de la filiale française pour

Superviser les opérations administra*tives, financières et comptables.*

Assurer le *reporting* mensuel auprès des *différentes* divisions du Groupe.

Expérience similaire de 3 ans dans une société multinationale à justifier.

Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et de l'informatique *exigée - gestion de personnel souhaitée.*

Diplôme supérieur finances-comptabilité + DECS très appréciés.

Parfaite maîtrise de l'anglais.

28 ans minimum.

Rémunération : **150.000** maxi.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, *salaire actuel, téléphone privé, sous* référence PL 9030 à :



Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly
Discrétion assurée.

GENEVE - LONDRES - MILAN

Industrie du pétrole

Directeur du marketing

Cette importante Société commercialise des produits dérivés du pétrole. La Direction Générale recherche pour le seconder un *Directeur du Marketing.*

Son autorité est fonctionnelle : il définit les politiques (vente, réseau, marge, promotion, publicité, etc.) Il préconise les orientations à moyen et long terme dans le cadre de la recherche et du développement. Il assiste les Directions Régionales (objectifs, moyens, formation, négociation, documentation, concurrence, etc.). Il contrôle les résultats et assure les relations extérieures.

Ce poste important suppose un candidat de bonne formation (HEC, ESSEC.....), possédant une expérience confirmée et exprimée si possible dans la vente de biens de consommation durables par réseau indirect.

La rémunération tiendra compte de l'acquis professionnel.
Lieu de travail : PARIS, mais des déplacements fréquents sont à prévoir.

SEFOP remercie les personnes intéressées de bien vouloir lui adresser leur candidature sous référence DM 522 M

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

FILIALE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
IMPORTANT

fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation, bénéficiant d'une notoriété et d'une position *prépondérante sur ses marchés recherche*

pour faire face à sa croissance

UN(E) JEUNE CHEF DE PRODUITS

diplômé Grandes Écoles de Commerce, *souhaitant* concrétiser une première expérience réussie au sein *d'une équipe jeune et pratiquant* des techniques modernes de marketing.

Lieu du poste : **Banlieue Sud-Est de Paris.**

Si vous êtes intéressé, adresser C.V., *photo et prétentions* à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, *sous référence 34968.*

HAVAS CONTACT

GROUPE FRANCAIS (3.000 personnes)
en pleine expansion, occupant une place prépondérante sur son marché,

recherche pour une de ses divisions un

INGENIEUR ELECTRONICIEN MICROPROCESSEURS

Au sein d'un Bureau d'Etudes, il sera chargé de la conception de fonctions de mesures et de commandes automatisées entrant dans la réalisation d'appareillages industriels.

Le candidat retenu aura une bonne expérience en *Bureau d'Etudes* et *Développement*, pourra s'intégrer rapidement à une équipe jeune où il saura apporter ses qualités de créativité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence No 58506 - CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

tecsi

Techniques et Systèmes
Informatiques - Software

Affiliée au Groupe CGE, TECSI a pour vocation de contribuer à une meilleure insertion de l'informatique dans l'économie en rassemblant, dans un cadre propice à leur épanouissement, des professionnels de haute compétence.

C'est ainsi que les soixante consultants de la Division «Conseil» aident leurs clients à mettre en œuvre techniques et technologies de pointe au sein de leurs produits ou systèmes informatique, télématique et bureautique.

Ces interventions requièrent une large gamme de talents qui peuvent s'y *développer* pour le bénéfice mutuel des consultants et des clients.

La croissance rapide de nos activités — en France et dans nos implantations en Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne et Etats-Unis — crée une opportunité de nous rejoindre pour

5 consultants informaticiens

- de formation Grande Ecole ou équivalente,
- ayant 4 à 6 années d'expérience professionnelle dans le domaine des systèmes informatiques du type temps-réel (logiciel + matériel),
- capable d'encadrer des interventions de conseil ou de réalisation dans des environnements *client et/ou interne.*

Une formation complémentaire informatique acquise aux Etats-Unis serait appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à D. Delrosse, TECSI - Division Conseil, 29 rue des Pyramides, 75001 Paris (Réponse et discrétion assurées).

média-system

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET APRES?

La vente y avez-vous pensé? Récession économique, chômage... votre avenir vous paraît plutôt sombre. La vente se porte bien! Mais, bien sûr, il y a vente et vente. Les vendeurs chez RANK XEROX sont de véritables spécialistes. Sur le plan "technologie des produits", ils ont une connaissance parfaite des matériels qu'ils proposent et de toutes les applications possibles. Ils savent analyser les besoins en organisation de l'entreprise et recommander le matériel adapté en termes de gestion, efficacité, coût.

Nous vous assurons la formation et les moyens techniques nécessaires à votre réussite personnelle dans des structures où soit privilégiée l'expression individuelle.

Des postes sont à pourvoir à PARIS, REGION PARISIENNE et TOUTES LES GRANDES VILLES DE PROVINCE.

Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 77 à RANK XEROX Service Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plein Champs

RANK XEROX

FILIALE IMPORTANTE
(C.A. annuel : 1 milliard de francs)
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recrute

un chef de service comptabilité

- Il sera responsable de la Comptabilité générale, dont en particulier le suivi des comptes clients
- Il aura commandement sur une vingtaine de personnes
- Il devra avoir des connaissances générales en matière informatique.

Ces fonctions intéressent un Cadre âgé d'au moins 35 ans pouvant faire état d'une solide expérience dans des fonctions similaires.

Siège de l'activité : REGION PARISIENNE.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Elles sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photographie, sous le No 58364,, CONTESSE PUBLICIT, 20, avenue de l'Opéra, 75040, PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Banque Populaire

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES
offre à des

Jeunes diplomés(ées)

HEC-ESSEC-IEP

ou équivalent
dégagés des obligations militaires
la possibilité de débuter leur carrière dans son

inspection

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion d'établissements du Groupe : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois/quatre mois chacun (deux ou trois par an) alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par de bonnes facultés de synthèse, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous référence M1 à M. CASTETS
CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

rscg carrières

VALGOS INFORMATIQUE

Société de Conseil et de Services en Informatique - 70 personnes, 30 millions de F de CA - en expansion très rapide comme le Groupe auquel elle appartient - 970 personnes, une croissance de 50 % en 1979 - recherche à Paris un(e)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Rattaché au Directeur Général, il a pour mission de gérer l'ensemble des activités administratives de la Société et, en particulier, de :

- prendre en charge celles qui sont liées à la fonction Personnel;
- superviser le Service Paye et Comptabilité;
- assurer le bon fonctionnement des Services Généraux.

Agé de 30 ans minimum et, de préférence diplômé de l'Enseignement Supérieur, il a une expérience confirmée de l'administration du personnel et de la gestion comptable.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 421, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

GEM PUBLICITE

PSA PEUGEOT CITROËN

RECHERCHE
pour le Service d'Audit de la Direction Administrative et du contrôle de Gestion du Groupe

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

pour participer à la coordination des services AUDITS des Sociétés du Groupe (programme - normes et procédures) et à des opérations d'audit.

Les candidats devront

- avoir une formation de Grande Ecole Commerciale ou Scientifique de préférence complétée par le DECS
- justifier d'une expérience d'audit d'au moins 2 ans dans un cabinet specialisé ou dans une grande société
- avoir une bonne connaissance de l'utilisation de l'informatique
- avoir une très bonne maîtrise de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand.

Les déplacements seront fréquents y compris à l'étranger.
Très grandes possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe.

ADRESSEZ CV, prétentions et photo à :
PEUGEOT
Direction centrale du Personnel
Référence DAG 1 M
75, avenue de la Grande Armée 75116 PARIS



roussel uclaf

recherche pour son Centre de Recherches
(proche Banlieue Nord de Paris)

1 INGENIEUR CHIMISTE ANGLOPHONE

Dans le cadre du Service des enregistrements, il sera chargé, sous l'autorité du Responsable, de la rédaction des dossiers techniques, de la constitution des dossiers d'enregistrement dans les domaines de la chimie, de la pharmacie, l'analyse ... pour **les pays anglophones.**

Ce travail de **traduction** et de **synthèse de documents scientifiques** exige des qualités de méthode et un goût pour la rédaction. La recherche des éléments des dossiers impose des relations nombreuses avec les responsables des diverses disciplines et demande une aptitude réelle à la communication.

Le candidat, de **culture anglophone** devra posséder une bonne connaissance du français écrit.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9358/M1 à
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

Entreprise Métallurgique
proche banlieue Nord-Ouest Paris,
50 personnes,
SPÉCIALISTE DÉCOLLETAGE AUTOMATIQUE
MÉCANIQUE GÉNÉRALE,
toutes industries, recherche,

DIRECTEUR TECHNIQUE

MISSION :

- gérer la production avec les responsables de fabrication et d'atelier, et améliorer l'organisation et les procédures.
- recevoir les consultations, faire les prix, assurer les relations techniques avec les clients, régler les problèmes de sous-traitances et d'administration courante.

PROFIL :
Homme de terrain, praticien, solide formation technique type A.M., C.N.A.M., Diderot, ..., et expérience de production dans des postes similaires. 40 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé s/Ref 099/13258
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

très proche banlieue parisienne (métro)
recherche dans cadre expansion rapide

JEUNE CHEF DE PRODUITS

capable de dominer dans un esprit marketing concret tous les problèmes de commercialisation posés par des spécialités pharmaceutiques grand public : publicité, promotions, P.L.V., ventes, etc.

Nous demandons jeunesse, dynamisme, humour, disponibilité, expérience.

Nous offrons : la même chose, plus *salaire* intéressant.

Adresser C.V. plus photo récente à M. SEGUY, 16, quai d'Orléans, 75004 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE - 700 personnes
Filiale groupe important Proche Banlieue Ouest
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- DUT et 2 ans d'expérience minimum
- Position cadre
- Large autonomie et travail diversifié.

Rémunération en fonction de la candidature.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et *prétentions sous référence 6689 à L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

FILIALE D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

JEUNES INGENIEURS
grandes écoles scientifiques

Fonction :

- développer des activités de formation et d'information utilisant les techniques informatiques ;
- mettre au point de nouvelles techniques informatiques adaptées à la formation ;
- travailler dans des équipes pluridisciplinaires à la création de multimédia.

Ces postes d'avenir nécessitent une grande disponibilité et d'être libres rapidement.

Lieu de travail : PARIS ou LYON avec missions et séjours éventuels à l'étranger.

Veuillez adresser lettre manuscrite accompagnée d'un c.v. s/réf. 5126 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

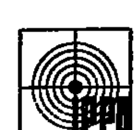


Nous sommes l'une des premières sociétés de services informatiques et l'évolution de nos gros centres de «traitement» nécessite l'élargissement rapide de nos équipes

SYSTEME

Il est nécessaire de justifier d'une formation supérieure, d'une expérience pratique acquise dans un environnement IBM/OS ou DEC et de réelles qualités humaines (sens de la communication, du dialogue, mobilité, esprit d'initiative et d'innovation, ascendant).

Cette activité est basée à Paris, mais nous prévoyons également la création d'une nouvelle structure système/logiciel de base en Touraine.



Nous avons confié la sélection à
I.P.P.A. 57, rue d'Amsterdam 75008 Paris
à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V. + photo + rémunération, sous référence 29208M

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour son département Produits et Matières Plastiques, des

Ingénieurs technico-commerciaux

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement à l'étranger.

Jeunes et aimant la vente, les candidats doivent justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien, chimiste ou électricien, parler et écrire couramment l'Anglais, la connaissance d'autres langues et une première expérience dans un domaine similaire sont des atouts supplémentaires.

Un stage de formation précédera leur prise de fonction.

Leurs activités vont les amener à se déplacer : il leur faut aimer voyager et être prêts à accepter éventuellement une offre d'emploi au sein de la société à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous référence 361 M à DU PONT DE *NEMOURS (France) S.A.* - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.



HAVAS CONTACT

SOCIETES FINANCIERES FILIALES
D'UN GROUPE INDUSTRIEL
leader européen dans son domaine
recherchent pour siège social PARIS

DIRECTEUR ADJOINT COMMERCIAL BANQUE réf: 9157

30 a. mini. formation supérieure, très forte personnalité, sens aigu des contacts à haut niveau.
Expérience BANQUES US appréciée

ORGANISATEUR INFORMATICIEN BANQUE réf. 9158

30 a. min. formation supérieure dépendant de la Direction de la Gestion pour mener à bien l'informatisation complète des sociétés.
Expérience Bancaire très appréciée.

COMMERCIAUX BANQUE réf. 9159

Age minimum 25 ans, très bonne expérience des contacts entreprises et particuliers en agence.

ADMINISTRATIF DE BANQUE réf. 9160

Pour agence et siège. Age minimum 20 ans, expérience dans le poste appréciée.

ANALYSTE FINANCIER réf. 9161

Banque et organisme financier. 25 ans minimum, formation BAC + 2 années.
Expérience bancaire appréciée.

SECRETAIRE DE DIRECTION réf. 9162

Trésorerie et banque. Age 25 ans minimum.
Expérience exigée dans la fonction

Adresser CV photo et prétentions sous la référence correspondant au poste choisi à :
VALENS CONSEIL - 59, rue de Richelieu
75002 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une Société spécialisée en Electronique de pointe
(Banlieue Sud-Ouest)

recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR INFORMATICIEN DE GESTION D'AFFAIRES ET D'APPROVISIONNEMENTS

Première expérience souhaitée.
(Référence MIH 14)

INGENIEURS EN TELEPHONIE

ayant quelques années d'expérience en Téléphonie et microprocesseurs, pour ETUDE de matériel téléphonique.
(Référence HAB 13)

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants, diplômés Grande Ecole pour ETUDE et développement *de matériel électronique en labo.*
(Référence MET 11)

ATP ELECTRONICIENS

Formation BTS en électronique, pour essais de qualification sur terminaux.
(Référence MET 12)

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à No 58.344 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra en précisant la référence du poste choisi.

Un chef comptable

Une grande société française du secteur électrique, employant plus de 2 000 personnes, recherche pour renforcer son équipe financière et comptable, le responsable de sa comptabilité générale.
A la tête d'une trentaine de personnes, il assure l'organisation de son service, le suivi des procédures internes et externes, l'élaboration des documents nécessaires à la Direction Générale, la paie et la gestion des frais de personnel.
*Le candidat idéal a au moins 30 ans, le DECS, et 5/10 années d'expé*rience de la comptabilité acquise dans une entreprise aux méthodes de gestion modernes. Paris.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Réf. 205



158, avenue de Suffren - 75015 PARIS.

LES PUBLICATIONS DU MONITEUR

La Société qui comprend plus de 200 personnes
est leader sur son marché
et elle recherche pour son siège à Paris, son

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

Rattaché au Secrétaire Général,

- Il anime et contrôle les activités administratives liées à la fonction Personnel, à l'exception de la paye, avec la collaboration de deux assistantes.
- Il intervient comme Conseil en matière de recrutement et prépare les plans de formation en relation avec la Direction Générale.
- Il participe à l'élaboration de la politique des relations humaines ainsi qu'à la conception des méthodes de gestion du Personnel et en assure la mise en place.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités plus larges.

Agé de 32 ans minimum, ayant une très bonne connaissance de la législation du travail, il a déjà une expérience confirmée et complète de la fonction Personnel.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 802, à Nicole DOGNIN, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

IMH
49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

GERA PUBLICITÉ



Ingénieur T.P

Débutant ou Première Expérience

Notre entreprise (C.A. 600 millions) fabrique et vend des produits destinés au bâtiment. Elle connaît une expansion régulière. Nous recherchons, dans le cadre de notre *développement, un INGENIEUR T.P. ou similaire,* débutant ou ayant déjà une première expérience B.E. ou chantiers.
Au sein de la Direction Marketing, il assistera le chef du service technico-commercial, dont la mission est de gérer les règles de mise en œuvre des produits de la Société.
Ce poste évolutif, *basé à Paris,* nécessite des déplacements de courte durée sur l'ensemble du territoire métropolitain.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 80711 M à notre Conseil.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

TRANSELEX

Pour assurer la poursuite de notre expansion, nous recherchons un

Directeur Général

Chargé de l'exploitation et du développement de la division chauffage, service et maintenance industrielle (C.A. 120M). *Il prendra en charge l'organisation technique* et économique des contrats existants et devra définir les axes de notre prochain développement commercial. Outre une formation Grande École, le candidat recherché devra avoir une expérience confirmée de la direction et de l'organisation d'équipes techniques *décentralisées (200 personnes). Il devra allier la ri*gueur de la gestion à des capacités d'excellent organisateur. Ce poste est basé sur la Région Parisienne mais recouvre différentes agences et centres régionaux sur l'ensemble du territoire national. Le niveau de rémunération proposé *reste ouvert et tiendra compte des compétences.*
Adresser votre candidature à notre Conseil
TRANSELEX — B.P.159
95105 Argenteuil

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS



NOUS RECRUTONS 12 CADRES COMMERCIAUX

Leur formation débutera le 21 Juillet 1980.

LES CANDIDATS :
Jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (E.S.C., Instituts, Facultés...)
Age moyen 25/27 ans
Traits dominants : dynamisme et goût du contact
Esprit commercial et «accrocheur».

L'ENTREPRISE :
Le premier groupe indépendant de sociétés d'assurances du secteur privé.
C.A. 1979 avoisinant 3 milliards de francs.
Au Siège, 2400 personnes dont 380 cadres.
Sur le terrain, 1500 Agences encadrées et animées par 145 Inspecteurs technico-commerciaux.

LA FORMATION :
Un stage original et motivant organisé sur 24 mois, permet d'abord à nos futurs responsables de recevoir une bonne formation technico-commerciale, puis d'acquérir par la pratique une solide expérience du métier, enfin de découvrir par une approche expérimentale l'Entreprise et de faire connaissance avec les hommes qui l'animent.

Si vous voulez en savoir plus sur les Assurances *du Groupe de Paris et sur leur programme de* formation, écrivez avec C.V. et photo sous référence C.F.C. à M. COSTE - A.G.P. 21, rue de Chateaudun - *75447 PARIS CEDEX 09.*



Notre société fabrique et commercialise *des produits industriels et grand public.* Elle occupe 600 salariés et réalise un C.A. de 200 millions de F.
Nous créons un poste de

CHEF COMPTABLE HF

adjoint au directeur administratif et financier
(position cadre)

La fonction exige rigueur, efficacité, autorité. Vous devez posséder une formation équivalente au DECS complet, plus une expérience dans un poste similaire et dans une entreprise de même importance que la nôtre.
Des connaissances en allemand sont souhaitées. Le poste est à pourvoir pour notre siège sur la Z.I. du PLESSIS-ROBINSON.

Une information complémentaire vous sera don*née en appelant* 609.95.95 du lundi au vendredi, de 8 à 19 heures sous référence 800.
Vous pouvez également adresser votre dossier de candidature *comprenant lettre manuscrite, CV,* photo et prétentions sous réf. 800 à EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 PARIS.

Information Téléphonée
Emplois et Entreprises
609.95.95

HOTEL 4 ÉTOILES NN PARIS

recherche

CHEF DES VENTES

100/130.000 F AN ET +

rattaché au D.G. de l'établissement; il participera à l'élaboration de la politique commerciale, sur la base d'un budget et d'objectifs. Se mission sera *d'animer "sur le terrain" une structure afin de* commercialiser les départements hebergement (800 chambres), et restauration (3 unités). Cette *création de poste et de département nécessite,* une expérience commerciale réussie, une connaissance *souhaitée* du "milieu" du marché, des agences, des T.O., des grandes sociétés, des compagnies aériennes, ce seront vos atouts. Poste à pourvoir rapidement. Anglais exigé.

Merci d'adresser C.V. et photo sous réf. JH 05 à : NORAY Consultants qui vous garantit une totale discrétion.

NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

bleu

CSNCR

QUARTIER MONCEAU

SOCIETE DE SERVICES EN EXPANSION
offre situation intéressante et d'avenir à :

CADRE DE GESTION ADMINISTRATIVE

- Age minimum : 35 ans ;
- Formation licence sciences éco droit I.A.E.

Il sera appelé à seconder le directeur dans le cadre d'une P.M.E. et notamment à assurer :

— Contrôle comptabilité et informatique ;
— Gestion du personnel ;
— Suivi de l'intendance, locaux et matériel, etc...

Adres. lettre manuscrite, C.V. très complet, photo et indiquez prétentions à : CAMPBELL, réf. 630, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.



Electromécanique - Europe
Ingénieur technico-commercial

Nous sommes une société française de rang international spécialisée dans du petit matériel électromécanique de haute technicité.

Nous recherchons un jeune ingénieur (ESME, Violet, I.U.T.) maitrisant bien la technologie et capable d'assurer le suivi des affaires chez nos clients fabricants d'ordinateurs installés en Europe, il aura également pour mission de déceler les besoins futurs. Il lui faudra donc un sens aigu de l'information et l'esprit de synthèse.

La connaissance de l'anglais et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

SEFOP remercie les personnes intéressées par ce poste de lui adresser leur dossier en précisant la référence TN 518 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES





COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
associée à un important groupe mondial, leader dans les techniques les plus avancées en communications, et consacrant 15% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement, recrute pour ses ACTIVITES D'EXPLOITATION

INGENIEURS débutants et confirmés

pour élaboration
d'offres techniques en commutation
et transmission numériques.

Aux candidats, nous proposons des possibilités d'avenir dans des domaines en pleine évolution : commutation avec intégration de services nouveaux, Télématique, etc....

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée au Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15 ou téléphoner pour Rendez-Vous 545.29.40.

DIRECTEUR de CONSEILS en DIRECTION

Nous sommes une société internationale de conseils désirant étendre plus avant notre secteur d'activité, déjà bien implanté, en Europe de l'Ouest.

Nous sommes à la recherché d'un professionnel dynamique, qui aurait la charge de notre activité pour nos bureaux en France.
Basé à notre bureau de Paris, il serait responsable auprès du *Directeur* de nos opérations de Conseil pour l'Europe.

Nous prévoyons que le candidat retenu sera agé de 35 ans minimum et diplômé d'une grande école. Il est au moins bilingue (Anglais), a déjà rempli la fonction de responsable d'une firme professionnelle ou d'une organisation industrielle et sa rémunération est de l'ordre de F 300 000 par an. Il serait idéal que ses points forts soient dans les domaines du traitement des informations et de la comptabilité.
Le poste proposé mettra en évidence son aptitude à diriger, à faire accepter ses idées et à résoudre par des solutions pratiques les problèmes de management.

La personne qui mènera à bien cette mission pour la France aura l'opportunité d'évoluer au sein de notre organisation européenne ainsi que dans notre structure internationale.

Adresser dossier de candidature s/réf. 5000 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



CHEP FRANCE SA vient d'être créée. Elle est parrainée par trois grands groupes internationaux (plus de 17 milliards de *C.A.). Son activité concerne la location* de palettes, de cages-palettes et autres *systèmes de manutention utilisés dans la* distribution moderne.
Nous recherchons le

chef comptable

CLICHY **140.000 F**

Sous l'autorité du Directeur Financier et Administratif il *participe à la création et à la mise en place des systèmes* comptables, fiscaux et de gestion propres à toute société et il en assure le fonctionnement. Il est requis une forma*tion du type E.S.C. et/ou DECS, une expérience de 5 à 10* ans de la comptabilité générale, la connaissance du "reporting", des compétences de base en informatique et une personnalité fortement motivée par le "challenge" d'un démarrage à réussir. Pratique de l'Anglais souhaitée.

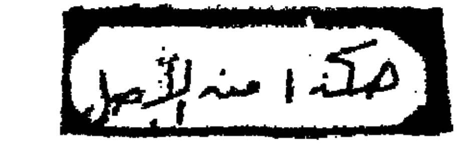
Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, tél. pers.), sous référence 51 H M, à :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

Gestion de bases de données

Rattaché à la Direction Informatique d'une puissante société (4500 personnes), ce cadre informaticien sera responsable de la conception des bases de données, de leur sécurité et optimisation et assurera les interfaces exploitation - utilisateurs - développement.
La connaissance d'un ou plusieurs systèmes de gestion de bases de données - TOTAL, IMS, - est nécessaire - Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 3040 M, à recg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS *qui transmettra rapidement.*



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

MILLIPORE

MILLIPORE S.A.

recherche

pour sa division système d'eau

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

chimie analytique

Il sera responsable des analyses nécessaires à la conception des systèmes de purification d'eau pour l'ensemble des filiales européennes de la société.

Il est demandé :

- Une bonne connaissance des techniques d'analyse minérale : absorption atomique, polarographie, électrodes sélectives... avec si possible une première expérience dans un laboratoire utilisant ces techniques.
- De parler correctement l'Anglais en raison du caractère international de la division.

Lieu de travail : VELIZY (Yvelines)

Adresser C.V. et prétentions à : M. Richard SAMPSON
MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe - 78140 VELIZY- VILLACOUBLAY

bleu



SNECMA
Direction Technique à CORBEIL

recherche

INGENIEURS METALLURGISTES

Chargés de réaliser des études de performances et de conditions de mise en œuvre des matériaux modernes utilisés dans les turboréacteurs.

Profil :
Ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole (ECP, MINES, ENSTA, AM...) *avec de solides connaissances en mécanique de la rupture et en* métallurgie. Anglais parlé nécessaire.

Les lettres de candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adresser à SNECMA, Département Encadrement, 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
(20.000 Personnes C.A. 5 Milliards de Frs)

renforce sa Direction des Relations Humaines
au Siège Social à PARIS

et recherche

adjoint au responsable recrutement ingénieurs et cadres

MISSION :
Participer à la gestion des mouvements de cadres impliquant la recherche de candidatures internes et externes, leur suivi de carrière dans le cadre d'une politique de mobilité et d'adaptabilité professionnelle.

Le candidat retenu, outre sa formation supérieure (IEP, Droit, Psycho...) devra justifier d'une bonne pratique des entretiens de sélection, de qualités de contacts et d'une réelle aisance en expressions écrite et orale.

Adresser lettre manuscrite avec CV, *photo et prétentions* sous No 58.349
à Contesse Publicité 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

TECHNICIEN D'ÉTUDE EN ÉLECTRONIQUE

B.T.S. ou D.U.T. - 2 à 3 *ans d'expérience*
pour étude et mise au point de circuits analogiques pour émetteur-récepteur de radars modernes.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GRANDES ÉCOLES ou FACULTÉ DES SCIENCES

ayant 2 à 3 ans d'expérience.
pour étude et développement d'antennes et de circuits hyperfréquences pour radars modernes.

Nationalité française exigée.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous le n° 58.012 à L.C.T., B.P. 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son
CENTRE - PARIS A
plusieurs postes d'

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expérience ou débutants
Pour concevoir et réaliser des systèmes à base de mini-ordinateurs et de micro-processeurs, dans le domaine de la télécopie et de la commutation de messages.

Envoyer CV, photo et prétentions à CNET - Centre Paris A
Division TPA - Secrétariat CPE - 38/40 avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Organisme professionnel

recherche

POUR SON DEPARTEMENT SOCIAL
Collaborateur expérimenté

EMPLOI FORMATION
85.000 F

Il sera chargé principalement du suivi de toutes les questions relatives à :

— LA FORMATION
— *L'EMPLOI*
— L'APPRENTISSAGE

- Etudes des dispositions législatives.
- Elaboration et mise en place des modalités d'application pour la profession.
- *Informer et conseiller les entreprises adhérentes.*

Bon niveau de culture générale, sachant bien rédiger, ayant bons contacts.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé une fonction similaire en entreprise durant quelques années.

Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à
F.F.I.I.G. 115, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

DIRECTION FINANCIERE
d'un
GROUPE BANCAIRE (PARIS 8ème)
recrute

Cadre Financier

CHARGE DE :
- entretenir, développer les relations avec les investisseurs institutionnels (placements obligataires) ;
- participer au lancement d'emprunts obligataires (montage).

PROFIL :
- très bonnes connaissances en mathématiques *financières* ;
- bonnes connaissances en législation bancaire ;
- aptitude à la gestion de portefeuilles obligataires ;
- homme d'expérience venant d'une direction financière d'un organisme similaire ;
- homme de contact avec clientèle d'investisseurs institutionnels.

Envoyer C.V., photo et prétentions N. 134
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris



PREMIER CONSTRUCTEUR
FRANÇAIS DE TERMINAUX
ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour son

SERVICE ÉDUCATION

Animateurs

de formation technique et commerciale

Les candidats, de formation supérieure, justifieront d'une :
— expérience commerciale ou technique,
— bonne connaissance de l'informatique,
— pratique de la formation,
— langue anglaise et qualités de rédacteur appréciées.

Lieu de travail :
proche banlieue Sud de Paris.

Adresser C.V. et prétentions sous la réf. 338 à
Direction du Personnel
77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL.

PROPRIETE INDUSTRIELLE

Une formation de base de type scientifique, des qualités de communication écrite et orale, lisant couramment l'Anglais,...
tel est le profil du jeune cadre à qui sera confié

un poste de chargé(e) d'études au sein de notre service "Propriété Industrielle"

Ce que nous apprécierons également :
Une première expérience acquise dans le domaine *des brevets et des connaissances en Allemand.*

Qui sommes-nous ?
une importante Société Française (8000 pers.), leader dans sa branche d'activité, fortement implantée sur le marché International.
Qui êtes-vous ?

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 5044 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de sa campagne de recrutement
RANK XEROX recherche
pour sa Direction Informatique un

CHEF DE PROJET

Il participe aux *développements* nationaux des gestions administratives et comptables par :
- la modification des chaînes existantes (environnement 370/158 sous OS)
- la *réalisation* de projets impliquant l'utilisation de bases de données (IMS Appel 4).

Informaticien confirmé, il désire dépasser la technique; interlocuteur de choix vis-à-vis des utilisateurs dans son domaine, il engage sa responsabilité, implique son équipe dans la réalisation des objectifs à atteindre, l'anime et planifie son activité.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous réf. C25 à Mireille *DIAZ, RANK XEROX, Service Recrutement, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.*

Plein Champs

RANK XEROX

GIRATEV

Groupement Informatique de la **RADIO et TELEVISION** Nationale équipé d'un 370/158 (prochainement 3033) sous OS/VS et IMS (70 terminaux), recrute :

jeune INGENIEUR «GRANDES ECOLES»

pour Etudes Informatiques, dans des domaines de pointe tels :

- TELEMATIQUE (Antiope etc...)
- DOCUMENTATION AUTOMATIQUE
- TECHNIQUES DE L'AUDIOVISUEL etc...

et un contexte d'architecture informatique distribuée (micros, minis, télécom.)

Un plan de formation personnalisée sera proposé. Salaire évolutif, nombreux avantages sociaux.

DELTA
Adresser C.V. manuscrit et photo à
DELTA - 10 Bd des Batignolles - 75017 PARIS
sous référence G 10.

Publicités Réunies

LAMBERT DISTRIBUTION - société de négoce de matériaux de construction - appartenant à un groupe en pleine expansion (C.A. 2 milliards) - recherche son

contrôleur de gestion

Le candidat retenu devra se prévaloir :
- d'une formation *type HEC, ESSEC, Sup de Co ou Sciences* Economiques (DECS apprécié), ainsi que de bonnes notions d'Informatique,
- d'une pratique de 5 ans du contrôle de gestion acquise, si possible, dans le domaine commercial,
- d'une expérience de la Comptabilité Analytique.

La connaissance du Bâtiment serait un atout.

Sa fonction consistera à assurer la responsabilité de :
- l'établissement du budget et de son suivi
- l'exploitation de la comptabilité analytique
- l'analyse de gestion.

Il coordonnera et contrôlera les résultats des *filiales* de Lambert Distribution (5 Sociétés).

Basé à Nanterre, ce poste implique quelques déplacements et permet d'envisager une évolution de carrière, soit au niveau de la Société ou du Groupe.

Si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite, c.v. photo récente et prétentions s/réf. 4017/M à Mme Lerede.



lambert distribution
5 RUE VERNET - 75008 PARIS

ESC ou diplômés d'études supérieures

Nous sommes une société performante dans un secteur en pleine expansion, celui de la distribution. Nous sommes un des premiers groupes français d'hypermarchés. Aujourd'hui nous proposons à plusieurs jeunes diplômés d'études supérieures, après formation, de devenir de véritables managers de la distribution moderne.

Entièrement responsables de leur unité, ils décideront de la politique commerciale à mener et formeront leur équipe. Pour mener à bien leur tâche nous mettons à leur disposition un outil de gestion informatisé extrêmement sophistiqué.

Il ne tiendra qu'à leur courage et à leur dynamisme, mais aussi à leurs compétences et à leur esprit d'entreprise, d'arriver dans des délais assez rapides aux fonctions de chefs de secteur et de directeurs adjoints, ou de s'orienter vers les fonctions de contrôleurs de gestion, responsables de personnel, etc... Tous nos directeurs ont suivi la même filière.

Si vous voulez commencer votre carrière dans un de nos hypermarchés, *situé en Seine et Marne, envoyez votre CV* + photo à *ADM,* 164 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, sous réf. 3617, qui transmettra.



offres d'emploi

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur européen de réseaux de transmissions de données, réalisateur de *logiciels dans des domaines d'applications* variées recherche

ingénieurs informaticiens
débutants et expérimentés
Formation grande école

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- Commutation de message.
- Réseaux de transmission de données.
- Applications temps réel.
- Gestion transactionnelle.
- Bases de données et *logiciels de base.*

Après une période de formation aux techniques développées par l'entreprise, ils disposeront d'une large autonomie d'action dans un environnement hautement qualifié.
Le développement actuel de l'entreprise offre des opportunités réelles de carrières en France et à l'étranger.
Envoyer C.V. sous référence 137 à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTO
située au Nord-Est de Paris
recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS
A.M. ou E.T.A.C.A.

Ayant des connaissances en ELECTRONIQUE, EXPERIENCE AFFIRMEE, pour études et réalisations de machines spéciales.

(Ne sont pas exclus les candidats de formation Ecoles d'électronique.)

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à CIBIE PROJECTEURS (Service du personnel), *17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY CEDEX.*

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Société leader dans son secteur avec 65 % du marché recrute des Ingénieurs Commerciaux possédant 3 à 5 ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs.

Leur salaire, à la hauteur de leurs ambitions, est sans limite.

Adresser votre dossier de candidature manuscrit + photo à M.S.I. France, 6, rue des Gémeaux-Silic 426 - 94583 RUNGIS à l'attent. de C. LORRET.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche

DES RESPONSABLES INFORMATIQUES DE TRÈS HAUT NIVEAU

PARIS — **160.000 F +**

La Direction Centrale des Etudes Informatiques d'un groupe industriel de dimension internationale renforce ses différents services. Pour assurer à court terme des fonctions de commandement, elle recherche des ingénieurs de très haut niveau.

Ils seront chargés d'assurer la planification conceptuelle et technique des systèmes d'information, d'élaborer et de suivre les budgets correspondants, de gérer et d'animer des effectifs d'études informatiques (70 personnes environ), d'avoir de fréquents contacts avec les utilisateurs pour la conception des systèmes et leur suivi.

Ces systèmes envisagés de façon nationale et internationale, concernent les fonctions industrielles (BE, études de prix *de revient, lancement et suivi de fabrication,* gestion d'approvisionnement...), les fonctions financières et comptables, commerciales et après-vente, et de gestion du personnel. Les candidats retenus (30 ans minimum), Ingénieurs diplômés d'une grande école scientifique, justifieront d'une expérience industrielle acquise auprès de grands utilisateurs, constructeurs, *ou dans un cabinet de consultants* important.

Ecrire sous référence 141 M à AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



THOMSON-CSF

CENTRE DE LEVALLOIS
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

(Hmes ou Fmes), débutants ou avec 1re expérience. Titulaires B.T.S., D.U.T ou niveau pour

— SES GROUPES D'ESSAIS.
— SES LABORATOIRES.

SECTEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ecrire avec C.V. détaillé à : THOMSON - C.S.F., Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, Serv. Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Notre client, une importante société française, filiale d'un groupe international, de réputation mondiale, recherche son futur responsable informatique.

Il aura les responsabilités et objectifs suivants :
— assurer la maintenance et l'exploitation des systèmes en place *(après formation par nos soins)* ;
— prise en charge des nouvelles applications ;
— assurer le bon fonctionnement du service.

Le candidat retenu aura de bonnes connaissances de gestion et *d'analyse-programmation* (COBOL TEMPS RÉEL), *de manière à pouvoir* comprendre ce qui est demandé et d'en maîtriser l'exécution.

Le centre informatique, situé à Boulogne (92), sera son lieu de travail principal.

Situation évolutive et d'avenir pour élément de valeur sachant faire preuve d'autorité et d'initiative.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
CEGESTI S.A. - SÉLECTION
Rél. RI/8051
B.P. 153
68300 SAINT-LOUIS

Sté sid. rég. Mantes-la-Jol. rech.
CHEF COMPTABLE
(compt. gén. analyt. et contrôle budgétaire). Corresp. et C.V. : Sté Alpa, Z.I. Limay-Porcheville 78440 GARGENVILLE.

Importante Société T.P.
recherche
INGÉNIEUR GENIE CIVIL
ayant 5 à 15 ans expérience chantier et études de prix pour être son représentant au MOYEN-ORIENT.

Anglais courant indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions ss no 48.207, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, *qui transmettra.*

INGENIEURS ELECTRONIQUES
POSITION 1 et 2.
Connaiss. microprocesseur pour documents techniques, *49, rue N.-D.-de-Lorette, 75009 PARIS, 285-83-22.*

Recherche
ANALYSTE PROGRAM.
—Bonne connaiss. COBOL ANS et TELETRAITEMENT ;
— Connaissance matériel C.II HONEYWELL-BULL appréciée (62/60).
Tél. pour rendez-vous : *739-90-29.*

La Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des Travaux Publics

équipée de matériel
IBM 3032 - OS - VS1 - CICS - DL1

EVOLUTION EN COURS VERS OS - MVS - IMS

important réseau TP
recherche

1 analyste système

expérience IBM - OS - VS1, pour s'intégrer à l'équipe Système.

3 analystes organiques

Expérience COBOL - IBM, pour participer au sein de groupes de travail structurés par applications, au développement d'importants projets orientés

TELETRAITEMENT - TEMPS REEL

Le niveau des réalisations techniques confère à ces postes un intérêt certain.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions, sous référence M/SP9, à Anne Milcent, ORDIS, Conseil en Recrutement, 10 rue *Aubert 75009 Paris.*

---

jeune attaché de direction

Nous sommes un
IMPORTANT GROUPE FINANCIER
et recherchons pour notre département «Crédit Promoteurs»
un jeune collaborateur, homme de contacts.

Le candidat retenu :
- a une formation de préférence Sciences Po, Sup de Co ou similaire,
- *justifie d'une première expérience en milieu* bancaire.

Il a pour fonctions d'assister le Chargé de Secteur et de participer à l'étude, au montage et au suivi de dossiers concernant les opérations immobilières s'effectuant sur un plan national, en relation avec nos succursales.

Lieu de travail : Paris 8eme.

Veuillez env. CV, photo, rémunér. actuelle s/réf 728 à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DELEGUE GENERAL
ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT

Cet organisme regroupe des entreprises industrielles importantes dont les activités sont étroitement liées au bâtiment et aux T.P. Pour le diriger, ses adhérents recherchent un INGENIEUR GRANDE ECOLE qui devra assumer la vie administrative du groupement, promouvoir le produit auprès des *utilisateurs,* être l'interlocuteur des pouvoirs publics et des bureaux d'études, coordonner les actions des adhérents pour améliorer la qualité et abaisser le prix de revient.
Formation ETP, Ponts, Mines, Centrale, A et M, etc ... Expérience impérative du bâtiment. *Bonnes connaissances béton armé.*
180.000/200.000 F annuels. Paris.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 202/08 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris

France Cadres

POUR
LANCEMENT MEDIA INFORMATIQUES

Notre Société (500 personnes - Est Parisien) fabrique et vend des équipements de bureau, *domaine où elle est très bien implantée.*

Nous envisageons de distribuer une ligne de fournitures pour *informatique et machines* de traitement de textes et recherchons le responsable qui mettra sur pied l'organisation de distribution *que nous allons créer.*

Le candidat retenu, outre les connaissances techniques *indispensables, en particulier concernant* les supports magnétiques, devra être un animateur et un gestionnaire — Anglais parlé — Traitement annuel : 130.000 F +.

Adr. C.V. manuscrit et photo à PA-SVP no 38.012, *37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.*

DIABLO SYSTEMS
A XEROX COMPANY
recherche

CHEF DE SECTEUR COMMERCIAL

Notre société, constructeur d'équipements périphériques (imprimantes, terminaux), recherche UN CHEF DE SECTEUR COMMERCIAL
Celui-ci, basé à PARIS, dépendra du RESPONSABLE EUROPE

Il sera chargé de la gestion et du développement des ventes au sein de son secteur (FRANCE, BELGIQUE, ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL)

Ce poste conviendrait à un candidat :
— âgé de 30 ans environ ;
— études supérieures ;
— ayant une connaissance très sérieuse des systèmes informatiques.

Il devra pouvoir justifier d'une expérience de *vente de 4 ans environ, soit* auprès d'une clientèle O.E.M., soit auprès de distributeurs d'équipements similaires.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Rémunération en fonction des résultats.
Voiture de fonction.

Ecrire à :
DIABLO SYSTEMS 2, *rue de la Ferme,* 92100 BOULOGNE.

---

afnor
Association Française de Normalisation

recherche

DOCUMENTALISTES
Scientifiques ou techniques
(contrats temporaires 6 mois/1 an)

1) - service questions-réponses domaine normes françaises
2) - indexation de normes et textes réglementaires français.

Ces postes conviendraient à :
ingénieurs ou maîtres es-sciences possédant une formation complémentaire en *documentation ;* la connaissance de l'Allemand écrit est souhaitable.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous référence 5128 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

SOCIÉTÉ AFFINAGE ET TRANSFORMATION DE MÉTAUX

Filiale d'un Groupe International
Proche Banlieue Nord

recherche

COMMERÇANT
30-35 ans minimum.

pour animer l'équipe de vente et assurer la responsabilité des achats.

Evolution ultérieure possible vers

DIRECTION GÉNÉRALE

— Diplôme HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.
— Expérience responsabilité commerciale.
— Bonne connaissance anglais.

Adr. lettre man. avec C.V., prétentions et délais de disponibilité à :
Mme SIMPHORIEN, 16, rue Saussure, 75017 PARIS.

---

ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des ingénieurs système pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE Envoyer CV, sous réf. 8366 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GROUPE FRANÇAIS
recherche

DIRECTEUR

Formation Grande Ecole, *expérience informatique,* organisation, gestion et relations humaines.

Anglais indispensable.
250.000 F.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous la réf. 290 à *CHEP, 11, rue d'Uzès,* 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour poste à PARIS
comportant de fréquents déplacem. en province

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Ayant une expérience de quelques années dans le domaine des contrôles de sécurité et des vérifications réglementaires d'installations industrielles et de chantiers, pour assurer formation encadrement et animation d'une équipe de vérificateurs

Ecrire avec C.V. à C.E.S.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

Importante Société industrielle *en pleine expansion,* frabriquant des produits de haute technicité pour l'aéronautique, leader sur le marché européen, recherche

UN CADRE COMMERCIAL DEBUTANT

de formation HEC, ESSEC, Sup. de Co.
Il sera chargé d'une double activité de négociation et d'administration commerciales.
Possibilités d'évolution largement ouvertes.
Anglais courant indispensable.

Adr. lettre manuscrite CV sous réf. 125
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Sté composants électromécaniques
Banlieue Paris-Ouest
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT
Grandes Ecoles

Désireux de conduire des projets (modélisation théorique, approches expérimentales). Il sera chargé des études de techniques d'interconnexion à haute densité (micropacking) et de la recherche de technologies nouvelles en vue d'application à moyen terme dans l'industrie des équipements électroniques.

La fonction nécessite le goût et l'aptitude à la synthèse et à la rédaction.
Restaurant *d'entreprise.*

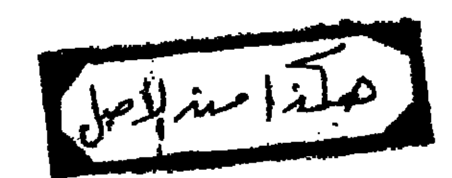
Ecrire nº 58.695 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Dans le cadre de son expansion
BANQUE PRIVÉE PARIS (8e)
recherche
POUR SA DIRECTION BANCAIRE

EXPLOITANTS (ES)
Classe 6 ou 7

- Formation supérieure et expérience minimum de 3 ans dans une fonction similaire indispensables.
- Anglais apprécié.

Adr. lettre manuscrite C.V., photo, salaire actuel *et prétent. sous référ. 2.312 à SWEERTS, B.P. 289* - 75424 PARIS Cedex 09, qui transm. Discrét. assurée.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche
pour sa Direction Organisation et Informatique :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DÉBUTANTS (RÉF. DOI-837)
titulaires d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, MIAGE, ...)

ANALYSTES PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS (REF. DOI-838)
(Instituts de programmation, D.U.T., ...)

Au sein d'une équipe jeune, ils participeront à la conception et à la réalisation de différents projets de gestion en temps réel sur base de données à l'aide du mini-ordinateur REALITE 2000.

La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront aux candidats de développer leurs connaissances et leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer de larges responsabilités.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions et photo, en précisant la référence de l'annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

amri
Société robinetterie industrielle

recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
Formation : AM - SUPELEC - INSA

Expérience technique ou technico-commerciale exigée (3 ans minimum)

Connaissance :
- Mécanique des fluides
- Automatismes
- Asservissements

Anglais courant

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
AMRI Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

blau

SOCIETE INTERNATIONALE D'AUDIT
recherche
pour son bureau de PARIS

UN ASSISTANT CONFIRMÉ
— D.E.C.S. complet ;
— 2 à 3 ans d'expérience.

UN CHEF DE MISSION
— 3 à 4 ans d'expérience ;
— mémorialiste ou titulaire certificat de révision.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE - PRESSE, nº T 19.979 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Groupe International B.T.P.
recherche pour son siège social
LA DEFENSE

un Fiscaliste

(Maîtrise Droit - 5 ans min. d'expérience - Anglais et Espagnol lus et écrits)
- il établira les déclarations fiscales pour la France et les 24 autres pays où nous sommes présents;
- il assistera l'entreprise et ses filiales lors des contrôles fiscaux en tous pays;
- il aura la responsabilité du bilan mondial;
- il devra suivre l'évolution des règles fiscales de tous les pays et pourra effectuer des missions sur place à l'étranger.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 9824 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

WORTHINGTON TURBODYNE S.A.
PONT DE NEUILLY

recherche pour son SERVICE FINANCIER

JEUNE COLLABORATEUR DYNAMIQUE DÉBUTANT

POUR GESTION D'AFFAIRES
- Niveau études supérieures.
- Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions, Service du Personnel TOUR NEPTUNE - CEDEX 20, 92086 PARIS - LA DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNEL
recherche pour ses services d'Études et de Production

JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS. Libérés du Service National
Diplômés Grande Ecole :
ENST - ESE - ECP - AM - ENSI

Formation assurée par l'entreprise. Orientation en fonction des aspirations personnelles.

Adresser C.V. à nº 58.722 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Eternit
4000 personnes
1 milliard F./an

SA DIVISION « BATIMENT »
rech. pour son Agence de PARIS

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DOUBLE MISSION - TECHNIQUE : faire prescrire les produits. - COMMERCIALE : actions de vente, prospection et *promotion auprès certains Clients importants et prescripteurs.*

INDISPENSABLE
- FORMATION TECHNIQUE BATIMENT : École T.P. ou *I.D.N.* (Section Bâtiment) ou équivalent.
- EXPÉRIENCE « terrain » (2 ans mini) DU MARCHE BATIMENT et des contacts avec Entreprises, Négociants et Prescripteurs.
- Résidence Région Parisienne.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss. réf. 4380 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Société d'importance nationale, recherche pour ÉVRY (91)
COMPTABLE CONFIRMÉ

Niveau B.T.S. - D.U.T., certificat comptable du D.E.C.S. - Sous l'autorité du chef comptable, il aura à animer le travail d'une petite équipe et sera chargé de tous les travaux concourant à la présentation du bilan.
Évolution de carrière dans groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 7286 à :

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
Recherche

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons un travail en équipe, une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, *bonnes connaissances de l'anglais.*

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec photo) à

Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

JEUNE CADRE
DIPLOME UNIVERSITE, ECOLES DE COMMERCE

pour assurer gestion d'un service important dans une caisse de retraite de cadres. Ce poste sera attribué à un cadre ayant déjà quelques années d'expérience de la gestion dans le secteur tertiaire, des qualités d'animation, de dynamisme, d'initiative et capable de s'intégrer à une équipe.
La rémunération sera fonction de l'expérience. Nombreux avantages sociaux. Le poste est susceptible de développements intéressants.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5859, à PLAIN CHAMPS - 5, rue du Helder, 75009 Paris

COMPAGNIE D'ASSURANCES VIE
en expansion appartenant à un Groupe Multinational
recherche

CHEF COMPTABLE

de formation supérieure, le candidat disposera de 3 à 5 ans d'expérience dans poste similaire.
Anglais courant nécessaire.
Larges possibilités d'évolution.

Envoyer CV détaillé, prétentions et photo sous Nº 6242 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Important groupe de sociétés
C.A. 1,5 milliard de Francs
réputé pour son dynamisme
et ses méthodes modernes de gestion
recherche
pour son siège social

CHEF DES SERVICES Finance, Gestion, Comptabilité

Le candidat devra avoir :
— Une solide expérience professionnelle de 2 ou 3 ans de pratique opérationnelle.
— Une parfaite connaissance de l'anglais.
Une période d'intégration et de formation *de quelques mois sera assurée.*
La préférence sera donnée à une personne jeune diplômée d'une grande école.

Adresser CV détaillé et prétentions sous Nº 7598 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Groupe Immobilier
recherche
pour sa filiale à Paris

CHEF département finance et comptabilité

LE POSTE :
— Assurer la supervision journalière de la comptabilité de sociétés immobilières ;
— Gestion et suivi de la trésorerie, mise en place des financements ;
— Etablir les situations périodiques pour les besoins de la Direction Générale ainsi que pour *le groupe* ;
— Assurer tous contacts et déclarations afférents aux relations avec l'autorité publique ;
— Accession rapide au titre de directeur financier.

LE PROFIL :
— Expérience de dix années dont de préférence une partie dans la comptabilité immobilière ;
— Formation comptable et financière ;
— Age : 35/40 ans ;
— Anglais indispensable ;
— Esprit d'initiative et d'organisation.

Ecrire à : FARABI, 30, avenue George-V, 75008 Paris Cedex, avec C.V., photo et prétentions.

DELATTRE - LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

dl

recherche
ingénieur calcul.

Ayant l'expérience de calculs de circuits complexes, soumis à contraintes *thermiques*, en tuyauterie-chaudronnerie et ayant prouvé capacité d'encadrement et d'organisation.
Haut niveau de compétence requis.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétentions à :
DELATTRE-LEVIVIER
Département des Ressources Humaines.

Tour Fiat - cedex 16
92084 Paris - La Défense

POCLAIN S.A.
recherche

JEUNE INGÉNIEUR FIABILITÉ

pour sa Direction Fiabilité et assurance qualité

Le poste correspond aux activités suivantes :
— développement fiabilité,
— *audit et assistance en matière de fiabilité auprès* Direction Technique,
— analyse de données et de projets,
— définition de plans et d'expérience,
— études de fiabilité.

Le poste conviendrait à candidat diplômé U.T.C. génie mécanique ou formation équivalente, ayant de bonnes connaissances en statistiques et en informatique, capable d'animer, de convaincre et sachant établir des relations constructives avec interlocuteurs.

Poste à pourvoir : 40 km NORD-EST de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss le nº 58.229 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
recrute dans le cadre du développement de ses activités à PARIS et en PROVINCE

CADRES EXPLOITANTS
CL VI, VII, VIII

Les candidats devront :
— Etre âgés de moins de 35 ans ;
— Avoir de préférence une formation supérieure type H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., SCIENCES PO. ;
— Avoir acquis une expérience d'au minimum cinq ans dans l'exploitation bancaire.

POSTES INTÉRESSANTS ET RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ASSURÉES

Envoyer C.V. et photo sous nº 58.602, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

T.R.T.
TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

REFERENCE 2706
Etude de convertisseurs et alimentations de matériels de télécommunications.
Expérience servomécanismes, régulation, *distribution d'énergie souhaitée.*

REFERENCE 2714
Conception et développement de matériels FH. Expérience en transmissions hertziennes spatiales ou sol indispensable.

REFERENCE 2638
Débutants intéressés par des études avancées de systèmes de télécommunications, ou de détection, ou par des travaux d'analyse et de programmation sur microprocesseurs.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur 92350 - LE PLESSIS-ROBINSON



recherche

un auditeur interne

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international et vous êtes d'une formation supérieure DECS ou équivalent.

Vous parlez couramment l'anglais et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'Etranger.

Dans les filiales du Groupe vous serez en poste à PARIS et vous trouverez des possibilités intéressantes d'évolution professionnelle.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No58723 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SCAM
ETABLISSEMENTS DE LA C.E.M.

recherche

Responsable du Personnel

30 ans minimum - 5 ans d'expérience dans un poste équivalent - diplômé d'études supérieures - connaissances en droit appréciées.

Il sera chargé de la fonction de Chef du Personnel et des Services Généraux.

Ses compétences en droit lui permettraient d'étendre sa fonction à l'ensemble des Services Administratifs.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire avec C.V. à SCAM - Service du Personnel 89, rue La Boétie - 75008 PARIS.

contrôler la gestion
en connaissant
la comptabilité

Ce sont les deux responsabilités dont vous serez chargé au sein de notre division en tant que chef du service contrôle de gestion et comptabilité.

Nous sommes une société industrielle de pointe appartenant à l'un des grands groupes français.
Dans notre division étudiant et réalisant des produits sur mesure (100 MF, 250 personnes, banlieue parisienne), vous participerez au sein de l'équipe de direction au développement de ce centre de profit autonome dans sa gestion et en progression rapide.
Votre expérience de la comptabilité et du contrôle de gestion vous a amené à superviser des effectifs de 5 à 10 personnes. Anglais souhaitable.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. avec photo récente s/réf. 78-09 à

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)



SODERN
SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR RESPONSABLE de GESTION TECHNIQUE

Chargé de la mise en œuvre de l'analyse de la valeur dans les services d'études et de réalisation de physique et d'électronique, ainsi que du suivi des budgets et investissements.

Expérience indispensable dans les domaines concernés.

Adresser C.V. + photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 Limeil Brevannes.

offres d'emploi

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels

accroît ses ventes à l'Exportation et recherche SON

RESPONSABLE COMMERCIAL OPÉRATIONNEL POUR LE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE LATINE

Ce cadre, âgé d'au moins 30 ans, devra justifier d'une expérience de vente en systèmes de contrôle automatique dans l'industrie et sera apte à prospecter et à négocier en anglais, espagnol, portugais. Le poste basé au siège de la Société implique de nombreux déplacements dans tous les pays d'Amérique latine.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Service du Personnel, 5, avenue Newton, Z.I. 92142 CLAMART

SOCIETE PETROLIERE
Tour Montparnasse
(C.A. 150 millions de F., 5 filiales à l'étranger)
recherche

CADRE FINANCIER

intéressé par les études économiques et financières et par les problèmes touchant à la commercialisation du *pétrole brut et du gaz naturel.*

Le poste conviendrait à un candidat ayant une *formation financière* (HEC, ESSEC, ESCo, Sciences Po...) et quelques années d'expérience dans une entreprise.

Il devra parler couramment l'Anglais.

La rémunération sera fonction de la qualification du candidat.

De réelles possibilités de promotion existent pour un candidat de valeur.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 7133 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE

de renommée internationale, fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation *recherche, UN JEUNE*

CHEF PROMOTION DES VENTES

(2 ans d'expérience minimum)

Formation Ecole supérieure de commerce ou équiv. Ce poste s'adresse à un candidat créatif, ayant la volonté de réussir, aimant la négociation et prenant en charge l'ensemble de la gamme des produits. Il implique d'étroites relations avec l'équipe de ventes.

Lieu de travail : proche banlieue Paris.

Adresser C.V. + photo + prétentions à n° 58.500 CONTESSE Publicité, 20, aven. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous cherchons un chargé d'études sénior, *homme ou femme, spécialisé en :*

ÉTUDES QUALITATIVES

Il devra maîtriser les diverses techniques tant individuelles que de groupe, avoir une formation de base de psychologie, une expérience d'au moins 5 ans des études marketing : ét. d'image, ét. de nouveaux produits ; recherche de positionnement, ét. de communication.

Il devra comprendre le problème marketing posé, *concevoir une méthodologie d'étude, proposer des* recommandations marketing.

Il travaillera en tant que responsable en relation directe avec Pierre Bessis.

Ce poste s'adresse en priorité à quelqu'un ayant *déjà travaillé en institut d'étude.*

Les candidatures sont à envoyer à :

INSTITUT PIERRE BESSIS

21, RUE GRENETA, 75002 PARIS

IMPORTANT GROUPE
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

INGENIEUR DIPLOME

pour développement de procédés nouveaux dans les matières plastiques.

Connaissances souhaitées dans les matières et les procédés : injection, extrusion, etc...

Fonction centrale en contact avec clientèle (constructeurs automobiles européens) et usines du groupe.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Langues étrangères anglais indispensable, allemand apprécié.

Adresser C.V.et prétentions s/réf.8943 à : PIERRE LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Association gestionnaire d'un service public de loisirs de plein air en région parisienne recherche

COLLABORATEUR

Contrainte d'horaires de week-end et de vacances pendant l'été.

Travail motivant au sein d'une équipe réduite. Salaire 80.000 F/an.

Le poste suppose une grande souplesse d'adaptation, une *expérience de gestion et d'animation.*

Ecrire n° 0850.567 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Produits Aluminium cherche Technico-commercial pour région parisienne. *Niveau bac.* Connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. Véhicule indispensable.

Lettre + C.V + photo adressés à MAIER,20, bd Turgot, 13012 *Marseille.*

ERIN

recherche

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

— Développement logiciel de base ;
— *Contrôle de processus industriels ;*
— Connaissances *Matériels* MITRA - SOLAR - SEL - appréciées.

Salaires motivants.

Ecrire avec C.V. s/réf. 5018 à Axial Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e *qui transmettra,* ou tél. pour r.-v. au 058-24-75.

FERODO

N° 3 européen de l'équipement Automobile, recherche pour

— Division Sofica (radiateurs et climatiseurs automobiles)

Centre de Recherches LA VERRIERE (78)

INGÉNIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

débutant, diplômé grande école d'ingénieurs mécanique - thermique (ECP, ENSMA, INSA...) au sein du département responsable de l'évolution technique de nos équipem. de chauffage et de climatis. auto, il sera chargé *d'études et de recherch. appliq.* portant sur la concept. de nouveaux produits et sur l'amélioration de produits existants en liais. av. les services cciaux et *les usines de la Division.* Allemand et/ou anglais courant exigé.
Référ. 34719/A.

— Division Verto (embrayages)

Usine d'AMIENS (80)

INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT DÉBUTANT

obligatoirement diplômé grande école d'ingén. mécanique (Centrale, A. et M., IDN, INSA Lyon...). Après format., il sera chargé, en liais. av. les services cciaux, de déterminer les programmes de product. des embrayages et assurera la gest. des *moyens de fabric.*, des modific. de ces moyens et des démarrages de produits nouveaux.
Référ. 34719/B.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE.

Adress. C.V., prétent. et photo avec la référence du poste GROUPE FERODO Service Recrutement *43, rue Bayen - 75017 PARIS.*

SOCIETE
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

ANALYSTE PROGRAM.

Niv DUT en informatiq. de gest. expérience 2 à 3 ans souhaitée. LANGAGE - BASIC. *Formation assurée s/syst. H.P.* Rémunérat. en fonction de l'expérience acquise.

DISPONIBLE RAPIDEMENT

DEPLACEMENTS A PREVOIR EN PROVINCE.

Ecr. n° T 19937 M. Régie Presse 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

---

SOCIETE DE PRESSE *ET D'EDITIONS* 6e arrdt — PME rech.

COLLABORATEUR

Ayant 4 à 5 années d'expérience et de pratique dans service *comptabilité générale* et analytique et qui souhaiterait se diriger vers un poste d'ATTACHE DE DIRECTION pour prendre en charge la gestion administrative et commerciale de la société.

Libre très rapidement. Disponibilité.

Adr. C.V. dét. av. photo et prét. n° 58.835 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

I.C. ENTREPRISE
68, av. J.-Baptiste-Clément, 92 BOULOGNE recherche pour service documentation

INGÉNIEUR EXPERIMENTE

ayant connaissance approfondie technique et règlement thermique génie climatique. Adresser C.V. et prét. à I.C. Entreprise, B.P. 404, *92103 BOULOGNE.*

Importante Société recherche *pour usine Seine-et-Marne*

JEUNE INGÉNIEUR

ayant une formation électromécanicien *A.M. - E.S.M.E. ou similaire* 1 ou 2 ans expérience pour emploi responsable de fabrication secteur 50 personnes mettant en œuvre des techniques de fusion à haute température.
— Sens du commandement et de la gestion ;
— Esprit créatif, capable d'adapter des techniques *de fabrication à des* demandes ciales spéciales.

Envoyer C.V., photo n° 143 PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Impte Sté sous-traitance automobile proche banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR-ADJOINT AU DIRECTEUR INDUSTRIEL

Formation mécanique A.M. *ou équivalent, 3 à 5 ans* expérience min. de responsabilités de fabrication ou de production. Anglais souhaité.

Adr. C.V. et prét. *s/réf.8.942* à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex02 qui transmettra.

Telemecanique

Leader français en automatismes industriels, vous propose de vous associer à son expansion continue dans ce domaine en devenant :

CHEF DE PROJET « AUTOMATISMES PILOTES »

Rattaché au responsable des systèmes d'automatismes, ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole ayant 5 à 7 ans d'expérience en automatismes industriels évolués. Il devra prendre en charge les projets impliquant des techniques d'automatisation de pointe.

Anglais indispensable.

Envoyer curr. vitae manuscrit, lettre et photo à : TELEMECANIQUE 33, avenue de Chatou, 92500 Rueil-Malmaison. *Direction du personnel.* Division Electronique et Automatismes.

EXCELLENT VENDEUR

Importants spécialistes de fournitures pour les **industries de la Cosmétique et de la Parfumerie** installés à proximité de Paris, nous cherchons un vendeur(euse) habitué(e) aux négociations à différents niveaux (achats, marketing, *technique*) connaissant si possible le secteur des industries de la Cosmétique.

Dans le cadre d'un objectif défini, il disposera d'une importante autonomie, gérant un secteur de clientèle *propre et sera en relation fréquente avec l'usine.*

Adresser C.V, photo et prétentions n° 850 173 M à **REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS**

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN
GESTION COMPTES - CLIENTS - SOCIETES, FINANCEMENT DE CREANCES,
Leader dans sa branche, recherche

CADRES CONTROLEURS

Chargés du suivi des contrats en cours
Formation comptable niveau D.E.C.S.
Importantes possibilités d'évolution

Envoyer C.V., photo et prétentions s/référ. 7348, à



Souscripteur «grands risques»

nous souhaitons confier de larges responsabilités à un jeune ingenieur diplomé, possèdant une expérience minimum de 5 ans des Assurances Techniques, ayant une bonne connaissance du courtage et du milieu industriel. *Anglais et/ou allemand necessaire.*

Allianz vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez – Allianz – BP 24 75761 Paris Cedex 16



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires

Analyste d'Exploitation

DUT Informatique et 3 à 4 ans d'expérience exploitation IBM et télétraitement

Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SB à CNCA Recrutement Carrières - Cedex 26 75300 Paris Brune

---

P.M.E. Banlieue SUD PARIS *recherche*

TECHNICIENS ou INGÉNIEURS

Mécanique et électronique pour documentation industrielle.

Envoyer C.V. et prétentions à Mme CAMMAS,

G.E.E. 3, rue de Robinson, 92220 BAGNEUX.

Société groupe important Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
CHEFS DE PROJETS POSITION III C

pour conception et programmation de systèmes microprocesseurs.

Expérience 5 à 10 ans en laboratoire d'études. Salaire élevé.

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., sous le n° 862, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

Société d'Électronique Professionnelle

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Formation électromécanique ou mécanique pour organisation dans centre de production de composants électroniques.

Région Parisienne

Ecrire à : P. ARRAULT — *Service du Personnel,* 33, avenue Faidherbe, 93100 MONTREUIL.

Filiale Société Suisse (94) recherche pour maintenance et petites études

AT ÉLECTRONICIENS

(IV - 1 et 2)

niveau B.T.S., connaissance circuits logiques. Expér. S.A.V., libre rapidement. Env. C.V. et prétentions à ELESTA ELECTRONIQUE 1, av. Herbillon, (94) St-Mandé.

Importante Sté internationale recherche pour PARIS

INGÉNIEUR Construction MOTTOROLA 6800

INGÉNIEUR Logiciel MITRA 125 MOD. 1 *connaissant* ASS MONIT NTR

INGÉNIEUR Système connaissant VTAM-CICS - VM - VSAM

Libres rapidement. Fourchette de salaire étendue. Téléph. pour rendez-vous : *330-15-60 et 330-16-37.*

SATES recherche

AT2/AT3 PRÉPARATEURS

SALAIRES EXCEPTIONNELS. *Tél. : 037-07-81 - 037-20-30.*

P.M.E. PRESSE

recherche

SPÉCIALISTE DOCUMENTAT. JURIDIQ. COLLECTIVITÉ LOCALE

pour document. et rédaction. Dipl. I.E.P. ou Lic. Droit Public. MEME DEBUTANT A partir du 1er sept. Adr. C.V. manuscr. + photo : La lettre du *maire, 13, r. d'Uzès, Paris-2e.*

Importante Société de Ventilation et d'Air recherche pour son département

MARINE
UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DE CHANTIERS

Ayant l'expérience de réalisations importantes à bord.

Ecrire avec C.V., prét. et photo à FLAKT ENTREPRISE, Service du Personnel, 26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE recherche pour ses SUCCURSALES de : VERSAILLES PARIS-LYON.

EXPLOITANTS CLASSE IV ET V

Rompus aux contacts clientèle. Solide formation *professionnelle requise.*

Adresser lettre manuscrite, photo. C.V. et prétentions *s/réf. 50 à M. J. GAUSSIN,* 104, r. de Richelieu, Paris-2e.

ASSOCIATION

Quartier Opéra recherche

JEUNE FEMME

30 ans, cultivée, ayant connaiss. *monde arts et lettres pr accueil,* secrét. et gest. club de loisirs.

Adr. C.V., photo et prétentions *s/réf. 5860 à PLAINCHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris*

MONDIAL ASSISTANCE

recrute pour Emplois saisonniers

ETUDIANTS

Bonne culture générale. Parlant une langue étrangère.

Période : 2 MOIS minimum.

Ecrire : Service du Personnel, 8, place de la Concorde, 75381 PARIS Cedex 08.

FERODO

n° européen de l'équipement *Automobile, recherche*

Direction des Etudes et Recherches Centrales 93 SAINT-OUEN.

DOCTEUR D'ÉTAT ou DOCTEUR INGÉNIEUR

Au sein de ce Centre de recher*ches qui a pour vocation de dé*velopper la maîtrise scientifique du Groupe ds les différents domaines concernant nos productions, il sera chargé d'études théoriq. et expérimentales axées sur l'approfondissement des lois physiq. régissant les phénomènes d'échanges thermiques (en particulier conduction et convection ds les radiateurs automobiles) ; *il disposera de moyens infor*matiques pour leur mise en équation et leur modélisation. Son travail de thèse aura donc principalement porté sur des problèmes similaires. La pratique de la rech. expérimentale et des connaissances *en mécaniq. seraient appréciées.*
Référ. 34.709

Adresser C.V., prétent., photo avec la référence du poste GROUPE FERODO 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

Vous avez une formation de

JURISTE

(licence, maîtrise)

Vous connaissez bien la LANGUE ALLEMANDE

ALLIANZ ASSURANCES peut vous former à une poste de gestionnaire de « dossier sinistres » (assurances industrielles).

Adresser C.V. et prét. à : ALLIANZ M. Marichez, B.P. 24, 75761 Paris Cedex 16.

PARIS - FRANCE

LA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE (IBM 370/158 - 2048 K - OS/VS 1) recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour faire face à d'importants développements (Mise en place de bases de données, extension du réseau T.P., mini-ordinateurs). DUT souhaité, bonne expér. de la programmation COBOL exigée.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée, au SERVICE DU PERSONNEL, 137, boulevard Voltaire - 75541 PARIS Cedex 11.

FEDERATION D'ORGANISMES DE SANTE PARIS-13e recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

Diplômé en DROIT SOCIAL

FONCTIONS :
Gestion d'une convention collective, études et conseils en Droit Social.

Adr. C.V., photo et prét. à n° 58.927 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING EN SÉCURITÉ

spécialisée dans la protection des biens et des personnes contre tous les types de risques

recherche

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

ayant de solides connaissances en électronique et informatique. 2 à 3 ans d'expérience.

LIBRE RAPIDEMENT

Env. C.V., prét. à la Sté RISK ENGINEERING, 67-69, avenue Gambetta, 92400 Courbevoie.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

rech. pour ses *développements* sur microprocesseurs
— INGENIEURS confirmés en logiciel et/ou matériel (8080 et 6800).
— *AGENTS TECHNIQUES* expérimentés.

Lieu de travail : Banlieue Sud (prox. Orly). Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. D.P.M.S. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

ASSOCIATION NATIONALE SECTEUR SOCIAL recherche

RESPONSABLE SERVICE GESTION COMPTABILITÉ

Pour suivi et contrôle comptabilité siège national *et assistance technique* aux adhérents, donc nombreux déplacements *en province.*

Connaissance milieu rural souhaitée.

Libre début juin.

Niveau D.E.C.S. + école de gestion, minimum 2 ans d'expér.

Salaire début :

75 000 F PAR AN

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à A.D.M.R. A l'attention de Mlle JOULY, *27, rue de la Rochefoucault,* 75009 PARIS.

URGENT
WABCO-WESTINGHOUSE

recherche pour sa division FERROVIAIRE

TECHNICIEN SUPERIEUR

(fabrications mécaniques)

Ayant *expér. d'organisation* de postes de travail sur chantier à l'étranger. Bilingue anglais-français pour déplacements longue durée (2 ans minimum) au SOUDAN.

Env. C.V. détaillé à Mme Grélé. Réf. 5097, B.P. N° 2, *93270 SEVRAN.*

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le *domaine de l'informatique* répartie sur mini et micro-ordinateur *ainsi que pour* ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation *de messages et de la télé-informatique*

INGENIEURS-SYSTEMES *Formation Grande Ecole,* plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel temps réel.

Lieu de travail : Banlieue Sud *(proximité Orly).* Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. SOFT à : *T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel,* 91420 MORANGIS.

EDITEUR 17e recherche

PROGRAMMEUR DÉBUTANT

Formation I.U.T., langages GAP 2 et COBOL. *Matériel I.B.M. 32, évolution 34* et I.B.M. 370.

Cinq semaines vacances + avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit + prétentions à EUROPA, *Mlle SIMEON,* 34, rue Truffaut, 75017 Paris.

Si candidature retenue, convocation rapide.

Centre universit. rég. Paris ch. DOCUMENTALISTE, connaiss. formation, gestion du personnel *apréc. pour collaboration étude* de mai à juin 1980. Téléphone : 821-61-70, p. 4.840.

Equipe de prévention cherche pour atelier : EDUCATEUR. Expér. en entreprise. Ecrire à L'ACJAM, B.P. 1.072, 78203 Mantes-la-Jolie.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche
— INGEN. ELECTRONICIENS chefs de projets ayant au moins 5 ans d'expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou micro-processeurs. Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur *en chef (coordination de projets,* assistance technique au service commercial).
— INGENIEURS Grande Ecole, débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur microprocesseurs.

Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly). Env. C.V., photo et prét. en précisant référence HARD à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Vous avez une première expér. de la gestion du personnel et/ou une formation du type DUT option personnel, vous recherchez un poste centré sur

L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

au sein d'une importante Société d'études située à 5 minutes de l'Etoile. Vous serez chargé de l'ensemble du suivi administratif de 1.200 personnes. Nous proposons les avantages d'une grande Société ainsi que l'horaire variable.

Veuillez adresser votre candidature en précisant *votre dernier salaire,* sous référence R.L. 2, à RSC et G carrières, 64, rue La Boëtie, 75008 PARIS, qui transmettra rapidement. Réponse assurée.

ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGN. PAR CORRESP. spécialisé depuis 1894 dans la préparation des concours admi*nistratifs,* rech. J. H. ou J. F.

MAITRISE DE GÉOGRAPHIE

pour emploi

RÉDACTEUR (TRICE)

Excell. culture générale et parfaite expression écrite exigées. *Intérêt nécessaire pour* toutes autres matières inscrites aux programmes de l'enseignement secondaire. Adr. C.V. man. + photo à M. Bar, 72, rue Anatole-France, 92300 Levallois, qui transmettra.

SOCIETE TRAITEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES POTABLES ET RESIDUAIRES *recherche*

TECHNICO-COMMERCIAUX

— Pour contacts avec clientèle.
— Agences de bassin.
— Administration, B. études.
— *Industries, secteurs :* ILE-DE-FRANCE (moitié) + NORMANDIE - 59-62-80.

Exp. similaire souhaitée. Adresser C.V., photo et prét. ss réf. 97/68 à Publiscope Junior 11, rue Royale, 75008 PARIS.

BUREAU VERITAS recherche pour son siège à Levallois-Perret *(direction du contrôle des constructions).*

UN INGÉNIEUR 30 ANS MINIMUM

Grande Ecole, très expérimenté dans les études de *béton armé et précontraint.* Expérience chantier souhaitée. Anglais et connaissances en *informatique appréciés.* Mission confiée : contrôle conception, projets et dossiers d'exécution. Assistance technique au centre opérationnel. Adresser C.V. et prét. sous référence n° 27 à BUREAU VERITAS, Direction du Personnel, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

URGENT

Vous avez une bonne expér. de l'entreprise, 5 a. env. (organisat. secrétariat, relations commerc., dactylographie). Vous souhaitez entrer dans une petite entreprise dynamique en tant que :

ASSISTANTE DE DIRECTION

Vous *appréciez le travail en équipe et les initiatives individuelles.*

Faites parvenir une lettre man. écrite à la Sté INTRALDE, 153, avenue Général-Leclerc, 92340 BOURG-LA-REINE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Bureau d'Etudes Economiques secteur Métallurgie recherche

ÉCONOMISTE

pour suivi conjoncture, études financières, prévisions et informatisation service statist.
— Format. science éco ou équiv.
— Bonnes connais. informatique.
— Exp. Wang 2200 T appréciée.
Env. lettre man. av. C.V. dét., photo, prét., délais disponible à U.S.T.E.L., 2, rue Paul-Cézanne, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
Proche banlieue Nord-Ouest réalisant pour l'exportation des systèmes de télécommunications, clefs en main recherche

COLLABORATEUR

Chargé de la gestion d'affaires au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un CHEF D'AFFAIRES

Activités principales :
— Ordonnancement et suivi des affaires,
— Approvisionnemen (des matériels,
— Suivi des dépenses et analyse des résultats,
— Relations avec les chantiers.

Qualités requises :
— Polyvalence,
— Esprit d'équipe,
— Initiative.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un DUT (option gestion), ayant quelques années d'expérience de ces activités dans l'industrie.

Ecr. avec C.V., photo, prétent., sous référence 925, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE D'ARCHITECTES
cherche
RESPONSABLE
35 a. min., dynamique, compétant pr diriger agence et travx, possib. ultérieure de particip. Ecr. avec C.V., photo, prétent. CREATION 40, rue Bonaparte, 75006 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL
INGENIEURS SYSTEMES
OS/DOS - CICS - DL 1
Salaire : 143.000 F/an
INGENIEURS temps réel
MITRA 15/125 - SOLAR - PDP 11
INFORMATIS CONSEIL
26, rue Daubenton, 5. 337-99-22.

LABO COSMETIQUE recherche
ÉTUDIANTS
disponibles juin, juillet, environ 1 heure par jour pour tests. Rémunération.
Renseignements : tél. 869-96-00, poste 3.529, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

INSTITUTS FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTES recherchent
PSYCHOLOGUES VAC.
NICE, MONTPELLIER, MARSEILLE.
Fonction de sélection orientation réclamant double qualification et intérêt cliniques et psychotechniques, esprit pratique, sens des réalités économiques.
C.V. détaillé, photo à PSYCHOREC, 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
— INGENIEURS LOGICIEL
Grande Ecole option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs.
— INGENIEURS ELECTRONICIENS pour développement de systèmes de télécontrôle.
Lieu de travail : 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant référence S. H. S. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

TECHNICIENS SUPERIEURS
DUT-BTS ou EQUIVALENT
ayant déjà travaillé sur automates programmables.
Adr. C.V., photo et prétent. à SIETAM (référence 1.139), 42-48, avenue Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

Bureau études automatismes pour systèmes de manutention et traitement de grandes surfaces recherche
INGENIEURS AM-INSA
ou équivalent, option génie électrique automatismes, intéressés par logique programmée. Connaissance automates programmation SMC - TE - MG appréciée. Format. éventuelle assurée.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
leader à l'exportation recherche pour son Service Commercial

SECRETAIRE

minimum 25 ans
parfaitement trilingue Anglais/Allemand
Dactylo dans les trois langues.

Ce poste, basé à Paris, nécessite le goût des relations humaines, d'être disponible et une très bonne culture générale.
Une expérience dans un service commercial serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 5121 à AXIAL Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

MASSON PUBLISHER
PARIS 6e
We are looking for
AN EXCELLENT BILINGUAL SECRETARY
English-French shorthand typist English mother tongue, able to translate French letters into English.
Excellent salary if experienced.
Send résumé with photo (ref. 1031), 120, bd Saint-Germain 75280 PARIS Cedex 06.

CAROLE BRUNEAU
recherche d'urgence
SECRÉTAIRES DE DIRECTION BILINGUES
Expérience et certificats de travail exigés
Les 2 sténos si possible.
Nous vous accueillerons le plus tôt possible au 121, r. Saint-Lazare, Paris-8e.
Tél. : 387-87-87.

ANTONY
R.E.R. PARC-DE-SCEAUX
Société de distribution recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Expérience 1 an au minimum, capable initiative, aimant chiffres.
Ecrire avec C. V. + photo + prétentions à S.M.D., 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

Association recherche
EXCELLENTE
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
— Sérieuses références exigées ;
— 30 ans minimum ;
— Libre très rapidement.
Tél. pr r.-v. Mme MOLINERIS au 723-61-55.

représent. offre

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

75.000 à 110.000 F et + an

Vous êtes un très bon vendeur, dynamique et ambitieux.
Vous avez une expérience technique et théorique de la soud. et de la métallurg.
Vous possédez un véhicule

ALORS
Notre entreprise de dimension internationale spécialisée dans les postes à souder, électrodes, brasures, chimie, vous offre :
— Une rémunération élevée : commission + primes + fixe + frais ;
— Une gamme solide de produits nouveaux et spéciaux ;
— Une formation continue.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Il sera répondu à toutes les demandes.
Adressez C.V. + photo SOUDOTECHNIC S.A.R.L., 11, rue Rollembourg, 75012 PARIS.

travail à domicile

Demande

Tous travaux dactylo, photocopies, thèses, rapports, nouvelles, articles - Téléph. : 534-91-91.

J. F. tappe sur machine électrique, thèses, mémoires et autres documents, travail rapide et soigné. Tél., le matin, de 8 h. à 12 heures au : 581-39-50.

COMPTABLE QUALIFIÉ
65 a., cherche travx à domicile, autres possibil. Forfaits mensuels acceptés. M. Vigneau, 35, r. des Batignolles, 75017 Paris.

demandes d'emploi

JURISTE ENTREPRISE de droit privé, droit des affaires, IAE, niv. DECS, anglais, gde exp. Assur., transp., droit social, immob. contentieux, recouvr., capable prendre en charge autres spécialités ch. sit. intéres. sur PARIS.
Ec. nº 2204 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

J.F., 29 ans, bilingue français-anglais, 6 a. enseignem., exp. édition journal., conn. dactylo, cherche grand mi-temps, Tél. : 271-33-47, ap. 18 h.

Opératrice de saisie sur IBM 029 - 059 - Juki 1842 cherche place stable. 665-06-63.

Ingr Gr. Ecole (49). Forte exp. en animation équipes multidisciplinaires. Nbses référ. en négociations internationales haut niv., montages financ., réal. ensemb. industriels en techniques var. ; recyclé informat. En fin de mission à l'étranger ch. poste resp. en France tte région ou étrang. (esp., angl., not. allem, arabe). Ec. nº 2251 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

Cadre de gestion, 35 a., lic en droit, 12 a. d'exp. budg. trésor., pratique des relations publiques, cherche situation stable
Ec. nº 2262 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

H. cadre, 34 a., juriste confirmé, 5 a., expér. ds Etabl. public, not., cherche poste à responsb. Ecr. nº 2263 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J.F., 26 a., Lic. Angl.-Esp. Exp. journaliste (quotidien et presse étrang.), rech. poste relations publiques-Presse. Tél. 306-27-31.

LICENCIÉE ES LETTRES
Dipl. assistante de serv. social. Formée aux méthodes de travail social. Cherche poste enseignement ou administration dans services sociaux, étudierait tres autres propositions.
Ecr. nº 8197 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

CADRE, 28 ans, 7 ans d'expér. achats bazar en centrale (luminaire, sanitaire, jardinage), à un tournant de sa carrière, cherche poste à responsabilité : achats, ventes ou magasin. Etudierai toutes propositions. Ecr. nº 6234 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

EUROPE DE L'EST
INGÉNIEUR CHIMISTE
parl. tchèque, russe, anglais, allemand, français.
20 ans commerce internat.
recherche
ACTIVITÉS DIRECTION PAYS DE L'EST
Ecr. M. KAUDERS, 34, quai National - 92800 PUTEAU.

JURISTE ALLEMAND
Dipl. en R.F.A. (ASSESSOR), en FRANCE (DEA, Droit des AFF.), DOCT., DROIT FISCAL INTERNATION. Expér. cabinet Paris, ANGLAIS, COMPTABIL. Ecr. s/nº T 19794 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Hme 31 a., Ingénieur + MBA, 6 a. expér. comme ingénieur en organisation, contrôleur de gestion, directeur financier, recherche poste
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
dans P.M.E. ou FILIALE GRAND GROUPE
Ecr. s/nº T 19806 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune Cadre 35 ans, disponible
LIBRE DE VOYAGER
Etud. ttes propos. de mission à l'étranger. Téléph. au 236-76-40, ou écr. nº T 95812 M. Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DOCTEUR-INGÉNIEUR
(ESPCI), 32 ans
exp. recherche et rédaction articles scientifiques, anglais courant, notions allemand et esp., cherche poste JOURNALISTE ou RÉDACTEUR SCIENTIFIQ. Ecr. nº 6228, « le Monde », Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

JURISTE
D.E.S. Droit privé
C.F. 32 ans, célibataire
5 ANS EXPÉRIENCE CONTENTIEUX SINISTRES CONSTRUCTION
propose sa collaboration à Sté région Paris.
Ecr. nº 2247, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratif, commercial et technique. - Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. nº 6184, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, 50 ANS
Format. Sup. Libre rapidement. Habitué à participer au redressement et développement d'entreprises et pouvant :
— élaborer la stratégie financ.,
— coordon., contrôler la comptabilité gén., analyt. et contrôle de gestion,
— mettre en place des méthodes d'organisation et l'outil informatique,
— assurer la gestion de la production des ventes du personnel,
— parl. anglais, esp. ch. poste PARIS ou PROVINCE.
Ecr. nº T 19936 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 23 ans, maîtrise DEA Sc. Eco + licence socio, anglais, allem., étud. ttes propos. sur Paris ou sa région. T. 919-67-13

J. F., 27 a., cél., demeur. Nice rech. poste secrétaire compt. dans PME, avec resp. pour 1er sept. 80. S/NICE et envir. Ecrire nº 95.892 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F., 26 ans, terminant lic. droit compr. cours Droit du trav., Sécurité social, politique sociale cherche emploi dans Service du Personnel
Ec. nº T 019825 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune Cadre, 29 ans, formation cciale supérieure, 5 ans de gestion et d'administration, gde expérience des respons. et du travail en équipe, esprit pragmatique et grande facilité d'adaptation, étudie ttes propr. Ec. nº T 019978 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Conducteur imprimeur, 40 ans, ch. emploi labeur ou journal en AFRIQUE. Ecrire à Régie-Presse nº T 019.958 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

EXPORT AFRIQUE NOIRE

— Jeune CADRE SUP. de Co (marketing), 33 ans.
— 6 ans Directeur commercial en Afrique noire.
— Distribution de biens d'équipement ménager par réseau d'agences.

Cherche

— POSTE DIRECTION COMMERCIALE.
— Basé à PARIS pour ventes sur AFRIQUE, avec contrôle et animation clients sur le terrain.

Ecrire nº 2.273 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

MARKETING INTERNATIONAL

Professionnel Marketing et Communication publicitaire, formation universitaire, longue expérience marchés européens (dont 15 ans séjours à l'étranger), allemand et anglais courants, cherche responsabilité fonctionnelle dans entreprise à vocation internationale.

Ecrire s/nº 850218 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris

---

DIRECTION D'AGENCE
CRÉDIT A LA CONSOMMATION

Recherché par JEUNE CADRE E.S.C. 33 ans.
— 6 ans d'expérience dans Vente à Crédit aux Particuliers Biens d'Equipement Ménager :
— Vente directe par réseau d'agences ;
— Vente par revendeurs ;
— Expérience doublement Commerciale et Financière ;
— Disponibilité géographique totale.

Ecrire Nº 2.274 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

EXPERT-COMPTABLE
E.S.C.P. + INSEAD
30 ans

Bilingue anglais. Bonne connaissance de l'allemand. 5 ans expérience cabinet audit anglo-saxon et secteur bancaire.
Etudierait toutes propositions PARIS en entreprise ou cabinet (apport de réelles possibilités de développement de clientèle).

Ecrire Nº 2.264 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CRÉER OU DÉVELOPPER VOS VENTES FRANCE - ÉTRANGER

cherche poste Cadre Commercial Export
ALLEMAND - ANGLAIS
100 % disponible. Expérience équipements légers, collectivité, industrie, bâtiment.

Ecrire nº 2.265, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

RESPONSABLE COMMERCIAL

— 26 ans, dynamique, sens du contact ;
— disponible ;
— formation Khâgne et Ecole Supérieure de Commerce ;
— expérience vente et courtage en Publicité ;
— Relations Publiques ;
— Trilingue (anglais et allemand).
recherche Poste à responsabilités
Ecrire nº 6235 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ITALIAN JUNIOR DOCTOR IN GEOLOGY

speaking : English, French,
2 years exp. in U.S.A., AFRICA,
ITALY in ECONOMIC & MINING GEOLOGY
seeks
position in France available from
July 80. Write to LE MONDE nº 6 232, 5, rue des Italiens, 75427 Paris 9e

---

QUE SUIS-JE ?
Téléphonez-moi : 577-51-82
Hme 38 ans. Ingénieur + Ccial + Gestion. EXPER. : Services Industrie, Conseils. Recherche OPPORTUNITE région Paris.

RESPONSABLE EXPORT GRANDE CONSOMMATION
L ès L Comptabilité-Gestion
25 ans exportation.
Ex-P.-D.G. Société Export.
Création et animation réseau importateurs monde entier.
6 langues, cherche poste simil. Ec. nº 8.229 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGÉNIEUR CONSULTANT DE HAUT NIVEAU
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
Ingénieur mécanicien diplômé. 12 ans d'exp. comme ingénieur en chef en cabinet de conseil. Spécialiste en gestion industrielle G.E. et P.M.E. Grande expérience de l'organisation et de gestion dans tous les secteurs de l'entreprise.
Langues : Allem.-Ital.-Anglais perfectible. Etudier. toutes propos. intéres. Ec. nº T 19.980 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR
51 ans
Formation supérieure, meneur d'hommes, capable d'assurer le développement, la restructuration, l'organisation d'une société et possédant :
— La maîtrise complète de la gestion financ. et comptable.
— La compétence commerciale pour gérer l'expansion et connaissant la gestion de la production, l'ordonnancement, la distribution.
— Parl. anglais-espagnol-italien cherche poste Paris ou province Ec. nº T 19.964 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONTROLE GESTION
H., 32 ans, ESC + DECS équiv. exp. gestion, anglais courant cherche poste contrôle gestion Paris ou R. P. Tél. : 539-95-65.

P.M.E.
32 ans E.S.C.
7 ans direction technico-cciale P.M.I., anglais-italien-espagnol, ch. poste bras droit dans petite entreprise de la région paris. Ec. nº T 19.952 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COLLABORATRICE
37 ans, licence de psychologie, diplôme secrétaire de direction, chambre de commerce, allem. courant, 9 ans exp. secrétaire de direction générale et assistante publicité, promotion, organisation foires, expositions, salons, recherche situation. Tél. : 320-69-26.

CONSEIL EN GESTION
Prise en charge de tous problèmes comptable, informatique, administratif, financier, juridique
GRANDE EXPERIENCE ORGANISATION P.M.E.
cherche situation à temps partiel, à durée déterminée ou indéterminée.
Ec. nº 2.271 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTION COMMERCIALE
44 ans, autodidacte
Passionné par la distribution, 10 ans dir. vtes, prod. gde consommat. aliment. et non alim. animat. réseau, relat. market./vent. dir. merchandising.
10 ans, distribution textile Agence de marque France et étrang., conseil en franchising et car. distribution, format de détaillants, ventes aux grands magasins et centres d'achats.
recherche
Stés désir. revel. ses act. ayant besoin animat. dynamique, sachant motiver les hommes et étudier les marchés (association, achat de parts, etc.).
Ec. nº 2.269 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

32 ans, études supérieure, exp. audiovisuelle, communication, édition ch. poste édition. Ecrire M. GODEFROY, 47, rue de Béry, 75008 PARIS.

INGENIEUR en ORGANISAT. GESTION et ADMINISTRATION D'ENTREPRISE, 50 ans, libre rapidement, cherche poste stab. ou temporaire. Ecrire à Régie-Presse nº T 019.967 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cadre, 35 ans, angl.-all.-italien-arabe, très bonne exp. économique, ccial, export, étudierait toutes propos. gde entreprise. Ec. nº T 019902 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F., 26 ans, célibataire, études supérieures, parl. anglais, allemand, espagn., recherche empl. stable rédactrice - traductrice (expérience antérieure de cette fonction). Disponible. Voyages à l'étrang. possib. T. 575-74-26, entre 12 h. 15 et 14 h. et le soir à partir de 19 heures.

Cadre Marketing propose à P.M.E.-P.M.I., temps partiel pour conseiller, organiser, développer service commercial et ventes. Ec. nº 5.965 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

J. F., 25 ans, maîtrise de gest. option personnel + formation d'organisateur, étudie toutes propr. Ecr. M. Herchin, 50, r. Lucien-Royer, 95340 PERSAN.

Algérien, 35 ans, trilingue : français, arabe, anglais. Licence (4 ans) et DES Droit. Expér. législation, animation socio-culturelle et pédagogie, goût des relations humaines, cherche emploi dans organisme en relat. avec le monde arabe. Ecr. nº 8193 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H., 27 a., très bonne présent. actuel. chauffeur direct., ch. place chauffeur maître ou dir. Ecr. nº 2.254 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CADRE JURISTE, Maîtr. Droit, form. éco. et financ. IAE, niv. DECS, 5 a. responsable départ. assur. et contentieux sté privée, dynam., anglais, ch. sit. stable. Ecr. nº 2202 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL
34 ans, C.P.C.E., I.N.F.C.S.V. Expér. import et export, biens d'équipement industriel. Anglais, russe, not. allemand. Etudierait toutes propositions France et étranger.
Ecr. à nº 3.889 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

J. F. 20 ans, bac économie, première année de droit, probatoire au DECS, notions d'anglais, rech. poste motivant Paris ou région Versailles. Téléphoner au 024-77-07

H. 27 ans, E.S.C., fort potentiel, responsable Ccial depuis 5 a., désir. accéder à la fonct. marketing, étudie tte proposit. Ec. nº T 019974 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 32 ans, aide comptable, dactylo, ch. place stable. Tél. : 843-84-93.

J. F. études sup. angl.-espagn. B.T.S. secrétar. direction Format. éco. exp. entreprise, dispos. tél./télex, ch. Paris secrétariat, relations banque, clientèle ou représentation. Ec. nº T 19.972 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. H. 27 a., DUT gestion, écrivain, 3 a. expér. presse, ch. emploi presse/édition. Ec. nº T 19.987 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

formation profession.

I.S.T.I.
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
formation privée
STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE
de haut niveau en 6 mois.
Niveau requis : BAC ou études électroniques.
EMPLOI ASSURÉ
en fin de stage.
Tests d'admission sur R.-Vous.
378-73-22
31, cours des Juilliottes 94700 MAISONS-ALFORT (Mo : Les Juilliottes)

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bons réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - Paris (9e)

capitaux ou proposit. comm.

CRÉEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE

avec **SOLAHART**®

— Le plus grand en Solaire domestique.
— Le succès international dans 62 pays.
— Expansion mensuelle de 15 %.
— Des références en France.

VOUS OFFRE

— une implantation dans la Région de votre choix au Sud de la France (150.000 habitants) ;
— un succès financier.

VOUS ÊTES

— ambitieux, honnête et efficace ;
— de formation et d'âge indifférent.

VOTRE APPORT PERSONNEL

— De 500.000 à 1.000.000 de francs.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ecrire à SUNCALOR INTERNATIONAL
ZONE INDUSTRIELLE B 9308 AALST
TELEX 12759 SUNSOL B BELGIQUE

Cédons Participation 50 % dans P.M.E. dynamique, 45' PARIS, Construction Nautique renommée, créneau exclusif, C.A. très forte progression, opportunité exceptionnelle suite conclusion important contrat assurant sécurité, rentabilité, avantages décisifs et durables. Téléph. au 265-64-11 POUR premier contact confidentiel.

Laboratoire pharmaceutique en forte expansion recherche capitaux pour extension. Ecrire pour offre s/référ. 8938 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

AGENCE IMMOBILIERE
16e Emplacement exceptionnel Gros chiffre d'affaires. A VENDRE. - Tél. : 567-72-86.

A CEDER belle AFFAIRE agro-alimentaire 6 personnes, C.A. : 4.000.000 de F - 561-96-50

automobiles

divers

ALFA ROMEO
PARIS 16e concessionnaire
48, rue MOLITOR
651.80.60

L'immobilier

Immobilier (information)

AIX-EN-PROVENCE
murs de boutique centre ville
RAPPORT 15 %
exemple : 1 bout. px 435.000 F.
Revenu locatif :
5.500 F MENSUEL
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs, 13100 Aix-en-Provence.
Tél. : 16 (42) 26-05-02, ou 16 (42) 27-43-18.

villégiatures

Loue Maison, 15 pers., vue, confort, 12 km. Méditerranée, 14/31 juill. 2.500 F. Août 4.500 F. (67) 42-57-76 ou écrire HAVAS nº 198,981 (34) MONTPELLIER.

locations non meublées Offre

Paris

Près Luxembourg, très beau 7 P., 4e ét., asc., balcon 4.400 F par mois cc. sans commission. Tél. après-midi, 337-54-59.

3e ARROND. (Mo Saint-Sébastien-Froissard) à louer Appt : salle séjour double, 2 chambres avec moquette, cuisine équipée, salle de bains, chauffage individuel. Calme. Tél. de préfér. le soir au 430-00-84.

JASMIN 220 m2 environ, 6 gdes Pces, 7.000 F, ramené à 3.000 F pendant deux ans pour travaux. HERMES : 705-22-13.

17e BEAU STUDIO, 35 m2 + jard. privat., cuis. équip., tél., 1.890 F ch. compr. 621-10-00.

PARIS-12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 P. 46 m2, loyer 1.518 F, charg. 357 F, park. 165 F
3 P. 67 m2, loyer 1.952 F, charg. 509 F, park. 165 F
4 P. 82 m2, loyer 2.290 F, charg. 622 F, park. 165 F
S'adresser : 24-26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h. ou Tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

Région parisienne

RUEIL-MALMAISON
A louer studio 30 m2, cuis. éq. Box auto, cave, ds parc, calme 1.000 F+300 F charges 602-55-40

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

ECOLE PRIVEE, 8e arrondiss.
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province, chambres indépendantes ou chez particuliers disponible 1er septembre.
Institut Supérieur Tourisme Tél. : 266-32-47, heures bureau.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 P. vide ou meublé LOYERS GARANTIS Mme SANTZEN, 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux APPTS de standing 4 P. et plus. - Tél. : 285-11-08.

immeubles

BOULOGNE, Mo MARCEL-SEMBAT, bel imm. brique. Asc. voté et payé. BEAU 3 P., plein soleil, cuis., w.-c., salle d'eau, balcon. Occupé dame seule âgée. Droit de relogement. Prix : 245.000 F. Crédit. Voir pptaire mardi 14 h. 30 à 16 h. 30, 72, av. GENERAL-LECLERC.

appartem. achat

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACH. 2 à 4 Pièces, PARIS, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER - 261-68-81 ou le soir - 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

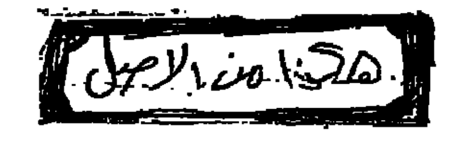
RECH. apps 1 à 3 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

ACHETE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER, URGENT
1, 2, 3 et 4 pièces. T. 873-20-67.

viagers

Près Etoile, appt 3 p. tt cft, 2e étage 70 m2 occupé, 70.000 2.650 rente. Lodel 355-00-44.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



CARNET

Naissanc

— M. André COLLOC'H et Mme, née Françoise Judet, sont heureux d'annoncer la naissance de
Héloïse,
sœur d'Eléonore et de Gaël,
le 13 mai 1980, à Ville-d'Avray.

— Jean-Paul DOUSSIN et Régine, née Requien, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marine,
le 11 mai 1980.
6-8, rue Lalande, 75014 Paris.

— Emile et Chantal HAZAN (née Bedoucha) ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexandre, Lionel,
Paris, le 12 mai 1980.
Jérusalem.

— Sylvie et Jean-Philippe Reillac ont la joie d'annoncer la naissance de
Julien,
le 3 mai 1980, à Paris.

— Diana et Cyril MALIN sont heureux d'annoncer la naissance de
Elisabeth Vanessa,
le 29 avril 1980, à Paris.

— Pierre et Katsuko VERKHOVSKOY ont la très grande joie de faire part de la naissance de
George,
le 8 mai 1980, à Neuilly.

Adoptions

— M. et Mme Michel VALLIN partagent avec Guillaume la joie d'annoncer l'arrivée en leur foyer de
Stéphane,
né le 17 avril 1979.
74, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage, qui a été célébré le 16 mai, dans l'intimité, en l'église Saint-François-Xavier, de
M. Julien WORMSER,
fils de M. Olivier Wormser, ambassadeur de France, et de Mme, née Simone Colomb,
avec
Mlle Sylvie RÉARD,
fille de M. Pierre Réard et de Mme, née Monique Mégevand.
72, rue du Cherche-Midi.
75006 Paris.
47, avenue de France, 74000 Annecy.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Christine SCHMITZ
et de
M. Francis de GAULTIER de LAGUIONIE,
qui aura lieu le 24 mai 1980, en la maison communale de Lasne (Belgique).
16, chemin de Caturia,
1338 Lasne.
34, rue J.-Vanderlinden,
1180 Bruxelles.

Décès

— Mme Loulette Bidermanas,
Manuel Bidermanas,
Lise Bidermanas,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,
Izraelis BIDERMANAS,
dit Izis,
photographe,
chevalier des Arts et Lettres.
Les obsèques auront lieu mardi 20 mai au cimetière de Bagneux.
Rendez-vous porte principale, à 10 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en Lithuanie en 1911, Izis était arrivé à Paris en 1930. Il travailla pour « Match » pendant plus de vingt ans et devint l'ami de Prévert et de Chagall. Il fit plusieurs livres sur Paris préfacés par Cocteau, Prévert, Colette et Malraux, « Paris des rêves », « Paris des poètes », « le Grand Bal du printemps ». Agathe Gaillard l'avait exposé à Paris et les Rencontres internationales de la photographie d'Arles lui avaient rendu hommage en 1978. La Ville de Paris s'apprêtait à lui remettre sa médaille de vermeil.
On n'oubliera pas la photo la plus célèbre d'Izis : celle du petit manège de chevaux blancs, désert, dans une lumière un peu triste.]

— M. Paul Blain,
M. et Mme Jean-Louis Blain,
M. et Mme Jacques Terlin,
M. et Mme Pierre Blain,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul BLAIN,
née Paule Collin,
survenu le 17 mai 1980, en son domicile, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 mai 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

— M. André Bourges, son époux,
Mme Charles Legrand,
Mme Bernard Tequi, ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Tequi, ses enfants et petits-enfants,
Mme Guillaume de Castelnau, ses enfants et petits-enfants,
ses sœurs, belles-sœurs et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
Anne-Marie BOURGES,
née Tequi,
survenu à Paris le 18 mai 1980.
Des messes sont dites à son intention à :
— Paris Saint-Sulpice, le mardi 20 mai, à 11 heures ;
— Realmont (Tarn), le samedi 24 mai, à 18 h. 30 ;
— Seix (Ariège), le samedi 31 mai, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Cassette, Paris (6e).
81120 Montalivet-Réalmont.
09140 Seix.

— Claude Cazenave, Marie-Pierre et Paule Camus,
Jean Cazenave, Marianne et Célia,
Leur famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Lucienne CAZENAVE,
née Birabent,
le 16 mai 1980, dans sa soixante-treizième année.
Le service religieux suivi de l'inhumation aura lieu dans l'intimité à Arzacq (P.-A.), le mercredi 21 mai.

— M. et Mme Raymond CICUREL et leurs enfants,
MM. Michel et David Cicurel,
M. et Mme Jacques Wiener et leurs enfants,
et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de leur bien-aimée
Liora,
âgée de douze ans, des suites d'un tragique accident.
L'inhumation aura lieu le lundi 19 mai, à 16 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien. Rendez-vous porte principale.
Ni fleurs, ni couronnes.
34, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

— M. et Mme A. Angelides,
M. et Mme G. Pagnotta et leurs enfants, Claudia et son époux Dorina, et Luigi,
M. et Mme L. Fermon et leurs enfants, Evelyne et son époux Jean-Benoît, Monique, Pierre, Bernard, Claude et Yves,
M. et Mme J. Fermon et leur fils Roger,
M. et Mme M. Fermon et leurs enfants, Claude, Michel, Roger, Guy et François,
Mme R. d'Alessandra,
ont la douleur de faire part du décès de leur adorée mère, grand-mère et sœur,
Eveline FERMON,
quatre-vingt-un ans,
survenu à Turin, le 16 mai 1980.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet, allée de la Meute, le mardi 20 mai, à 11 heures, dans l'intimité.

— Château-Gontier, Le Vésinet, Jargeau, Annaba, Marseille.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Francis GEFFROY,
née Germaine Jaffres,
survenu à Château-Gontier, le 16 mai, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui lundi 19 mai, à 15 heures, en l'église de la Trinité de Château-Gontier.
De la part de :
M. et Mme François Geffroy,
Me Michel Geffroy et Mme,
M. et Mme Alain Chauvois,
M. et Mme Christian Allcot,
M. et Mme Jean-Louis Geffroy,
ses enfants,
de ses petits-enfants et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue Foch,
Château-Gontier.

— Mme Yvonne Géranton,
M. et Mme Alain Géranton,
ses petites-filles,
M. et Mme Numata-Géranton,
M. Edouard Géranton,
M. et Mme Gardelle,
M. et Mme Cherquefosse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Outtier et leur fille,
Mme veuve Busser et ses enfants,
Sa famille, ses amis, tous ceux qui l'ont connu et ont travaillé avec lui,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André GÉRANTON,
survenu le 15 mai, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à 16 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le mardi 20 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Godet, son épouse,
Jean-Alain et Christine, ses enfants,
Sa famille et ses amis,
Ses collègues, ses élèves,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GODET,
maître d'escrime à l'INSEP,
survenu le 6 mai 1980, à Praz-Coutant (74).
L'inhumation a eu lieu à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), dans l'intimité familiale.
12, avenue Victor-Hugo,
94130 Nogent.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Annette Guibout, ses enfants et petits-enfants,
Mme Alain Guibout, ses enfants et petits-enfants,
Le vicomte et la vicomtesse de Roquefeuil,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jacques GUIBOUT,
survenu le 14 mai, dans sa cinquante-quatrième année.
Le défunt ayant fait don de son corps à la médecine, une messe sera célébrée à son intention le jeudi 22 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.
158, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Guillon,
Mlle Simone Bartholomeus,
M. et Mme Claude Dejean,
Alexandra et Olivia,
ainsi que parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à Abidjan, de leur fille, nièce, belle-sœur, sœur et tante,
Mlle Françoise GUILLON,
le 13 avril 1980, dans sa trente-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Joseph LE CORRE,
née France Gaudard,
rappelée à Dieu le 15 mai 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 20 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de la Trinité-sur-Mer, le samedi 24 mai, à 15 heures.
De la part de :
R. P. Dom Le Corre, son beau-frère,
Mme Raymond Tatat, sa nièce,
Mmes Marthe et Claude Le Corre, ses belles-sœurs,
Mme Marie-Lise Durand, sa nièce,
MM. François, Loïc, Yannick, Yves et Marc Le Corre, ses neveux.
Et leur famille.
Les familles Le Bideau, Roze, Caubert, Lunven et Mounier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
64, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raoul NOILLETAS,
dit Jean Faron,
journaliste,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Toulon, le 15 mai 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
De la part des familles Clémenson, Noilletas, Boissinot, Olivier et Daesslé.
Les obsèques seront célébrées le mardi 20 mai, à Toulon.

[Né à Toulon le 8 septembre 1893, Raoul Noilletas fonda en 1916, dans ce port, le journal « le Col bleu », qui fut, jusqu'en 1935, le miroir de l'activité de la flotte et de la préfecture maritime. Sous la signature de Jean Faron, il publia des reportages, des enquêtes, des critiques artistiques et littéraires. Lauréat du grand prix du journalisme en 1951, il était membre de l'Académie du Var.
Pendant quatorze ans, jusqu'à sa retraite, Raoul Noilletas avait assumé, avec une compétence reconnue particulièrement dans les milieux maritimes, la correspondance du « Monde » à Toulon.
La direction et la rédaction de notre journal adressent à la famille de notre confrère leurs bien sincères condoléances.]

— M. et Mme Jacques Roquet,
ses sœurs,
sa famille et ses amis,
font part du retour à la maison du Père de
Bruno ROQUET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur de l'armement,
membre de l'équipe de France de parachutisme.
Levée du corps à 10 heures, le mardi 20 mai, à l'hôpital de Bergerac, suivie d'une messe à l'église de la Madeleine.
Messe d'inhumation à 11 heures le mercredi 21 mai, à Porte-Joie (Eure).
18, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

Remerciements

— Mme Charles Ramin,
l'ensemble de sa famille et du personnel du cabinet Ramin,
expriment leurs profonds remerciements à tous ceux qui ont partagé la peine qu'ils ont éprouvée à la suite de la disparition de
M. Charles RAMIN.

Messes anniversaires

— **Roselyne SYDONY,**
agrégée de l'Université,
assistante à Paris-IV,
quittait les siens le 22 mai 1978.
Une messe à l'abbaye des bénédictins, 5, rue de la Source, Paris 75016, sera célébrée à 11 h. 45 en ce jour anniversaire.

Avis de messe

Une messe sera célébrée le jeudi 22 mai, à 11 heures, en l'église Saint-André, 24 bis, rue de Léningrad, Paris 75008,
à l'intention de
M. Louis MULLER,
docteur en chirurgie dentaire,
docteur en sciences odontologiques
professeur honoraire
à l'Ecole odontologique
(faculté dentaire Paris VII),
lauréat de l'Académie de médecine,
décédé le 13 mai 1980, dans sa quatre-vingtième année, 13, rue de Turin, Paris 75008.
De la part de Mme Louis Muller, de M. et Mme Marcel Bègue, de M. et Mme Manuel Tourné, de Mlles M.-Thérèse et M.-Christine Tourné.

Cérémonies religieuses

— En hommage à la mémoire de
M. Alioune DIOP,
Mme Christiane Yande Diop, Présence africaine et la Société africaine de culture priant tous ceux qui l'ont connu d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mardi 20 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Université de Paris-I, mardi 20 mai, à 14 h. 30, galerie J.-B. Dumas, M. Ousmane Gueye : « Conscience coloniale et clarté ».

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES CIERY
Propriétaire vd Gd 2 P. dans imm. ; réhabilité. — 325-63-00.

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près) 130 m2 grenier aménagement à terminer. Prix : 1.200.000 F. GARBI : 567-22-88

STYLE RIVE GAUCHE
180 m2, calme, vue sur jardin, grand living, 4 chbres, 4 bains. TEL. : 260-34-47.

4e arrdt.

MARAIS - SAINT-PAUL BELLE ALLURE
de 100 m2 à 130 m2. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-33.

MARAIS - BEAUBOURG IDEAL INVESTISSEUR
reste quelques 2 pièces dans petit imm. en cours rénovation. TEL. : 526-13-57.

5e arrdt.

CONTRESCARPE récent pierre de taille, 130 m2, living 30 m2 + s. à manger + 3 chbres s/jardin, tt cft, parkg possible. Px : 1.380.000 F. T. : 535-86-37.

150 M2 S/SEINE
Gde hauteur s/plafond, asc., prix inter. Mardi et jeudi 14 h.-17 h, 1, r. de Passy 563-30-40.

6e arrdt.

CARREFOUR CROIX-ROUGE
r.-de-chaussée s/cour ensoleillé. GD LIV. + 1 CHBRE. cuis., s. de bns, chff. centr. T. 766-50-45.

7e arrdt.

VUE IMPRENABLE SUR DOME DES INVALIDES.
Séjour + 3 chambres en duplex. Px : 1.800.000 F. T. : 222-07-62.

IMMEUBLE LUXE DUPLEX GRANDES TERRASSES
Belle récept., 2 ch. + studio. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-33.

38, RUE VANEAU NEUF GD STDG
du studio au 4 Pièces. Garages. Sur place, 11-19 h. - 550-21-26.

8e arrdt.

20, RUE DARU, BEAU 3 P., 100 m2, gd stdg. Profession libérale possible. Px 1.100.000 F. Visite mardi 20 (14 h.-18 h.).

PLACE BEAUVAU
Imm. anc. Beau 2 p. cuis., bns, b. état, 300.000 F. T. 266-92-15.

ETOILE bel immeuble P. de T., grand studio double : cuis. équ., bains, tél., 3e étage. H. LE CLAIR : 562-93-54.

FG-ST-HONORE ELYSEE SUR COUR D'HONNEUR - CALME :
élégante enfilade 18e siècle, grand hall, grand salon d'époque, fumoir, 2 chambres, 2 bains, 200 m2 restaurés avec goût, chbre personnel, cft, 2 garages. Prix élevé. BURON : 296-56-68.

11e arrdt.

BASTILLE grand local 340 m2 habitation ou professionnel, R.-de-C. et 1er étage (verrière). Téléphone : 272-40-19.

4 P. Jardins de Colbert imm. stdg, 9e étage, vue imprenable, balcon, 2 parkings. Exclusivité GIERI : 273-05-81.

13e arrdt.

Pr. PL. PEUPLIERS
2 p., entrée, cuis., bs, WC, refait neuf, plein soleil. Px : 215.000 F. Tél. 322-70-12.

14e arrdt.

14e Part. à part., 4 p. duplex, 120 m2, 3 ch., 2 s. bns. Petit imm. pierre de taille, récent. TEL. : 288-05-43.

Particulier vend 2 pièces, box, récent, impeccable. 17, r. Niepce, mer.-sam. 13-16 h.

PARC MONTSOURIS Bel appt séj. + 4 chbr., 2 bns, 120 m2, gd balc., soleil, park., 960.000 F. 622-22-56.

DENFERT. Campagne à Paris :
VILLA 300 m2, 8 PIECES, dans PARC, CALME, PARK. Téléphone : 331-42-70.

14e PLEIN CIEL
ravissant duplex 8e et 9e étage :
110 m2 ATELIER av. MEZ. 3 CHBRES, 2 bns, cuis. + stud. ind. 30 m2, tt cft.
PIERRE BATON : 704-55-55

15e arrdt.

BOUCICAUT, 4, rue Serret, bon imm., 2e étage rue et cour, CHARMANT 2 pièces, état neuf. 290.000 F. rare. Mardi 13-19 h.

EXCEPTIONNEL
15e récent, près Mo, gd living + 2 chambres, gde cuis., calme, 600.000 F. Tél. 577-74-38.

15e 2 PAS Mo, récent, joli 3 Pces, gde cuisine, etc., calme, 550.000 F. Tél. 577-74-38.

PASTEUR 6 PIECES CLASSIQUE
ETAT RARE. Tél. : 320-73-37.

VAUGIRARD belle maison 200 m2 + 100 m2 jardin. Exclusivité AVL : 526-88-33.

16e arrdt.

EXELMANS imm. pierre de t. Salon, s. à manger, 2 chmbres, tout confort, 85 m2, 715.000 F. TEL. : 222-07-62.

PLUSIEURS BEAUX 5 P. tout conft, stdg 1.500.000 F. Téléphone 222-07-62.

TROCADERO vue dégagée 6 Pièces
2 sanitaires, 160 m2, service, au 2e étage, tout confort, balcon, soleil : 1.600.000 F. - 622-22-56.

MUETTE HOTEL PARTICULIER
3 réceptions, 10 chambres, luxe. CALME, SOLEIL. Tél. 354-95-10.

AV. FOCH (PRES) : Elégant 4 Pièces, 110 m2 environ, 2 bains, service, soleil, calme, parking, poss. location. H. LE CLAIR : 562-93-54.

TROCADERO 100 M2
Grand stand., liv. + 1 chbre, étage élevé. Luxueux. Libre de suite. Prix : 1.100.000 F
PROMOTIC. 553-14-14.

AVENUE MARCEAU
6 P 200 m2. Décoration luxe, profession libérale : 2.300.000 F. (Parking possible.)
D. FEAU S.A. Tél. : 261-80-40, 132, bd Haussmann.

17e arrdt.

PRES PLACE WAGRAM
6e étage, hall., 5 pièces, impeccable, soleil. Prix : 1.640.000 F. Mardi 12 h. à 19 h. ou s/R.-VS 167, avenue de Wagram
Perdrix : 264-17-02.

PEREIRE Moderne : 3 Pièces, 70 m2, parking 5e étage. Dégagé.
MICHEL et REYL : 265-90-85.

18e arrdt.

RUE GABRIELLE vue impren. sur Paris, studio tout confort de caractère, prix exceptionnel vue urgence. Téléphone : 526-00-35.

19e arrdt.

PR. PARC BUT. CHAUMONT, STUDIO 2 PCES, style atelier d'artiste, confort, TERRASSE, plein soleil, 45 m2. Prix 350.000 F. Tél. : 322-70-12.

78 - Yvelines

Part. à Part. : **VERSAILLES** bel appt 113 m2, pet. imm. p. de t., tr. calme, ds verd., ensol., séj. 40 m2, 2 chb., tt cft, 820.000 F. Tél. 954-27-35.

MAREIL-MARLY 78 à 20 mn centre Paris. Appt 3e, der. ét., 84 m2, vue dég., rés. stand., park. ss-sol 30 m2 (5 mn bois, gare, RER, écoles, comm.). Part. état 400.000 F. Tél. : 958-13-92. Libre juin, fin juillet 1980, cause mutation.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD appt grand standing, 1er étage sur parc : living double, 2 chbres, 2 dressings, 112 m2 + 18 m2 loggias. Prix : 795.000 F, directem. part. + box sous-sol : 35.000 F. Téléphone : 771-77-54.

NEUILLY-SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE 5e ET., TOUT CONFT. BEAU
LIV. + 3 CHBRES, CALME
PRIX · 1.045.000 F
Possib. park. + chbre service. S/place lundi, mardi, 14 à 18 h., 16, PLACE DU MARCHE, ou Tél. : 722-96-05.

NEUILLY - PRES BOIS
7.000 F le m2
gds volumes plein de charme : 2 grands salons avec verrière
240 m2 av. 2/3 ch. + ch. serv. + pet. jard pl. Sud.
PIERRE BATON : 704-55-55

93 Seine-St-Denis

M° ÉGLISE DE PANTIN
Except., 3 p., ent., cuis., bs, w-c 1er étage, calme, soleil, tr bon plact, 215.001 F. 322-70-12.

94 Val-de-Marne

CRETEIL, Mo JULLIOTTES. Calme, jardin privatif 240 m2, appart. récent 4 P. + box. Prix 440.000 F - Tél. : 376-45-46

Province

Vacances HAUTE-SAVOIE (74) MEGEVE - SAINT-GERVAIS THOLLON - LES GETS CHAPELLE-D'ABONDANCE studios 4 pers. avec 30.000 F Comptant + crédit 2/3 pièces - Chalets La Clusaz, 87 m2 avec 90.000 cpt + crédit. G.R.G., rue du Lac - CORZENT 74200 THONON (50) 71-76-49.

fonds de commerce

CÉDONS CENTRE NICE
A 50 m. Zone piétonne et avenue Jean-Médecin DROIT AU BAIL, Disponible Septembre 1980, Magasin 400 m2 sur 2 niv. Façade 11,50 m. Devanture et locaux état neuf. Sous-sol carrelé 50 m2, 3 lignes téléphone. Loyer annuel 72.000. Prix souhaité 720.000. - Tél. (16-93) 87-72-71.

Vend Société anonyme édition et vente livres luxe, affaire sérieuse/rentable, siège Monaco. Ec. no T 019958 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Fds de commerce couture Fg Saint-Honoré, emplacement prestige, prix élevé. Pour rendez-vous 531-63-81.

15e - Café-Bar, licence IV, bne clientèle. Px demandé 150.000 F. Téléph. : 370-36-86

locaux commerciaux

2 garages, concessionnaire Renault, 1.200 m2, sur Nat. 186. Téléph. : 370-36-86

LA COURNEUVE. Gros passage. Prix très intéressant. Téléph. : 370-36-86

MONTREUIL - Local 3.500 m2 couvert sur terrain de 7.500 m2 clos. Prix intéressant. Téléph. : 370-36-86

COLOMBES - Bail à céder Beau local rue de Bellevue, 400 m2 - 30.000 F. Téléph. : 370-36-86

CENTRE ROUEN
Vds local cclal, 150 m2 env., appt 100 m2, libre de suite. S'adr. Doct. Parent, 2, bd du Lac, 95880 ENGHIEN-LES-BOIS. Tél. : 417-06-86.

Boutiques

M° PLAISANCE
Près Hôpital St-Joseph, bout. + studio sans pas de porte. 1.300 F mensuel. — 322-70-12.

hôtels-partic.

BELLE MAISON
Voie privée, Square Peupliers, calme, 160 m2 + gd sous-sol aménageable. 589-37-96 ou 546-26-25.

VIROFLAY 5 MINUTES R.E.R.
belle demeure 1910, 14 Pièces, possibilité division, petit parc. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique domiciliations artisanales et commerciales tous services **355-17-50.**

RUE ROYALE BEAUX BUREAUX
330 m2. A louer par an : 830 F le m2. Ecrire sous no 70.569 à : I.P.F., 12, rue Isly, 75008 Paris.

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE
BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss., cloisonnés et climatisés. 6 lignes téléph. Parkings. Restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
622-10-10
Mme Merlhes

A VENDRE PARIS-XVe
(Métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en R.-DE CHAUSSEE entièrement installés
12 PARK. 16 LIGNES TELEPH.
Livrables fin mai 1980
SAF
622-10-10
Mme MERLHES

pavillons

BAILLET-en-France (95)
5' de la gare
à vendre pavillon 5 p. 100 m2 hab., séjour-salon av. cheminée, cuis. aménagée, 3 chbres, w.-c., 2 s. d. b., placards, 2 garages, cave, terrain 350 m2. 510.000 F. Tél. : 469-85-01 après 18 h.

villas

Vésubie (06) villa pierres 6 p. tout confort, garage, 2.500 m2 parc. Tél. (91) 49-12-10.

Conflans-Ste-Honorine Villa vue Seine impren., 7 p., chff. centr. Tél., 480 m2 terrain + 170 m2 habitables. 870.000 F - 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. Téléphone : 387-62-04.

Proxim. Parc Villecresnes (77), près centre sportif, 30 min. RER Boissy-St-Léger, à vdre villa neuve, 140 m2 hab., 3 chbres, double living, 2 bains, garage, jardin de 700 m2. Prix : 750.000 francs.
TEL. : H. B., 776-42-51, P. 66-03, soir : 569-29-67.

Hts de FONTENAY-S/BOIS
belle villa 6/7 p., tout confort, excellent état, vue dégagée, verdure, soleil, dépendances. Px : 900.000 F. T. : 374-03-39.

terrains

Aube, part. vd 3 hectares de terre très bonne qualité, 10 km Troyes (25) 43-12-92.

94 SUCY-EN-BRIE (R.E.R.)
Part. vd terrain 1.000 m2 boisé. Résid. construct. Tél. 228-61-77.

SOCIETE RECHERCHE
TERRAIN A LOTIR
AVEC ARRETE DE LOTISSEMENT FRANCE-SUD.
Minim. 100 lots possibles.
Ecr. Catry, 43, cours Estienne-d'Orves - 13001 MARSEILLE.

maisons de campagne

Dans hameau basse ARDECHE, typique maison ancienne en pierres, indépendante, s/2.500 m2 terrain, r.-d.-c. voûté, terrasses. Prix 390.000 F.
Me DURET, notaire, 07260 JOYEUSE. Tél. : (75) 39-40-12.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
maison rurale 8 pièces, cave ancienne, grange à aménager, terrain 300 m2, px 1.250.000 F. TEL. : 460-80-35.

propriétés

RAMATUELLE L'ESCALET
Domaine privé bord de mer
VILLA AVEC PISCINE
255-04-51 — 16 (94) 79-22-70.

EXCLUSIVITE
ETUDE HERON
Grand choix Région parisienne - COTE D'AZUR - TOURAINE.
Téléphone 281-12-28.

LOUVECIENNES magnifique résidence de prestige s/5.000 m2, 600 m2 habitabl., piscine, tennis, état impeccable. PRIX ELEVE. « TAC » 329-33-30.

SAUTERNES ppté à restaurer, prés, vignes, rivière, dépendances. Prix intéressant. Téléphone 370-36-86.

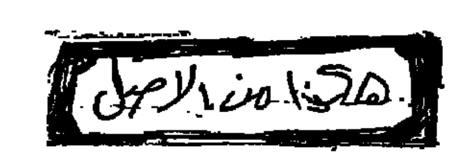
YONNE CHATEAU 17 pièces tout confort sur 26 ha seul bloc, équipés pour chevaux, pièces d'eau, parc. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris-8e. 359-97-58.

châteaux

Vendons : 1°) Bourgogne Château 18e, sur 42 ha clos et libre, parc, bois, étang, très intéressant.
2°) Gray. Ppté bourgeoise sur 18.500 m2 clos, 11 pièces, décorations, vastes greniers. - Ecr. BOUILLER - 10, place des Cordeliers, 21000 DIJON.

manoirs

TRES BEAU
MANOIR BOURBONNAIS
18e. Mais. de gard. Gdes dép., parc et verger 17.000 m2 clos. Doc. Photo s/demande. Cabinet PEZET. — 03500 SAULCET. Tél. (70) 45-35-70.



SOCIAL

La préparation des « états généraux » de l'encadrement

La C.G.C. entend « parler d'une voix ferme et crédible » au gouvernement et au patronat

De notre correspondant

Toulon. — *« Pour nous, l'équilibre essentiel est celui de l'emploi »*, a déclaré, samedi 17 mai, à Toulon, M. Menu, président de la C.G.C., devant plusieurs centaines de militants réunis dans le cadre de la *préparation des « états généraux »* de l'encadrement, qui doivent avoir lieu en novembre à Paris. *« C'est une grande affaire*, a souligné M. Menu, *dans laquelle nous avons engagé et notre crédit et notre avenir. »*

Le personnel d'encadrement est invité à s'exprimer dans des cahiers de doléances — au niveau des entreprises — dont une synthèse sera faite au niveau local, départemental, puis national. *« L'objectif*, a assuré le président de la C.G.C., *est de parler d'une voix ferme et crédible au gouvernement et au patronat »*.

Evoquant l'enquête sur la crise du syndicalisme publiée dans *le Monde* des 4, 5, 6 et 7 mars, M. Menu a constaté : *« L'audience des partis politiques décroît et il en est de même de celle des organisations syndicales. La morosité générale des Français devant les difficultés quotidiennes, l'avenir bouché, conduisent chacun à rentrer dans sa coquille dans l'espoir d'échapper aux catastrophes. »*

De son côté, M. Paul Marchelli, secrétaire général adjoint de la C.G.C. s'est interrogé : *« Où est passée la fameuse ouverture sociale ? Qui supporte ce que le premier ministre appelle la politique d'austérité, sinon les salariés ? »* L'organisation des cadres, qui préconise quatre réformes relatives à l'entreprise, la fiscalité, les circuits de distribution et la Sécurité sociale, décidera, lors de sa convention nationale du 7 novembre, *si elle présente ou non* un candidat à l'élection présidentielle de 1981.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2145	4,2195	+ 60	+ 85	+ 80	+ 110	+ 255	+ 320
$ can.	3,5855	3,5915	— 140	— 95	— 185	— 140	— 50	+ 25
Yen (100)	1,8410	1,8450	— 15	+ 10	— 45	— 15	+ 25	+ 70
DM	2,3330	2,3375	+ 60	+ 80	+ 110	+ 135	+ 385	+ 450
Florin	2,1225	2,1265	+ 30	+ 40	+ 45	+ 65	+ 205	+ 250
F.B. (100)	14,5225	14,5470	— 470	— 300	— 820	— 615	—1060	— 610
F.S.	2,5100	2,5155	+ 140	+ 170	+ 250	+ 285	+ 865	+ 945
L. (1 000)	4,9660	4,9735	— 250	— 160	— 455	— 365	—1130	—1000
£	9,6110	9,6250	— 445	— 350	— 780	— 670	—1410	—1225

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/4	9 5/8	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 3/8	9 3/4
$ E.-U.	9 5/8	10	10 9/16	10 15/16	11 1/16	11 7/16	11 3/8	11 5/8
Florin	10 3/4	11 1/4	10 13/16	11 9/16	10 3/4	11 1/2	10 9/16	11 1/4
F.B. (100)	13 1/4	15 3/4	15 3/4	16 1/2	15 3/4	16 1/4	14 3/8	15 1/8
F.S.	4 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
L. (1 000)	13 3/4	16 1/4	16 1/4	17 3/4	16 3/4	18 1/4	17 1/2	19
£	16 3/4	17 1/4	17 1/4	18	17 1/4	18	16	16 3/4
Fr. franç.	12 5/8	12 7/8	12 3/4	13	12 3/4	13	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

D'autres pays de l'OPEP pourraient relever le prix de leur pétrole

Après l'Arabie Saoudite, l'Indonésie vient de décider de relever le prix de son pétrole, à compter du 20 mai, de 2 dollars en moyenne par baril. La compagnie d'Etat Pertamina a justifié cette hausse par l'*« état du marché international »*. Dix des onze qualités de pétrole indonésien coûteront désormais plus de 30 dollars le baril. L'Indonésie, qui produit 1,6 million de barils par jour en moyenne, exporte 36 % de son « brut » vers les Etats-Unis et 48 % vers le Japon.

Cette augmentation devrait être suivie dans les jours qui viennent d'une nouvelle hausse de plusieurs pays du Golfe. Si à Koweït, le ministre du pétrole M. Ali Khalifa Al Sabah a déclaré que *son pays ne pensait pas relever* ses prix, un porte-parole du ministère du pétrole *et des ressources* minières des Emirats arabes unis a révélé le 18 mai que des pourparlers étaient en cours entre les pays du Golfe pour aboutir à une hausse unifiée du prix de leur pétrole. Selon ce porte-parole, *« tous les pays du Golfe s'aligneront sur la position de l'Arabie Saoudite, qui a relevé ses prix de 2 dollars avec effet rétroactif au 1er avril 1980 »*.

Cela confirme pour partie la prévision de Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, qui, *à Taïf, début mai*, avait affirmé qu'il ne serait pas surpris de *voir les pays pratiquant les prix* les plus bas les augmenter, tandis que se produirait une baisse relative des prix les plus élevés.

Il reste maintenant à savoir si la seconde partie de cette prévision se justifiera et si les pays qui pratiquent des prix forts — l'Algérie, l'Iran, la Libye et le Nigéria — accepteront, sinon de réduire le montant des primes qu'ils demandent, du moins de ne pas procéder à une nouvelle hausse.

Il faut aussi souligner que, si les pays du Golfe suivent l'Indonésie, l'Arabie Saoudite va de nouveau se retrouver avec le pétrole le moins cher de l'OPEP, puisque tous les prix officiels atteindront ou dépasseront 30 dollars le baril, Ryad ayant fixé les siens à 28 dollars. Ce qui signifie qu'une réunification des prix — si elle intervient — ne pourra pas se faire à *moins de 30 dollars*.

Alors que l'offre dépasse la *demande et que les stocks sont* particulièrement elevés *(le Monde du 18 mai)*, le *nouveau mouvement* des prix s'explique — pour partie — par une certaine réussite de l'OPEP dans la limitation de sa production. La revue spécialisée *Petrolum Intelligence Weekly* estime, en effet, qu'au premier trimestre la production moyenne de l'organisation a été de 29,3 millions (1) de barils par jour, soit 1,8 million de barils de moins quotidiennement qu'au cours du dernier trimestre de *1979*, et cette baisse s'accentuera au second trimestre. Il est vrai que *cette diminution* a été *plus* que compensée par une progres*sion dans les pays non membres* (principalement ceux de la mer du Nord et le Mexique). Mais, apparemment, alors que la part des pays de l'OPEP dans le commerce pétrolier est passée de 7,9 % en 1973 à 42,2 % en 1979, les ajustements des offres aux demandes ne se font pas parfaitement.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

ÉTRANGER

Après la visite de M. Portillo

Le Mexique et la France renforcent leur coopération économique

Le président Lopez Portillo a achevé, le dimanche 18 mai, une visite de trois jours en France. Le communiqué conjoint publié le 17, annonce l'ouverture, en juin, d'une négociation devant aboutir à la conclusion « à bref délai » d'un large accord de coopération économique entre Paris et Mexico. Ce voyage, qui répondait à celui du président Giscard d'Estaing au Mexique en mars 1979, a prouvé qu'il existe, au plan diplomatique, une grande identité *de vue entre les deux pays, également préoccupés* par la tension internationale actuelle, et soucieux de s'opposer à *l'hégémonie des blocs*.

Le Mexique et la France ont, à l'occasion de la visite à Paris du président Lopez Portillo, défini un *« schéma global »* de coopération économique qui devrait entériner rapidement la conclusion d'un accord à long terme. Ce schéma prévoit, notamment, le développement des exportations mexicaines de produits manufacturés et semi-manufacturés classiques, des projets d'investissements, un développement de la *collaboration technologique* et de la formation professionnelle.

Pour faciliter son application, la B.N.P. et la Société générale ont décidé d'accorder au Mexique 300 millions de francs de crédits, dans le cadre de la ligne maximum de 1 milliard de francs ouverte, lors de la visite à Mexico, en mars 1979, de M. Giscard d'Estaing. Jusqu'à présent, 270 millions de francs ont été utilisés. Le premier prêt s'élève à 50 millions de francs pour cinq ans avec un intérêt fixe de 14 %. Le second d'un montant de 250 millions de francs est accordé pour une durée de huit ans avec un délai de grâce de six ans. L'octroi d'un *troisième* prêt a *été décidé*, qui sera consacré au développe*ment* de la pêche et des industries mécaniques.

En *outre*, trois accords techniques ont été signés par M. Jorge Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères, et M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur. Le premier porte sur le développement des industries agro-alimentaires, se situant *« en amont d'éventuels contrats ultérieurs entre des entreprises précises »*. Le deuxième est relatif au développement des productions animales (filière élevage, produits laitiers). Le troisième concerne le machinisme agricole de petite et *moyenne dimension*. Ces trois textes s'inscrivent dans l'accord-cadre de *coopération agricole* signé en mars 1979.

Un *accord* a enfin *été signé* afin de favoriser le tourisme social et l'aménagement régional. Par ailleurs, la France devrait participer aussi à l'aménagement des ports, à l'électrification de la voie ferrée Mexico-Irapuato, au développement des transports et à la coordination entre aéroports. Parmi les autres secteurs concernés par la coopération figurent la chimie, la pétrochimie, les mines, la métallurgie, la sidérurgie.

Contrairement à certaines informations, le ministre français de l'industrie, ainsi que l'ambassade du Mexique, ont démenti *formellement* la signature, pendant le séjour du président Lopez *Portillo*, d'un accord pour la construction par la France de *trois centrales nucléaires* et *d'une* unité d'enrichissement d'uranium.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE GAGNE LA « BATAILLE DE L'EMPRUNT YOUNG »

La République fédérale d'Alle*magne vient de gagner la très* longue *« bataille de l'emprunt Young »*, à propos de la garantie de change donnée pour les remboursements et paiements effectués en DM au titre de cet emprunt « historique ». On sait que, en vertu du plan Young de 1930, qui devait assurer le règlement complet et définitif des dettes de guerre allemandes consécutives à la première guerre mondiale, un emprunt international avait été émis par la République allemande.

Après suspension du service de *l'emprunt par le régime nazi*, la République fédérale reprit ce service en *1952*, l'accord de Londres de 1953 lui accordant *l'abandon de la clause or pour* les remboursements, ce qui réduisait *notablement* sa dette. *Mais* subsistait la garantie de change *sur* les paiements *effectués en* diverses monnaies, et plusieurs gouvernements alliés, dont le gouvernement français, avaient demandé qu'il soit tenu compte, à ce propos, des réévaluations successives du DM.

Devant le refus opposé par la R.F.A., le litige avait été porté en *1971* devant un tribunal d'arbitrage. Ce dernier, constitué par trois Allemands, un Français, un Anglais, un Américain, et un président finlandais, M. Castren, s'est finalement prononcé en *faveur* de la *thèse ouest*-allemande.

● *La production industrielle italienne* a finalement enregistré en *février une hausse record de* 12,6 % par rapport à février 1979. *La progression observée au cours* des deux premiers mois de 1980 a *été de 10,8 % par rapport* à la période correspondante de l'an *dernier*. *En 1979*, *l'Italie* a d'ailleurs enregistré une hausse de la *production* industrielle de 6,5 %, contre 5,5 % pour l'Allemagne fédérale, 4,2 % pour la Belgique, 3,8 % pour la Grande-Bretagne, 3,3 % pour les Pays-Bas et 2 % pour la France. Le résultat de février est le plus élevé atteint au cours des douze derniers mois. Parmi les secteurs les plus dynamiques figurent l'industrie du bois (+ 24,8 %), de l'ameublement (+ 21,4 %), des moyens de transport (+ 19 %), des métaux non ferreux (+ 18,5 %), le secteur mécanique (+ 16,4 %), l'habillement (+ 15,4 %) et la branche alimentaire (+ 14,9 %). — *(A.F.P.)*

● *Le rial iranien est « décroché »* du *dollar*. *Le* gouverneur de la Banque centrale d'Iran, *M. Nobari*, a *annoncé* le 18 mai la suppression de la parité entre de rial iranien et le dollar. A compter du jeudi 22 mai, la parité de la monnaie iranienne sera *« accrochée »* quotidiennement aux quatorze devises (dont celles des principaux pays industrialisés) qui, avec le dollar et le rial, interviennent dans la détermination des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire (F.M.I.). — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

NOUVEAU DÉFICIT COMMERCIAL EN AVRIL
Le déséquilibre a atteint 20,5 milliards en quatre mois

La balance commerciale française *continue d'être déficitaire*, mais ce déséquilibre a sensiblement diminué *en avril par rapport* aux trois premiers mois de 1980. En chiffres bruts, il s'est inscrit à 2 245 *millions* de francs contre 6,4 milliards en mars (mais un excédent de 1 milliard en avril 1979). Après correction des variations saisonnières, le déficit a été pratiquement le même, s'établissant à 2 044 millions de francs *contre 5,8 milliards* en mars (et un excédent de 170 millions en avril *1979*).

Le résultat d'avril est dû surtout à une diminution des *importations*. En chiffres bruts, celles-ci ont baissé de 8,7 % par rapport à mars, s'inscrivant à 46 485 millions de francs. De leur côté les exportations n'ont enregistré qu'un recul de 0,5 %, s'inscrivant à 44 240 millions de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes a donc été de 95,2 %, contre 87,3 % le mois précédent mais 103 % il y a un an.

Le même phénomène se retrouve dans les statistiques corrigées des *variations saisonnières*. *Les* importations ont reculé de 5,4 % en avril *pour s'établir* à 44 330 *millions* de francs. En revanche les exportations ont progressé de 3,1 %, atteignant 42 286 millions de francs. Le taux *de couverture a été de 95,4 %* contre 87,5 % en mars et 100,5 % en avril 1979.

Pour l'ensemble des quatre pre*miers mois de l'année, le déficit* atteint 20,551 millions de francs en *données brutes* et 16 787 millions après correction des variations saisonnières.

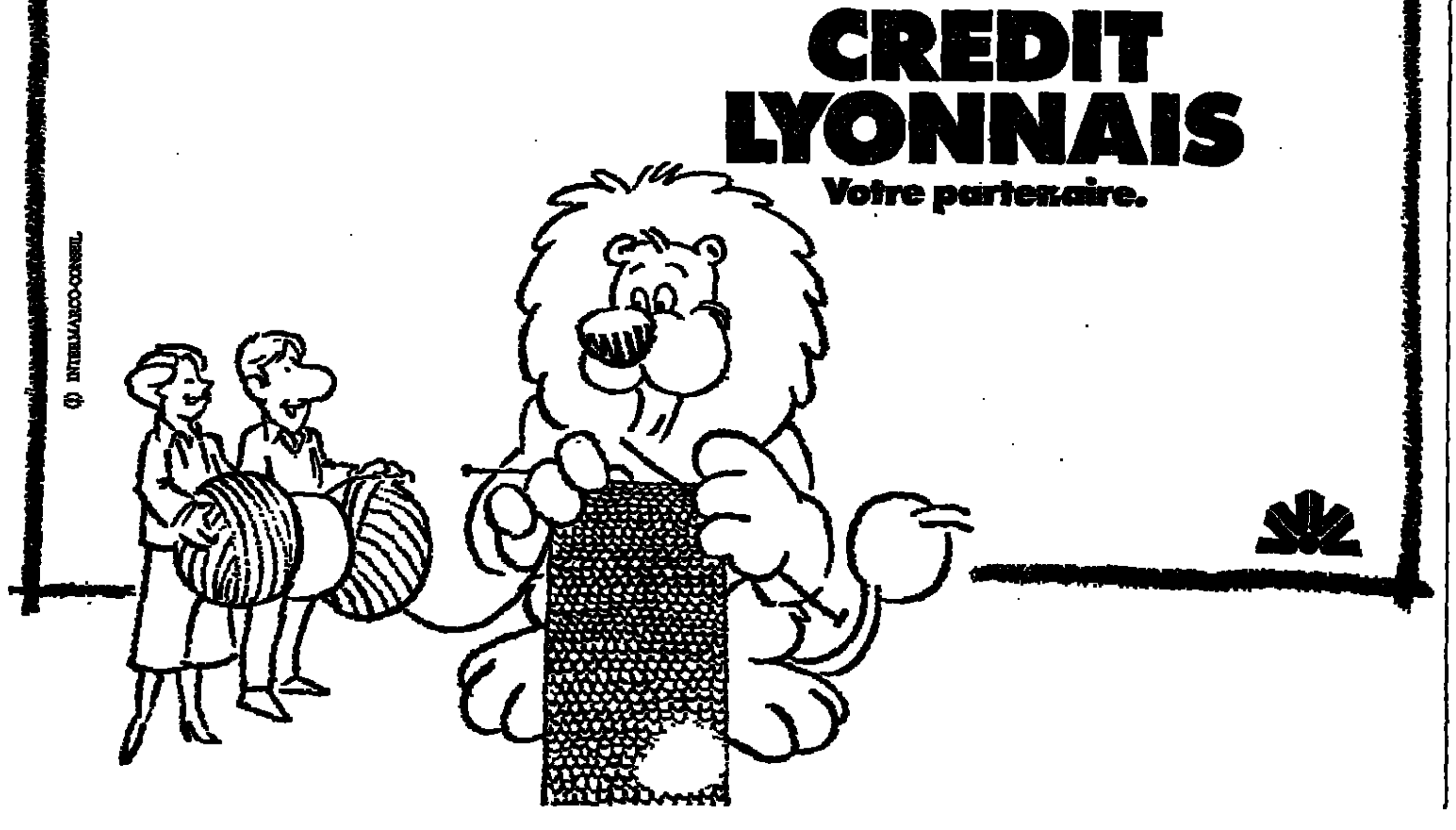
ENVIRONNEMENT

ONZE PAYS SEULEMENT ET LA COMMUNAUTÉ ONT SIGNÉ L'ACCORD SUR LA POLLUTION DE LA MÉDITERRANÉE

Ce ne sont pas dix-sept pays comme *nous l'annoncions dans nos* éditions du 18 mai, mais onze seulement qui ont finalement signé, le samedi 17 mai à Athènes, le protocole sur la lutte contre les pollutions telluriques en Méditerranée.

Les pays signataires sont les sui*vants : Grèce, Italie, Libye, Liban*, Malte, Maroc, Monaco, Tunisie, Chy*pre, Espagne et France. La Commu*nauté européenne est aussi partie à la convention.

Tout en saluant le caractère « historique » du protocole d'Athènes, les délégués ont convenu qu'une très lourde tâche attendait les pays signataires de l'accord, d'abord pour le ratifier, ensuite pour l'appliquer sur le terrain. — *(A.F.P.)*



AFFAIRES

« On peut tout redouter pour Manufrance »

déclare M. Mestries

« On peut tout redouter pour Manufrance. J'étais le seul rempart contre le démantèlement », a déclaré dans une interview à l'A.F.P. M. René Mestries, ex-P.D.G. de la firme stéphanoise, qui, mis en minorité au sein du conseil d'administration, a démissionné de son poste le 12 mai dernier.

La politique commerciale de Manufrance ayant été au centre des débats, M. Mestries déclare à ce propos : *« Il est absurde d'arrêter des magasins, car c'est se plonger dans un problème de trésorerie inévitable. »*

C'est pourquoi, selon lui, *« l'attaque de la politique commerciale des magasins est un prétexte pour disposer des locaux »* situés dans les centres des villes. M. Mestries estime que si l'on décide de « filialiser » les magasins pour ensuite les fermer et les revendre, *« Manufrance est mort »*. La société est très intégrée, souligne-t-il, et *« on ne peut retirer les fruits du démantèlement qu'en tuant Manufrance »*.

En réponse à une question sur les rôles respectifs de la MACIF, présidée par M. Juvin, maire adjoint communiste à Romans (Drôme) — qui a voté contre M. Mestries — et de la municipalité à direction communiste de Saint-Etienne, il déclare qu'il *« dissocie totalement l'action de Pierre Juvin de celle de la MACIF »* (actionnaire à 30 % de Manufrance).

« Je me suis battu comme un chien contre le démantèlement, (...) associé en cela à la MACIF, qui, elle non plus, ne voulait pas de la filialisation », rappelle-t-il. *« Ce qui s'est passé à Manufrance lundi dernier a été fait sans même que le directeur général de la MACIF, M. Vandier, ait été informé. »*

« J'ai pu me battre contre ceux qui étaient intéressés par les deux gâteaux de Manufrance — le Chasseur français *et les magasins — lorsqu'ils étaient extérieurs, je ne peux plus me battre quand ils sont intérieurs »*, conclut M. Mestries, pour qui les derniers événements à Manufrance constituent le *« drame de la médiocrité et de l'inconscience »*.

LA COTATION DES ACTIONS DE LA SANOFI ET DE C.M. INDUSTRIES EST SUSPENDUE.

La cotation des actions des groupes pharmaceutiques Sanofi et C.M. Industries a été suspendue ce lundi 19 mai à la Bourse de Paris. Les deux groupes pharmaceutiques — deuxième et troisième en France dans cette branche — devaient publier dans l'après-midi un communiqué, qui pourrait annoncer un rapprochement.

La Sanofi, filiale à 100 % du groupe Elf-Aquitaine, est le second groupe pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires consolidé de 2,96 milliards de francs en 1979, réparti entre plusieurs secteurs : la pharmacie (49 %) avec les laboratoires Labaz, Millot-Solac, Roland Marie ; la cosmétologie (42 %) avec les sociétés Yves Rocher et Galor (marque Roger & Gallet, Molyneux, etc.) ; la pharmacie vétérinaire (6 %) et les produits chimiques à usage pharmaceutique.

La semaine passée un accord de principe avait été conclu entre la Sanofi et la Fondation Pasteur, afin que la filiale du groupe pétrolier porte sa participation dans l'Institut Pasteur-Production de 34,9 % à 51 %.

C.M. Industries, né en 1971 de la fusion des société Clin-Byla et Midy, est le troisième groupe pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards de francs (en 1978). Ses activités sont regroupées au sein de deux grandes divisions : Clin-Midy, qui rassemble la pharmacie humaine et animale, la chimie fine et la production d'appareillage médico-chirurgical et la division alimentaire, qui, sous le contrôle de Poulain S.A., fabrique des produits chocolatés et des fruits confits, réalisant 44,2 % du chiffre d'affaires du groupe.

LES BRASSERIES ET GLACIÈRES INTERNATIONALES PRENNENT LE CONTROLE DE PELFORTH.

Les Brasseries et glacières internationales (B.G.I.) ont pris le contrôle des Brasseries Pelforth à Mons-en-Barœul (Nord), qui ont produit environ 1,7 million d'hectolitres de bière en 1979 (7 % de la consommation française) avec un chiffre d'affaires de 300 millions de francs. Les B.G.I., en filiale de la Banque de l'Indochine passée en 1973 sous le contrôle des Assurances du groupe de Paris (A.G.P.), sont une holding dont les principales participations sont l'Union de brasseurs, deuxième brasseur français, après B.S.N.-G.D., avec les marques 33 Export, Slavia, Porter 39, Comète (plus de 3 millions d'hectolitres) et d'importants intérêts outre-mer (Brasseries du Cameroun, SOGEPAL, etc.). Le rachat aux familles Bonduel, Boucquex et Deflandre de la majorité du capital des Brasseries Pelforth (bière rousse), qui vient de concéder une licence au groupe américain COORS (cinquième rang aux Etats-Unis), traduit l'accélération du mouvement de concentration dans l'industrie brassicole française en renforçant le deuxième producteur français. En janvier dernier, un groupe mené par Participex (Institut régional pour le Nord-Pas-de-Calais) avait racheté 10 % du capital détenu par l'IDI pour éviter que des groupes étrangers, toujours à l'affût, ne s'en emparent : leur dernière acquisition a été celle des Brasseries Motte-Cordonnier par le groupe belge Stella.

● *Le personnel de l'établissement du groupe S.N.C.I.* (Société nouvelle de construction industrielle) à Chevilly (Loiret) a décidé la reprise des activités de l'entreprise par 77 voix contre 23. Le vote est intervenu après qu'un représentant de la société Pillod, spécialisée dans les constructions métalliques et nouveau locataire-gérant de la S.N.C.I., eut annoncé qu'il garantissait un programme de fabrication permettant de garnir le carnet de commandes jusqu'à la fin novembre. Lors de la mise en suspension *provisoire* des poursuites du groupe S.N.C.I. (*le Monde* du 7 mars), l'établissement de Chevilly employait cent vingt-huit personnes. L'effectif réembauché ne devrait pas dépasser quarante-cinq salariés. — *(Corresp.)*

● *La société Saft (filiale du groupe C.G.E.)* vient de prendre le contrôle de la firme Score, deuxième fabricant américain de piles thermiques, dont une partie de la production est utilisée dans le système de mise à feu des missiles.

● *L'agence américaine de protection de l'environnement* a autorisé Peugeot et Volkswagen à dépasser en 1981 et en 1982 le nouveau taux limite d'émission d'oxyde d'azote de leurs moteurs diesel (1 gramme par mile contre 2 grammes auparavant). Les deux constructeurs européens pourront émettre de 1,3 gramme à 1,5 gramme par mile. Cette dérogation a pour objectif d'encourager la production de moteurs diesel.

URBANISME

Vingt-trois équipes d'architectes vont étudier la « place monumentale » qui fermera le quartier de la Défense

Une nouvelle consultation est lancée pour l'aménagement de la Tête-Défense, la place qui doit clore et dominer le quartier d'affaires édifié depuis 1958 à Puteaux et à Courbevoie (Hauts-de-Seine). L'Etablissement public de la Défense (EPAD) va signer des contrats d'études avec vingt-trois équipes, dont les huit qui avaient déjà « planché » l'an dernier. Ce sont : MM. Emile Aillaud, auteur des « immeubles-miroirs » un moment retenus en 1972 par Georges Pompidou ; Michel Andrault et Pierre Parat ; Paul Chemetow ; Jacques Kalisz ; Pierre Lajus (Mérignac, Gironde) ; Claude Parent ; Henri Vidal, architecte installé à la Défense et qui avait proposé, en 1970, des immeubles en gradins plantés ; Jean Willerval, grand prix d'architecture.

Les « nouveaux » sont : MM. Roger Taillibert, grand prix d'architecture, consulté pour La Villette, le Palais des Sports... ; Gérard Thurnauer, créateur de la ville nouvelle du Vaudreuil ; Michel Macary, architecte-conseil de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ; Henri E. Ciriani ; Martin Van Treeck ; Claude Vasconi, auteur du Forum des Halles ; Denis Sloan ; Roland Castro ; Jean-Paul Viguier ; Yves Lion ; Jean Bernard et Francis Solère (Archiplus) ; l'agence Delta (Tarrazi, Dallest et Bonnel) de Marseille ; Philippe Dubois, lauréat du concours de la jeune architecture ; Jacques Barda.

« Il s'agit d'une consultation et non d'un concours », explique M. Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'EPAD. *« Nous resterons libres d'utiliser ou non les études qui nous appartiendrons, mais nous avons voulu définir avec précision et annoncer à toutes les équipes nos critères d'appréciation. »*

Deux ou trois architectes seront ensuite invités, dans le cadre légal des consultations d'ingénierie, à présenter avec des maîtres d'ouvrages des projets plus poussés. Le choix sera préparé par les services administratifs et par un jury plus que restreint, qui réunira autour du directeur général, les deux architectes conseils de l'EPAD, MM. Robert Auzelle et Pierre Dufau, le directeur de l'architecture et celui de l'urbanisme et des paysages représentant le ministère de l'environnement.

Les responsables veulent manifestement garder les mains libres et M. Lacaze a indiqué, lors d'un déjeuner organisé récemment par l'Association des journalistes de l'habitat, que le choix ne serait *« ni solennel ni ponctuel »*. Mais il est clair que le président de la République tendra à exprimer ses préférences personnelles pour un projet qui est l'un des derniers grands axes destinés à marquer la capitale.

Contrairement à ce qui s'est passé lors de la précédente consultation, un programme de travail précis est fixé aux architectes, en tenant compte de l'installation probable d'un ministère (celui de l'industrie plutôt que celui de l'environnement, dit-on aujourd'hui) dans l'un des bâtiments qui entoureront la place de la Défense. On leur demande, en effet, de dessiner *« une grande place urbaine dans le langage fonctionnaliste »*, de *« traiter l'espace libre et de définir les règles d'harmonie des bâtiments sans s'inquiéter de ce qui se passera derrière les façades »*, en un mot de *« donner une qualité de décor digne du site »*, comme l'a expliqué M. Lacaze. On retrouve là l'esprit des ordonnances de façades qui forment une enveloppe pour des bâtiments à usage divers, comme c'est le cas place Vendôme ou place de la Concorde.

L'ensemble devrait permettre d'installer environ 50 000 mètres carrés de bureaux pour un ministère et 50 000 mètres carrés pour des bureaux privés. Quelques équipements supplémentaires sont prévus : un grand hôtel et une halle publique pouvant accueillir diverses manifestations notamment.

La colline de la Défense est située sur l'axe majeur de Paris qui, de l'est à l'ouest, est ponctué de places et de monuments. La plaquette distribuée aux concurrents et diffusée par l'EPAD, rappelle l'histoire de cet axe suggéré par Le Nôtre, en prolongement des Tuileries, et constamment confirmés depuis. Les monuments placés sur l'axe, Obélisque, Arc de triomphe, n'obstruent pas la vision vers l'ouest, la porte Maillot est vide, la place de la Défense doit-elle être ouverte ou fermée ? Ce fut l'objet de la polémique entre 1970 et 1972. Après le scandale provoqué par l'apparition de tours dans la perspective de l'Arc de triomphe, il fut décidé de ne pas finir d'obstruer la transparence du monument vu depuis Paris : la règle non écrite empêche de construire à la Tête-Défense un bâtiment de plus de 35 mètres de haut. Cela récuse *a priori* l'idée d'un grand monument, comme il avait été envisagé en 1970... ou en 1932, lors d'un concours auquel participaient Auguste Perret, Mallet-Stevens et Le Corbusier.

Bien que le quartier de la Défense offre une image assez accomplie du fonctionnalisme qui voulait *« casser la rue »* (les bâtiments élevés sont isolés les uns des autres sur une dalle), l'axe est-ouest a gardé ses droits et les plantations d'arbres au pied des tours l'ont même explicitement tracé. Dans les premiers plans d'aménagement, le sommet était marqué, à côté de l'axe, par une tour de 300 mètres de haut face au palais du CNIT. Dans les années 70, on a imaginé de fermer magistralement la perspective. Aujourd'hui, il s'agit de dessiner une place urbaine dans un quartier qui ne l'est pas, mais en harmonie avec ce qui est construit. Terrible gageure.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Avis financiers des sociétés

La B.N.P. organise à Paris la signature d'un crédit en faveur de la BANQUE CENTRALE DE GRÈCE

Un crédit de 550 millions de dollars vient d'être accordé à la Banque de Grèce par un syndicat bancaire international comprenant cinquante-quatre banques et dirigé par :
- — Amsterdam-Rotterdam Bank N. V.,
- — Banque of Montreal,
- — Bankers Trust International Limited,
- — Banque nationale de Paris,
- — Chase Manhattan Limited,
- — Crédit lyonnais,
- — Deutsche Bank Compagnie financière Luxembourg,
- — The Fuji Bank, Limited,
- — Lloyds Bank International Limited,
- — National Bank of Canada,
- — Société générale,
- — Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

La signature a eu lieu le vendredi 9 mai, à Paris. Elle était organisée par la Banque nationale de Paris.

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE - B.I.M.P.

Réunie le 13 mai 1980, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 se soldant par un bénéfice net, hors plus-value à long terme, de 3 073 873 F contre 2 227 491 F en 1978. Après dotation réglementaire de 157 801 F à la réserve légale, et affectation de 1 500 000 F à la réserve générale, le dividende par action de 100 F nominal est fixé à 6 F assorti d'un avoir fiscal de 3 F (contre 5 F assorti d'un avoir fiscal de 2,50 F l'an dernier). Ce dividende sera mis en paiement à compter du 9 juin 1980.

Le mandat d'administrateur de M. Ludovic Froissart est renouvelé. M. Geoffroy de Vogüé, directeur général, est nommé administrateur ainsi que M. Henri Sabeau-Jouannet.

Le conseil réuni à l'issue de cette assemblée a nommé M. Yvan Tequi, précédemment vice-président-directeur général, aux fonctions de président-directeur général, en remplacement de M. François Mialaret, qui a demandé à faire valoir ses droits à la retraite et a été nommé président d'honneur. En outre, le conseil a nommé M. Geoffroy de Vogüé, vice-président-directeur général.

GROUPE DOLLFUS-MIEG

Au premier trimestre 1980, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes provisoire du groupe Dollfus-Mieg est élevé à *1 321,7 millions* de francs, en hausse de 14,5 % sur celui du premier trimestre 1979.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO 1979

Au cours de la séance du 30 avril 1980, le Conseil d'administration a approuvé le bilan pour l'exercice 1979.

Dans son rapport, le professeur Alberto Ferrari, administrateur-directeur général, esquisse une vue d'ensemble du développement des marchés financiers en 1979, souligne les effets de l'escalade des taux d'intérêt et, en particulier, attire l'attention sur les dangers d'une accumulation excessive de liquidité dans les pays producteurs de pétrole et d'une augmentation ultérieure de la dette extérieure des pays en voie de développement. On y souligne aussi la nécessité d'une plus grande participation des organismes internationaux dans le recyclage des pétrodollars et d'un rôle plus important des banques européennes dans ce processus.

Pour ce qui concerne la situation économique intérieure, le rapport B.N.L. fait état d'un bon taux de croissance, soutenu par l'augmentation des exportations, par une saison touristique favorable et par le haut niveau de la consommation des ménages. La forte demande de crédits a été sévèrement limitée par les mesures d'encadrement et par l'augmentation très rapide du taux d'escompte au cours du dernier trimestre de l'année. Une conversion de dépôts bancaires en bons du Trésor a été inévitable à la suite de la rémunération plus élevée offerte par ces derniers.

PRINCIPALES DONNEES DU BILAN
(en millions de dollars E.U.) (*)

B.N.L. - SECTIONS

ACTIF

Caisse et banques	7 518,8
Titres	9 143,3
Prêts aux clients et corresp.	24 814

PASSIF

Capital et réserves	1 482,3
Dépôts	39 634,4
Total général du bilan	74 027,1

(*) Contre-valeur en lires italiennes au cours du change officiel à la fin de l'année.

Pourcentages calculés sur montants en dollars E.U.

Dans ce contexte, l'activité de la B.N.L. a connu une croissance rapide.

A fin 1979, les dépôts clients et correspondants s'élevaient à dollars E.U. 35.186,3 millions, ce qui représente une augmentation de 23,8 % par rapport à l'année précédente. Le total des dépôts du groupe B.N.L. s'élève à dollars E.U. 39.634,4 millions (+ 22,8 %). Les prêts à la clientèle et aux correspondants ont augmenté de 27,1 % pour la banque et de 24,9 % pour le groupe B.N.L.

Les titres de propriété de la banque (bons ordinaires du Trésor compris) s'élèvent à dollars E.U. 9.072,1 millions, sans changement appréciable sur l'année précédente.

Le total du bilan consolidé du groupe B.N.L. était, à la fin de 1979, de dollars E.U. 74.027,1 millions. En 1979, B.N.L. a constitué une provision sur crédits de dollars E.U. 160,4 millions.

Le bénéfice net de la Banca Nazionale del Lavoro pour l'exercice 1979 a été de dollars E.U. 15,9 millions et celui du groupe de 34,4 millions de dollars E.U.

Comme d'habitude, la banque a réservé une attention toute particulière aux affaires liées au commerce extérieur et a développé son activité sur les marchés financiers internationaux. L'activité du réseau extérieur B.N.L. a progressé de façon considérable en 1979. La coopération au sein du groupe ABECOR s'est encore renforcée.

SUCCURSALES :
Barcelone, Londres, *Los-Angeles*, *Madrid*, New-York.

BANQUES AFFILIEES ET FILIALES :
Curaçao : Lavoro Bank Overseas N.V. ; Luxembourg : Banca Nazionale del Lavoro Holding, Lavoro Bank International ; New-York : : T.I.E.C., The Italian Economic Corporation ; Zurich : Lavoro Bank A.G.

BNL

BUREAU DE REPRESENTATION A PARIS
23, rue de la Paix, 75002

BUREAUX DE REPRESENTATION :
Atlanta, Bruxelles, Buenos-Aires, Caracas, Chicago, Francfort/S./Main, Hong-Kong, Houston, Kuala-Lumpur, Mexico, Montréal, Paris, Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo, Singapour, Sydney, Téhéran, Tokyo.

DIRECTION GENERALE :
Via V. Veneto, 119, ROME.
(Direction de l'Etranger : Via V. Veneto, 56 - ROME).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : EXERCICE 1979

Le conseil d'administration de la SNEA, réuni le 7 mai 1980, a examiné les états financiers consolidés du *groupe* Elf Aquitaine pour l'exercice 1979. Ces états seront présentés aux actionnaires de la SNEA lors de leur prochaine assemblée générale qui se tiendra le *12 juin 1980*.

Les profonds bouleversements qui ont affecté l'industrie pétrolière pendant l'exercice écoulé et les *modifications des prix et des coûts* qui en sont la conséquence rendent délicate toute comparaison directe des résultats de cet exercice avec ceux de l'exercice 1978.

Le redressement vigoureux des activités de raffinage distribution et de la chimie et, dans une moindre mesure, celui de la société Le Nickel, contribuent largement à la progression des résultats du groupe. Cette progression se traduit dans les comptes par les évolutions suivantes :

BILANS CONSOLIDÉS *(après affectation)*

(en millions de francs)

ACTIF	1979	1978
Immobilisations	25 313	24 037
Autres valeurs immobilisées	5 801	5 633
Sous-total	31 114	29 670
Valeurs d'exploitation	9 422	7 279
Réalisable et disponible	23 163	15 392
Total	63 699	52 341

PASSIF	1979	1978
Situation nette	19 947	15 010
Intérêts minoritaires	1 684	1 151
Fonds de renouvellement des *stocks*	2 035	..
Impôts différés	2 015	1 336
Dettes à long et moyen terme	12 083	12 813
Autres passifs à long terme	2 538	1 685
Capitaux permanents	40 302	31 985
Passif à court terme	23 397	20 346
Total	63 699	52 341

RESULTATS CONSOLIDES

	1979	1978
Chiffre d'affaires hors taxes	56 019	41 023
Marge brute d'autofinancement économique	11 955	6 457
Bénéfice net du groupe	5 946	1 404
— Part de SNEA	5 571	1 434
— Part des minoritaires	375	— 30

Les chiffres présentés ci-dessus ne sont pas tous comparables à ceux publiés au printemps 1979 du fait de la modification de certains principes comptables.

Il s'agit notamment :

● De l'inscription dans les états financiers de la *dette* du groupe au titre de la garantie de retraite accordée aux agents de certaines sociétés du groupe ;

● De l'adoption d'une présentation des résultats 1979 (LIFO), qui valorise les stocks finals aux prix du début d'exercice. Cette présentation comporte la dotation d'un fonds de renouvellement des stocks inscrit au passif à long terme.

L'évolution financière du groupe, telle qu'elle ressort *des états financiers schématisés ci-dessus* appelle les commentaires suivants :

● Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 56 019 millions de francs, en progression de 37 % par rapport à l'exercice 1978. Cette croissance s'explique notamment :

— par l'augmentation des prix du pétrole brut et du gaz et par la progression en volume des productions des *filiales de la mer du Nord* ;

— par l'augmentation du chiffre d'affaires sur les produits raffinés (+ 9 098 millions de francs) et par l'accroissement du chiffre d'affaires des secteurs chimie, hygiène et santé (+ 758 millions de francs) ;

● Le montant des charges de l'exercice (51 724 millions de francs) augmente de 27 % par rapport à 1978. Cette progression provient notamment :

— des coûts et charges d'exploitation du fait du renchérissement de l'approvisionnement du groupe et de l'augmentation des redevances payées aux pays producteurs ;

— des impôts sur les bénéfices, qui s'élèvent à 4 408 millions de francs contre 2 485 millions de francs *en 1978* ;

● Les investissements effectués en 1979, en faible progression par rapport à 1978, s'élèvent à 7 185 millions de francs contre 6 867 millions de francs. L'accroissement de l'effort d'exploration déjà observé en 1978 s'est poursuivi (2 358 millions de francs en 1979 contre 1 952 millions de francs en 1978). Les travaux de développement marquent une pause du fait de l'achèvement de la mise en valeur des gisements en mer du Nord ;

● L'ensemble des investissements du groupe a pu être autofinancé grâce à la progression de la marge brute d'autofinancement comptable. Le redressement du secteur *raffinage-distribution* contribue pour 57 % à cette progression ;

● Le résultat net total s'établit à 5 946 millions de francs contre 1 404 millions de francs en 1978. Après prise en compte des intérêts minoritaires, le résultat net consolidé (part SNEA) s'élève à 5 571 millions de francs contre 1 434 millions de francs en 1978 ;

● Le résultat net par action s'élève ainsi à 307 F contre 79 F en 1978. On rappelle qu'il sera proposé aux actionnaires de la société, lors de l'assemblée générale du 12 juin 1980, le versement d'un dividende net de 35 F, soit un quasi-doublement par rapport au dividende de 18 F versé au titre de l'exercice 1978.

SANOFI

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour le premier trimestre de l'exercice en cours s'est élevé à 855 millions de francs contre 718 millions de francs (+ 19 %).

La part *des différents sceteurs a été la suivante* :

● Pharmacie .... 41,3 % contre 41,5 %
● Produits de beauté, parfums .... 40,4 % contre 41,3 %
● Parapharmacie (division hospitalière) .... 10,3 % contre 10,8 %
● Santé animale .... 8,1 % contre 6,5 %

En pharmacie, l'activité a été soutenue du fait notamment des spécialités majeures du groupe.

Dans le secteur des produits de beauté et parfums, en dépit d'une conjoncture difficile, nos nouvelles lignes ont rencontré un très bon accueil de la clientèle.

La progression du secteur santé animale est essentiellement due à notre activité hors de France.

Les négociations menées avec la Fondation Pasteur ont permis de définir les principes de la coopération entre l'Institut Pasteur fondation et SANOFI. SANOFI porterait sa participation dans l'Institut Pasteur production de 34,9 % à 51 % au terme d'une augmentation de capital en numéraire et fournirait à cette société, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 195 millions de francs dans le secteur des réactifs de laboratoires et les sérums et vaccins, l'appui logistique de son réseau de filiales étrangères et de ses directions médicales locales.

Ces accords devraient permettre le développement de la biopharmacie et des secteurs actuels de l'I.P.P. tout en maintenant la vocation de la Fondation à la recherche fondamentale. Des accords industriels et commerciaux vont être recherchés avec d'autres sociétés françaises de la même branche afin de renforcer la compétitivité de cette industrie.

LES PILES WONDER

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1979 a atteint 506 millions de francs contre 451,2 millions de francs *en 1978*, faisant ressortir une progression de 12,1 %.

En France, les ventes ont progressé *de 14,4 %. En Afrique, où Wonder* a implanté, en coopération avec des partenaires africains, de nouvelles installations industrielles, les ventes d'équipement et de matières premières ont augmenté : le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 15,5 %, passant de 591 millions de francs en 1978 à 693 millions de francs en 1979.

L'exercice 1979 a été marqué par une amélioration de la productivité, liée aux investissements et à la réduction des effectifs, tandis que, dans un *marché de plus en plus* concurrentiel, la liberté des prix permettait une certaine reconstitution de la marge.

Au 31 décembre 1979, le bénéfice net s'élève à 6,5 millions de francs, contre une perte de 4,5 millions de francs au 31 décembre 1978.

La marge brute d'autofinancement est de 23,5 millions de francs en 1979 contre 9,4 millions de francs au 31 décembre 1978.

Le bénéfice net de l'ensemble des filiales françaises et étrangères atteint 1,9 million de francs hors *intérêts minoritaires*.

Enfin, le chiffre d'affaires H.T. du premier trimestre 1980 s'est élevé à *149,9 millions de francs contre* 115,2 millions de francs au premier trimestre 1979, soit une progression de *30 %. Compte* non tenu de ventes importantes d'équipement, l'augmentation ressort à 18,7 %.

Au vu du redressement des résultats, le conseil d'administration du 6 mai a décidé de proposer aux actionnaires, qui se réuniront en assemblée générale ordinaire le 25 juin, la distribution d'un dividende net de 13 F par action, auquel s'ajoutera l'avoir fiscal de 6,50 F, soit un revenu global de 19,50 F.

VOYAGE DE M. LAURÉ
Président de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE au Brésil

M. Lauré, président de la Société générale, s'est rendu au Brésil du *5 au 9 mai, où il a séjourné* successivement à Sao-Paulo, *Brasilia* et Rio-de-Janeiro.

Il a eu des entretiens avec d'importantes personnalités brésiliennes du secteur public et du secteur privé de la banque, de la finance et de l'industrie. Il a notamment rencontré à Brasilia M. Galvez, ministre des finances, et M. Lango, gouverneur de la Banque centrale.

Ces entretiens ont porté sur le développement de la coopération industrielle et financière franco-brésilienne, plus spécialement dans le secteur de l'énergie, et sur le rôle particulièrement actif que joue la Société générale au Brésil, grâce à ses bureaux de représentation de Rio et Sao-Paulo et à ses banques associées Banco Bradesco de Investimento et Banque européenne pour l'Amérique latine.



Société anonyme au capital de 22 500 000 000 de francs C.F.A.

Siège social :
Port-Gentil (République gabonaise)
R.C. Port-Gentil 126 B

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 5 juin 1980, à 10 heures, au siège social de la société, à Port-Gentil, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— *Rapport du conseil sur l'activité* de la société au cours de l'exercice 1979 et rapports des commissaires sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;
— Approbation desdits comptes et conventions ;
— Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
— Affectation et répartition des résultats ;
— Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
— Nomination de nouveaux administrateurs ;
— Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
— Fixation des honoraires des commissaires aux comptes.

Les *propriétaires d'actions au* porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, déposer, au siège de la société, à Port-Gentil, ou à ses bureaux en France (Tour générale *Cédex 22 - 92088 Paris La Défense*), au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le *récépissé* en constatant le dépôt dans un établissement bancaire ou chez un agent de change.

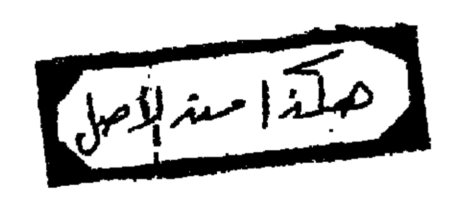
Le conseil d'administration.

BRASSERIES ET GLACIÈRES INTERNATIONALES

Les Brasseries et Glacières Internationales (B.G.I.) viennent de prendre le contrôle des Brasseries Pelforth S.A.

L'ensemble ainsi constitué sous l'égide des B.G.I. par l'Union de Brasseries et Pelforth, qui conserveront leur identité et leur autonomie, représentera 21 % du marché de la bière en France.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 MAI

Calme et irrégulier

Retardée d'une quinzaine de minutes en raison d'une manifestation pacifique d'une centaine de travailleurs turcs en situation illégale, venus au palais Brongniart attirer l'attention sur leur sort, la séance de ce lundi n'a guère été perturbée pour autant. Assez désœuvrés, eu égard à la maigreur des affaires, les commis de Bourse ont d'ailleurs accueilli ces travailleurs sans papiers avec une certaine courtoisie. Reprises vers 12 h. 50, les cotations se sont soldées par un repli marginal de l'indicateur instantané : — 0,10 % environ.

Hausses et baisses se sont équilibrées à peu près dans tous les secteurs, les écarts restant généralement peu importants.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Eurafrance (+ 3,8 %) ; Locafrance (+ 2,8 %) ; Roussel-Uclaf, Bis et B.H.V. (+ 2 à 2,5 %). A l'inverse, Poliet, Bail-Investissement, Bic, Radiotechnique et Moët-Hennessy ont cédé entre 2 et 2,5 %.

Dans l'attente d'un communiqué devant être publié dans l'après-midi, la Chambre syndicale des agents de change a suspendu les cotations des titres de deux sociétés : Sanofi et C.M. Industries, qui envisagent un rapprochement.

Sur le marché de l'or, assez calme lui aussi, le lingot n'a pratiquement pas varié, s'établissant à 73 490 francs (contre 72 500 francs), soit 536,79 dollars pour une once de 31,1 grammes, contre 515,10 dollars à midi à Londres. Le napoléon a, de son côté, cédé 3,40 francs à 666,80 francs, après un premier cours de 667 francs (contre 670,20 francs).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ciments français, bon ..	1 p. 4	4 ..
Louvre, c. 25	1 p. 2	38 ..
Nancéienne Cr. Ind., c. 23	1 p. 6	12 30

LONDRES

En raison de difficultés de production sur le gisement de Ninian, en mer du Nord, les pétroles cèdent un large terrain. Les industrielles s'effritent et les mines d'or sont incertaines.

Or (ouverture) (dollars) 516 10 contre 518 50

VALEURS	CLOTURE 16/5	COURS 19/5
Beecham	114 ..	114 ...
British Petroleum	338 ...	330 ...
Courtaulds	71 ...	69 ...
*De Beers	9 18	9 23
Imperial Chemical....	380 ..	372 ...
Rio Tinto Zinc Cor....	363 ..	368 ...
Shell	374 ...	368 ...
Vickers	114 ...	112 ...
War Loan 3 1/2 % ..	33 ...	32 3/4
*West Driefontein ...	79 3/4	80 3/4
*Western Holdings ...	57 3/4	58 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DUMEZ. — Le bénéfice net du groupe pour 1979 s'est élevé à 205 millions de francs (185 millions pour la part du groupe) contre 199 millions en 1978. Le dividende global sera maintenu à 45 F par action sur un capital gratuitement augmenté de 25 % en cours d'exercice (une action gratuite pour quatre).

GROUPE DROUOT. — Dividende global pour l'exercice 1979 : 31,5 F (inchangé).

LA PROTECTRICE. — Dividende global pour l'exercice 1979 : 18,75 F (inchangé).

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Bénéfice net pour l'exercice 1979 : 13,05 millions de francs contre un résultat net comptable de 1,46 million en 1978. Dividende global : 6 F par action contre 1,50 F.

INTERNATIONAL TELEPHONE AND TELEGRAPH. — Le dividende trimestriel payable le 1er juillet 1980 a été fixé à 60 cents par action ordinaire, soit 2,40 dollars pour les douze derniers mois (sans changement).

Le « Bulletin d'annonces légales obligatoires », daté 19 mai, n'a pu paraître normalement ; sa publication interviendra le 20 mai.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16.5 ...... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/5	19/5
1 dollar (en yens) ..	227 40	229 95

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 mai	16 mai
Indice général	129	129,6
Assurances	228,7	229,4
Banq. et sociétés financ...	91,6	91,6
Sociétés foncières	142,9	143,3
Sociétés investiss. portef.	124,4	125,4
Agriculture	136,1	131,7
Aliment., brasseries, distill.	133,6	135,3
Autom., cycles et l. équip.	74,4	73,6
Bâtim., matér. constr., t.P.	151,4	154,3
Caoutchouc (ind. et comm.	62,5	63,9
Carrières salines, charbon.	122,1	122,9
Constr. mécan. et navales.	131,5	132,9
Hôtels, casinos, thermal...	164	163,5
Imprimeries, pap. cartons.	97,7	100,6
Magas., compt. d'exportat.	97,1	98,3
Matériel électrique	139,9	138,5
Métall., com. des pr. métal.	46,1	46,6
Mines métalliques	168,3	172,2
Pétroles et carburants....	173,5	172,9
Prod. chimiq. et él.-mét...	167,3	163,5
Services publics et transp.	105,1	106,1
Textiles	125,5	122,8
Divers	150,4	151,9
Valeurs étrangères	143,8	145,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	172,6	172,6
Rentes perpétuelles	38,9	39,6
Rentes amort., fonds gar..	381,7	381,3
Sect. indust. publ. à r. fixe.	88,3	88,9
Sect. ind. publ. à rev. ind..	459,2	449,4
Secteur libre	96,2	96,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	9 mai	16 mai
Valeurs à rev. fixe ou ind.	302,4	302,4
Val. franç. à rev variable	894	898,1
Valeurs étrangères	1 062,8	1 076,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	9 mai	16 mai
Indice général	107,2	107,6
Produits de base	101,4	101
Construction	139,5	141,5
Biens d'équipement	111	111,5
Biens de consom. durables.	84,3	85,4
Biens de cons. non durabl.	82,9	84,2
Biens de consom. aliment.	107,4	108,6
Services	156,1	157,6
Sociétés financières	108,8	109
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	202,5	203,4
Valeurs industrielles	100,1	100,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 mai	16 mai
Indice général	128,7	128,9

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 mai	16 mai
Valeurs françaises ..	106,2	105,5
Valeurs étrangères ..	103,4	103,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

	14 mai	16 mai
Indice général	107,7	107,6

BOURSE DE PARIS - 19 MAI - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 % ..	182 50	184 80
A.S.F. (Sté Cent.)	742 ..	740 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2880	.. ..
Concorde	376 ..	380 ..
Epargne France ..	390	.. ..
Financ. Victoire ..	339 ..	340 ..
France I.A.R.D. ...	185 ..	184 ..
Gaz (Sté) Contr ..	750 ..	749 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Electro-Banque ..	157 50	157 50
Eurobail	148 90	149 ..
Financière Sofal ..	327 ..	306 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	113 70	.. ..
France-Bail	295 ..	237 ..
Hydro-Energie	19 70	20 ..
Immobail B.I.P. ..	158 ..	190 ..
Immobanque	303 20	302 ..
Immofice	263 ..	263 ..
Interbail	228 ..	228 ..
— (obl. conv.) ..	217 ..	217 ..
Laffitte-Bail	185 ..	191 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Unibail	302 ..	265 ..
Un. Ind. Crédit ..	240 ..	241 ..
Cie Foncière	165 ..	167 50
C.G.V.	241 ..	.. ..
Fonc. Ch.-d'Eau ..	850 ..	884 ..
(M.) S.O.F.I.P. ..	91 ..	91 ..
Fonc. Lyonnaise ..	1130 ..	1130 ..
Immob. Marseille	1749 ..	1680 ..
Louvre	262 ..	259 ..
SINVIM	141 60	141 50
Cogifi	224 ..	224 ..
Foncina	173 ..	171 50
Gr. Fin. Constr...	194 50	192 10
Immindo	183 ..	187 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Char. Réun.-(p.) .	3990 ..	3962 ..
Comindus	442 ..	442 ..
(LI) Dév. R. Nord	138 ..	138 ..
Electro-Financ. ..	308 ..	301 ..
(M) Et. Particip ..	82 ..	82 ..
Fin. Bretagne	86 ..	86 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	584 ..	580 ..
Fin. et Mar. Park.	77 ..	78 30
France (La)	660 ..	686 ..
La Mure	56 ..	56 ..
Lebon et Cie	358 ..	358 ..
(NY) Lordex	114 ..	114 ..
Cie Marocaine	32 ..	31 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	330	..
E.L.M.-Leblanc ...	627 ..	624 ..
Ernault-Somua	37 ..	37 ..
Forges Strasbourg.	125 ..	125 10
(LI) F.B.M. ch. fer	74 ..	.. ..
Frankel	732 ..	748 ..
Huard-U.C.F.	111 50	112 ..
Jaeger	247 ..	250 ..
Jaz	175 ..	180 ..
Luchaire	288 ..	269 50
Métal Déployé	338 ..	.. ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Stemi	304 50	318 ..
Tr. C.I.T.R.A.M. ..	144 ..	145 ..
Trans. et industr.	126 ..	126 ..
(LI) Baignol-Farj.	46 ..	47 ..
Blanzy-Ouest	247 10	247 ..
La Brosse	126 ..	126 ..
Degremont	115	115 ..
Duquesnes-Purina	279 ..	.. ..
Ferrailles C.F.F. .	285 10	285 50
Havas	519 ..	504 ..
Locatel	349 ..	327 ..
Lyon-Alemand	137 ..	135 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Caparex	598 ..	594 ..
Ecco	1498	.. ..
General Aliment ..	1020 ..	1180 ..
Iéna Industrie	137 ..	.. ..
Métall. Minière ...	13 ..	.. ..
Océanic	42 ..	42 ..
Pétrofigaz	456	.. ..
Promptia	314	.. ..
Sab. Mor Corv. ...	125	.. ..
Total C.F.M.	108	.. ..
Ufinex	201	.. ..
Voyer S.A.	2 91	.. ..
Oce v. Grinten ...	217 10	.. ..
Baranto NV	233 80	232 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Unifrance	163 42	156 01
Unifoncier	422 41	403 28
Unigestion	271 28	258 98
Bal-Hoche (Vern.)	303 03	269 29
Unijapon	341 25	325 78
Uni-Obl. (Vernes)	1831 75	1761 30
Uniprem (Vernes)	1884 91	1793 18
Unirante	1126 22	1089 19
Unisia (Vernes) ..	205 84	196 51
Valorem	200 25	191 17
Worms Investiss.	308 67	294 67

* Cours précédent

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896 ..	4,5 % 1973 .	1970 ..	1952	1950 ..	1951 ..
3825 ..	C.N.E. 3 % ..	4108 ..	4180 ..	4180 ..	4115 ..
355 ..	Afrique Occ. .	364 ..	362 ..	362 ..	364 ..
505 ..	Air Liquide ..	644 ..	644	644	646 ..
96 ..	Als. Part. Ind	95 ..	96 50	96 50	95 ..
465 ..	Als. Superm. .	450	450	450	454
55 ..	Alsthom-Atl. .	54 50	54 10	54 18	54 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1230 ..	Elf-Aquitaine	1280	1298 ..	1295 ..	1292 ..
235 ..	— (certific.) .	247 ..	242 ..	242 ..	240 ..
240 ..	E. J. Lefebvre	280 ..	283	284 ..	280
124 ..	E. Sau.-Duval	126	125 80	127 ..	123 30
310 ..	Essilor	854 ..	878	878 ..	879
270 ..	Esso S.A.F. ..	281 ..	277 80	278 ..	280 10
320 ..	Eurafrance ...	310 ..	322 ..	322 ..	322

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
163 ..	Navig. Mixte .	161 50	161 ..	161 ..	161 ..
43 ..	Nobel-Bozel .	43 70	43 10	43 10	43 10
34 ..	Nord-Est	33 90	34 10	34 10	33 80
80 ..	Nouvel. Gal. .	75 10	75 ..	75 ..	73 50
220 ..	Olida-Caby ..	236 ..	232 ..	232 ..	230 ..
101 ..	Opfi-Paribas .	102 ..	102 ..	102 ..	102 ..
153 ..	Paris-France .	158 50	160 ..	160 ..	160 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
776 ..	Tél. Electr. .	850 ..	850	835 ..	845 ..
120 ..	— (obl.) ..	125 50	126 50	126 50	126 50
186 ..	Thomson-Br. .	208 ..	207 ..	207 50	207
218 ..	— (obl.) ..	223 50	227 ..	227 ..	231 50
308 ..	U.I.S.	325 ..	330 ..	331 ..	326 ..
161 ..	U.C.B.	166 30	167 ..	167 ..	164 ..
161 ..	Un. F. Bques	171 50	170 ..	170 ..	167 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
189 ..	Gen. Motors.	184 50	182 5	185 50	181 70
45 ..	Goldfields ...	44 05	43 45	43 45	43 25
81 ..	Harmony	80 30	81 ..	8. 80	81 ..
4 15	Hitachi	4 67	4 55	4 55	4 59
279 ..	Hoechst Akti.	287 ..	286 80	285 50	284 10
35 ..	Imp. Chem. ..	36 10	34 80	34 80	34 60
91 ..	Inco Limited	84 70	85 90	85 50	86 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
149 ..	DuPontNem. .	159 ..	169 50	159 50	157 50	53 ..	Union Corp. ..	52 60	54 ..	54 ..	54 ..
200 ..	East Kodak ..	220	218 80	218 80	218 10	165 ..	U. Min. 1/10	106 ..	104	104 ..	104
184 ..	East Rand ...	107 80	108 50	108 50	108 50	166 ..	Unit. Techn. .	173	172 40	172 4	172 40
92 ..	Ericsson	93 50	96 ..	96 ..	95 70	255 ..	West Drief. .	330 50	332 10	332 10	330
246 ..	Exxon Corp. .	257	257	257	255	148 ..	West Deep ..	157 50	160 50	168 30	163 70
94 ..	Ford Motor ..	101 60	100 ..	100	108	285 ..	West Hold. ..	280	280 50	280 50	28 7
220 ..	Free State ...	224 10	229 ..	228 50	229 ..	215 ..	Xerox Corp. .	221 80	223 90	223	219 40
194 ..	Gen. Electr. .	202	195 ..	195 10	195 ..	2 60	Zambie Corp.	2 54	2 53	2 59	2 55

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/5	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 205	4 195	4 070	4 280
Allemagne (100 DM)	233 700	233 420	227	239
Belgique (100 F) ...	14 566	14 546	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.) .	212 620	212 330	205	216
Danemark (100 krd)	74 810	74 660	71	78
Norvège (100 k) ...	85 370	85 070	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 608	9 587	9 300	9 800
Italie (1 000 lires) .	4 966	4 963	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	251 250	251 180	246	258
Suède (100 krs)	99 440	99 190	96 ..	101 500
Autriche (100 sch.) ...	32 805	32 752	31 800	33 400
Espagne (100 pes.) ...	6 896	5 881	5 700	6 100
Portugal (100 esc.) ...	8 526	8 590	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 664	3 572	3 450	3 680
Japon (100 yens)	1 821	1 837	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/5
Or fin (kilo en barre)	72400	72400
Or fin (en lingot)	72500	72390
Pièce française (20 fr.) ..	670 20	666 80
Pièce française (10 fr.) ..	393 .	398
Pièce suisse (20 fr.)	532	529 50
Pièce latine (20 fr.)	514 50	505 10
Souverain	651 70	658 90
Pièce de 20 dollars	2718	2686
Pièce de 10 dollars	1290 20	1298
Pièce de 5 dollars	788	780 .
Pièce de 50 pesos	3378	3019 .
Pièce de 10 florins	520 10	526 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. SE DÉFENDRE : « La raison du plus fort », par François de Rose ; « Le pouvoir au bout du fusil », par Jacques Madaule ; « Un tabou à renverser », par Jean-François Pintat.

ÉTRANGER

3-4. LA RENCONTRE ENTRE MM. BREJNEV ET GISCARD D'ESTAING

4. EUROPE
— BELGIQUE : le troisième gouvernement a été formé dans un climat de scepticisme.

5. AFRIQUE
— OUGANDA : la commission militaire désigne un gouvernement civil dépourvu de pouvoirs réels.

6. PROCHE-ORIENT
— La situation demeure tendue en Cisjordanie malgré la levée du couvre-feu à Hébron.

6 à 8. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : des émeutes raciales ont fait une quinzaine de morts à Miami.
— CANADA : « A l'heure du référendum québécois » (II), par Dominique Dhombres.

9. ASIE

POLITIQUE

10. M. Mitterrand invite les militants du P.S. à proposer des « actions unitaires ».

SOCIÉTÉ

12-13. JUSTICE : les organisations de juristes sont unanimes contre le « projet Peyrefitte ».
13-14. ÉDUCATION : les suites de l'agitation dans les universités ; le congrès de la Fédération ex-Lagarde.
20. RELIGION

SPORTS

15. AUTOMOBILISME : la victoire de Reutemann au Grand Prix de Monaco.
— JUDO : les championnats d'Europe.
16. FOOTBALL : couronnement pour le F.C. Nantes.
— CYCLISME : Van Springel vainqueur de Bordeaux-Paris.

CULTURE

17. MUSIQUE : un entretien avec Pierre Boulez.

INFORMATIONS « SERVICES »

21. TROISIÈME AGE : à soixante ans, comment organiser ses garanties de ressources.

RÉGIONS

22. ILE-DE-FRANCE : grandes manœuvres autour des silos à gaz : après Rambouillet, l'Ourcq.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23. La crise automobile aux Etats-Unis : rendez-vous en septembre 1981.
— L'Allemagne endettée.
24. « Comment peut-on être Mexicain ? », par Christian Borromée.
26. « Quatre millions de salariés à la recherche de leurs juges », par Jean-Jacques Dupeyroux.
— POINT DE VUE : « Une politique pour la France », par André Fourcans.

ÉCONOMIE

43-44. SOCIAL : le projet de convention médecins-Sécurité sociale.
44. ÉTRANGER : le Mexique et la France renforcent leur coopération économique.
45. AFFAIRES

RADIO-TELEVISION (20)

Annonces classées (28 à 42) ; Carnet (42) ; Journal officiel (21) ; Météorologie (21) ; Mots croisés (21) ; Programmes spectacles (18-19) ; Bourse (47).

Le numéro du « Monde » daté 18-19 mai 1980 a été tiré à 554 239 exemplaires.

A ISLAMABAD

L'Iran inclut dans sa délégation à la conférence islamique les principaux représentants de la résistance afghane

Dans une interview publiée par le « Los Angeles Times » du 18 mai, le président Carter déclare que la récente proposition de Kaboul en vue d'un règlement de la crise afghane (« le Monde » *du 15 mai*) est « très vague » mais « mérite d'être prise en considération ». Plusieurs hauts fonctionnaires américains ont, d'autre part, affirmé, le 17 mai, rapporte le « Washington Post » que l'U.R.S.S. devrait envoyer davantage de troupes en Afghanistan si elle voulait venir à bout de la rébellion. Cependant, les Soviétiques semblent s'installer pour une longue période, indique un rapport du département d'Etat, publié le même jour. Il note que les officiers de l'armée rouge sont envoyés en Afghanistan pour deux ans et que leurs familles ont été autorisées à les rejoindre ; enfin, que les casernements et les moyens de communication avec l'U.R.S.S. ont été nettement renforcés.

Le général Zia Ul Haq, chef de l'Etat pakistanais, a lancé le 18 mai, au cours d'une interview à la chaine de télévision américaine N.B.C., un appel aux Etats-Unis pour qu'ils s'opposent plus fermement à l' « expansionnisme » soviétique dans la région du Golfe.

Enfin, l'Iran a décidé d'inclure dans sa délégation à la conférence islamique d'Islamabad les principaux représentants de la résistance afghane.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — La délégation iranienne a décidé, dimanche 18 mai, d'accueillir en son sein, *avec des droits* et des privilèges identiques à ceux des autres membres, les principaux représentants de la rébellion afghane. C'est un geste sans précédent, semble-t-il, *dans les annales de la conférence.* De vénérables barbus, enturbannés, déambulaient dans les couloirs de la conférence, arborant des badges où l'on pouvait effectivement lire : *« Iran »* (1). L'un d'eux confiait, en souriant, que *« s'ils étaient, aujourd'hui, avec l'Iran, ils pouvaient être, demain, avec n'importe qui »*, la communauté musulmane constituant une seule *famille « au sein de laquelle ceux qui ont perdu momentanément leur patrie, pouvaient trouver refuge »*.

Interrogé, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, ne faisait, quant à lui, aucun mystère pour expliquer qu'il s'agissait d'une initiative délibérée de son pays dont le gouvernement pakistanais n'avait pu que prendre acte. *Quelle* signification accorder à ce geste ? *« Désormais, nous sommes avec eux jusqu'au bout »*, répondait-il, avant d'indiquer que son pays n'était nullement hostile, sur le principe, à la proposition pakistanaise de création d'un comité chargé de trouver la voie vers une solution globale du problème afghan.

« Encore faut-il, précisait-il aussitôt, *que d'éventuelles discussions aient lieu en présence des deux parties concernées : le gouvernement de M. Babrak Karmal et les combattants musulmans. »* Désireuse, en la circonstance, de ne faire aucune *discrimination*, la délégation iranienne a décidé d'offrir l'hospitalité à deux courants de la résistance afghane : aux dirigeants de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, *soit les rebelles Pashtous en majorité* sunnite, basés au Pakistan, mais aussi aux rebelles de l'Ouest, les Hazaras chiites, dont les chefs sont réfugiés en Iran, notamment l'ayatollah *Mohammed Asif Mohsani*.

Les Combattants musulmans ainsi introduits, de par la grâce des iraniens, dans l'enceinte de la conférence, souhaitent à présent obtenir *un statut officiel d'observateurs*, au même titre que le Front national Moro de libération des Philippines. Et *ce, alors que le gouvernement* de Kaboul reste suspendu de l'Organisation de la conférence islamique. Mais l'arrivée à Islamabad d'une délégation a été annoncée par le *chargé d'affaires afghan à Djedah*, siège du secrétariat général de la conférence.

Les membres du Front de la fermeté arabe ont, paraît-il, accueilli *l'entrée des rebelles afghans « iranisés »* par un silence glacial et, dans son intervention, le représentant de la Syrie n'a pas dit un mot du problème afghan...

Une convention de neutralité

Dans son rapport, le secrétaire général de la Conférence, M. Chatti, a pris note du discours prononcé par M. Brejnev, le 22 février, dans lequel il envisageait le retrait des *troupes soviétiques dès la cessation* de toute ingérence extérieure, garantie par les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan. Ce faisant, il a toutefois insisté sur le droit de ce pays *« de décider librement de son destin »* et souligné que *« toute neutralisation ne saurait se faire sans la volonté du seul peuple afghan »*. Il a toutefois estimé qu'elle *« pourrait se réaliser par le biais d'une convention par laquelle les grandes puissances et les pays voisins s'engageraient à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan »*.

Voilà qui constitue, somme toute, un objectif tout trouvé pour le comité dont on envisage la création et dont pourrait faire partie, comme par hasard... l'Iran.

S'adressant, samedi après-midi, *aux quelque quatre cents délégués* des quarante pays membres présents à Islamamam, le président pakistanais ne pouvait, dans son discours d'ouverture, que dresser *un constat d'échec* des efforts consentis par cette organisation, à commencer par l'exigence exprimée en janvier du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan. *« Non seulement,* a-t-il dit, *ces troupes étrangères sont toujours présentes dans ce pays, mais elles y sont encore plus nombreuses »*, tout comme n'a cessé de croître le nombre des Afghans réfugiés au Pakistan et dont le nombre s'élèverait à présent, a-t-il précisé, à plus de sept cent cinquante mille. *« Une telle situation peut-elle durer encore longtemps ? »*, a demandé le général Zia, qui, confirmant ce qu'avait laissé entendre la veille son conseiller pour les *affaires étrangères, M. Aga Shahi*, a proposé que soit constitué un comité permanent chargé de surveiller en permanence l'évolution de la situation dans ce pays et, surtout, d'explorer *« les voies et moyens de faire appliquer les décisions prises »* à ce sujet.

Le général Zia a également réaffirmé que son pays soutiendrait toute *initiative internationale pouvant* aboutir au retrait des troupes soviétiques et à la restauration de l'indépendance et du non-alignement de l'Afghanistan.

De son côté, M. Aga Shahi, qui préside la conférence, devait insister sur l'importance de voir les forces navales américaines et soviétiques se retirer du voisinage de l'Iran et sur *la nécessité de lever les sanctions* économiques imposées par les Etats-Unis et leurs alliés.

En fait, la préoccupation essentielle du président pakistanais, son obsession même, a *semblé être*, au fil de son discours, de voir préserver l'héritage islamique, l'unité et la solidarité d'une communauté aujourd'hui menacées, de l'extérieur, certes, mais aussi de l'intérieur.

Illustrant cette volonté de cohésion et d'unité, le président pakistanais a réitéré sa suggestion — inscrite désormais à l'ordre du jour de la Conférence — d'une approche collective du problème de la sécurité *des pays musulmans*, précisant cependant qu'il s'agissait, à ses *yeux, non de créer une alliance* militaire et d'instituer un commandement unique, mais de mettre en commun les ressources de ces pays.

Une conception que M. Aga Shahi *devait ainsi résumer : « Dans la situation actuelle, nous ne pouvons compter ni sur l'Est ni sur l'Ouest pour assurer notre sécurité et préserver notre indépendance. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes (...) et surtout ne pas dépendre d'un soutien extérieur qui ferait de nous les otages de l'un ou de l'autre des Deux Grands. » « Nous ne devons pas les laisser diviser nos rangs »*, devait-il insister.

Conception qui devait également l'amener, d'une part, à plaider en faveur de l'établissement, dans le golfe Persique, d'une zone *qui* cesse d'être le cadre de la rivalité des super-puissances, d'autre part, à souhaiter la ratification d'une convention internationale garantissant les nations non *nucléaires* contre l'utilisation à leur encontre, d'armes atomiques, ainsi que la création de zones dénucléarisées en Afrique, au Proche-Orient et en Asie du Sud.

Au cours de cette séance inaugurale, M. Aga Shahi, illustre, en privilégiant pour sa part la question palestinienne, le débat qui pourrait animer, voire peut-être diviser la Conférence. Quelle est la cible privilégiée ? L'U.R.S.S. ou Israël ? Quelle est la *priorité* ? Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan ou celui d'Israël de Jérusalem et des territoires occupés ? Chacun relevait, samedi, qu'en nommant le chef de *la délégation de l'O.L.P.* au poste de premier vice-président, la Conférence entendait certainement marquer son intérêt pour une cause qui est à l'origine de sa création.

Réuni samedi, le comité spécial sur Jérusalem a adopté, à l'initiative de l'O.L.P., une résolution invitant les participants à demander une réunion du Conseil de sécurité afin *d'empêcher qu'Israël ne modifie le* statut de la Ville sainte.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Les cinq dirigeants rebelles afghans inclus dans la délégation iranienne, participant aux travaux de la Conférence islamique sont : MM. Adboul Rasoul Sayaf, président de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, Burhanuddin Rabani (Jamiat-I-Islami), Sibgatullah Majadeddi (Front de libération nationale). Mohammed Younis Khalis (Hezeb-E-Islami) et Syed Ahmed Gilani (parti national afghan).

NOUVELLES BRÈVES

● *Le conseiller au budget de la Campanie*, M. Pino Amato, appartenant à la démocratie chrétienne, est mort lundi 19 mai des suites d'un attentat commis dans la matinée, en plein centre de Naples. M. Amato a été atteint par plusieurs balles alors qu'il se trouvait dans sa voiture. Les auteurs de l'attentat, quatre personnes *dont une femme*, qui s'étaient enfuis en voiture ont été arrêtés après un échange de coups de feu. Ils se sont déclarés « prisonniers politiques ». Les « brigades rouges » ont revendiqué cet attentat. — *(A.F.P., Reuter.)*.

● *Incendie criminel à Moulins : deux morts.* — Un incendie d'origine criminelle a entièrement détruit, dans la nuit du 18 au 19 mai, le night-club le Windsor, à Moulins (Allier). La propriétaire, Mme Bouage, trente-deux ans, et son fils âgé de dix ans ont péri asphyxiés. L'incendie aurait été causé par la projection d'un liquide inflammable. Une expertise est en cours. Un attentat similaire, n'ayant fait aucun dégât, a eu lieu récemment contre un restaurant de Moulins. — *(Corresp.)*

En Autriche

M RUDOLF KIRCHSCHLAEGER EST RÉÉLU A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

(De notre correspondante)

Vienne. — Les électeurs autrichiens appelés aux urnes, le dimanche 18 mai, pour élire leur président de la République, ont renouvelé de façon spectaculaire leur confiance à M. Rudolf Kirchschlaeger, candidat du parti socialiste, élu par 79,9 % des suffrages (3 538 748 voix). C'est le meilleur score obtenu par un chef d'Etat depuis la fondation de la République. Aux dernières élections présidentielles, en 1974, 51,7 % des électeurs avaient voté pour M. Kirchschlaeger et 48,3 % pour le candidat populiste de l'opposition, M. Alois Lugger, maire d'Innsbruck. Le parti populiste (conservateur) a renoncé, cette fois-ci, à désigner un candidat. 3,2 % des électeurs ont voté pour M. Norbert Burger, chef du parti national-démocratique (N.D.P.) de tendance néo-nazie, qui se présentait pour la première fois à des élections nationales.

A la Bourse de Paris

MANIFESTATION DE TRAVAILLEURS TURCS « SANS PAPIERS »

Un demi-millier de travailleurs turcs « sans papiers », réunis sur l'initiative de la C.F.D.T., ont occupé, ce lundi 19 mai à midi, les locaux *de la Bourses à Paris*, freinant l'habituelle effervescence de la corbeille.

Le choix de ce lieu n'était pas fortuit puisqu'il s'agissait de sensibiliser les professionnels et actionnaires du textile à ce que l'on a appelé la « french confection ». Les revendications des travailleurs turcs portent *sur l'amélioration des conditions* de travail et de vie, et, bien sûr, sur la régularisation de leur situation.

Les manifestants ont ensuite emprunté la rue de Réaumur, scandant notamment en turc et en français : « Fichés, contrôlés, expulsés, voilà l'Etat *français* ! » et « Vive la solidarité internationale ! ».

Selon la C.F.D.T., quelque mille six cents dossiers sont toujours en attente au bureau de régularisation *de l'Office* national *de l'immigration*. La centrale de la rue Cadet doit évoquer cette situation mardi 29 mai au cours d'une réunion avec *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat, chargé de la condition des travailleurs manuels et immigrés.

